



AUJOURD'HUI
VOTRE JOURNAL SE MET
AUX COULEURS DE GUCCI

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



FABRICE LUCHINI
LE COMÉDIEN LIT CIORAN :
SUR LES CIMES DU DÉSESPOIR
ET DE LA DRÔLERIE **PAGE 34**

MÉDECINE
L'IMPLANT CÉRÉBRAL QUI
REDONNE LA PAROLE DIX-HUIT
ANS APRÈS UN AVC **PAGE 14**



ÉTATS-UNIS

Les millions de Musk pour faire élire un juge dans le Wisconsin **PAGE 8**

SÉCURITÉ

Le football replonge dans la violence **PAGE 12**

ÉNERGIE

Le miracle de l'hydrogène se fait attendre **PAGE 22**

FRANCE

Première manche remportée par la publicité face à Apple **PAGE 27**

HORLOGERIE

À Genève, la Fashion Week des magiciens du temps **PAGE 30**

DISPARITION

Yves Boisset, un combattant derrière la caméra **PAGE 33**

CHAMPS LIBRES

- La France, en passe de redevenir une société d'héritiers?
- La tribune de Jean-Pierre Camby
- Un entretien avec Benjamin Morel
- La chronique de Renaud Girard
- L'analyse de Paule Gonzalès **PAGES 17 À 19**

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de lundi :
Êtes-vous choqué par le fait que Trump exige des entreprises étrangères la suppression des politiques diversitaires?



La condamnation de Marine Le Pen à 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate vous paraît-elle justifiée?



EUGÉNIE BASTIÉ / LE FIGARO - NOAH BERGER/UCSF - JOSE LUIS MAGANA/AP



Séisme démocratique

«L'état de droit a été violé» a dénoncé sur TF1 Marine Le Pen, condamnée lundi à 5 ans d'inéligibilité avec effet immédiat, ce qui compromet sa candidature à la présidentielle de 2027. «Je me battraï jusqu'au bout», a-t-elle annoncé. **PAGES 2 À 7, 18 ET L'ÉDITORIAL**

ABDUL SABOOR/REUTERS

À Paris, l'enseignement privé contraint de fermer des classes malgré son succès

À la rentrée prochaine, dix d'entre elles vont fermer, alors que le privé catholique attire toujours plus d'élèves. «Une décision purement politique», selon un connaisseur du dossier. Baisse démographique, désamour des parents pour le public... ce dernier perd de son côté plus de 4 000 élèves et 200 classes. **PAGE 13**



Après l'Ukraine et les Européens, Trump menace l'Iran et la Russie

Avec l'Ukraine, le nucléaire iranien est l'autre dossier prioritaire de Donald Trump. Ayant donné deux mois à Téhéran pour signer un accord, il brandit la menace de «bombardelements d'une ampleur jamais vue». Parallèlement, il s'impatiente contre Vladimir Poutine, qu'il suspecte de traîner les pieds dans les pourparlers de paix. **PAGES 10 ET 11**

ÉDITORIAL par Vincent Trémolet de Villers

Le « droit » contre le « peuple »

En France, la tolérance zéro, cette exigence de la droite et du Rassemblement national, ne s'applique jamais, sauf dans des cas exceptionnels. Avant-hier François Fillon, hier Nicolas Sarkozy, aujourd'hui Marine Le Pen. Le maximalisme judiciaire est chirurgical et tombe toujours du même côté. Cela va finir par se voir... Si, dans l'affaire des assistants parlementaires du FN, le juge a dit le droit, appliqué la loi, on reste sidéré par la crainte de la récidive invoquée pour justifier l'exécution immédiate de la peine d'inéligibilité. Quoi que l'on en pense, la campagne de la prochaine élection présidentielle a commencé par le dynamitage assumé de la candidature la plus populaire. Au-delà de Marine Le Pen, c'est la définition même de la démocratie qui fracture désormais la France en deux camps radicalisés. Côté gauche, ceux qui, au nom de la séparation des pouvoirs, voudraient que la justice impose au clair-obscur politique la transparence de la vertu. Pour empêcher l'illibéralisme, tous les moyens sont bons, même les réductions de liberté. C'est le parti de la balance. Côté droit, les tenants de la souveraineté populaire, qui considèrent qu'une caste s'est

emparée du trésor démocratique et qu'elle dépossède les électeurs de leur premier pouvoir : le vote. Pour reprendre le contrôle, ils sont prêts à tout bazarder, même la séparation des pouvoirs. C'est le parti de l'urne. Ces deux partis censés être complémentaires se retrouvent désormais face à face. Le «droit» étend son domaine à mesure que le «peuple» s'approche du pouvoir. C'est l'illustration parfaite du nœud démocratique théorisé par Marcel Gauchet. Mais il faut n'avoir rien saisi de l'esprit du temps pour croire que la neutralisation électorale de Marine Le Pen enrayera la révolte des classes moyennes. Les millions de Français qui se vivent comme des citoyens de second rang brandissent déjà cette décision comme preuve supplémentaire de leur humiliation. La vexation élitaire, qu'elle soit médiatique, culturelle ou judiciaire, est l'engrais le plus efficace pour faire pousser l'insurrection civique. L'histoire récente regorge de garants autoproclamés de l'État de droit qui croyaient dresser des digues contre le populisme sans voir que leur rempart était un marchepied. ■



GUCCI

KEEP IT GUCCI®
THE ART OF SILK
AS SEEN ON JULIA GARNER
PHOTOGRAPHED BY STEVEN MEISEL

*L'ATTITUDE GUCCI L'ART DE LA SOIE
JULIA GARNER, PHOTOGRAPHÉE PAR STEVEN MEISEL

Procès FN : le jour où l'avenir politique de Marine Le Pen a été foudroyé

Paul Laubacher

La triple candidate à la présidentielle a été condamnée lundi à cinq ans d'inéligibilité avec application immédiate, compromettant sa candidature à la présidentielle 2027.

Marine Le Pen s'est levée. Elle a pris son sac. Elle a quitté la salle «2.01» du Tribunal de Paris comme elle était arrivée, le visage fermé, sans mot dire. Ses plus proches, qui étaient venus la soutenir ce lundi, l'ont accompagnée vers la sortie : Bruno Bilde, ami de 30 ans ; Catherine Griset, ex-assistante ; Renaud Labaye, bras droit et secrétaire général du groupe parlementaire ; et Ambroise de Rancourt, nouveau directeur de cabinet.

La triple candidate à l'Élysée a très vite compris, dès les premiers mots, que le jugement des magistrats serait sévère dans le procès des assistants d'eurodéputés du Front devenu Rassemblement national. «Il apparaît nécessaire d'assortir les peines d'inéligibilité de l'exécution provisoire», a annoncé Bénédicte de Perthuis, et de préciser : «Il s'agit de veiller à ce que les élus comme tous les justiciables ne bénéficient pas d'un régime de faveur». À ce moment-là, Marine Le Pen était assise à la gauche de Louis Aliot, maire RN de Perpignan, son ancien compagnon, lui aussi sur le banc des prévenus. Elle n'a pas jugé utile d'en entendre davantage, et s'en est allée.

«Décision politique»

Quand elle a quitté l'audience, Marine Le Pen connaissait le principe mais pas le détail de sa peine. La patronne des députés RN n'a donc pas assisté à sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité - immédiatement applicable -, et quatre ans de prison dont deux ferme aménagés sous bracelet électronique. Un coup de tonnerre, dont l'appel n'est que partiellement suspensif.

Au journal de 20 heures de TF1, Marine



Marine Le Pen et Jordan Bardella, à la sortie de l'Hôtel Matignon, le 16 décembre 2024. JEANNE ACCORSINI/SIPA

Le Pen a dénoncé la «décision politique» de la présidente du tribunal. «La magistrature a assumé très clairement de mettre en œuvre l'exécution provisoire (...) pour m'empêcher de me présenter à l'élection présidentielle», affirme la députée du Pas-de-Calais, qui assure que «l'État de droit a été totalement violé». «Je suis éliminée», assène celle qui se considère toujours comme la candidate du RN à la prochaine élection présidentielle, mais qui demande à ce que «la justice se hâte» pour qu'un éventuel procès en appel se tienne avant 2027. «Je suis combative. Je ne vais pas me laisser éliminer ainsi», renchérit-elle, tout en repoussant l'hypothèse d'une éventuelle candidature de Jordan Bardella, son héritier, à sa place.

Très vite après sa condamnation, la «candidate naturelle» du RN s'était réfu-

giée au siège du parti à flamme, dans le 16^e arrondissement de Paris, pour une réunion de crise avec l'état-major du mouvement. Dont bien sûr Jordan Bardella, son héritier politique, qui l'a rejointe au pas de course, après avoir publié sa réaction sur le réseau social X : «Aujourd'hui, ce n'est pas seulement Marine Le Pen qui est injustement condamnée : c'est la démocratie française qui est exécutée». Le ton étant donné, les autres n'ont pas tardé à se multiplier. Sa nièce Marion Maréchal, récemment revenue dans le giron lepéniste après plusieurs années de brouille, s'est montrée particulièrement prolix : «Depuis des décennies, le camp national et notre famille ont subi tous les coups, toutes les attaques, toutes les injustices. Des juges se pensant au-dessus du peuple souverain, ont décidé

Les Français ne sont pas choqués par ce jugement et

QUESTION Vous personnellement, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion...

● Très bonne ● Assez bonne
● Assez mauvaise ● Très mauvaise

... de Marine Le Pen

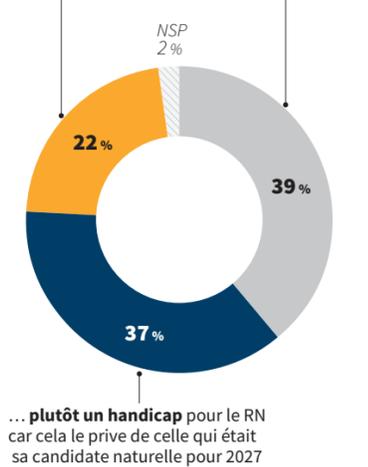
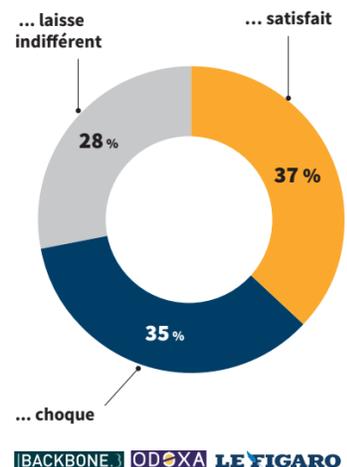


QUESTION Dans l'affaire des assistants parlementaires FN au Parlement européen, Marine Le Pen a été condamnée à 4 ans de prison dont 2 ferme et à une peine de 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate. Cela signifie qu'elle ne pourra sans doute pas se présenter à la présidentielle de 2027. Vous, personnellement, diriez-vous que cela vous...

QUESTION Sur le plan politique, diriez-vous que cette décision de justice est... ?

... plutôt un atout car cela permet au RN de tourner la page Le Pen en présentant Jordan Bardella en 2027

... ni un atout, ni un handicap, pour le RN car Jordan Bardella et Marine Le Pen sont aussi appréciés l'un que l'autre



IBACKBONE | ODOXA | LE FIGARO

Étude réalisée par Odoxa-Backbone Consulting pour Le Figaro. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet le 31 mars 2025. Échantillon de 995 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes :

d'exécuter dans un tribunal, celle qu'ils n'ont jamais pu faire reculer dans les urnes», écrit-elle.

Avant d'enchaîner : «Marine Le Pen menait notre camp sur le chemin de la victoire. C'est sa seule culpabilité, c'est bien pour cela qu'elle est condamnée.» Quant à l'ancien patron de la droite LR aujourd'hui rallié au RN, Éric Ciotti, il s'est contenté d'une question : «La France est-elle encore une démocratie ?»

Contre-offensive

Une vague de réactions qui n'a cependant pas effacé la plus grande des questions pour le parti nationaliste. Car l'utilisation des voies de recours laisse encore entrevoir à la fille de Jean-Marie Le Pen une possibilité de briger l'Élysée en 2027 : si la justice accélère son calendrier, pour permettre la tenue d'un procès en appel avant la prochaine présidentielle, et que la décision est plus clémente qu'en première instance. Mais la voie est très étroite, et parsemée d'incertitudes. Au point qu'elle relève presque, selon certains, de la politique-fiction.

En attendant, la réalité est plus crue : Marine Le Pen est bien face au scénario catastrophe qu'elle ne voulait pas imaginer, celui d'une inéligibilité avec exécution provisoire. Dans la tête de la double-

finaliste de la présidentielle, il était inconcevable de ne pas pouvoir être sur la ligne de départ une quatrième fois consécutive. D'autant que, dans son esprit, la conquête du pouvoir n'était plus qu'une question de temps. L'Élysée était à portée de main, estimait-elle. «Ma candidature incarnera la constance, la régularité», annonçait-elle même au Figaro, comme enfermée dans un déni.

Lundi après-midi, Marine Le Pen et ses proches se sont penchés sur les décisions cruciales qu'ils auraient à prendre. Claque-murés dans leur QG, deux questions se sont immédiatement posées à eux. Où, et comment réagir. Le «où» a rapidement été tranché : comme lors des réquisitions automnales, mi-novembre, le «20H» de TFI a été retenu, pour s'adresser aux millions de téléspectateurs devant leur poste chaque soir, dont une partie des électeurs du RN. Quant au «comment», il a fait l'objet de plus longues discussions. Avec un fil conducteur : lancer une vaste contre-offensive politique après le tremblement de terre. Sans faire mystère de leur aberration et de leur colère. Notamment face aux arguments déployés par le tribunal pour justifier la condamnation, à savoir éviter le trouble à l'ordre public en cas d'élection de Marine Le Pen en 2027. «C'est complètement din-

Un jugement inédit et un chemin désormais très étroit vers la présidentielle

Stéphane Durand-Souffland et AFP

Marine Le Pen a donc été condamnée ce lundi à 4 ans de prison dont deux ferme (sous forme de bracelet électronique) et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, dans l'affaire des assistants parlementaires du FN. Également condamnée à 100 000 euros d'amende, elle a décidé de faire appel. Le parti, personne morale, est condamné à 2 millions d'euros, dont 1 million ferme, avec confiscation du million saisi pendant l'instruction.

«Le tribunal a pris en considération, outre le risque de récidive, le trouble majeur à l'ordre public, en l'espèce le fait que soit candidate à l'élection présidentielle une personne déjà condamnée en première instance», a justifié Bénédicte de Perthuis, présidente de la 11^e chambre correctionnelle.

Pour comprendre une telle sévérité, il faut revenir à l'automne 2024 et au long procès de 25 prévenus. Selon l'analyse du parquet, confortée par le jugement, le FN a mis au point, du temps de Jean-Marie Le Pen, un système bien huilé. Celui-ci consistait à faire rémunérer par le Parlement européen des collaborateurs travaillant à plein temps pour le parti (et donc pas du tout pour l'institu-

tion, dont le préjudice est chiffré à plus de 4 millions d'euros).

Le ministère public s'est fondé sur nombre de pièces saisies en perquisition. Courriels, tableaux récapitulatifs... L'édifice est apparu comme extrêmement solide. Ainsi qu'a semblé hautement probable la tenue d'une réunion en juin 2014 des nouveaux élus FN au Parlement européen, autour de Marine Le Pen. Celle-ci aurait alors, selon des témoins, fixé les règles : les députés doivent laisser le parti gérer à sa guise la quasi-totalité de leurs indemnités parlementaires.

Face à cela, les prévenus se sont enfilés dans une stratégie collective souvent peu crédible consistant à nier la totalité des accusations dans le but de sauver la candidate annoncée à la prochaine élection présidentielle. Tout au long des débats qu'elle a suivis avec assiduité, Marine Le Pen est apparue comme chef de file de la défense. Son avocat, trop régulièrement, s'est levé pour tenter d'éviter le naufrage de coprévenus, attirant par là même l'attention sur sa cliente.

Aux yeux du tribunal, il y a bien eu une fraude systémique «optimisée» et ancrée dans la durée. «Il a été établi que toutes ces personnes (les assistants, NDLR) travaillaient en réalité pour le parti, que leur député ne leur avait confié aucune tâche, qu'ils passaient d'un député à l'autre», a développé la présidente.

Ajoutant : «Que les choses soient claires : personne n'est jugé pour avoir fait de la politique, ce n'est pas le sujet. La question, c'était de savoir si les contrats ont reçu une exécution ou pas.»

Le tribunal a réservé à la députée du Pas-de-Calais, présentée comme organisatrice de la fraude, l'exécution provisoire de la peine d'inéligibilité rendue obligatoire par la loi de 2017 dite Sapin 2 : «Elle s'est inscrite avec autorité et détermination dans le fonctionnement instauré par son père, auquel elle partici-

«Le tribunal a pris en considération, outre le risque de récidive, le trouble majeur à l'ordre public, en l'espèce le fait que soit candidate à l'élection présidentielle une personne déjà condamnée en première instance»

Bénédicte de Perthuis Présidente de la 11^e chambre correctionnelle

paît depuis 2004.» Le vice-président du RN Louis Aliot, maire de Perpignan, est ainsi frappé par une peine de 18 mois de prison, dont six ferme sous bracelet électronique, et 3 ans d'inéligibilité. Mais la 11^e chambre n'a pas ordonné l'exécution provisoire, eu égard au

montant relativement faible des détournements de fonds le concernant et de la courte durée du contrat. «Il convenait de tenir compte de la proportionnalité de l'atteinte de cette mesure sur un mandat en cours pour un élu local», afin de «préserver la liberté des électeurs», a indiqué la présidente Bénédicte de Perthuis.

De même, Julien Odoul, 39 ans, député de l'Yonne, est condamné à 8 mois de prison avec sursis et 1 an d'inéligibilité sans exécution provisoire. S'il fait appel, il ne perdra ni son mandat de conseiller régional ni son mandat de député. A contrario, Bruno Gollnisch, 75 ans, compagnon de route de Jean-Marie Le Pen, est condamné à 3 ans de prison dont 1 an ferme sous bracelet, 50 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.

Le calendrier judiciaire de Marine Le Pen s'annonce singulièrement compliqué pour ses ambitions politiques. S'ouvre à présent le temps des recours. Le premier passe par la cour d'appel. Étant donné qu'une exécution provisoire a été ordonnée en première instance, il est probable que la cour, bien que son planning d'audiences soit saturé, ait réservé, «au cas où», un créneau afin que le dossier soit rejugé avant 2027 - le délai habituel en l'espèce est de deux ans. En admettant qu'un second procès se tienne au premier semestre 2026, il faudra encore attendre le délibéré pendant plusieurs semaines.

Si l'arrêt de la cour d'appel lui est défavorable en ce qu'il confirme l'exécution provisoire, Marine Le Pen pourra saisir la Cour de cassation d'un pourvoi non sur le fond du dossier mais sur la forme juridique. Dans ce cas de figure, cette démarche ne serait pas suspensive et la chef de file du RN resterait inéligible. Si, au contraire, la cour d'appel ne prononçait pas d'exécution provisoire, le pourvoi serait suspensif, et elle pourrait se présenter.

D'un point de vue purement technique, en laissant de côté le fond du dossier - et une possible confirmation de culpabilité pour détournement de fonds publics au détriment du Parlement européen -, pour que Marine Le Pen puisse se présenter à la présidentielle de 2027, il faudrait qu'elle ne se trouve pas en situation d'inéligibilité au moment du dépôt de sa candidature puis du scrutin.

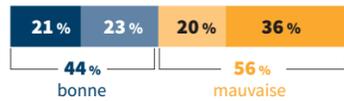
Soit parce qu'elle a été relaxée en appel. Soit parce qu'elle a été condamnée en appel mais qu'elle n'est plus sous le coup d'une exécution provisoire.

Soit parce que la Cour de cassation, saisie d'un pourvoi après condamnation en appel sans exécution provisoire, n'a pas encore rendu son arrêt, quel qu'il soit : la condamnation ne serait pas encore définitive. À noter qu'une élection survenue avant un éventuel arrêt définitif défavorable vaudrait immunité le temps du mandat. ■

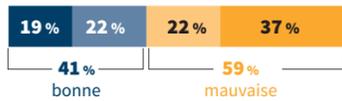
➔ Lire aussi PAGE 19

ne pensent pas que cela soit un handicap pour le RN

... de Jordan Bardella



... du Rassemblement national

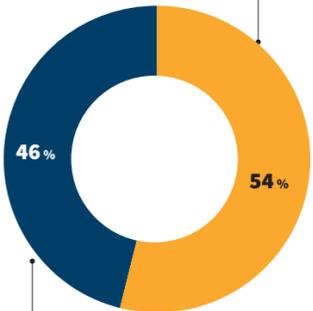


QUESTION Dans cette affaire, avez-vous plutôt le sentiment que **Marine Le Pen est traitée** comme n'importe quel justiciable ou qu'elle est traitée particulièrement durement pour des raisons politiques ?

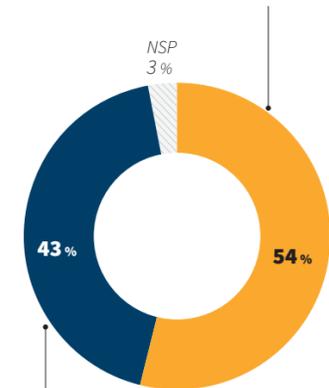
QUESTION Sur le plan du **fonctionnement de notre démocratie**, dites-nous si vous pensez que cette affaire...

... est plutôt le signe que notre démocratie **fonctionne bien** car il y a une séparation des pouvoirs et la justice n'a pas à tenir compte de cela

Elle est traitée **comme n'importe quel justiciable**



Elle est traitée particulièrement **durement pour des raisons politiques**



... est plutôt le signe que notre démocratie **fonctionne mal** car la justice va priver l'élection présidentielle de la candidate du premier parti d'opposition

sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. Auprès de l'ensemble des Français, la marge d'erreur s'établit, selon le score visé, entre 1,4 et 2,5 points.

gue», a lâché un stratège, lundi.

Un sentiment que ne partagent pas une majorité de Français. Selon notre sondage Odoxa-Backbone Consulting, 65% d'entre eux ne se disent «pas choqués» par le jugement prononcé contre Marine Le Pen. Ils estiment à 54% qu'elle a été «traitée comme n'importe quel justiciable» et que ce jugement «prouve que notre démocratie fonctionne bien». C'est tout l'inverse chez les sympathisants RN : ils sont 83% à se dire «choqués» par la décision du tribunal. Mais les Français (61%) com-

me les sympathisants RN (57%) estiment que ce jugement n'est finalement pas un handicap pour le RN, Jordan Bardella n'étant pas, selon eux, un moins bon candidat.

La famille nationaliste s'apprête, elle, à affronter sa plus grande crise politique depuis la création du Front national, il y a plus d'un demi-siècle, en octobre 1972. Signe du séisme : pour la première fois depuis 1981, un «Le Pen» pourrait ne pas être sur la ligne de départ de la présidentielle. ■

Jordan Bardella, le plan B naturel du Rassemblement national

«**M**ême si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella.» Dans la tête de Marine Le Pen, Jordan Bardella est son héritier politique. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il est même bien plus que cela. Selon la triple candidate du Rassemblement national (RN), il sera un jour candidat à l'élection présidentielle, à sa place. La seule question qui importe est : quand ? La députée du Pas-de-Calais avait bien une date en tête. Il y a deux semaines, au Figaro, elle imaginait un scénario. Si elle échouait à être élue à la présidence de la République lors de l'élection présidentielle de 2027, «ce sera ma dernière campagne», expliquait-elle. En puis, souriante, elle déclarait : «En 2032, Jordan aura 36 ans». Comprendre : il sera alors assez âgé, et assez expérimenté, pour être le candidat du RN. Et, pourquoi pas, être élu...

Est-ce à dire que Jordan Bardella, 29 ans, n'est pas prêt, aujourd'hui, à reprendre le flambeau du mouvement nationaliste ? L'hypothèse, inconcevable il y a encore un an, est devenue d'un coup beaucoup plus prégnante après le coup de tonnerre de la condamnation de Marine Le Pen, ce lundi. La chef de file des députés nationalistes, qui préparait activement sa candidature à la prochaine élection présidentielle, a été condamnée à une peine d'inéligibilité de cinq ans, avec exécution immédiate, et une peine d'emprisonnement de quatre ans dont deux ferme aménagés sous bracelet électronique (signifiant qu'elle n'ira pas en prison) dans le cadre du procès des assistants parlementaires européens du Front national. Une affaire judiciaire qui n'a pas touché le jeune président du RN, alors même qu'il avait été assistant parlementaire, pendant quelques mois, d'un des prévenus.

Mais il y a une autre vérité. Personne au sein du parti à la flamme n'a voulu penser aux conséquences que pouvait avoir une condamnation de Marine Le Pen, et un empêchement de la «candidate naturelle» du RN. Preuve ultime du déni, aucun «plan B» n'était officiellement dans les cartons, et surtout pas celui de Jordan Bardella comme candidat de substitution à Marine Le Pen. «On ne parle tout simplement pas de cette hypothèse», expliquait un de ses soutiens, il y a quelques semaines.

« Même si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella »

Marine Le Pen

La réalité vient de rattraper les proches de Marine Le Pen. Est-ce que Marine Le Pen pourra réellement être sur la ligne de départ pour la présidentielle de 2027 ? C'est la question qui sera posée, de manière insistante et pendant de long mois, à la députée du Pas-de-Calais. Sera-t-elle prête à céder sa place ? Marine Le Pen a déjà laissé des indices. En novembre dernier, alors que Jordan Bardella fêtait la sortie de son autobiographie, *Ce que je cherche* (Fayard), elle lâchait : «Même si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella.»

Une chose est certaine : dans la tête des électeurs RN, et même des Français, la passation de pouvoirs entre la mentor et le dauphin a presque déjà eu lieu. Un sondage Odoxa pour Public Sénat et la presse régionale, publié ce lundi avant la condamnation de Marine Le Pen, révèle que 60% des sympathisants RN,

s'ils devaient faire un choix, apprécieront plus Jordan Bardella que Marine Le Pen (32%). Sur l'ensemble des Français, le président du RN est préféré par 31% d'entre eux, contre 16% pour la championne nationaliste. Plus significatif, seuls 31% des sympathisants RN pensent qu'une condamnation de Marine Le Pen serait un «handicap» car le parti nationaliste serait privé de sa candidate naturelle. Ils sont 69% à estimer qu'une inéligibilité de la chef de file des députés RN ne serait «ni un atout, ni un handicap». Et dans cette catégorie, ils sont même 25% à analyser que cela serait un «atout car cela permettrait au parti de tourner la page Le Pen en présentant Jordan Bardella en 2027».

Entre Marine Le Pen et Jordan Bardella, le lien est très fort. La première se dit «fière» d'avoir su créer les conditions pour qu'un héritier émerge, sans qu'il soit contesté. «On s'entend très bien, je lui fais confiance et on est d'accord sur tous les sujets», dit-elle à qui veut l'entendre. C'est d'ailleurs en novembre 2022, alors qu'il venait d'être élu président du RN, qu'elle décida qu'il serait son premier ministre si elle arrivait à conquérir l'Élysée. Elle ne rendra public cette décision qu'un an plus tard. «Marine reproduit avec Jordan la relation que son père avait avec elle», remarque un proche de la députée du Pas-de-Calais.

Le président du parti est donc l'héritier incontesté de la championne nationaliste et des électeurs RN. C'est à un niveau intermédiaire que cela peut coïncider. À la tête du parti depuis deux ans et demi, le dauphin pratique l'exercice du pouvoir en solitaire et verticalement. Les crispations avec les lieutenants de Marine Le Pen sont d'ailleurs nombreuses. Un député assène : «Jordan Bardella ne chasse pas en meute.» ■ P. L.



PEUGEOT

LE TEMPS DES PROS





ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE

JUSQU'À

15 000 €

D'AVANTAGE CLIENT⁽¹⁾

RENOUVELEZ VOTRE FLOTTE EN ÉLECTRIQUE AVEC JUSQU'À 4 500€ DE PRIME CEE

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies E-Partner, E-Expert et E-Boxer : Consommation mixte WLTP (l/100 km): 0, émissions de CO₂ WLTP: 0

(1) jusqu'à 15000 € HT de remise, Prime CertiNergy 4 515€ HT incluse au titre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (n° SIREN : 798 641 999), valable pour l'achat ou la location de 24 mois mini, pour un parc inférieur à 100 véhicules, sur le prix d'un E-Boxer de 56400€ HT, tarif du 02/01/25. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 30/04/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr



GUCCI

KEEP IT GUCCI*
THE ART OF SILK
AS SEEN ON JULIA GARNER
PHOTOGRAPHED BY STEVEN MEISEL

*L'ATTITUDE GUCCI L'ART DE LA SOIE
JULIA GARNER, PHOTOGRAPHIEE PAR STEVEN MEISEL

Procès FN : le jour où l'avenir politique de Marine Le Pen a été foudroyé

Paul Laubacher

La triple candidate à la présidentielle a été condamnée lundi à cinq ans d'inéligibilité avec application immédiate, compromettant sa candidature à la présidentielle 2027.

Marine Le Pen s'est levée. Elle a pris son sac. Elle a quitté la salle «2.01» du Tribunal de Paris comme elle était arrivée, le visage fermé, sans mot dire. Ses plus proches, qui étaient venus la soutenir ce lundi, l'ont accompagnée vers la sortie : Bruno Bilde, ami de 30 ans ; Catherine Griset, ex-assistante ; Renaud Labaye, bras droit et secrétaire général du groupe parlementaire ; et Ambroise de Rancourt, nouveau directeur de cabinet.

La triple candidate à l'Élysée a très vite compris, dès les premiers mots, que le jugement des magistrats serait sévère dans le procès des assistants d'eurodéputés du Front devenu Rassemblement national. «Il apparaît nécessaire d'assortir les peines d'inéligibilité de l'exécution provisoire», a annoncé Bénédicte de Perthuis, et de préciser : «Il s'agit de veiller à ce que les élus comme tous les justiciables ne bénéficient pas d'un régime de faveur». À ce moment-là, Marine Le Pen était assise à la gauche de Louis Aliot, maire RN de Perpignan, son ancien compagnon, lui aussi sur le banc des prévenus. Elle n'a pas jugé utile d'en entendre davantage, et s'en est allée.

«Décision politique»

Quand elle a quitté l'audience, Marine Le Pen connaissait le principe mais pas le détail de sa peine. La patronne des députés RN n'a donc pas assisté à sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité - immédiatement applicable -, et quatre ans de prison dont deux ferme aménagés sous bracelet électronique. Un coup de tonnerre, dont l'appel n'est que partiellement suspensif.

Au journal de 20 heures de TF1, Marine



Marine Le Pen et Jordan Bardella, à la sortie de l'Hôtel Matignon, le 16 décembre 2024. JEANNE ACCORSINI/SIPA

Le Pen a dénoncé la «décision politique» de la présidente du tribunal. «La magistrature a assumé très clairement de mettre en œuvre l'exécution provisoire (...) pour m'empêcher de me présenter à l'élection présidentielle», affirme la députée du Pas-de-Calais, qui assure que «l'État de droit a été totalement violé». «Je suis éliminée», assène celle qui se considère toujours comme la candidate du RN à la prochaine élection présidentielle, mais qui demande à ce que «la justice se hâte» pour qu'un éventuel procès en appel se tienne avant 2027. «Je suis combative. Je ne vais pas me laisser éliminer ainsi», renchérit-elle, tout en repoussant l'hypothèse d'une éventuelle candidature de Jordan Bardella, son héritier, à sa place.

Très vite après sa condamnation, la «candidate naturelle» du RN s'était réfu-

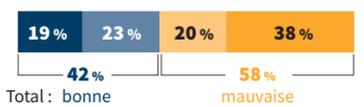
giée au siège du parti à flamme, dans le 16^e arrondissement de Paris, pour une réunion de crise avec l'état-major du mouvement. Dont bien sûr Jordan Bardella, son héritier politique, qui l'a rejointe au pas de course, après avoir publié sa réaction sur le réseau social X : «Aujourd'hui, ce n'est pas seulement Marine Le Pen qui est injustement condamnée : c'est la démocratie française qui est exécutée». Le ton étant donné, les autres n'ont pas tardé à se multiplier. Sa nièce Marion Maréchal, récemment revenue dans le giron lepéniste après plusieurs années de brouille, s'est montrée particulièrement prolix : «Depuis des décennies, le camp national et notre famille ont subi tous les coups, toutes les attaques, toutes les injustices. Des juges se pensant au-dessus du peuple souverain, ont décidé

Les Français ne sont pas choqués par ce jugement et

QUESTION Vous personnellement, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion...

● Très bonne ● Assez bonne
● Assez mauvaise ● Très mauvaise

... de Marine Le Pen

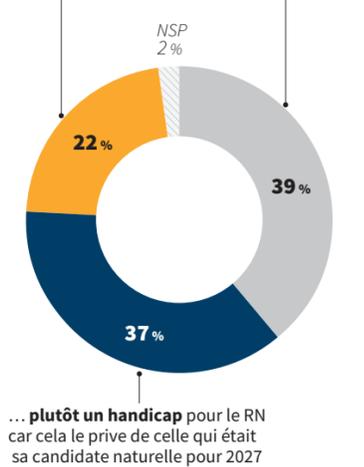
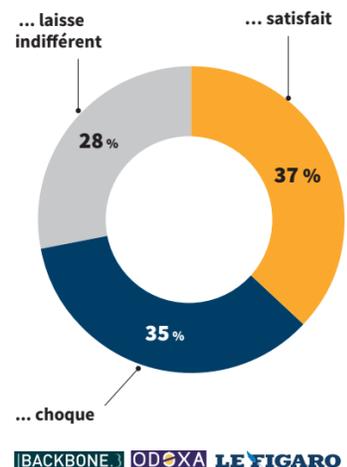


QUESTION Dans l'affaire des assistants parlementaires FN au Parlement européen, Marine Le Pen a été condamnée à 4 ans de prison dont 2 ferme et à une peine de 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate. Cela signifie qu'elle ne pourra sans doute pas se présenter à la présidentielle de 2027. Vous, personnellement, diriez-vous que cela vous...

QUESTION Sur le plan politique, diriez-vous que cette décision de justice est... ?

... plutôt un atout car cela permet au RN de tourner la page Le Pen en présentant Jordan Bardella en 2027

... ni un atout, ni un handicap, pour le RN car Jordan Bardella et Marine Le Pen sont aussi appréciés l'un que l'autre



IBACKBONE | ODOXA | LE FIGARO

Étude réalisée par Odoxa-Backbone Consulting pour Le Figaro. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet le 31 mars 2025. Échantillon de 995 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes :

d'exécuter dans un tribunal, celle qu'ils n'ont jamais pu faire reculer dans les urnes», écrit-elle.

Avant d'enchaîner : «Marine Le Pen menait notre camp sur le chemin de la victoire. C'est sa seule culpabilité, c'est bien pour cela qu'elle est condamnée.» Quant à l'ancien patron de la droite LR aujourd'hui rallié au RN, Éric Ciotti, il s'est contenté d'une question : «La France est-elle encore une démocratie ?»

Contre-offensive

Une vague de réactions qui n'a cependant pas effacé la plus grande des questions pour le parti nationaliste. Car l'utilisation des voies de recours laisse encore entrevoir à la fille de Jean-Marie Le Pen une possibilité de briger l'Élysée en 2027 : si la justice accélère son calendrier, pour permettre la tenue d'un procès en appel avant la prochaine présidentielle, et que la décision est plus clémente qu'en première instance. Mais la voie est très étroite, et parsemée d'incertitudes. Au point qu'elle relève presque, selon certains, de la politique-fiction.

En attendant, la réalité est plus crue : Marine Le Pen est bien face au scénario catastrophe qu'elle ne voulait pas imaginer, celui d'une inéligibilité avec exécution provisoire. Dans la tête de la double-

finaliste de la présidentielle, il était inconcevable de ne pas pouvoir être sur la ligne de départ une quatrième fois consécutive. D'autant que, dans son esprit, la conquête du pouvoir n'était plus qu'une question de temps. L'Élysée était à portée de main, estimait-elle. «Ma candidature incarnera la constance, la régularité», annonçait-elle même au Figaro, comme enfermée dans un déni.

Lundi après-midi, Marine Le Pen et ses proches se sont penchés sur les décisions cruciales qu'ils auraient à prendre. Claqueur dans leur QG, deux questions se sont immédiatement posées à eux. Où, et comment réagir. Le «où» a rapidement été tranché : comme lors des réquisitions automnales, mi-novembre, le «20H» de TFI a été retenu, pour s'adresser aux millions de téléspectateurs devant leur poste chaque soir, dont une partie des électeurs du RN. Quant au «comment», il a fait l'objet de plus longues discussions. Avec un fil conducteur : lancer une vaste contre-offensive politique après le tremblement de terre. Sans faire mystère de leur aberration et de leur colère. Notamment face aux arguments déployés par le tribunal pour justifier la condamnation, à savoir éviter le trouble à l'ordre public en cas d'élection de Marine Le Pen en 2027. «C'est complètement din-

Un jugement inédit et un chemin désormais très étroit vers la présidentielle

Stéphane Durand-Souffland et AFP

Marine Le Pen a donc été condamnée ce lundi à 4 ans de prison dont deux ferme (sous forme de bracelet électronique) et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, dans l'affaire des assistants parlementaires du FN. Également condamnée à 100 000 euros d'amende, elle a décidé de faire appel. Le parti, personne morale, est condamné à 2 millions d'euros, dont 1 million ferme, avec confiscation du million saisi pendant l'instruction.

«Le tribunal a pris en considération, outre le risque de récidive, le trouble majeur à l'ordre public, en l'espèce le fait que soit candidate à l'élection présidentielle une personne déjà condamnée en première instance», a justifié Bénédicte de Perthuis, présidente de la 11^e chambre correctionnelle.

Pour comprendre une telle sévérité, il faut revenir à l'automne 2024 et au long procès de 25 prévenus. Selon l'analyse du parquet, confortée par le jugement, le FN a mis au point, du temps de Jean-Marie Le Pen, un système bien huilé. Celui-ci consistait à faire rémunérer par le Parlement européen des collaborateurs travaillant à plein temps pour le parti (et donc pas du tout pour l'institu-

tion, dont le préjudice est chiffré à plus de 4 millions d'euros).

Le ministère public s'est fondé sur nombre de pièces saisies en perquisition. Courriels, tableaux récapitulatifs... L'édifice est apparu comme extrêmement solide. Ainsi qu'a semblé hautement probable la tenue d'une réunion en juin 2014 des nouveaux élus FN au Parlement européen, autour de Marine Le Pen. Celle-ci aurait alors, selon des témoins, fixé les règles : les députés doivent laisser le parti gérer à sa guise la quasi-totalité de leurs indemnités parlementaires.

Face à cela, les prévenus se sont enfilés dans une stratégie collective souvent peu crédible consistant à nier la totalité des accusations dans le but de sauver la candidate annoncée à la prochaine élection présidentielle. Tout au long des débats qu'elle a suivis avec assiduité, Marine Le Pen est apparue comme chef de file de la défense. Son avocat, trop régulièrement, s'est levé pour tenter d'éviter le naufrage de coprévenus, attirant par là même l'attention sur sa cliente.

Aux yeux du tribunal, il y a bien eu une fraude systémique «optimisée» et ancrée dans la durée. «Il a été établi que toutes ces personnes (les assistants, NDLR) travaillaient en réalité pour le parti, que leur député ne leur avait confié aucune tâche, qu'ils passaient d'un député à l'autre», a développé la présidente.

Ajoutant : «Que les choses soient claires : personne n'est jugé pour avoir fait de la politique, ce n'est pas le sujet. La question, c'était de savoir si les contrats ont reçu une exécution ou pas.»

Le tribunal a réservé à la députée du Pas-de-Calais, présentée comme organisatrice de la fraude, l'exécution provisoire de la peine d'inéligibilité rendue obligatoire par la loi de 2017 dite Sapin 2 : «Elle s'est inscrite avec autorité et détermination dans le fonctionnement instauré par son père, auquel elle partici-

«Le tribunal a pris en considération, outre le risque de récidive, le trouble majeur à l'ordre public, en l'espèce le fait que soit candidate à l'élection présidentielle une personne déjà condamnée en première instance»

Bénédicte de Perthuis Présidente de la 11^e chambre correctionnelle

paît depuis 2004.» Le vice-président du RN Louis Aliot, maire de Perpignan, est ainsi frappé par une peine de 18 mois de prison, dont six ferme sous bracelet électronique, et 3 ans d'inéligibilité. Mais la 11^e chambre n'a pas ordonné l'exécution provisoire, eu égard au

montant relativement faible des détournements de fonds le concernant et de la courte durée du contrat. «Il convenait de tenir compte de la proportionnalité de l'atteinte de cette mesure sur un mandat en cours pour un élu local», afin de «préserver la liberté des électeurs», a indiqué la présidente Bénédicte de Perthuis.

De même, Julien Odoul, 39 ans, député de l'Yonne, est condamné à 8 mois de prison avec sursis et 1 an d'inéligibilité sans exécution provisoire. S'il fait appel, il ne perdra ni son mandat de conseiller régional ni son mandat de député. A contrario, Bruno Gollnisch, 75 ans, compagnon de route de Jean-Marie Le Pen, est condamné à 3 ans de prison dont 1 an ferme sous bracelet, 50 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.

Le calendrier judiciaire de Marine Le Pen s'annonce singulièrement compliqué pour ses ambitions politiques. S'ouvre à présent le temps des recours. Le premier passe par la cour d'appel. Étant donné qu'une exécution provisoire a été ordonnée en première instance, il est probable que la cour, bien que son planning d'audiences soit saturé, ait réservé, «au cas où», un créneau afin que le dossier soit rejugé avant 2027 - le délai habituel en l'espèce est de deux ans. En admettant qu'un second procès se tienne au premier semestre 2026, il faudra encore attendre le délibéré pendant plusieurs semaines.

Si l'arrêt de la cour d'appel lui est défavorable en ce qu'il confirme l'exécution provisoire, Marine Le Pen pourra saisir la Cour de cassation d'un pourvoi non sur le fond du dossier mais sur la forme juridique. Dans ce cas de figure, cette démarche ne serait pas suspensive et la chef de file du RN resterait inéligible. Si, au contraire, la cour d'appel ne prononçait pas d'exécution provisoire, le pourvoi serait suspensif, et elle pourrait se présenter.

D'un point de vue purement technique, en laissant de côté le fond du dossier - et une possible confirmation de culpabilité pour détournement de fonds publics au détriment du Parlement européen -, pour que Marine Le Pen puisse se présenter à la présidentielle de 2027, il faudrait qu'elle ne se trouve pas en situation d'inéligibilité au moment du dépôt de sa candidature puis du scrutin.

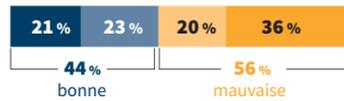
Soit parce qu'elle a été relaxée en appel. Soit parce qu'elle a été condamnée en appel mais qu'elle n'est plus sous le coup d'une exécution provisoire.

Soit parce que la Cour de cassation, saisie d'un pourvoi après condamnation en appel sans exécution provisoire, n'a pas encore rendu son arrêt, quel qu'il soit : la condamnation ne serait pas encore définitive. À noter qu'une élection survenue avant un éventuel arrêt définitif défavorable vaudrait immunité le temps du mandat. ■

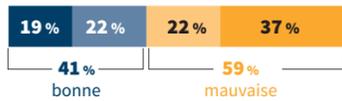
➔ Lire aussi PAGE 19

ne pensent pas que cela soit un handicap pour le RN

... de Jordan Bardella



... du Rassemblement national

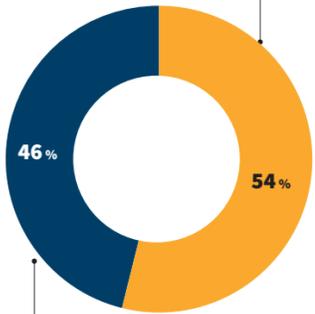


QUESTION Dans cette affaire, avez-vous plutôt le sentiment que **Marine Le Pen est traitée** comme n'importe quel justiciable ou qu'elle est traitée particulièrement durement pour des raisons politiques ?

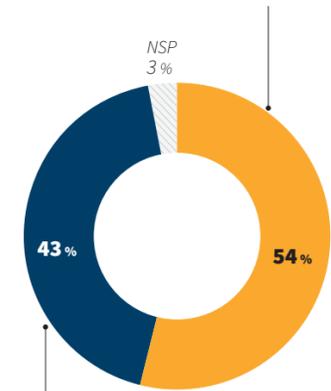
QUESTION Sur le plan du **fonctionnement de notre démocratie**, dites-nous si vous pensez que cette affaire...

... est plutôt le signe que notre démocratie **fonctionne bien** car il y a une séparation des pouvoirs et la justice n'a pas à tenir compte de cela

Elle est traitée **comme n'importe quel justiciable**



Elle est traitée particulièrement durement pour des raisons politiques



... est plutôt le signe que notre démocratie **fonctionne mal** car la justice va priver l'élection présidentielle de la candidate du premier parti d'opposition

sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. Auprès de l'ensemble des Français, la marge d'erreur s'établit, selon le score visé, entre 1,4 et 2,5 points.

gue», a lâché un stratège, lundi.

Un sentiment que ne partagent pas une majorité de Français. Selon notre sondage Odoxa-Backbone Consulting, 65% d'entre eux ne se disent «pas choqués» par le jugement prononcé contre Marine Le Pen. Ils estiment à 54% qu'elle a été «traitée comme n'importe quel justiciable» et que ce jugement «prouve que notre démocratie fonctionne bien». C'est tout l'inverse chez les sympathisants RN : ils sont 83% à se dire «choqués» par la décision du tribunal. Mais les Français (61%) com-

me les sympathisants RN (57%) estiment que ce jugement n'est finalement pas un handicap pour le RN, Jordan Bardella n'étant pas, selon eux, un moins bon candidat.

La famille nationaliste s'apprête, elle, à affronter sa plus grande crise politique depuis la création du Front national, il y a plus d'un demi-siècle, en octobre 1972. Signe du séisme : pour la première fois depuis 1981, un «Le Pen» pourrait ne pas être sur la ligne de départ de la présidentielle. ■

Jordan Bardella, le plan B naturel du Rassemblement national

«**M**ême si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella.» Dans la tête de Marine Le Pen, Jordan Bardella est son héritier politique. Il n'y a aucun doute là-dessus. Il est même bien plus que cela. Selon la triple candidate du Rassemblement national (RN), il sera un jour candidat à l'élection présidentielle, à sa place. La seule question qui importe est : quand ? La députée du Pas-de-Calais avait bien une date en tête. Il y a deux semaines, au Figaro, elle imaginait un scénario. Si elle échouait à être élue à la présidence de la République lors de l'élection présidentielle de 2027, «ce sera ma dernière campagne», expliquait-elle. En puis, souriante, elle déclarait : «En 2032, Jordan aura 36 ans». Comprendre : il sera alors assez âgé, et assez expérimenté, pour être le candidat du RN. Et, pourquoi pas, être élu...

Est-ce à dire que Jordan Bardella, 29 ans, n'est pas prêt, aujourd'hui, à reprendre le flambeau du mouvement nationaliste ? L'hypothèse, inconcevable il y a encore un an, est devenue d'un coup beaucoup plus prégnante après le coup de tonnerre de la condamnation de Marine Le Pen, ce lundi. La chef de file des députés nationalistes, qui préparait activement sa candidature à la prochaine élection présidentielle, a été condamnée à une peine d'inéligibilité de cinq ans, avec exécution immédiate, et une peine d'emprisonnement de quatre ans dont deux ferme aménagés sous bracelet électronique (signifiant qu'elle n'ira pas en prison) dans le cadre du procès des assistants parlementaires européens du Front national. Une affaire judiciaire qui n'a pas touché le jeune président du RN, alors même qu'il avait été assistant parlementaire, pendant quelques mois, d'un des prévenus.

Mais il y a une autre vérité. Personne au sein du parti à la flamme n'a voulu penser aux conséquences que pouvait avoir une condamnation de Marine Le Pen, et un empêchement de la «candidate naturelle» du RN. Preuve ultime du déni, aucun «plan B» n'était officiellement dans les cartons, et surtout pas celui de Jordan Bardella comme candidat de substitution à Marine Le Pen. «On ne parle tout simplement pas de cette hypothèse», expliquait un de ses soutiens, il y a quelques semaines.

«**Même si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella**»

Marine Le Pen

La réalité vient de rattraper les proches de Marine Le Pen. Est-ce que Marine Le Pen pourra réellement être sur la ligne de départ pour la présidentielle de 2027 ? C'est la question qui sera posée, de manière insistante et pendant de long mois, à la députée du Pas-de-Calais. Sera-t-elle prête à céder sa place ? Marine Le Pen a déjà laissé des indices. En novembre dernier, alors que Jordan Bardella fêtait la sortie de son autobiographie, *Ce que je cherche* (Fayard), elle lâchait : «Même si vous arrivez à vous débarrasser de Marine Le Pen, vous ne pourrez pas vous débarrasser de Jordan Bardella.»

Une chose est certaine : dans la tête des électeurs RN, et même des Français, la passation de pouvoirs entre la mentor et le dauphin a presque déjà eu lieu. Un sondage Odoxa pour Public Sénat et la presse régionale, publié ce lundi avant la condamnation de Marine Le Pen, révèle que 60% des sympathisants RN,

s'ils devaient faire un choix, apprécierait plus Jordan Bardella que Marine Le Pen (32%). Sur l'ensemble des Français, le président du RN est préféré par 31% d'entre eux, contre 16% pour la championne nationaliste. Plus significatif, seuls 31% des sympathisants RN pensent qu'une condamnation de Marine Le Pen serait un «handicap» car le parti nationaliste serait privé de sa candidate naturelle. Ils sont 69% à estimer qu'une inéligibilité de la chef de file des députés RN ne serait «ni un atout, ni un handicap». Et dans cette catégorie, ils sont même 25% à analyser que cela serait un «atout car cela permettrait au parti de tourner la page Le Pen en présentant Jordan Bardella en 2027».

Entre Marine Le Pen et Jordan Bardella, le lien est très fort. La première se dit «fière» d'avoir su créer les conditions pour qu'un héritier émerge, sans qu'il soit contesté. «On s'entend très bien, je lui fais confiance et on est d'accord sur tous les sujets», dit-elle à qui veut l'entendre. C'est d'ailleurs en novembre 2022, alors qu'il venait d'être élu président du RN, qu'elle décida qu'il serait son premier ministre si elle arrivait à conquérir l'Élysée. Elle ne rendra public cette décision qu'un an plus tard. «Marine reproduit avec Jordan la relation que son père avait avec elle», remarque un proche de la députée du Pas-de-Calais.

Le président du parti est donc l'héritier incontesté de la championne nationaliste et des électeurs RN. C'est à un niveau intermédiaire que cela peut coïncider. À la tête du parti depuis deux ans et demi, le dauphin pratique l'exercice du pouvoir en solitaire et verticalement. Les crispations avec les lieutenants de Marine Le Pen sont d'ailleurs nombreuses. Un député assène : «Jordan Bardella ne chasse pas en meute.» ■ P. L.



PEUGEOT

LE TEMPS DES PROS



ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE

JUSQU'À

15 000 €

D'AVANTAGE CLIENT⁽¹⁾

RENOUVELEZ VOTRE FLOTTE EN ÉLECTRIQUE AVEC JUSQU'À 4 500€ DE PRIME CEE

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies E-Partner, E-Expert et E-Boxer : Consommation mixte WLTP (l/100 km): 0, émissions de CO₂ WLTP: 0

(1) jusqu'à 15000 € HT de remise, Prime CertiNergy 4 515€ HT incluse au titre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (n° SIREN : 798 641 999), valable pour l'achat ou la location de 24 mois mini, pour un parc inférieur à 100 véhicules, sur le prix d'un E-Boxer de 56400€ HT, tarif du 02/01/25. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 30/04/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr

Pour 2027, les prétendants du « bloc central » obligés de revoir leurs plans

Loris Boichot, Tristan Quinault-Maupoil et Louis Hausalter

Philippe, Attal, Bayrou... Tous voient les cartes rebattues, après le choc de l'inéligibilité de Marine Le Pen.

Quand l'annonce de la condamnation de Marine Le Pen pour détournement de fonds publics tombe, ce lundi à la mi-journée, Emmanuel Macron, François Bayrou et une quinzaine de ministres sont réunis à l'Élysée pour un conseil de planification écologique. Loin, très loin du coup de tonnerre qui s'abat sur le paysage politique français. « On n'avait pas nos portables à l'intérieur, on l'a su en sortant », raconte un participant dans la foulée.

Silence radio au palais présidentiel. Les ministres sont aussi priés de rester muets, preuve que le jugement est accueilli avec vigilance par le gouvernement. « Pour le moment, merci de ne pas faire de commentaire ou de messages sur vos réseaux sociaux », a exigé Matignon dans un message transmis aux cabinets. Pourtant, François Bayrou n'a pas fait mystère de sa gêne de voir la présidente du premier groupe d'opposition poussée vers la sortie du jeu politique. « Il a été troublé par l'énoncé du jugement », a confié l'entourage du premier ministre, accusé ensuite par les socialistes de méconnaître la séparation des pouvoirs.

Plusieurs responsables de la majorité relative ont pris leurs distances avec l'exécution provisoire, c'est-à-dire immédiate malgré l'appel, de la peine d'inéligibilité prononcée contre Marine Le Pen. François Bayrou et Édouard Philippe ont laissé leurs proches plaider pour un changement de la loi qui prévoit une peine automatique, en cas de condamnation pour détournement de fonds publics - sauf si le tribunal justifie une décision contraire. « Le monde politique est embêté par ce jugement, qui contredit l'idée que l'élection transcende le reste, considère un ministre. C'est une



Édouard Philippe et Gabriel Attal lors d'un meeting de campagne pour la majorité présidentielle aux européennes, le 7 mai 2024, à la Maison de la mutualité à Paris. LIONEL PRÉAU / RIVA PRESS

décision grave dans ses conséquences démocratiques. Ça revient à un refus partiel de faire appel. »

Seul Gabriel Attal, dans la coalition gouvernementale, a fait le pari de prendre acte de la décision judiciaire et de la nouvelle donne électorale, dans la même veine que certains responsables de gauche. « À partir de combien dans les sondages on estime qu'on est au-dessus des lois ? Nous sommes des citoyens comme les autres », a déclaré sa porte-parole, Prisca Thevenot. « Le sujet que ça pose, c'est la défense de l'État de droit, de nos institutions et de la crédibilité de la parole politique, remarque-t-on dans le parti présidentiel. Le RN faisait campagne sur les mains propres, le dédagisme et le pourrissement de la vie politique. Il est pris à son propre piège. »

Une ligne politique orpheline

À deux ans de l'élection présidentielle de 2027, les plus ambitieuses figures du « bloc central » doivent revoir leur stratégie. Qu'importe que Marine Le Pen puisse être remplacée en 2027 par Jordan Bardella, c'est sa ligne politique sociale et populiste qui se retrouve orpheline. Une

montée en première ligne du président du Rassemblement national (RN), plus libéral, changerait la donne. « Le combat électoral se règle dans les urnes et je préférerais mille fois affronter Marine Le Pen plutôt qu'elle ne soit pas en mesure de se présenter », affirmait ces dernières semaines Édouard Philippe, seul candidat déclaré dans le camp présidentiel.

Selon le sondeur Frédéric Dabi, directeur général opinion de l'institut Ifop, « la logique de second tour change pour Édouard Philippe, car sa préparation était tournée vers un duel avec Marine Le Pen. Quant à Gabriel Attal, cela peut valider sa théorie du "saut générationnel". » Comprendre : permettre au trentenaire de relancer son face-à-face, entretenu pendant la campagne européenne, contre le jeune président du RN.

Les recompositions électorales incertaines effraient les responsables du pouvoir exécutif. Avec le risque accru pour eux de se voir soupçonnés de tirer profit de la peine d'inéligibilité, ce qui pourrait in fine se retourner contre eux. C'est une « décision lourde » qui « aura un effet domino », craint un conseiller gouvernemental : « C'est encore beaucoup trop tôt

pour l'anticiper. L'électorat de Le Pen restera-t-il au RN ? Se dirigera-t-il vers Zemmour ? Retournera-t-il à La France insoumise car il existe bel et bien une porosité ? Se tournera-t-il vers une "droite populaire", ou un peu de tout ça à la fois... Tout est possible. » Sur ce point, « l'électorat du RN est le plus fidélisé, le plus sûr de son choix », tempère Frédéric Dabi.

Sans attendre 2027, le camp Macron s'interroge sur l'attitude qu'adoptera le RN à l'Assemblée nationale, alors que le gouvernement Bayrou reste exposé à une censure. « La décision des juges n'est pas une bonne nouvelle, ça va compliquer notre situation », grimace un ministre. Ces dernières semaines, Marine Le Pen a redoublé de critiques contre la politique d'immigration et contre la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), reprochant au gouvernement de vouloir la faire passer par décret, sans débat au Parlement. Mais des macronistes ne voient pas quel serait l'intérêt de la députée, qui conserve son mandat à l'Assemblée, de provoquer une crise politique et de favoriser une nouvelle dissolution... sans pouvoir se représenter du fait de son inéligibilité. ■

CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Exécution (politique) provisoire ?

Exécution provisoire. Cette formule juridique est tombée dans le domaine politique. Elle dit tout de la situation de Marine Le Pen. Au regard du jugement prononcé ce lundi, c'est la peine d'inéligibilité qui lui est infligée qui est d'exécution provisoire. C'est-à-dire, en langage courant, d'application immédiate. Mais c'est bien la députée du Pas-de-Calais, en tant que personnalité politique, qui est exécutée. À l'entendre riposter, on comprend cependant que cette exécution-là n'est que provisoire ; du moins dans son esprit.

Ce jugement est une bombe lancée sur la ligne de départ de la prochaine présidentielle. La présidente de la 11^e chambre correctionnelle n'a d'ailleurs pas usé de faux-semblants : si elle a prononcé cette exécution provisoire, c'est en raison du possible « trouble à l'ordre public » provoqué par le fait que soit « candidate à l'élection présidentielle une personne déjà condamnée en première instance ». C'est donc bien la perspective d'une candidature de Marine Le Pen en 2027 qui génère les juges.

Pourtant, de Jean-Luc Mélenchon à Laurent Wauquiez, nombre de ses adversaires ont rappelé que c'était dans les urnes qu'ils voulaient la battre. Ce n'est pas eux qui avaient demandé son inéligibilité ni eux qui auraient fomenté des « troubles » en cas de quatrième candidature de l'intéressée. En revanche, si ceux qui la combattent ne seraient pas choqués qu'elle puisse malgré tout se présenter, ceux qui la soutiennent sont révoltés qu'elle ne le puisse pas.

La présidente du tribunal provoque donc une déflagration qu'elle prétend pourtant vouloir éviter. Dans les sondages, Marine Le Pen est l'une des personnalités préférées des Français et elle arrive très largement en tête des intentions de vote présidentielles, au point de faire figure de favorite de la compétition dont le jugement de ce lundi la prive. Si trouble il y a, c'est en créant le sentiment d'une élection volée. D'autant que cette condamnation exhumera le souvenir de la mise en examen de François Fillon qui lui avait coûté sa victoire en 2017.

Bien sûr, on ne peut pas occulter l'affaire des assistants parlementaires pour laquelle les juges ont estimé qu'une condamnation s'imposait. Mais ce dont il s'agit ici, c'est bien de cette exécution provisoire dont ils auraient pu s'abstenir mais qu'ils ont demandée en sachant pertinemment l'impact politique qu'elle aurait. S'ils n'ont pas prononcé, en rigueur de termes, un jugement politique, ils ont aussi fait de la politique. Mais attention à l'effet boomerang. Dans la vie politique, les échecs font mal - aux candidats et aux électeurs. Mais les empêchements créent des frustrations, du ressentiment et de la colère. N'est-ce pas plutôt cela qui est facteur de « trouble à l'ordre public » ? Et qui alimentera le procès contre la politisation de la justice ?

Tout en dénonçant ce que ses proches ont qualifié de « coup d'État judiciaire », Marine Le Pen ne veut pas attiser cette spirale dangereuse, mais plutôt se battre. Sur les terrains et judiciaires et politiques. L'heure n'est pas encore à adouber officiellement son coadjuteur, Jordan Bardella, mais à aller au bout des procédures, dans l'espoir de parvenir encore à concourir en 2027. Ne renonçant pas à ce que son « exécution » soit justement « provisoire ». ■

Louis Aliot condamné, mais toujours maire de Perpignan

Célestine Gentilhomme

Le séisme politique s'est arrêté aux portes de la citadelle de Perpignan. Reconnu coupable ce lundi de détournement de fonds publics, le maire RN de la ville, Louis Aliot, est passé entre les gouttes de l'inéligibilité avec exécution provisoire. Il échappe ainsi à la perte de son mandat, lui qui dirige depuis cinq ans la plus grande commune jamais conquise par la formation à la flamme. Le voilà donc presque rescapé du procès retentissant sur les assistants parlementaires européens du Front national. À peine la décision tombée, le vice-président du parti a déjà annoncé à la presse locale briguer sa propre succession dans la capitale catalane.

Mais les nuages n'ont pas tous disparu. L'ancien eurodéputé a tout de même écopé de 18 mois de prison, dont 6 mois ferme sous bracelet électronique, assortis d'une amende de 8 000 euros et d'une peine d'inéligibilité de 3 ans sans effet immédiat. « En me condamnant avec une sévérité sans commune mesure par rapport aux peines prononcées dans un dossier similaire mais concernant un autre parti que le RN, le tribunal s'est inscrit dans une dimension politique incontestable », s'est-il indigné dans un communiqué, quelques heures après le jugement.

Des sanctions lourdes, mais moindres par rapport à celles de son ex-compagne Marine Le Pen. Assise à ses côtés sur le banc des prévenus, la patronne

de députés RN a été condamnée à 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire et une peine d'emprisonnement de 5 ans, dont 2 ans ferme sous bracelet électronique. Un coup de tonnerre qui l'empêche à ce stade d'être la candidate naturelle de son camp à l'élection présidentielle - même si elle a fait appel du jugement.

Louis Aliot sait donc qu'il a évité le pire. Il sait aussi qu'il doit sans doute sa survie politique à la récente décision du Conseil constitutionnel, qui ne s'était pourtant pas opposé à ce qu'un élu soit déchu de son mandat local dès sa condamnation en première instance. Saisis la semaine dernière sur le cas d'un conseiller municipal mahorais, les Sages avaient néanmoins précisé qu'il revenait au juge d'« apprécier le caractère proportionné de l'atteinte que cette mesure est susceptible de porter à l'exercice d'un mandat en cours et à la préservation de la liberté de l'électeur ». Deux jours plus tard, c'est en ces mêmes termes que le Tribunal de Paris a justifié sa décision de ne pas retenir l'exécution provisoire contre le maire de Perpignan. Mais aussi en raison du « montant relativement faible des détournements de fonds le concernant et la courte durée de son contrat », a indiqué la justice.

À la sortie de l'audience à huis clos, sous une nuée de caméras, Louis Aliot, visage fermé, a déclaré qu'il ferait « sûrement » appel à ce jugement en première instance. Avant de rejoindre au pas de course ses camarades, réunis en urgence autour de Marine Le Pen au siège parisien du parti à la flamme.



Louis Aliot a été condamné lundi à 18 mois de prison dont 6 mois ferme sous bracelet électronique, avec une amende de 8 000 euros et une peine d'inéligibilité de 3 ans, sans effet immédiat.

Quelques heures plus tard, l'édile a bien confirmé vouloir contester la décision pour « gommer cette injustice ». D'autant que l'inéligibilité ne peut s'appliquer qu'en cas de condamnation définitive, une fois tous les recours épuisés. Difficile donc d'imaginer un verdict final d'ici aux élections municipales, prévues dans moins d'un an.

Une opposition ragaillardie

Anticipant une sentence sévère, Louis Aliot s'était d'ailleurs empressé de commander une enquête de satisfaction à un institut qu'il avait ensuite massivement relayé. Selon ce sondage, une très large majorité de Perpignanais (70 %) disent approuver l'action du maire. Au cas où, l'ancien député avait même choisi l'une de ses adjointes, Patricia Fourquet, pour reprendre le flambeau nationaliste dans la ville. Avant que le jugement du tribunal ne le remette finalement sur les rails de 2026.

Les deux mois de procès ont toutefois raffermi les ambitions de ses opposants. Plusieurs ont officialisé leurs candidatures à l'hôtel de ville, sans attendre la sanction du tribunal. « C'est un jour sombre pour Perpignan (...) Comment s'étonner que tant de citoyens se détournent des urnes quand ceux qu'ils ont élus déçoivent aussi gravement ? », a dénoncé l'élu centre droit d'opposition, Bruno Nougayrède, qui convoite ouvertement le fauteuil de maire. Candidate déclarée après avoir échoué en 2020, la vice-présidente Place publique (PP) d'Occitanie, Agnès Langevine, a de son côté « pris acte » de la condamnation de son adversaire. « Plus que le sort de Louis Aliot qui a enfreint la loi, c'est le sort de Perpignan qui me préoccupe fortement », a-t-elle commenté. En attendant, une partie de la gauche et du centre a déjà appelé à se rassembler dès le premier tour pour détrôner l'édile mariniste. ■

STEPHANIE LECOCO / REUTERS

Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



Enfin, tout commence.

Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, MGEN a été choisie pour assurer collectivement plus de 3 millions de personnes.

Et ce n'est que le début : Plus que jamais, nos militants et collaborateurs s'engagent à offrir chaque jour une couverture santé complémentaire personnalisée plus accessible, plus efficace et plus solidaire.

1^{re} mutuelle des agents du service public.

mgen[★]

GRUPE **vyv**



Après le séisme au RN, la droite se garde de tout triomphalisme

Emmanuel Gallero et Claire Conruyt

Les Républicains restent prudents sur les gains à attendre de l'inéligibilité de Marine Le Pen.

Le malheur des uns ne fait pas forcément le bonheur des autres. Après la condamnation de Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité, prononcée lundi, et face à l'impossibilité pour elle de se présenter à la prochaine élection présidentielle, la droite se garde bien de crier victoire. Au-delà des réactions contrastées sur le bien-fondé de cette décision judiciaire aux conséquences politiques majeures, Les Républicains (LR) préfèrent rester prudents sur les conclusions à en tirer, voire sont plutôt sceptiques quant à la possibilité de tirer profit de ce bouleversement à droite.

« À court terme, cela ne devrait pas changer grand-chose sur le socle électoral du RN. Que l'on teste Le Pen ou Bardella, le score reste le même, leurs électeurs votent pour un bloc », analyse-t-on du côté de Laurent Wauquiez, candidat à la présidence du parti où certains n'écartent pas la possibilité de voir Marine Le Pen à Matignon. « C'est une décision très lourde et exceptionnelle, a déclaré le chef des députés LR, en marge d'un déplacement. Il n'est pas sain que dans une démocratie une élue soit interdite de se présenter à une élection. Les débats politiques doivent être tranchés dans les ur-

nes, ce sont les Français qui doivent décider. Cette décision aura un poids très lourd sur le fonctionnement de notre démocratie. Ce n'est sans doute pas le chemin qu'il aurait fallu prendre. »

L'onde de choc est évidente mais l'on ne croit pas non plus à l'émergence d'un vent de révolte du côté de l'électorat lepéniste, « trop peu politisé » pour se lancer dans une fronde. Si le socle RN est jugé solide, la droite se réfère aux derniers sondages. Dans l'hypothèse où Jordan Bardella est candidat du RN en 2027, on le croit « moins dense », « trop jeune » et plus « fragile » que Marine Le Pen en campagne. « Il pourrait faire davantage d'erreurs, comme on l'a vu aux législatives. Ses électeurs n'auront pas la main qui tremble au dernier moment ? », s'interroge-t-on au sein du groupe Droite républicaine à l'Assemblée, tandis que le président du parti lepéniste avait reconnu lui-même ses « erreurs ». Un élu nuance : « Malgré ses lacunes évidentes, il faut se garder de sous-estimer Jordan Bardella et l'exaspération des Français liée au fort sentiment de déclassement ».

Un ténor du parti craint ainsi un effet de « trumpisation » au sein d'une partie de l'électorat. « Il y a un risque de crispation énorme et d'une radicalisation. Ces



Les projections de l'Ifop pour le JDD en vue de la présidentielle 2027, situaient dimanche Marine Le Pen entre 34% et 37% des intentions de vote, contre 11% pour Bruno Retailleau, et 8% pour Laurent Wauquiez. LUDOVIC MARIN / AFP

électeurs-là se tourneront-ils alors vers des partis de gouvernement perçus comme "membres du système"? Ce n'est pas une évidence... » À ceux à droite qui imaginaient se dégager un « boulevard » nouveau pour LR, et en particulier pour ses présidentiables Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez, cette même source ré-

« Ce n'est pas une opportunité. Gagner une élection dans des conditions loyales est une chose. Gagner une élection dans un contexte où Marine Le Pen est hors jeu en est une autre »

Une source chez Les Républicains

torque : « Ce n'est pas une opportunité. Gagner une élection dans des conditions loyales est une chose. Gagner une élection dans un contexte où Marine Le Pen est hors jeu en est une autre. » Un proche de Bruno Retailleau, qui garde en mémoire l'épisode Fillon de 2017, acquiesce : « Ce n'est une bonne nouvelle pour personne à commencer pour la démocratie. Je ne suis pas certain que cela puisse réconcilier les Français avec la justice dans un contexte où ces décisions sont souvent décriées. La question de la responsabilité des juges, qui ne rendent jamais de comptes à personne, sera sans aucun doute un sujet de la prochaine présidentielle. »

Lucides sur la réalité de leur poids politique, Les Républicains reconnaissent l'ampleur du chemin à parcourir avant de pouvoir espérer une qualification au second tour de la présidentielle en 2027.

« On ne doit pas s'adresser uniquement aux électeurs RN, mais à la France qui travaille. À nous de faire ce boulot », glisse un élu. Dimanche dernier, les projections de l'Ifop pour le JDD situaient dimanche Marine Le Pen entre 34% et 37% des intentions de vote, contre 11% pour Bruno Retailleau - à 10 points d'Édouard Philippe - et 8% pour Laurent Wauquiez, malgré la forte exposition médiatique du ministre de l'Intérieur liée à la visibilité de son poste. Autrement dit, le socle du RN semble plus solide que celui du bloc central. Finalement, la déflagration Le Pen de lundi renvoie Les Républicains à une question stratégique qui les traude : quel est le bon équilibre entre participation au gouvernement et possibilité d'incarner la rupture avant le grand rendez-vous de la présidentielle ? ■

Embourbé dans une même affaire, LFI ne se réjouit pas de la condamnation

Richard Flurin et Pierre Lepelletier

Jean-Luc Mélenchon a toujours fait de Marine Le Pen sa principale adversaire, celle dont il était persuadé qu'il l'affronterait au second tour de la présidentielle de 2027. La condamnation à 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate rend désormais ce scénario quasiment caduc. Le chef des Insoumis n'a pourtant jamais souhaité l'élimination de sa concurrente par la voie judiciaire. Sur France 3 à la mi-mars, le troisième homme de la présidentielle de 2022 avait encore déclaré qu'une inéligibilité immédiate, sans attendre le jugement en appel, « ne serait pas juste ».

« Dans un État de droit, tout le monde doit avoir le droit de faire appel. Si on le refuse à Marine Le Pen, alors ce droit sera refusé à tout le monde, et ce serait une erreur », prévenait-il. « Nous prenons acte de cette décision de justice, même si nous refusons par principe que le recours soit impossible pour un justiciable quel qu'il soit », a confirmé La France insoumise dans un communiqué, diffusé quelques instants après la condamnation. « La décision de destituer un élu devrait revenir au peuple », a également ajouté Jean-Luc Mélenchon, soulignant que cette mesure faisait partie du programme de LFI.

Selon certains, ces principes moraux chéiraient d'autres inquiétudes chez les Insoumis. « Leur parti est pris dans les mêmes affaires », souffle un député de gauche. Les ennus judiciaires du RN viennent effectivement rappeler que plusieurs personnalités du mouvement mélenchoniste, dont Jean-Luc Mélenchon lui-même, font eux aussi l'objet d'une information judiciaire pour des soupçons de détournement de fonds publics et d'abus de confiance au préjudice du Parlement européen. Les faits avaient été signalés par l'eurodéputée FN, Sophie Montel, en 2017. « La France



En 2021, l'Office européen de lutte antifraude avait pointé des « irrégularités » portant sur l'activité de deux assistants parlementaires de Jean-Luc Mélenchon, alors eurodéputé, entre 2013 et 2017.

insoumise n'a jamais eu comme moyen d'action d'utiliser un tribunal pour se débarrasser du Rassemblement national », a d'ailleurs répliqué le mouvement dans son communiqué.

Il n'empêche, un document de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf), datant de 2021 et révélé la semaine dernière par Libération, fait état de « manquements » et d'« irrégularités » concernant l'activité de deux assistants parlementaires de Jean-Luc Mélenchon, alors eurodéputé, entre 2013 et 2017. L'organe européen évalue le préjudice à un peu plus de 500 000 euros. Le dossier est toujours entre les mains du juge d'instruction en France et personne n'a été mis en cause à ce stade au sein de LFI. Mais le précédent créé par les condamnations de plusieurs cadres du RN lundi, et, il y

« La décision de destituer un élu devrait revenir au peuple »

Jean-Luc Mélenchon

à un peu plus d'un an, de plusieurs anciens élus européens de l'UDF (devenu MoDem) pour les mêmes raisons, peut faire craindre le pire au parti de gauche radicale. D'autant plus dans un mouvement où l'on dénonce régulièrement le « lawfare », à savoir l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques.

La réaction de LFI jure avec le reste de la gauche, qui a plutôt appelé à respecter la décision des juges. « La justice est la même pour tout le monde. Sa remise en cause par des politiques qui prétendent aux plus hautes responsabilités est gravissime et dit beaucoup du peu de cas qu'ils font de l'État de droit », a souligné sur X l'écologiste Marine Tondelier, dans une réponse qui s'adressait à Jordan Bardella mais aurait pu aussi bien être opposée à Jean-Luc Mélenchon. L'eurodéputée socialiste Chloé Ridet a quant à elle jugé « très grave » le communiqué de LFI. « Vous personnalisez l'enjeu et vous fragilisez notre justice, déjà attaquée », a-t-elle riposté à l'Insoumis Manuel Bompard sur X. ■



DÉCRYPTAGE
Arthur Berdah

La politique est un sport pour adulte, pas un jeu pour enfant. Après le match aller de 2017, et le match retour de 2022, il n'y aura donc pas de « belle » entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen en 2027. Une fois n'est pas coutume, ce ne sont pas les Français qui ont décidé d'écarter le chef de l'État et la chef de l'opposition de la course à l'Élysée, mais deux éléments exogènes qui se sont tour à tour substitués à eux. La loi constitutionnelle, d'abord, qui, depuis la réforme sarkozyste de 2008, interdit au président de la République sortant de briguer un troisième mandat consécutif. Et le tribunal correctionnel, ensuite, qui vient de prononcer ce lundi, contre la présidente des députés RN, une peine d'inéligibilité avec exécution provisoire, dans le cadre du procès des assistants d'eurodéputés du Front devenu Rassemblement national.

Le « tango des fossoyeurs »

Ainsi s'achève donc le pas de deux qui a rythmé la vie politique ces dix dernières années. Et voilà que sonne la fin de ce que les journalistes François-Xavier Bourmaud (*L'Opinion*) et Charles Sapin (*Le Point*) ont appelé le « tango des fossoyeurs », dans un livre éponyme paru en 2021 aux Éditions de L'Archipel.

Certes, il n'est pas rare que, sous la V^e République, le pays ait refusé de rejouer des affiches « déjà vues ». Cela semblait même être plutôt la norme jusqu'ici. C'est d'abord Valéry Giscard d'Estaing qui, après sa défaite de 1981 face à François Mitterrand, n'a jamais réussi à revenir sous le double septennat du socialiste. C'est ensuite Lionel Jospin, qui a carrément été éliminé dès le premier tour, en 2002, sept ans après sa première défaite face à Jacques Chirac (1995). C'est enfin Nicolas Sarkozy et François Hollande, qui ont carrément été privés d'un nouveau fa-

ce-à-face en 2017, après leur affrontement de 2012. Reste que, en la matière, comparaison n'est pas raison.

Car tout indique que, s'ils n'en avaient pas été empêchés par des éléments extérieurs à la volonté populaire, Emmanuel Macron et Marine Le Pen auraient vraisemblablement retenté leur chance en 2027. Le premier pour essayer de retrouver des marges d'action et poursuivre son grand œuvre de transformation, après un double quinquennat entravé par des crises à répétition et une dissolution ratée - sur fond d'impopularité record. La seconde pour tenter de déjouer la malédiction qui frappe son patronyme depuis un demi-siècle, en misant sur une neuvième candidature Le Pen à la magistrature suprême pour enfin pousser les portes du pouvoir. Or, il n'en sera finalement rien.

Dans le match Macron-Le Pen, les électeurs ont été privés de leur rôle d'arbitres, et d'autres ont sifflé à leur place la fin de la rencontre. Les juges constitutionnels d'une part, en décidant d'envoyer le premier à la retraite forcée avant ses 50 ans ; les juges judiciaires d'autre part, en rendant la seconde inéligible avec application immédiate. Désormais, charge donc au bloc central et au camp nationaliste de faire émerger des plans « B » susceptibles de prendre le relais.

Les candidats ne manquent pas d'un côté, entre Édouard Philippe (Horizons), Gabriel Attal (Renaissance), ou encore François Bayrou (MoDem). Sans compter Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez, qui se verraient bien reprendre le gant au nom des Républicains. Tandis que, si Jordan Bardella s'impose naturellement au sein du parti à la flamme pour l'instant, rien n'indique qu'il ne sera pas concurrencé en interne, voire doublé sur sa droite par ses sœurs ennemies Sarah Knafo (Reconquête) et Marion Maréchal (Identité-Libertés). Autant de personnalités dont l'ambition est de jouer en première division à l'avenir. À condition de ne pas « prendre la place du mort »... Ni de chauffer la place en attendant le retour de ceux qui se seraient donné rendez-vous en 2032. ■

Du Kremlin à la classe politique française, l'onde de choc d'une condamnation

John Timsit

La décision judiciaire à l'encontre de Marine Le Pen a aussitôt provoqué une vague de réactions nationales et internationales.

La décision des juges a fait l'effet d'une déflagration dans la vie politique française et sur une partie de la scène internationale. Déclarée coupable de détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires des euro-députés FN (devenu Rassemblement national), Marine Le Pen écope d'une peine d'inéligibilité immédiate pour 5 ans. Si la chef de file des députés nationalistes a annoncé faire appel de la sentence du Tribunal de Paris, le jugement est de nature à compromettre sa candidature à la présidentielle de 2027. Sans surprise, cette hypothèse fracture partisans et détracteurs de l'élue du Pas-de-Calais.

Avant même que la présidente de la 11^e chambre spécialisée dans les délits financiers, Bénédicte de Perthuis, prononce à la mi-journée le détail des peines, Marine Le Pen a reçu un encombrant soutien : celui du Kremlin, dont le porte-parole a dénoncé une « violation des normes démocratiques ». De quoi relancer les procès en poutinophilie à l'endroit du RN, qui dissimulerait, selon ses adversaires, sa ligne prorusse depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Plus à l'ouest, d'autres voix de la droite nationaliste européenne se sont élevées contre la condamnation de la triple candidate à la



Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, l'entrepreneur américain, Elon Musk, l'eurodéputé LR, François-Xavier Bellamy et la chef de file des Écologistes, Marine Tondelier. ANP/ABACA, JOSHUA SUKOFF/MEDILL NEWS SERVICE/SIPA, FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO, MARTIN BERTRAND / HANS LUCAS VIA AFP

présidentielle. « Je suis Marine ! », a lancé sur le réseau social X son allié, le premier ministre hongrois Viktor Orban. Même protestation du côté du vice-premier ministre italien Matteo Salvini. Le chef de la Ligue, qui a eu lui aussi affaire avec la justice de son pays, a écrit : « Ne nous laissons pas intimider, ne nous arrêtons pas : en avant toute, mon amie ! » En fin d'après-midi, Elon Musk, l'entrepreneur américain membre de l'Administration Trump a, lui, dénoncé un « abus du système judiciaire ».

En France, le camp nationaliste fait également bloc autour de Marine Le Pen. À commencer par son dauphin et président du RN, Jordan Bardella, selon qui « la démocratie française est

exécutée ». Quant à Marion Maréchal, elle juge que sa tante a été condamnée pour la seule raison de « mener (son) camp sur le chemin de la victoire ». « Des juges se pensant au-dessus du peuple souverain ont décidé d'exécuter dans un tribunal celle qu'ils n'ont jamais pu faire reculer dans les urnes », a cinglé l'eurodéputée. Et d'estimer que Marine Le Pen est victime d'une cabale de la justice, au même titre que, jadis, l'ancien premier ministre François Fillon, candidat malheureux à la présidentielle de 2017, plombé par sa mise en examen dans l'affaire des emplois fictifs en pleine campagne électorale.

Une ligne contestataire à laquelle s'est greffé Éric Ciotti. Allié du RN depuis les

législatives de l'année dernière, le député UDR des Alpes-Maritimes s'est offusqué que « le destin démocratique de notre nation (soit) confisqué ». « Ce n'est pas un simple dysfonctionnement, c'est un système de captation du pouvoir qui écarte systématiquement tout candidat trop à droite en mesure de gagner », a assuré l'ancien patron du parti Les Républicains (LR).

La gauche plus sévère

À droite, Laurent Wauquiez a dénoncé « une décision très lourde et exceptionnelle » tandis que l'eurodéputé François-Xavier Bellamy a regretté « un jour très sombre pour la démocratie française », un « événement inédit qui laissera des traces profondes ».

Dans le torrent de réactions, la gauche se montre plus sévère que le reste de la classe politique. Si La France insoumise (LFI) « prend acte » du verdict du tribunal, ses lieutenants « refusent par principe que le recours soit impossible pour un justiciable quel qu'il soit ». Le communiste Fabien Roussel, lui, est plus tranchant : « La justice est la justice. (...) Elle doit être la même pour tous. » De même, pour la chef de file des Écologistes, Marine Tondelier, Marine Le Pen « doit payer sa peine » car « elle est une justiciable comme les autres ». Et de conclure, railleuse : « Quand on donne des leçons d'exemplarité à tout le monde, on doit commencer par se les appliquer à soi-même. » ■

« Sentiment d'écoeurement » : la colère lasse des électeurs RN

Mayeul Aldebert

« C'est une exécution politique. » Pour Jean-Christophe*, éternel électeur du FN devenu RN, il n'y a pas de doute. La condamnation de la double finaliste à l'élection présidentielle à 2 ans de prison ferme et 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate relève d'une affaire « rondement menée, bien ficelée ». « C'est l'affaire Fillon bis », affirme le retraité.

« On a un sentiment d'écoeurement auquel on est malheureusement habitués, dit-il, concédant avoir eu un secret espoir avant la décision. On s'est dit qu'ils n'allaient pas oser. » Finalement, le juge a prononcé la peine la plus élevée, suivant les réquisitions du parquet.

Plus d'un tiers de l'électorat en France - un sondage Ifop pour le JDD plaçait dimanche Marine Le Pen en tête des intentions de vote pour la présidentielle 2027 avec entre 34% et 37% - se retrouve donc privé de candidate. Et si peu d'électeurs RN contestent la réalité du détournement de fonds publics au Parlement européen, la colère est tout de même palpable. « Ce sont les Français qui devraient décider qui peut être élu, pas les juges », accuse Jeanne, professeur d'histoire en Franche-Comté qui n'a découvert toute l'affaire des assistants parlementaires qu'aujourd'hui. L'électrice RN fait d'ailleurs remarquer que « là-dessus, Mélenchon n'a pas tort ». « La décision de destituer un élu devrait revenir au peuple », a affirmé le patron de La France insoumise lundi.

Quoi qu'il en soit, les sommes détournées au Parlement européen par le parti, « sans enrichissement personnel », ne semblent pas décourager un électorat qui n'est pas forcément attaché aux institutions européennes. « Il y en a qui piquent un peu à l'Europe, et il y en a d'autres qui vendent Alstom aux Américains », raille de son côté Hubert en référence à la vente du fleuron français de l'industrie, approuvé par Emmanuel Macron en 2015. Le jeune informaticien dit « se fiche

complètement » du délit pour lequel la peine a été prononcée.

« Ça relève plus de l'amateurisme ou de l'incompétence que de la corruption morale, comme pour les costumes de luxe offerts à Fillon », juge pour sa part Jérémie, docteur en philosophie qui se souvient, en 2017, s'être détourné du candidat LR pour cette raison. Désormais, il vote pour le RN à chaque élection. « Je suis plus surpris qu'en colère. Je pensais vraiment que les juges prendraient en compte la dimension politique de cette affaire. » « Je suis davantage choqué par les conséquences politiques que par la décision », conforte Benoît, un magistrat, qui a glissé dans les urnes un bulletin RN au second tour de la dernière élection présidentielle. « On devrait s'indigner de la loi sur l'inéligibilité qui a été votée par le Parlement plutôt que de reprocher aux juges de l'appliquer », dit-il, s'indignant qu'une élection présidentielle puisse désormais se jouer sur une décision de justice. « Cette condamnation va en tout cas affecter l'image de la justice », craint-il.

« Un mal pour un bien »

« Est-ce que les juges ont prononcé la peine les yeux bandés ? », s'indigne Jeanne, qui ne croit pas un seul instant qu'un autre élu, qui aurait commis la même infraction, puisse écopier de la même peine. « C'est déprimant », soupire-t-elle. « Mais c'est peut-être un mal pour un bien », ajoute-t-elle rapidement, à l'instar de nombreux électeurs du parti de Marine Le Pen qui soulignent les avantages que pourrait tirer le camp nationaliste d'une telle condamnation. « On va enfin enlever le nom de Le Pen et laisser la place à Bardella, qui est jeune et charismatique. Je suis à fond derrière lui », explique Hubert, qui se réjouit de la perspective d'une candidature du président du parti en 2027. Avec Bardella, 29 ans, plus enclin à séduire l'électorat LR, voire zemmouriste, « cela va achever la transition du parti vers une ligne plus libérale-identitaire », veut croire Jérémie, notant que la droite nationale est ainsi parvenue au pouvoir en Italie ou aux États-Unis. ■

* Les prénoms ont été modifiés.

Sotheby's EST. 1744



Redécouvrez la valeur de vos objets

Expertises, conseils, inventaires de succession gracieux et confidentiels

VENDREAVECNOUS@SOTHEBYS.COM | +33 (0)1 53 05 52 80
SOTHEBYS.COM/VENDREAVECNOUS



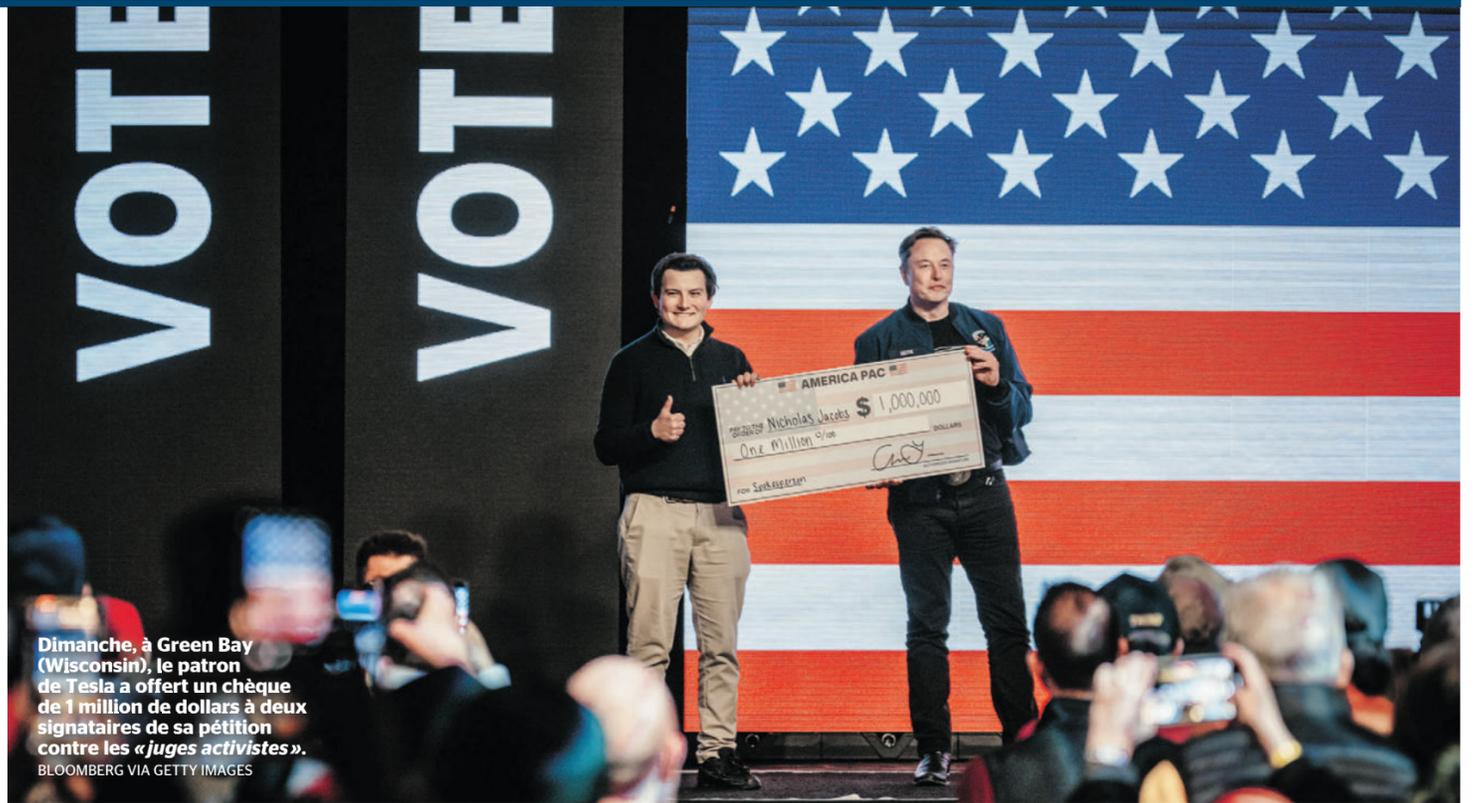
« **E**lon Musk essaie d'acheter un siège à la Cour suprême du Wisconsin pour Brad Schimel. Le Wisconsin n'est pas à vendre », clame la pub accompagnée d'une photo du milliardaire faisant le salut nazi. Les démocrates ont lancé ces dernières semaines une grande offensive anti-Musk. Mardi 1^{er} avril se déroule une élection pour choisir un juge à la plus haute instance judiciaire de l'État, contrôlée jusqu'à présent par les démocrates. D'ordinaire, ce genre de scrutin local ne passionne guère les foules. Mais ce premier test électoral depuis l'investiture de Donald Trump ressemble à un référendum sur la nouvelle Administration ainsi que sur Elon Musk. Après avoir dépensé plus de 250 millions de dollars pour faire élire l'occupant du Bureau ovale, l'homme le plus riche du monde a décidé de s'immiscer dans la politique locale de cet État clé. Il soutient le républicain Brad Schimel face à son adversaire, Susan Crawford. « La nouveauté de ce scrutin, c'est que l'implication de Musk l'a transformé en une bataille nationale », observe Chad Oldfather, professeur de droit à l'université Marquette.

Les démocrates, déboussolés et divisés après leur défaite en novembre, ont fait du milliardaire le personnage central de la campagne et la cible de leurs attaques. Ils l'accusent dans d'innombrables pubs d'être « incontrôlable », de vouloir réduire la retraite et l'assurance-santé... Selon les sondages, son démantèlement de l'administration fédérale et ses coupes budgétaires le rendent plus impopulaire que le président. Ce nouveau message « mobilise les électeurs », assure une responsable de la permanence du Parti démocrate à Kenosha, une cité jadis industrielle sur les bords du lac Michigan, peuplée à perte de vue d'entrepôts de distribution.

Identifier les électeurs

« Il suffit de prononcer le mot Musk, et c'est magique : les gens s'enflamment et nous disent qu'ils vont voter Crawford. » « C'est répugnant. Il a pris le contrôle de la Maison-Blanche et, maintenant, il veut s'emparer de la cour du Wisconsin », s'insurge Leah, venue assister à un meeting de Susan Crawford. Ils sont une cinquantaine, tous très remontés, rassemblés au Vault, une ancienne banque transformée en salle de réception. La candidate, une juge sexagénaire en tennis et jeans, ne manque pas de mentionner plusieurs fois le milliardaire dans son discours. « Je n'aurais jamais imaginé que je me battrais contre l'homme le plus riche du monde », dit-elle avant de critiquer Brad Schimel, « un extrémiste qui se vend au plus offrant ». Ben Wikler, le patron du Parti démocrate de l'État est encore plus direct. « C'est le premier projet politique de Musk depuis qu'il a acheté la Maison-Blanche », dit-il, et cela donne « un avant-goût de ce qu'il fera à chaque élection dans le pays. Si Schimel perd, ça montrera que la fureur des électeurs a plus d'impact que son compte en banque ».

Ce scrutin judiciaire s'annonce comme le plus cher de l'histoire. Il devrait dépasser les 100 millions de dollars, plus du double du montant collecté il y a deux ans pour un autre siège à la Cour suprême.



Dimanche, à Green Bay (Wisconsin), le patron de Tesla a offert un chèque de 1 million de dollars à deux signataires de sa pétition contre les « juges activistes ». BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

Les millions d'Elon Musk pour faire élire un juge dans le Wisconsin

Hélène Vissière Envoyée spéciale à Kenosha (Wisconsin)

Le milliardaire entend peser dans cette élection partielle qui, deux mois après l'investiture de Donald Trump, a valeur de premier test pour le Parti démocrate.

me. Susan Crawford a reçu des dons de milliardaires dont George Soros et JB Pritzker, le gouverneur de l'Illinois. Mais ce n'est rien comparé à Elon Musk et ses différentes sociétés, qui ont déboursé quelque 20 millions de dollars pour soutenir Brad Schimel. Comme il l'avait fait lors de la campagne présidentielle, le patron de Tesla a offert 100 dollars à tout individu qui signerait une pétition « en opposition aux juges activistes ». L'objectif est d'identifier les électeurs et de les bombarder ensuite de messages pour aller voter. Dimanche, à Green Bay, il a organisé un grand meeting dans lequel il a donné un chèque de 1 million de dollars à deux heureux gagnants pour avoir signé sa pétition. Le procureur de l'État a tenté d'interdire la loterie, en vain.

Si cette élection suscite autant d'intérêt, c'est parce que la plus haute instance judiciaire du Wisconsin doit statuer sur des questions importantes : la légalisation sur l'avortement, le droit aux conventions collectives pour les fonctionnaires et, potentiellement, un redécoupage des circonscriptions qui risquerait de faire perdre aux républicains deux sièges à la Chambre si les juges démocrates gardent la majorité. Elle pourrait également avoir à intervenir en cas de scrutin contesté. Le Wisconsin est un « swing state », un État très divisé politiquement que Donald Trump a remporté en novembre avec seulement 30 000 voix d'avance. En 2020, les juges avaient rejeté sa tentative de disqualifier plus de 200 000 bulletins de vote issus de comités démocrates pour essayer de se maintenir au pouvoir. Elon Musk a aussi un intérêt personnel. Il s'est mis à soutenir Brad Schimel quelques jours après que Tesla a lancé une action en justice pour obtenir l'abrogation d'une loi qui l'oblige à passer par un concessionnaire pour vendre ses voitures. La décision va sans doute revenir à la Cour suprême de l'État.

Donald Trump a apporté son soutien au candidat républicain. « La grande question est de savoir si une portion de l'électorat trumpiste a des regrets depuis l'investiture et va se déplacer aux urnes », s'interroge le professeur Oldfather. Notamment les agriculteurs du Wisconsin, très touchés par les droits de douane. On ne croise que des enthousiastes au meeting de Brad Schimel, dans une grange transformée en bar à quelques kilomètres de Kenosha. Il faut dire qu'on les chouchoute. Dans la salle festonnée de drapeaux américains, sont installés des plateaux de cookies et de sandwiches. « Je suis absolument ravie de ce

que Trump fait. Il réduit la fraude, diminue la taille du gouvernement, il gère le pays comme un homme d'affaires, et j'espère qu'il va baisser nos impôts », s'exclame une dame aux cheveux blancs.

« Bombardé de textos »

Et l'action de Musk ? « C'est un patriote, il agit pour le pays, pas pour lui », le défend Dave, un retraité. « Grâce à lui, on a pu rattraper notre retard en termes de levée de fonds et se battre à égalité contre les démocrates », renchérit Scarlett Johnson, une jeune mère de famille. Brad Schimel, ancien procureur général de l'État, ne mentionne pas Musk, mais met en garde contre Susan Crawford. Il affirme qu'elle va bloquer les réformes du président, dont, rappelle-t-il maintes fois, il a le soutien. « Si on récupère 60 % des électeurs qui ont voté pour Donald Trump en novembre, on gagne », affirme-t-il. Encore faudrait-il qu'ils ne bouitent pas les urnes. Le taux de participation est faible dans les scrutins locaux. Dans une autre salle du bar est attablé un bataillon d'hommes en tenue camouflée, gilet pare-balles, armés jusqu'aux dents. Ils sont là pour un tournoi d'Airsoft, un jeu semblable au paintball où l'on se tire dessus avec de petites billes en plastique. Et la Cour suprême,

qu'en pensent-ils ? « Je me moque de la politique, ça ne m'intéresse pas, ce sont tous des pourris », lâche un jeune barbu.

« Il est plus difficile cette fois de mobiliser les gens. Il y a une grande lassitude après les présidentielles », reconnaît une responsable de la branche locale du Parti républicain. Début mars, malgré l'argent englouti, 38 % des électeurs n'avaient pas d'opinion sur Schimel, et 58 % peinaient à se prononcer sur Crawford, selon un sondage. « Je ne sais pas qui sont les candidats. J'ai déconnecté. Je n'en peux plus d'être bombardé de textos, de pubs, de mails », se plaint Brian, un trentenaire en visite au Mars Cheese Castle, une boutique de fromages en forme de château médiéval, grande attraction de Kenosha, où l'on vend toutes les variétés du Wisconsin, y compris du cheddar au piment et à l'ananas. Plus d'un demi-million d'électeurs ont déjà voté en avance ou par courrier, soit le double d'il y a deux ans. Est-ce le signe d'un intérêt ou le fait que beaucoup apprécient cette option pratique ? Les deux camps s'attendent à un résultat serré. Seule certitude, le Wisconsin n'en a pas fini avec les campagnes électorales. Chaque année durant les cinq ans à venir, il va y avoir un siège vacant à la Cour suprême. ■

L'Australie ne peut plus compter sur le « grand frère » américain

Grégory Plesse Sidney

L'Administration Trump foule aux pieds cette relation qui structurait la diplomatie de Canberra depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

« **C**e type me fout les jetons. » C'est ainsi qu'en 2017, le premier ministre australien, Anthony Albanese, parlait de Donald Trump, tandis que son ambassadeur à Washington, Kevin Rudd, le qualifiait sur Twitter d'« idiot du village », ainsi que de « traître à l'Occident ». Une critique qui peut sembler clairvoyante au regard de la volte-face de président américain sur le dossier ukrainien, mais que Kevin Rudd s'est empressé d'effacer dès le retour à la Maison-Blanche de l'ancienne star de la télévision.

Malgré ses immenses réserves à son sujet, le chef du gouvernement australien se refuse pour l'instant à critiquer l'Administration Trump, mais a très vite tenu à marquer sa différence. Dès le sommet du G20 à Rio en novembre dernier, il s'est fait le champion du multilatéralisme et du libre-échange, au lendemain d'une campagne électorale américaine au cours de laquelle Donald Trump a martelé que les « droits de douane » sont le plus beau mot dans le dictionnaire.

Il est récemment allé plus loin en déclarant envisager l'envoi de troupes australiennes en Ukraine dans le cadre d'une mission de maintien de la paix, et a participé la semaine dernière à la réunion de la « Coalition des volontaires », rappelant que l'Australie « soutiendra l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, (...) car ce qui se passe dans la région euro-atlantique a aussi de sérieuses implications dans notre région, l'Indo-Pacifique ».

Mais Anthony Albanese se garde pour l'instant d'émettre toute critique à l'égard de Donald Trump. Même après que ce dernier a exclu il y a quelques jours d'épargner l'île-continent de la hausse de 25 % des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium, le chef du gouvernement australien s'est contenté de dénoncer une décision « totalement injustifiée », refusant de prendre des mesures de rétorsion.

« Même si les exportations d'acier et d'aluminium vers les États-Unis sont assez faibles. C'est une indication que l'Australie s'est très longtemps bercée

d'illusions, en pensant que l'Amérique se montrerait toujours généreuse et au chevet de l'Australie, estime Allan Patience, professeur honoraire à l'école des sciences sociales et politiques de l'université de Melbourne. Cette décision sur les droits de douane est un réveil brutal, et je pense que ce n'est que le début, qui va pousser l'Australie à vraiment reconsidérer son attitude à l'égard de l'Amérique. »

« Rompre le pacte Aukus »

De fait, la défense australienne est également mise en péril. Désormais numéro trois du Pentagone, Elbridge Colby, très proche du vice-président américain, JD Vance, a de nombreuses fois exprimé son scepticisme à l'égard du pacte Aukus, dans le cadre duquel les États-Unis doivent vendre entre trois et cinq sous-marins nucléaires à l'Australie. Il a tout récemment réaffirmé ses réserves devant une commission sénatoriale, estimant que ce serait « une folie » de céder des sous-marins à un pays tiers, alors que les

chantiers navals américains n'arrivent déjà pas à satisfaire les besoins de la Navy en la matière.

Cette nouvelle donne américaine inquiète les Australiens. Selon un sondage commandé par l'Australia Institute, 31 % d'entre eux considèrent Donald Trump comme la principale menace à la paix dans le monde, devant Vladimir Poutine et Xi Jinping (27 % chacun). Par ailleurs, 44 % des personnes interrogées préféreraient que l'Australie adopte une politique étrangère plus indépendante, tandis que 35 % privilégient une alliance renforcée avec les États-Unis.

Ces résultats ne surprennent pas Allan Behm, conseiller sécurité et politique internationale de l'Australia Institute, qui vient par ailleurs de publier *The Odd Couple*, un livre sur la relation australo-américaine. « Les Australiens sont peu sûrs de leur place sur la scène internationale et ont toujours vu les États-Unis comme un matelas de sécurité. Ils savent à quoi s'attendre avec Poutine ou avec la Chine. Mais, avec un

Donald Trump qui renverse la table, nous sommes profondément déstabilisés. » Il veut néanmoins y voir une opportunité pour l'Australie de se rapprocher de ses autres alliés, en Europe notamment, et « d'agir de façon beaucoup plus autonome ».

Allan Patience, pour sa part, estime que Canberra doit en premier lieu améliorer ses relations avec ses voisins immédiats et, pour cela, démontrer qu'elle n'est pas un simple supplétif de Washington dans le Pacifique. « Nous avons été impliqués dans toutes les guerres de l'Amérique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi il faut d'abord rompre le pacte Aukus et revoir de fond en comble le traité Anzus (l'accord de défense collective signé en 1951 entre les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, NDLR) pour renforcer nos liens avec l'Indonésie, nos autres voisins d'Asie du Sud, et aussi avec la Chine. (L'ancien premier ministre) Paul Keating l'avait déjà dit dans les années 1990 : nous devons chercher notre sécurité en Asie, et pas contre elle. » ■

À Damas, le rire libéré des humoristes

Bastien Massa Envoyé spécial à Damas

Après des années semi-clandestines, des comédiens syriens ont investi la scène d'un café.

Affrontant le froid mordant de l'hiver damascène, les mains serrées autour de gobelets bouillants, plus de 80 personnes sont venues assister à la soirée « micro ouvert » du Styria Comedy Club. Dans la salle comble du café Karma de la capitale syrienne, les rires sont sans retenue sous les volutes de fumée. « Ma mère est rentrée dans ma chambre alors que j'étais au téléphone avec ma copine musulmane, lance Malki, un chrétien syriaque, dans le micro grésillant, elle m'a demandé à qui je parlais, j'ai paniqué, j'ai préféré dire que j'étais homosexuel. »

Sur scène, une demi-douzaine d'humoristes plus ou moins aguerris confrontent leurs textes à un public bienveillant. Un alaouite, un chrétien, un sunnite de Raqqa, un Palestinien ou encore un Druze se succèdent au micro. Un patchwork de la diversité religieuse et culturelle de la Syrie. « Ce n'est pas le début d'une blague mais d'une guerre civile », plaisante Malki. « Ce que nous avons traversé, ces années de guerre et d'oppression ont renforcé ce besoin de rire, confie Iman al-Hamwi, venue en famille, mais nous avons toujours aimé nous moquer de nous et rire des stéréotypes liés aux villes et aux communautés. »

Premier et seul comédie club du pays, Styria - la contraction de Syrie et d'hystérie - a vu le jour en 2022, dans la chambre de Sharif al-Homsi. Ce jeune

homme de 33 ans partage une élégante maison damascène avec sa mère, sa sœur et douze chats angora au pelage luxuriant. « Je trouve beaucoup d'inspiration dans ma famille. Mon père est dresseur de chiens aux Émirats, ma mère, elle, s'occupe de tous ses chats. Elle est très marrante quand elle arrive à se détacher de ses jeux de cartes en ligne », lâche Sharif. Au début du collectif, le salon a été transformé en salle de spectacle : « On a accueilli 60 personnes ici, quand on était en galère de lieu et, dans le jardin, on a construit un abri ou on entrepose une scène démontable. »

Entouré d'un poster de Voldemort et d'un demi-soutien-gorge, tous deux récupérés dans la maison de Bachar el-Assad, Sharif se rappelle ses débuts difficiles. « Les gens n'osaient pas toujours rire. Nous avons malgré tout continué à nous produire sur scène et appris de nos erreurs pour être chaque fois plus drôle. Il a fallu également créer tout l'environnement du spectacle comique en Syrie, les gens ne connaissaient que des sitcoms à la télé, mais écrire et faire du seul-en-scène c'est un autre exercice. »

Menace réelle ou autocensure créée par des années de répression, les comédiens évitaient les sujets politiques. « Tu pouvais mourir à cause d'une blague, alors, si une autre blague pouvait te faire rire, tu choisissais celle-là, affirme Malki, ajoutant, il y a deux ans, en interagissant avec le public, je suis tombé sur un général de l'armée de l'air. Ça m'a tenté, mon cœur a failli lâcher. »



Devant un public hilare, les humoristes se succèdent à Damas en février sur la scène de Styria, premier et seul comédie club syrien : un alaouite, un chrétien, un sunnite de Raqqa, un Palestinien, un Druze... ARTHUR LARIE POUR LE FIGARO

Malgré la dictature, Styria s'ancre petit à petit dans le paysage, apprenant à jouer avec les règles. Prenant de l'assurance, Sharif ose même quelques plaisanteries visant de manière détournée le régime. Mais la plupart des blagues concernant Bachar el-Assad étaient conservées dans un dossier intitulé « Liban » : « Je les gardais pour les faire à Beyrouth ou hors de Syrie. En comédie, le timing est la clé d'une blague réussie, et la chute de Bachar est arrivée pile au bon moment pour nous et pour tout le pays. »

Nécessaire thérapie

« Depuis la chute du régime, l'assistance est demandeuse de blagues politiques. Dès que ça parle de Bachar, les gens rient », assure Ahmed Aziz. Une thérapie nécessaire dans un pays à la liberté d'expression bridée depuis plus d'un demi-siècle. « La simple mention de ce nom était interdite avant, maintenant nous pouvons en parler à haute voix et en rire », s'exclame Mohammed Hadad, un Alépin de 44 ans venu sur recommandation d'un ami.

« On ne sait pas ce qui nous attend, nous vivons avec un monstre, mais que nous connaissions, maintenant, nous sommes face à l'inconnu », insiste Sherif, pourtant l'un des premiers à célébrer dans la rue la chute du raïs. Une inquiétude partagée par l'ensemble du milieu artistique syrien face à l'absence de clarté du nouveau gouvernement et le spectre d'une censure imposée par l'aile radicale du groupe HTC. « Après tant d'années de guerre, on ne laissera personne reprendre notre liberté. S'ils nous empêchent de nous exprimer librement, alors quelle différence entre eux et Bachar el-Assad », estime Malki.

« En attendant, on ne se refuse rien. Même de parler d'Ahmed al-Charaa. Si nous ne le faisons pas, c'est un renoncement. Les comédiens servent aussi à ça, à définir les lignes rouges », affirme Sharif. Le jeune homme l'assure, des personnalités affiliées au mouvement Hayat Tahrir al-Cham (HTC) sont venues assister à l'un de leurs spectacles. Seule limite imposée par les nouveaux maîtres de la Syrie : on ne rigole pas avec Dieu.

Désormais, le petit groupe espère lancer une tournée nationale à Alep, Homs ou Lattaquié et, qui sait, apaiser certaines tensions communautaires. « Nous devons sortir de Damas, briser nos barrières invisibles et une peur qui n'est peut-être que dans nos têtes », poursuit Sharif. Ahmed Aziz voudrait, lui, pouvoir bientôt monter sur scène à Raqqa, sa ville natale. « Nous avons repris ce slogan : "Si nous pouvons rire ensemble, nous pouvons vivre ensemble", un slogan d'autant plus important dans le contexte actuel », ajoute ce dernier.

Aujourd'hui, les comédiens de Styria souhaitent rattraper leur retard sur la scène comique au Moyen-Orient. Mais, pour beaucoup, pas question de quitter la Syrie. « Je veux rester dans mon pays, et continuer de faire grossir le stand-up ici. Tout va très vite, des réalisateurs, des producteurs nous sollicitent pour faire partie de leurs projets. Pour le moment, on refuse, pour se concentrer sur Styria. En arabe il y a un dicton qui dit : "On ne porte pas dix pastèques dans une seule main" », s'amuse Malki. ■

OFFRE SPÉCIALE Como Mercedes-Benz Paris

CLASSE A
STAR EDITION

À partir de

389 €/mois
sans apport*

2 entretiens offerts**

LLD 37 mois - 45 000 km

Pour prendre rendez-vous chez
Como Mercedes-Benz Paris,
scannez le QR Code,
ou contactez-nous au
01 46 12 70 40



Como®

Como Brand Center
PARIS

Como Boulogne-Reine
Como Colombes

Como Bastille
Como Porte d'Orléans
Como Wagram
Como Longchamp

Como Fontenay
Como Bonneuil
Como 95
Como Stains



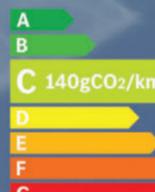
Données en cycle mixte WLTP au 16/01/25 de la gamme Classe A (hors moteurs AMG) : consommation de carburant : 0,7-6,3 l/100km ; émissions de CO2 : 17-146 g/km.

*Location Longue Durée : Classe A 180 Star Edition, 45 000 km, sans apport, 37 loyers mensuels de 389 €. Modèle présenté : Classe A 180 Star Edition, avec peinture Gris montagne métallisé, Jantes alliage AMG

48,3 cm (19") multibranches, Pack Sport Black et Pack AMG Line Advanced Plus, 45 000km, 37 loyers mensuels de 440 €. Offre au prix tarif remisé du 01/04/25, valable dans la limite des stocks disponibles pour toute commande d'un véhicule neuf (sauf motorisation AMG) du 01/04/25 au 30/06/25 et livraison avant le 31/12/25 chez les distributeurs participants, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services SA, 7 av. Niepce, 78180 Montigny. RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177, N° ICS FR77ZZ149071. Como Automobile, Société par Actions Simplifiée au capital de 445 140,00€ immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 572 029 940 et dont le siège social est situé au 246 Rue de Bercy 75012 Paris.

**Contrat ServiceCare 2 entretiens, valable en France métropolitaine et Monaco, pour toute commande d'une Classe A (sauf motorisation AMG) chez les distributeurs participants du 01/04/25 au 30/06/25 et livraison au plus tard le 31/12/25. Hors véhicules AMG, véhicules de secours ou de compétition, véhicules de courtoisie, auto-écoles et loueurs courte durée.

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer



Trump envisage un troisième mandat et hausse le ton contre Poutine

Adrien Jaulmes Correspondant à Washington

L'entretien accordé dimanche par Donald Trump à la chaîne NBC News, lors duquel il n'a pas exclu de s'emparer du Groenland par la force, a suscité un mélange de stupeur, d'incrédulité et d'inquiétude.

Trump envisage sérieusement de briger un troisième mandat, s'impac-tante contre Vladimir Poutine, n'exclut pas de s'emparer par la force du Groenland, et se fiche bien de l'augmentation des prix des automobiles. En une dizaine de minutes d'entretien téléphonique dimanche avec la journaliste Kristen Welker de la chaîne NBC News, Donald Trump a une fois encore dominé l'actualité américaine, entre stupeur, incrédulité et inquiétude.

Au cours du premier mandat de Trump, les réactions à ses provocations permanentes variaient : ses partisans prenaient ses déclarations « sérieusement, mais pas littéralement », alors que ses adversaires tombaient souvent dans le panneau en les prenant « littéralement mais pas sérieusement ». Son deuxième mandat semble avoir au moins rassemblé sur ce point : tout le monde prend dorénavant littéralement et sérieusement les déclarations du président américain.

L'idée d'un troisième mandat a suscité des réactions d'incrédulité. Le 22^e amendement de la Constitution, ratifié par le Congrès en 1951 après que Franklin Roosevelt a été élu à quatre reprises, limite la présidence à deux mandats. La possibilité de voir Trump renverser cette règle a pourtant été fréquemment évoquée ces derniers mois. Par des élus, comme Andy Ogles, représentant du Tennessee, qui a appelé juste après l'investiture de Trump à modifier la Constitution. Par des commentateurs Maga, comme Steve Bannon, son ancien conseiller, animateur de l'influent podcast « War Room », qui a déjà appelé à une nouvelle candidature en 2028. Et par Trump lui-même, qui l'a mentionnée, en général sur le ton de la plaisanterie au cours de la campagne. Mais le ton est cette fois plus sérieux.

« Je ne plaisante pas », a répondu Trump depuis son club privé de Mar-a-Lago à la question de la journaliste de NBC News, qui l'interviewait par téléphone. *Beaucoup de gens aimeraient que je le fasse. Mais je leur dis que*

nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, qu'il est encore très tôt dans l'Administration et que je me concentre sur le présent. »

« **Je vois que Zelensky essaie de se retirer de l'accord sur les terres rares, et s'il le fait, il aura des problèmes, de très gros problèmes. Nous avons conclu un accord, et maintenant il dit qu'il veut le renégocier** »

Donald Trump

« Il y a des méthodes pour y parvenir », a affirmé Trump. L'une des hypothèses verrait le vice-président, JD Vance, se présenter à la présidence, avec Trump comme colistier, pour démissionner en sa faveur une fois élu. « C'est l'une d'entre elles, mais il y en a d'autres », a dit Trump. « Vous pouvez

m'en citer une autre ? », a demandé Welker. « Non », a répondu Trump. Lorsque la journaliste lui a demandé à Trump pourquoi il souhaitait un autre mandat, il a expliqué : « J'aime travailler. » Trump est revenu sur le sujet à bord de l'avion présidentiel *Air Force One* qui le ramenait à Washington dimanche soir : « De plus en plus de gens me demandent de faire un troisième mandat, qui est en quelque sorte un quatrième mandat, car l'autre élection, celle de 2020, a été totalement truquée », a dit Trump.

Les constitutionnalistes se sont aussitôt empressés d'expliquer que la manœuvre consistant à se présenter comme vice-président était interdite par le 22^e amendement de la Constitution, qui stipule que la candidature à la présidence ne peut pas être inéligible à la présidence. La modification du 22^e amendement demande un vote de la majorité des deux tiers du Congrès ou des États de l'Union, et une ratification par les trois quarts des États américains, inenvisageables en l'état actuel des choses, où les républicains

n'ont qu'une courte majorité au Congrès et ne contrôlent pas assez d'États. Mais les non-constitutionnalistes s'interrogent désormais sur ce qui se passerait si Trump décidait de passer outre la Constitution.

Dans le même entretien à NBC News, Trump a manifesté de façon plutôt inhabituelle son agacement vis-à-vis de Vladimir Poutine, notamment après les récentes déclarations du président russe suggérant que Zelensky n'était pas légitime pour signer un accord de paix et devrait quitter le pouvoir préalablement à tout traité. « Vous pouvez dire que j'étais en colère, très énervé, quand Poutine a commencé à s'attaquer à la crédibilité de Zelensky, parce que cela ne va pas dans la bonne direction... car lorsqu'il considère que Zelensky n'est pas crédible, il est censé conclure un accord avec lui, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas. Donc cela m'a déçu », a dit Trump. Si la Russie et moi-même ne parvenons pas à un accord pour mettre fin à l'effusion de sang en Ukraine, et si je pense que c'est la faute de la Russie - ce qui n'est peut-être pas le cas - mais si

je pense que c'est la faute de la Russie, je vais imposer de nouveaux droits de douane secondaires sur le pétrole, sur tout le pétrole provenant de Russie, a prévenu le président américain. Cela signifierait que si vous achetez du pétrole en Russie, vous ne pourrez pas faire des affaires aux États-Unis... Il y aura un droit de douane de 25 % à 50 % sur tout le pétrole. »

Mais cette rare critique à l'égard de la Russie a vite été tempérée par d'autres critiques vis-à-vis de l'Ukraine, que Trump accuse de vouloir revenir sur l'accord sur les terres ressources minières exigé par son Administration en contrepartie de l'aide militaire américaine. « Je vois que Zelensky essaie de se retirer de l'accord sur les terres rares, a mis en garde Trump, et s'il le fait, il aura des problèmes, de très gros problèmes. Nous avons conclu un accord sur les terres rares et maintenant il dit qu'il veut le renégocier. » Trump a aussi répété sa confiance dans Vladimir Poutine. « Je ne pense pas qu'il reviendra sur sa parole. Je le connais depuis

longtemps. Nous nous sommes toujours bien entendus. »

Le président américain a aussi renouvelé ses visées sur le Groenland, quelques jours après la visite de son vice-président JD Vance sur la base arctique américaine de Pituffik. Vance avait alors expliqué que le recours à la force militaire ne serait pas nécessaire, évoquant le scénario d'une indépendance du Groenland vis-à-vis du Danemark comme préalable.

Trump n'a pas exclu le recours à la coercition pour arriver à ses fins. « Nous aurons le Groenland, a affirmé Trump, oui, à 100 %. Je n'exclus pas la force militaire, mais je pense qu'il y a une bonne possibilité que nous puissions le faire sans... Je ne retire aucune option de la table », a répété Trump, ajoutant « se fier » du message que cela envoie à Vladimir Poutine.

Le président américain a aussi affirmé qu'il se fichait complètement de l'augmentation du prix des voitures. Interrogé par la journaliste de NBC News pour savoir s'il avait demandé aux constructeurs automobiles améri-

cains de ne pas augmenter les prix des voitures en réponse à celui des droits de douane, Trump a démenti : « Je n'ai jamais dit cela. Je me fiche complètement qu'ils augmentent les prix. J'espère qu'ils augmenteront leurs prix, car s'ils le font, les gens achèteront des voitures fabriquées aux États-Unis. Nous en avons beaucoup », a dit Trump. Si les prix des voitures étrangères augmentent, les gens achèteront des voitures américaines. »

Interrogé enfin sur l'embarrassante affaire de la discussion sur les frappes contre les houthistes yéménites dans un groupe sur la messagerie cryptée Signal, où avait été inclus par erreur le rédacteur en chef du magazine *The Atlantic*, Jeffrey Goldberg, le président a exclu de limoger son secrétaire à la Défense, Peter Hegseth, qui a mentionné des renseignements opérationnels dans la discussion, ou son conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz, qui avait invité malencontreusement un journaliste que déteste particulièrement Trump. « Je ne renvoie pas des gens à cause de fausses nouvelles ou de chasses aux sorcières. » ■

L'armée française s'adapte à la nouvelle géographie de la guerre

Nicolas Barotte Envoyé spécial en région Grand Est

Durant l'exercice Diodore, l'armée de terre a cherché à améliorer les capacités de l'artillerie longue portée.

Deux opérateurs s'affairent autour de la rampe de lancement du drone SMDR. Ce drone de reconnaissance peut voler plus de deux heures à une vitesse comprise entre 70 et 90 km/h. Son successeur, le DT46, disposera d'un allonge de 150 km, de meilleurs capteurs et d'une connexion plus rapide avec le poste de commandement. Le pilote est installé dans un véhicule qui ne tardera pas à se mettre en route, une fois le drone en l'air. Sur son écran, on voit la zone de recherche assignée à l'appareil. Celui-ci vrombit, s'envole, le bruit du moteur se dissipe dans le ciel. Les soldats se sont installés sur une colline quelque part près de Saint-Rémy-aux-Bois, en Meurthe-et-Moselle, à plus de 200 kilomètres de Stuppes, où est installée la « strike cell », la cellule où l'état-major de l'exercice Diodore commande les opérations comme sur un vaste échiquier.

La ligne de contact, au-delà de la Moselle, n'est qu'à quelques kilomètres. Dans l'exercice, joué en mars par le nouveau « commandement pour les actions dans la profondeur et le renseignement » (CAPR), les rouges, « l'ennemi », ont envahi la plaine d'Alsace et le plateau lorrain. L'objectif est de le repousser de l'autre côté du Rhin et de mener une manœuvre sur un champ de bataille de plusieurs centaines de kilomètres de large. Le combat « dans la profondeur », mené grâce à des drones, de l'artillerie longue portée et des missiles de croisière, s'est imposé comme un des nouveaux paramètres des conflits que l'armée de terre doit réapprendre.

Dans la salle d'état-major de la « task force deep », où est accrochée une imposante carte de l'est de la France parsemée de pions bleus et rouges, deux équipes gèrent la coordination des déploiements et celle des feux. « Les deux "barrettes" sont dissociées mais elles doivent travailler ensemble. Nous ne chargeons pas que des frappes mais aussi de la manœuvre », explique le colonel Hubert, le chef du « Tactical Operations Center ». Il faut veiller à la dispersion des unités, au positionnement de l'artillerie pour la mettre à portée de ses objectifs : les lignes logistiques, les postes de commandement, l'artillerie adverse, les défenses sol-air qui limitent les capacités d'action de l'aviation... « Ce sont des cibles importantes, qui, si on arrive à les localiser et à les neutraliser, affaiblissent les forces qui sont en première ligne », explique le général Guillaume Danès, qui commande le CAPR, l'un des commandements créés pour préparer l'armée de terre à des conflits majeurs. L'exercice Diodore ne s'intéresse pas au combat tactique mais à la coordination plus large des moyens.

« Notre objectif est de modéliser l'ennemi dans une distance de 50 à 500 km » de la ligne de contact, explique le général Vincent Tassel, commandant de la brigade de renseignement et de la cyber-électronique, et commandant, pendant l'exercice, de la « task force deep ». Dans un format inédit, elle mêle des compétences d'artillerie, de renseignement et d'aéro-combat, c'est-à-dire les hélicoptères.

Sergei Markov, politologue notoirement pro-Kremlin, affirmait même lundi que Trump aurait reporté son voyage en Arabie saoudite, lieu présumé d'un rendez-vous avec Poutine, de la mi-avril à la mi-mai. « Cela signifie que Washington n'espère plus signer un cessez-le-feu avant la mi-avril (...) pour qu'il commence le 20 avril, le jour de Pâques », croyait savoir le politologue, qui s'exprimait sur sa chaîne Telegram. « C'était le plan de Trump, une trêve commençant le 20 avril. Cela n'a pas fonctionné », a-t-il ajouté. « Par conséquent, nous devons nous préparer, non pas à la paix, mais à une escalade de la guerre hybride avec l'Occident », a conclu Sergei Markov. Des propos qui entrent en résonance avec ceux de Vladimir Poutine, flétri, devant les sous-marins de la flotte du Nord. « Nos troupes sont à l'initiative stratégique sur toute la ligne de contact (...), il y a de bonnes raisons de croire que nous les acheverons », a-t-il déclaré à propos des Ukrainiens. ■

L'Iran refuse des négociations directes avec Washington sur le dossier nucléaire

Isabelle Lasserre

Avec l'Ukraine, le nucléaire iranien est l'autre dossier prioritaire de Donald Trump, qu'il a promis de régler le plus rapidement possible pour pouvoir se concentrer sur ce qui lui importe le plus, la menace chinoise. Mais sur le flanc est comme sur le flanc oriental, son ambition d'imposer un « deal » rapide et suffisamment solide pour ne plus avoir à se préoccuper de la situation pendant quelques années se heurte à la réalité politique et à l'intransigence des autocrates. Face à celle de Vladimir Poutine, le président américain, pour l'instant, s'incline. Mais face à celle du président iranien, il hausse le ton et tape du poing sur la table.

Le 20 mars, il avait donné deux mois à l'Iran pour signer un accord sur le nucléaire. Son président, Masoud Pezeshkian, a répondu dimanche qu'il rejetait l'idée de négociations directes avec les États-Unis sur le sujet. En cas d'échec des pourparlers sur le nucléaire, a-t-il prévenu, « il y aura des bombardements d'une ampleur jamais vue auparavant ».

Qu'à cela ne tienne, a répliqué de son côté en substance l'ayatollah Khamenei, promettant une « riposte ferme » contre les États-Unis. L'Iran « n'aura d'autre choix » que de se doter de l'arme nucléaire, a ajouté son conseiller. « Les Américains ont au moins dix bases dans la région autour de l'Iran, et ils ont 50 000 soldats », a mis en garde le général Amir Ali Hajizadeh, commandant de la force aérospatiale des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique de l'Iran.

« Quelqu'un qui se trouve dans une pièce en verre ne devrait pas jeter la pierre à qui que ce soit », a-t-il ajouté.

Avec l'Iran, Donald Trump rêve d'un meilleur accord que celui qui avait été signé en 2015, le JCPOA, dont il s'était retiré unilatéralement en 2018, lors de son premier mandat, dénonçant ses faiblesses. Destinée à ralentir le programme nucléaire iranien et non à l'éradiquer, le JCPOA ne prenait pas en compte le programme de missiles balistiques ni les activités destabilisatrices de l'Iran dans la région. Aujourd'hui, le président américain, qui a promis d'empêcher l'avènement de la bombe iranienne, voudrait réintégrer ces deux dimensions dans un futur accord diplomatique, tout en poussant Téhéran à démanteler une partie de son programme.

En théorie, l'Iran, affaibli par la quasi-disparition de l'« axe de la résistance » au Moyen-Orient depuis la guerre israélienne menée contre le

Hamas et le Hezbollah en réponse aux massacres du 7 Octobre, aurait intérêt, selon Washington, à opter pour le compromis. Pour le forcer, Donald Trump a appliqué sa politique de « pression maximale », basée sur la menace d'augmenter les sanctions. L'état catastrophique de l'économie iranienne devrait aussi, selon les diplomates américains, inciter Téhéran à faire preuve de souplesse.

En réalité, c'est sans doute tout l'inverse qui se passe. « L'Iran ne négociera pas sous la pression », a prévenu l'ayatollah Khamenei. Depuis la nouvelle accélération du programme nucléaire en 2019, les Iraniens sont désormais tout prêts du but. Pourquoi renonceraient-ils maintenant alors qu'ils ne l'ont pas fait il y a dix ans, quand ils multipliaient les messages et les tricheries et construisaient secrètement de nouvelles installations clandestines à l'abri de la surveillance des Occidentaux ? « Le programme militaire iranien n'a jamais été aussi avancé. Nous sommes face à une grave crise nucléaire. Et si dans l'esprit de Donald Trump un ac-

« **Le programme militaire iranien n'a jamais été aussi avancé. Nous sommes face à une grave crise nucléaire. Et si dans l'esprit de Donald Trump un accord signifie un démantèlement du programme iranien, il ne se passera rien** »

Un diplomate

cord signifie un démantèlement du programme iranien, il ne se passera rien », résume un diplomate. La plupart des experts considèrent qu'il ne faudrait aux Iraniens qu'un douzaine de jours pour fabriquer leur première bombe nucléaire, quand ils l'auront décidé. Et une année pour la miniaturisation et l'assemblage.

En faisant sauter le premier barrage de la dissuasion iranienne dans la région, l'affaiblissement des alliés de Téhéran, à Gaza et au Liban mais aussi en Syrie, avec la chute de Bachar el-Assad, a déstabilisé le régime. Le compromis avec les États-Unis serait une première manière de répondre à cette faiblesse. L'accélération du programme nucléaire, pour renforcer la dissuasion iranienne, en est une autre. Cette hypothèse a la préférence des meilleurs spécialistes, qui rappellent que certains dirigeants, dans leurs discours, évoquent

désormais la possibilité d'un changement de doctrine nucléaire, voire d'une sortie du traité de non-prolifération (TNP). Pourquoi en effet les Iraniens offriraient-ils aux États-Unis un meilleur accord que celui de 2015 alors qu'ils ont depuis largement progressé dans tous les domaines de leur programme militaire ? Et que le processus de « snapback » prévu par le JCPOA pour permettre le rétablissement des sanctions expire le 18 octobre 2025 ?..

« Je préférerais un deal à l'autre possibilité », a dit Donald Trump. Mais alors que, comme en Ukraine, l'espoir d'un accord rapide s'éloigne, la tentation de la force revient dans le débat, à Washington comme à Tel-Aviv. En Israël, les partisans des frappes militaires considèrent que la période actuelle présente une fenêtre de tir unique pour agir contre le programme iranien, considéré comme une menace existentielle. Le déclin de l'axe pro-iranien au Moyen-Orient a affaibli le pouvoir de Téhéran. Mais, surtout, les interventions menées par Israël en octobre, en représailles aux attaques lancées par l'Iran contre l'État hébreu, ont détruit les batteries aériennes S300 qui protégeaient les sites stratégiques. En cas d'intervention militaire, le ciel iranien est désormais libre pour les avions israéliens et américains.

Si l'hypothèse d'un bombardement des sites nucléaires iraniens est envisagée à Washington comme à Tel-Aviv, personne n'en sous-estime la difficulté. En 1981, Israël avait facilement détruit le réacteur nucléaire d'Osirak, en Irak. En 2007, une opération similaire avait été lancée contre celui d'al-Kibar, en Syrie. Mais en Iran les sites sont multiples, disséminés dans le pays et surtout enterrés, Israël pourrait difficilement agir sans les États-Unis, qui possèdent à la fois les avions ravitailleurs et les bombes anti-bunkers dont l'État hébreu aurait besoin.

L'utilisation de la force ne fournirait en outre qu'un répit aux Israéliens, aux Américains et aux Européens qui ont investi, notamment les Français, depuis plus de vingt ans pour empêcher une nouvelle crise de prolifération nucléaire en essayant de contenir le programme iranien. « Cela réglerait le problème pendant trois ou quatre ans. Puis ça recommencerait, car on ne peut pas annuler la connaissance nucléaire des Iraniens », explique un diplomate israélien. Mais, comme le dit un spécialiste français de la prolifération, « un retard de quelques années, c'est toujours mieux que la bombe iranienne ». ■



« Nous aurons le Groenland, oui, à 100 %. Je n'exclus pas la force militaire, mais je pense qu'il y a une bonne possibilité que nous puissions le faire sans... » a affirmé le président américain au cours de l'interview.

JARIN BOSCH/GETTY IMAGES

Le Kremlin dément toute dégradation des relations avec la Maison-Blanche

Alain Barluet Correspondant à Moscou

Rien de bien grave... Le Kremlin a minimisé, lundi, sans s'y attarder, le mouvement de colère exprimé dimanche par Donald Trump à l'encontre de Vladimir Poutine, premier changement de ton notable après des semaines de rapprochement entre la Russie et les États-Unis. Le président russe « reste ouvert à tout contact », a réagi Dmitri Peskov, le porte-parole du Kremlin, au lendemain de la sortie de Donald Trump se disant « très énervé, furieux » envers son homologue russe, selon les propos rapportés par Kristen Welker, la journaliste de la chaîne NBC qui s'était entretenue avec lui au téléphone. D'après elle, le courroux du président américain a été déclenché par l'idée, évoquée jeudi soir par Vladimir Poutine, d'une administration tsoïliste en Ukraine, sans la participation du président Volodymyr Zelensky.

Des propos qui ne sauraient être interprétés comme un soudain rapprochement de la Maison-Blanche avec le président ukrainien. On sait, en effet, depuis l'altération dans le Bureau ovale, le 28 février, que ce dernier n'y a pas la cote. Volodymyr Zelensky n'a d'ailleurs pas été épargné dimanche par le président américain, qui lui a prêté de « gros, gros problèmes » s'il se retirait de l'accord sur les terres rares.

Mais le chef de la Maison-Blanche s'en est surtout cette fois pris à Moscou, menace de sanctions supplémentaires sur le pétrole si les Russes ne se mettaient pas à la table des négociations pour mettre fin aux combats en Ukraine. « Il s'agit d'une parapsychose, ce ne sont pas des citations entre guillemets », a néanmoins tempéré Dmitri Peskov, à propos des mots employés par la journaliste américaine de NBC. Le porte-parole du Kremlin a indiqué que « une nouvelle conversation téléphonique entre les deux présidents - pourtant souhaitée il y a quelques jours par Donald Trump - n'était pas prévue

au calendrier de la semaine, même si ce contact pouvait être organisé « très rapidement en cas de besoin ». « Nous continuons à travailler », entre autres « sur la mise en œuvre de certaines idées liées au règlement ukrainien », a encore expliqué Dmitri Peskov, suggérant qu'il était souhaitable de donner du temps au temps.

« Une escalade de la guerre hybride avec l'Occident » Alors que Donald Trump et son équipe multiplient depuis janvier dernier les amabilités à l'égard de Vladimir Poutine, allant jusqu'à sembler reprendre ses arguments sur l'Ukraine, les yeux du président américain commencent-ils à se dessiller, sous l'influence de ses conseillers les plus « faucons » ? Dimanche soir, à bord d'*Air Force One*, Donald Trump a manifesté vouloir nuancer ses déclarations en se disant persuadé que « Poutine voulait conclure un accord ». Il existe pour cela un « délat psychologique », a déclaré le président américain aux journalistes qui l'interrogeaient sur

les échéances selon lui souhaitables. « Si je pense qu'ils nous manipulent, je n'en serais pas heureux », a-t-il alors euphémisé. À Mourmansk, sur les rives de l'Arctique, en rencontrant l'équipage du sous-marin nucléaire *Arkhangelsk*, le président russe a développé une proposition visiblement interprétée à Washington comme dilatoire. En l'occurrence, mettre l'Ukraine sous administration externe des Nations unies, « comme le Timor oriental en 1999 ».

Cela, a ajouté Vladimir Poutine, « afin d'organiser des élections démocratiques, de porter au pouvoir un gouvernement capable et digne de la confiance du peuple, puis d'entamer des négociations avec lui sur un traité de paix ».

Ce n'est certes pas la première fois que le chef du Kremlin conteste la légitimité du président ukrainien et suggère son remplacement. Mais les conditions des frappes et le refus de Vladimir Poutine d'accepter le cessez-le-feu tempo-

raire imposé à Kiev par les Américains ont fait déborder le vase à Washington.

Sergei Markov, politologue notoirement pro-Kremlin, affirmait même lundi que Trump aurait reporté son voyage en Arabie saoudite, lieu présumé d'un rendez-vous avec Poutine, de la mi-avril à la mi-mai. « Cela signifie que Washington n'espère plus signer un cessez-le-feu avant la mi-avril (...) pour qu'il commence le 20 avril, le jour de Pâques », croyait savoir le politologue, qui s'exprimait sur sa chaîne Telegram. « C'était le plan de Trump, une trêve commençant le 20 avril. Cela n'a pas fonctionné », a-t-il ajouté. « Par conséquent, nous devons nous préparer, non pas à la paix, mais à une escalade de la guerre hybride avec l'Occident », a conclu Sergei Markov. Des propos qui entrent en résonance avec ceux de Vladimir Poutine, flétri, devant les sous-marins de la flotte du Nord. « Nos troupes sont à l'initiative stratégique sur toute la ligne de contact (...), il y a de bonnes raisons de croire que nous les acheverons », a-t-il déclaré à propos des Ukrainiens. ■

Europe 1
LA RADIO LIBRE

7h-9h
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro



Les supporters des Verts ont manifesté samedi à Saint-Étienne, en soutien aux Green Angels et aux Magic Fans, groupes d'ultras stéphanois menacés de dissolution par Beauvau.

bus de supporters montpelliérains et en jetant une pluie de projectiles contre les forces de l'ordre. Enfin, les autorités ont aussi placé dans leur collimateur plusieurs membres de Légion X, qui défendent les couleurs du Paris FC. « Le 1^{er} novembre 2024, certains d'entre eux sont à l'origine d'une attaque à l'arme blanche contre des membres d'un autre groupe de supporters, qui a fait quatre blessés parmi ces derniers, dont deux très grièvement », souffle-t-on Place Beauvau. Au total, six membres de Légion X ont été interpellés, dont leur leader, et l'un d'eux a été placé en détention provisoire.

Les menaces de dissolution ont aussitôt mis le feu chez les supporters. Dès samedi, plusieurs milliers de personnes ont défilé à Saint-Étienne, avant un match contre le PSG. Pendant tout le week-end, des banderoles hostiles à Bruno Retailleau ont été déployées dans plusieurs stades de France, alors que les sanctions individuelles frappant les supporters se multiplient. Un dernier état des lieux fait état de 61 interdictions administratives de stade dites « actives », sachant que 72 autres ont été envisagées. Avant la réunion prévue ce mardi au ministère des Sports pour étudier la dissolution des groupes de supporters stéphanois, le ministère de l'Intérieur prévient de son côté que d'autres procédures sont en cours d'instruction concernant d'autres clubs en France.

« La coupe est pleine », grince un policier, rappelant que la montée en puissance du hooliganisme entraîne une « surconsommation » des moyens des forces de l'ordre. Une fois encore, les chiffres dévoilés par le ministère de l'Intérieur sont édifiants : au cours de la dernière saison, pas moins de 47 812 fonctionnaires de police ont ainsi été déployés pour la sécurisation des rencontres. Soit +6 % par rapport à la saison précédente. « En six ans, le nombre d'heures de fonctionnaires consacrées à cette mission a augmenté de 86 % », martèlent les experts de Beauvau qui précisent que « au moins 30 % des unités de forces mobiles, notamment des CRS, sont engagées chaque week-end pour assurer la sécurisation de matchs de football ». « Cette mobilisation des forces de l'ordre se fait nécessairement au détriment d'autres missions plus prioritaires, telles que la lutte contre la criminalité organisée ou contre la délinquance du quotidien qui empoisonne la vie de nos concitoyens », déplore-t-on de même source avant de tacler : « Parce que des voyous prennent les stades de football pour des rings, ce sont les citoyens qui en pâtissent. » Alors que les autorités disent « attendre le retour au calme », le football amateur est lui aussi dans la tourmente à l'image des 500 arbitres de Haute-Garonne qui ont déposé le sifflet ce week-end pour dire leur colère contre le mal profond qui ronge le ballon rond. ■

Bagarres, agressions... Le football replonge dans la violence

Christophe Cornevin

Depuis le début de la saison, 627 interpellations ont été réalisées en marge de rencontres professionnelles, une hausse de 41 %. Le ministère de l'Intérieur tape du poing sur la table.

La planète football est, une fois encore, rattrapée par ses vieux démons. Ceux d'une violence débridée qui éclabousse le milieu des supporters et que les autorités peinent à endiguer. Les incidents qui ont éclaté dimanche soir en marge du derby opposant Lille à Lens ne sont que le dernier épisode d'une longue série. Une altercation entre les supporters lennois et des membres d'un groupuscule « Acab 1312 » (« All cops are bastards », « tous les flics sont des salauds ») a viré au pugilat. « Il a déjà été procédé à une vingtaine d'interpellations », a déclaré Bruno Retailleau en fin de rencontre sur le réseau X. Dans le même message, le ministre de l'Intérieur ne cache pas son indignation : « Les CRS ont subi des violences inacceptables qui entachent, comme quasiment chaque week-end, l'image du football. Ceux qui, y compris parmi les élus ou les dirigeants de club, font preuve de complaisance envers les auteurs de violences sont en partie responsables de cette situation. On ne peut pas être à la fois pour l'ordre et accepter que des policiers soient la cible de violences aux abords des stades. »

La colère du premier flic de France s'inscrit dans un contexte où tous les voyants virent au rouge. Le bilan du ministère de l'Intérieur, diffusé la veille des échauffourées, est sans appel : « Depuis le début de la saison 2024-2025, nous assistons une véritable explosion de la violence à l'occasion des rencontres de football professionnel. » Ainsi, ce ne sont pas « pas moins de 64 rencontres qui ont été émaillées d'incidents graves », dénombrent les analystes de Beauvau, qui révèlent en outre que, « depuis le début de la saison, 627 interpellations ont dû être réalisées en marge de rencontres de football professionnel, en hausse de 41 % par rapport à la saison dernière, où il y en avait eu au total 718 ».

L'inventaire de la violence ordinaire mise au jour, week-end après week-end, donne le tournis. « Bagarres aux abords des stades, fumigènes tirés sur le terrain, agressions des forces de l'ordre, "fights" prévus à l'avance entre "supporters", banderoles ou chants homophobes et discriminatoires... telle est la litanie quotidienne entourant les matchs », insiste le ministère de l'Intérieur, qui pointe du doigt une « minorité d'individus qui

gâchent le plaisir de l'immense majorité des supporters français, qui n'aspirent qu'à la paix et à la célébration du football ». Face à ces « chiffres et ces constats qui effraient », les forces de l'ordre ne cachent plus leur perplexité devant ce dilemme : « Comment aller encore assister à un match en famille, avec ses enfants, sans crainte ? Comment encourager son équipe favorite et aller au stade sans crainte ? »

Cibler les brebis galeuses

Pour Bruno Retailleau, une des solutions est de cibler les brebis jugées galeuses. En particulier celles qui évoluent au sein des clubs « ultras ». Sans attendre, le ministère de l'Intérieur a engagé une procédure en vue de la dissolution de trois groupes de supporters, de Saint-Étienne et du Paris FC. Parmi les groupes jugés « responsables des incidents parmi les plus graves et les plus violents », figurent les « Green Angels », qui soutiennent l'équipe des Verts. « Entre 2021 et 2025, rappelle le ministère de l'Intérieur, ces derniers se sont ainsi rendus coupables de dix faits de violence grave, notamment lors d'un match contre Auxerre le 29 mai 2022, au cours duquel ils ont envahi le terrain, com-

missant de nombreuses dégradations (occasionnant un préjudice de 80 000 euros pour la collectivité) et pris pour cibles les forces de l'ordre, faisant 20 blessés parmi les policiers et gendarmes mobilisés ». « Encore récemment, les membres des Green Angels se sont défavorablement signalés », déplore-t-on dans l'entourage du ministre qui revient notamment sur cette soirée du 30 novembre dernier, lors d'un match contre Rennes, « où des coups ont été portés par des membres des Green Angels à des policiers en tentant de pénétrer de force dans le parcage visiteur, l'un de leurs leaders crachant même sur un policier ». Le 24 janvier dernier, en marge d'une rencontre contre Auxerre, les « Anges Verts » s'en sont pris à des gendarmes qui contrôlaient leurs bus.

Un second groupe d'« ultras » stéphanois, les « Magic Fans », est aussi sous le coup d'une dissolution. Impliqués dans « treize faits de violence grave entre 2020 et 2024 », ils se voient reprocher d'avoir « attaqué le 15 septembre dernier un convoi de supporters lillois, faisant deux blessés parmi les fonctionnaires de police ». Cinq semaines plus tard, ils ont « réitéré leurs actes violents » en prenant d'assaut des

Agriculture : les sols de France sont en mauvaise santé

Éric de La Chesnais

Fertilisants, pesticides... Plus des trois quarts des terres arables sont très appauvries. Une situation qui n'est cependant pas irréversible.

Leur qualité est un enjeu majeur pour l'agriculture et la forêt de notre pays. Selon un baromètre établi par la société Genesis, les sols français traversent une mauvaise passe. « 52 % de ces sols sont mal en point, s'inquiète Quentin Sannié, président fondateur de Genesis. Les trois quarts des terres arables se trouvent en mauvais état, pour les vignes, on monte à 90 %. En revanche, les deux tiers des prairies et des forêts sont en bon état. » L'étude se base sur 12 000 analyses effectuées sur les 30 premiers centimètres des sols examinés, là où se concentre une bonne partie de leur vie bactérienne et microbienne.

La Bourgogne, région emblématique de la viticulture française, affiche des scores alarmants. À l'inverse, le Grand Est se distingue par des scores de santé des sols globalement bons. Sa forte couverture forestière semble en être la raison. Dans l'extrême ouest de la Bretagne ou en Auvergne, l'état des sols français est également satisfaisant. C'est dû en grande partie

à l'élevage extensif avec de nombreuses prairies permanentes, qui stockent du carbone et assurent une vie microbienne intense grâce au pâturage des animaux qui apportent de la matière organique.

La bonne santé des sols dépend donc de plusieurs facteurs, dont sa composition physique et chimique, son niveau de pollution ou sa gestion par les agriculteurs. Ainsi, dans le Centre-Val-de-Loire, une parcelle de 10 hectares obtient une note de 2 sur 10 après l'analyse de Genesis. Il y est pratiqué un labour profond qui perturbe la vie biologique du sol, un recours accru à la fertilisation minérale due à l'absence d'animaux et une rotation culturale pauvre. « La note de santé des sols développée par Genesis de 0 à 10 permet de caractériser la capacité d'un sol à assurer ses différentes fonctions : l'habitat pour la biodiversité, la fourniture de nutriments, le stockage de carbone ou la rétention de l'eau, par exemple, explique Adrienne de Malleray, cofondatrice et directrice générale de Genesis. Elle met aussi

en évidence des différences dans une même région pour un même type de culture mais avec des techniques agricoles variées. »

« L'objectif de la directive que l'Union européenne veut mettre en place est que 100 % des sols soient en bonne santé en 2050. Il y a donc urgence à travailler sur le niveau de qualité et la santé des sols »

Isabelle Cousin Directrice de l'unité de recherche infos et sols de l'Inrae d'Orléans

Toujours dans le Centre-Val-de-Loire, une autre parcelle de grandes cultures, de 10 hectares environ, obtient, elle, une note de 9 sur 10, car le labour y est superficiel (moins de 15 cm), il y a des engrais minéraux mais aussi organiques apportés par les animaux d'élevage. « Maximiser l'apport organique empêche l'érosion des

sols et retient l'eau, détaille Marc-André Sélosse, ex-chercheur à l'Inrae et professeur au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Passer au non-labour permet à la vie du sol de se redresser, mais il faut avoir recours au glyphosate, qui est un moindre mal en agriculture conventionnelle, ou à l'agriculture bio. »

« Dans les vignes et l'arboriculture, le recours aux fertilisants, aux engrais minéraux, aux pesticides ainsi que le labour entre les rangs d'arbres fruitiers ou de vigne appauvrissent les sols, poursuit le spécialiste des sols français. De nouvelles espèces variétales résistantes au mildiou et à l'oïdium mises au point par l'Inrae sont prometteuses. Elles demandent 7 à 10 fois moins de passages d'engins que les espèces classiques. Il y a donc moins de tassements des sols et de traces de pesticides. »

Réconcilier agriculture et environnement est indispensable pour améliorer la qualité des terres arables. « C'est fondamental de s'intéresser à la qualité et la santé des sols : 95 % de notre agriculture provient de sols et il faut

les préserver, insiste Isabelle Cousin, à la tête de l'unité info et sols de l'Inrae. L'Union européenne veut mettre en place une directive-cadre sur la surveillance et la résilience des sols, mais il faut d'abord que les États membres s'accordent sur un certain nombre d'indicateurs. Car l'objectif de cette directive est que 100 % des sols soient en bonne santé en 2050. Il y a donc urgence à travailler sur le niveau de qualité et la santé des sols. »

Une urgence confirmée par d'autres spécialistes du secteur. « Ce que fait Genesis est intéressant, car l'entreprise tire la sonnette d'alarme sur la santé des sols tout comme la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'Europe l'ont fait, remarque pour sa part Samuel Marquet, cofondateur de Gaïago, entreprise spécialisée dans la revitalisation des sols agricoles. Les sols ne sont pas morts ! Ils ont besoin d'être nourris et respectés. Il est possible de réactiver les processus d'humification en ciblant la flore fongique bénéfique, même sur des sols qui semblent épuisés. » ■

À Paris, l'enseignement catholique gagne des élèves... mais perd des classes

Aude Bariéty de Lagarde

Malgré son succès, il est contraint d'en fermer dix. Le public, lui, perd plus de 4 000 élèves et plus de 200 classes.

« C'est une décision purement politique », souffle un fin connaisseur des arcanes éducatifs parisiens. À la rentrée de septembre 2025, l'enseignement catholique parisien devra fermer dix classes, a appris *Le Figaro*. Une goutte d'eau dans l'océan de classes qui seront fermées dans l'enseignement public, ce qui exaspère nombre de représentants syndicaux, parents d'élèves et élus de gauche. À l'inverse, cette décision est qualifiée d'« injuste » par l'enseignement catholique, qui gagne des élèves malgré la baisse démographique, tandis que les effectifs du public plongent.

À la rentrée 2024, dans un contexte de « baisse démographique, particulièrement marquée » dans la capitale, le public parisien a ainsi perdu 4 200 élèves. Et à la rentrée 2025, une nouvelle baisse de 4 300 élèves est prévue... Pour l'année scolaire 2025-2026, le public perdra donc 202 postes (110 dans le primaire et 92 dans le secondaire), ce qui devrait occasionner la fermeture de 178 classes dans le premier degré et de 55 divisions au collège. Un nombre « qui nous semble exagérément lourd et injustifié », s'insurge Patrick Bloche, premier adjoint à la maire de Paris en charge de l'éducation.

« Ils veulent que nous fermions des classes pour nous forcer à refuser des élèves, qui seront donc obligés d'aller dans le public (...). C'est une entrave à la liberté de choix des familles »

Étienne Tercinier

Responsable RH à la direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Paris

Le 11 mars dernier, un millier d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus de gauche ont manifesté contre ces fermetures depuis la place de la Sorbonne jusqu'au ministère de l'Éducation nationale, rue de Grenelle, où une délégation a été reçue. 18,83 % des enseignants du premier degré étaient en grève ce jour-là, indique le rectorat de Paris. Une semaine plus tard, le second degré s'est à son tour mobilisé devant le rectorat.

De son côté, à la rentrée 2024, l'enseignement catholique parisien assure avoir gagné 147 élèves. Malgré cette hausse, il n'est pas épargné par les suppressions de postes. « Selon des calculs rationnels, nous aurions dû gagner un à deux postes. Or on nous en retire quarante ! », déclare Étienne Tercinier, responsable des ressources humaines à la direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris. « Si l'enseignement catholique gagne des élèves, c'est parce qu'il peut recruter des jeunes au-delà du périphérique, contrairement au public », affirme de son côté Jean-Noël Aqua, élu communiste du 13^e arrondissement.

La direction diocésaine a réussi à limiter l'« essentiel » des effets de cette perte de moyens en utilisant des ressources qui n'avaient pas de caractère obligatoire mais qui leur étaient tout de même accordées par l'État. « Les lycées technologiques et professionnels disposaient de moyens horaires qui leur permettaient de faire des dédoublements de classe, d'ouvrir des options, etc. Ce sont ces moyens horaires que nous avons mobilisés », précise Étienne Tercinier.

Le recours à ces « heures en trop » n'a toutefois pas suffi à compenser totalement les 40 postes perdus par l'enseignement catholique parisien. Dix classes vont donc devoir fermer : une à l'école Saint-Thomas d'Aquin (7^e arrondissement), une à l'école Sainte-



Au lycée technologique et professionnel Sainte-Thérèse, dans le 16^e arrondissement parisien, ce sont quatre classes qui seront fermées. CELETTE/LICENCE CC

Clotilde (7^e arrondissement), deux au collège Saint-Sulpice (6^e arrondissement), une au lycée professionnel Saint-Nicolas (6^e arrondissement), une au lycée général Saint-Michel de Picpus (12^e arrondissement) et quatre au lycée technologique et professionnel Sainte-Thérèse (16^e arrondissement).

Les 40 postes retirés à l'enseignement catholique parisien ont été redistribués à l'enseignement catholique dans le reste de la France. « Ce qui prouve bien que cette décision n'a pas été prise pour redonner des moyens à l'État, mais vise simplement à taper sur le privé parisien, s'indigne Étienne Tercinier. Ils veulent que nous fermions des classes pour nous forcer à refuser des élèves, qui seront donc obligés d'aller dans le public et viendront gonfler les effectifs du public. C'est une entrave à la liberté de choix des familles ! »

« Cette situation me désole. C'est très politique, et c'est dommage pour les enfants, réagit quant à elle Virginie Durin, présidente de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Paris. J'ai eu des remontées de parents d'élèves inquiets du traitement injuste des établissements privés et de l'atteinte à la liberté de choix des familles que cela représente... »

Cette logique est d'ailleurs parfaitement assumée par certains. En février, le Conseil de Paris a ainsi adopté un vœu visant à « annuler les suppressions de postes annoncées » dans le public. Dans ses motifs, il estimait que « le traitement différencié de l'école publique par rapport à l'école privée » constituait une « rupture d'égalité », l'école privée « se voyant relativement épargnée par les fermetures de classes, en conséquence de règles assez opaques ». Selon le conseil, « la régulation du nombre de classes dans le privé serait la mesure correctrice la plus efficace ». « Mais nous gagnons chaque année des élèves ! Nous devrions pouvoir ouvrir des classes, pas devoir en fermer », s'étrangle un acteur de l'enseignement catholique parisien.

De leur côté, les élus du groupe communiste et citoyen (GCC) souhaitent même « transférer » 50 postes d'enseignants du privé vers le public. « Nous voulons mettre la pression politique pour qu'avancent la justice sociale et la justice éducative », a ainsi lancé Jean-Noël Aqua lors du Conseil de Paris du mois de février. Tirant à boulets rouges sur l'enseignement privé sous contrat, qu'il a accusé d'« entretenir l'entre-soi et le séparatisme social » et de « poser un problème de justice sociale », l'élu du 13^e a

martelé son souhait d'« éviter le mur des 50 % de collégiens scolarisés dans le privé en 2033 ». « Nous allons tout droit vers une école à deux vitesses, avec des enfants de CSP différentes qui ne se fréquentent pas. C'est une société ségréguée qui est en train de se construire », souligne-t-il auprès du *Figaro*.

Une position partagée par la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques (FCPE). Dans un communiqué de presse daté du 12 mars, son antenne parisienne réclame notamment un « rééquilibrage des financements entre public et privé ». « L'école publique ne peut continuer à être affaiblie pendant que l'enseignement privé sous contrat est épargné des efforts budgétaires », écrit-elle. Sur X, le président parisien de la FCPE, Martin Raffet, a ainsi appelé à « réduire drastiquement l'offre privée à Paris, maintenant ! ».

Les représentantes parisiennes de la Fédération syndicale unitaire (FSU) vont même plus loin. « À nos yeux, l'école est un service public, et l'école publique pour tous les enfants de France devrait être un projet de société. À terme, nous voudrions qu'il n'y ait plus d'école privée », résume Léa de Boisseuil, du SNUipp-FSU (premier degré). Son alter ego du Snes-FSU (second degré), Ketty

Valcke, est sur la même ligne. Mais, « pragmatique », elle évoque des mesures « à court et à moyen terme » avant cet « idéal d'une seule école pour tous ». « L'urgence, c'est de fermer des classes dans le privé, car la baisse de la démographie n'a pas à être supportée que par le public. Et ensuite, c'est de soumettre le privé à la carte scolaire pour ne pas continuer à renforcer la ségrégation sociale et scolaire ».

De son côté, Patrick Bloche, qui ne souhaite pas « rouvrir la guerre scolaire », appelle à « respecter la loi Debré de 1959 », qui « proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts ». La Fédération des parents de l'enseignement public (Peep) adopte elle aussi une position très modérée, refusant d'entrer dans une « chasse au privé ». « Nous n'avons pas un discours anti-privé, souligne Emmanuel Garot, son président parisien. Nous sommes très attachés à la liberté de choix des familles. Pour nous, il n'y a pas de jugement de valeur à porter sur le choix des parents, qu'il se tourne vers le public ou le privé. Et nous ressentons toujours un certain agacement à voir le privé pointé du doigt comme s'il constituait la cause des dysfonctionnements du public... » ■

Saint-Ouen : une école maternelle contrainte de déménager à cause du trafic de drogue

Stéphane Kovacs

Déménager une école, faute d'arriver à déloger les dealers qui ont investi les lieux ?

À Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, la maternelle Émile-Zola, située passage Elisabeth, au milieu d'un point de deal, pourrait être « déplacée » dans quelques jours, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. « Fermer définitivement cette école aurait été vécu comme un recul par rapport au trafic », affirme le député LFI de la circonscription Éric Coquerel sur X. Mais « ce qui prime, c'est la sécurité des enfants et des assistantes maternelles qui y travaillent », répond le maire (PS), Karim Bouamrane, sur Public Sénat. Les parents d'élèves sont invités à une votation jeudi, après une réunion publique organisée par la mairie ce mardi soir.

« Bedo » (cigarette de cannabis), « zipette » (cocaïne), « ballon » (bonnes de protoxyde d'azote) « 24/24 ». Le long des murs, tout

autour de l'école, le parcours est fléché. « Il y a régulièrement des incidents, raconte Sarah, qui fait partie des parents d'élèves élus. En septembre, un enfant de grande section a ramassé un pochon de drogue dans la cour de récréation. En janvier, deux grosses bonbonnes de protoxyde d'azote, (ou gaz hilarant, NDLR) ont été jetées depuis les bâtiments qui surplombent l'école. Elles ont atterri sur la verrière de la bibliothèque, où heureusement il n'y avait personne à ce moment-là. Il n'y a pas longtemps, mon fils m'a demandé « Ça veut dire quoi Artena ? » (« laisse tomber ! » en arabe, NDLR), le cri des guetteurs à l'arrivée de la police ! »

La sécurité des enfants avant tout

Père de trois fillettes, dont l'une est en moyenne section, Rachid s'est fait alpaguer, en février, par un dealer énervé : « Il m'a lancé méchamment « Pour-quoi tu me regardes ? », se souvient-il. Mais pourquoi on devrait baisser les yeux parce qu'on passe par là ? Je viens juste récupérer ma fille ! Du coup, je

n'arrive plus jamais en avance, mais plutôt en retard, car c'est un risque pour nous de rester seuls avec ma petite dernière dans le passage. C'est quoi cette République qui laisse les enfants face aux dealers ? » Mêmes craintes pour Myriam, qui vient chercher sa petite-fille : « Tous les jours, on les voit, ils sont cinq ou six là, au coin, décrit-elle. Ils font leurs petites affaires tranquilles, ne nous agressent pas, mais ce n'est pas un environnement agréable pour les gamins ! On veut que l'école ferme définitivement. »

Les élèves des quatre classes de maternelle rejoindront-ils les locaux de l'école primaire Émile-Zola ou de la crèche Monmousseau, situés un peu plus loin, dans un environnement plus apaisé ? Karim Bouamrane consulte les parents depuis deux mois, et s'est entretenu, la semaine dernière, avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale. « Je suis dans la gauche du réel !, s'est exclamé le maire lundi matin sur Public Sénat. Il reste encore deux points de deal à Saint-Ouen. Les parents d'élèves nous

ont demandé des mesures conservatoires d'urgence. On a décidé de transférer les enfants. Et jeudi, j'ai demandé qu'il y ait une consultation sur les solutions à court terme et les solutions pérennes. »

Déménager les élèves plutôt que les dealers n'est-il pas un échec ? « Ça aurait été un échec si on avait abandonné la sécurité des enfants, répond le maire. Là où ça aurait été un échec total, c'est si on avait laissé le quartier se renfermer sur lui-même. Ce n'est pas du tout ça ! La méthode Saint-Ouen, c'est qu'on rénove le quartier, on l'aménage, et on lutte contre l'impact des dealers. »

Ce n'est pas la première fois que le trafic de drogue aura raison d'un établissement scolaire. À Nîmes, dans le Gard, en 2020, un groupe scolaire avait été délocalisé après l'utilisation d'armes de guerre dans le quartier, également gangrené par la drogue. Des mesures similaires avaient été envisagées en septembre dernier pour l'école de journalisme de Grenoble, implantée à Échirolles, à quelques mètres d'un immeuble constituant un important point de deal. ■

Une neuroprothèse rend la parole à une femme qui en était privée depuis dix-huit ans

Soline Roy

Des électrodes intracérébrales décryptent les signaux neuronaux associés à la production des syllabes, et un système d'intelligence artificielle reconstruit les mots qui sont prononcés en temps réel par une synthèse vocale.

« J e pense que tu es merveilleux. » Une phrase amoureuse en apparence toute simple. Mais voilà près de dix-huit ans qu'Ann n'avait pu la dire à son mari : victime à 30 ans d'un accident vasculaire cérébral, la Canadienne en est sortie quadriplégique, et incapable de prononcer le moindre mot. Son intelligence est intacte, mais son corps ne lui permet plus d'émettre que quelques sons inarticulés. Une équipe de chercheurs des universités de Berkeley et de San Francisco lui a rendu la parole, grâce à une neuroprothèse, à une IA qui « traduit » les signaux neuronaux en mots, et à une synthèse vocale qui émet ces derniers avec sa propre voix, reconstruite à partir d'une vidéo prise lors de son mariage, avant son AVC.

Lorsque Ann a eu son AVC, elle était professeur de mathématiques dans un lycée, mariée depuis deux ans, maman d'une petite fille de 13 mois et belle-mère d'un garçon de 8 ans. « Du jour au lendemain, tout m'a été enlevé », a-t-elle raconté dans un article écrit lettre à lettre, au moyen d'un alphabet numérique. Des années de rééducation lui ont été nécessaires pour pouvoir à nouveau respirer par elle-même, bouger la tête, faire un clin d'œil, rire ou pleurer... « Vous êtes pleinement conscient, vous avez toutes les sensations, mais vous êtes enfermé dans un corps où aucun muscle ne fonctionne. »

En 2021, les chercheurs équipent un homme d'un système capable d'écrire



Connectée à des ordinateurs qui traduisent, grâce à l'IA, ses signaux cérébraux en paroles, Ann a retrouvé sa propre voix, reconstruite à partir d'une vidéo prise lors de son mariage, avant son AVC. NOAH BERGER/UCSF

sur un écran les mots qu'il souhaiterait dire. Lisant son histoire, Ann veut être de l'aventure : avec Bill, son époux, ils rencontrent l'équipe et en septembre 2022, un réseau de 253 électrodes fines comme du papier est posé sur les zones de son cortex « impliquées dans la production des mouvements de la parole », décrivent les chercheurs dans la revue *Nature neuroscience*.

Ann doit alors entraîner longuement l'algorithme d'intelligence artificielle. Des phrases lui sont présentées, qu'elle doit articuler en silence pour que l'algorithme, petit à petit, apprenne à associer chaque signature neuronale à un phonème (une unité de son, plus simple que la syllabe). Aucun risque que le système ne dévoile par accident une pensée qu'elle aurait voulu garder pour elle : « L'intention de parler est le moteur de la neuroprothèse », explique Gopala Anumanchipalli, professeur assistant de génie électrique et de sciences informatiques à l'université de Berkeley, et coauteur de l'étude. Les signaux sont interceptés après la formulation de la pensée, à l'endroit où elle est « transformée » en mots articulés. Les chercheurs montrent que

l'algorithme fonctionne avec d'autres types de dispositifs de recueil des données, y compris des systèmes non invasifs qui mesurent l'activité musculaire des organes liés à la parole, de la glotte jusqu'aux lèvres.

« Participer à cette étude m'a donné un but, j'ai l'impression de contribuer à la société »

Ann

Victime, à 30 ans, il y a dix-huit années d'un accident vasculaire cérébral

L'algorithme s'attache ensuite à traduire ces phonèmes en mots, parfois en « devinant » les parties manquantes. « Grâce à un modèle de langage fonctionnant à la volée, le système prédit, à chaque instant, l'unité de parole la plus probable qui est immédiatement transformée en son. Dans leurs travaux précédents, cette prédiction était faite sur une phrase entière, maintenant c'est fait à partir des quelques derniers éléments », explique Blaise Yvert, directeur de recherche à l'Institut des neurosciences de Grenoble (Inserm/

université Grenoble-Alpes). Le système est donc plus rapide, même s'il perd un peu en exactitude. »

Le système a d'abord été entraîné sur 50 phrases très simples, composées de 119 mots, puis sur un second jeu de 12 000 phrases composées de 1 024 mots. « En anglais, les 1 000 mots les plus fréquents peuvent couvrir plus de 85 % du contenu des phrases parlées », précisent les auteurs. Ann a « prononcé » les phrases des milliers de fois pendant des dizaines de semaines. Avec 39 phonèmes maîtrisés, le système est théoriquement capable de déchiffrer 47 à 91 mots par minute; encore un peu loin des 150 mots par minute d'une conversation courante entre adultes, mais bien plus que le système lettre à lettre qu'Ann utilise au quotidien, qui ne permet de générer que 14 mots par minute.

Le dispositif développé par les chercheurs américains fonctionne en temps quasi réel (le temps de latence est de 80 millisecondes, contre plus de 8 secondes lors des précédents essais) et sans

pause (il retranscrit les paroles d'Ann tout en décryptant les suivantes). « C'est une prouesse technique, témoigne Anne-Lise Giraud Mamessier, neuroscientifique spécialiste du langage et de la parole, directrice de l'Institut reConnect. Ce qui existait jusqu'ici permettait d'afficher un texte à mesure du décodage neuronal, puis de synthétiser la parole, un système trop lent pour une conversation spontanée. » Ann aimerait devenir conseillère dans un centre de rééducation, « et bien que nous soyons encore loin de lui permettre d'atteindre cet objectif, cette étape nous rapproche de l'amélioration radicale de la qualité de vie des personnes atteintes de paralysie vocale », explique Gopala Anumanchipalli. « Participer à cette étude m'a donné un but, j'ai l'impression de contribuer à la société », témoigne Ann dans un communiqué.

Elle est cependant loin de pouvoir utiliser le système dans sa vie quotidienne : pour l'instant, il nécessite une batterie d'ordinateurs et d'ingénieurs, mais les chercheurs travaillent à miniaturiser et automatiser l'ensemble. Et il lui manque un élément essentiel du langage : les changements de ton, de hauteur ou de volume qui traduisent nos sentiments et émotions, des « caractéristiques paralinguistiques » auxquelles se heurte de longue date la synthèse audio classique, précisent les chercheurs.

Autre écueil, le dispositif des chercheurs américains n'est pas totalement implantable : un connecteur transcutané, sorte de petit boîtier fixé à son crâne, récupère les données neuronales. « C'est une voie d'infection possible », met en garde Blaise Yvert, qui prépare un essai clinique du même genre mais avec un dispositif entièrement implantable développé par le laboratoire de recherche Clinatex, et déjà utilisé pour faire marcher des patients paraplégiques. Anne-Lise Giraud Mamessier et Emmanuel Mandonnet, neurochirurgien à l'hôpital Lariboisière préparent, eux aussi, un essai qui vise à décoder non la parole articulée, mais la parole « pensée » en décodant aussi les signaux neuronaux liés à sa perception, pour cibler des patients atteints de pathologies encore plus lourdes et même plus capables d'articuler silencieusement. « On attend les autorisations. Mais, en Europe nous sommes ralentis par l'administration », et par l'acceptation sociétale de ces méthodes invasives. ■

D'étranges outils européens de 60 000 ans découverts en Chine

Vincent Bordenave

Ces pierres taillées témoignent de transmissions culturelles à de très grandes distances dans le monde pré-sapiens, ou d'une convergence évolutive étonnante.

P our le profane, rien ne ressemble plus à un caillou qu'un autre caillou. Mais dès que l'œil est exercé, ces cailloux retrouvés en Chine apparaissent pour ce qu'ils sont : des outils de pierre qui ont pu servir à découper la viande, le bois, les plantes, il y a des milliers d'années. Des pierres qui ont été taillées avec précision, avec un savoir-faire que l'on apparente à des pratiques culturelles bien identifiées.

Dans le sud de la France, les archéologues ont mis au jour l'existence d'une tradition culturelle particulière, dite « Quina » (du site de La Quina, à Gardes-le-Pontaroux en Charente), répandue dans le sud-ouest du pays, mais également sous une autre forme dans la vallée du Rhône ou en Italie. Dans une étude publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie nationale des sciences des États-Unis (PNAS)*, une équipe internationale révèle la présence de tels outils au cœur de la Chine sur le site archéologique de Longtan, dans le Yunnan. Une surprise qui interroge sur les réseaux et les connexions qui existaient entre les diffé-

rents groupes humains présents sur Terre avant qu'*Homo sapiens* n'assoie sa domination.

« Dans un premier temps, quand mes collègues chinois sont venus me trouver pour discuter de cette découverte, je n'ai pas voulu les croire », explique Marie-Hélène Moncel, paléoanthropologue au Muséum national d'histoire naturelle, qui cosigne ces travaux. Et puis, j'ai été forcée d'admettre qu'il s'agit de la même façon de faire que celle utilisée sur les sites connus dans le sud-ouest de la France ou dans la vallée du Rhône. » La technologie dite « Quina » est très caractéristique, et est contemporaine en Europe d'une méthode de débitage plus répandue, celle dite Levallois (du site des carrières de Levallois-Perret). Quand le Levallois implique la préparation d'une surface d'un nucléus pour le débitage d'un ou de plusieurs éclats prédéterminés, la méthode Quina consiste à produire de grands éclats qui servent de matrices de base. « Cette matrice est ensuite retouchée régulièrement pour être utilisée », explique Marie-Hélène Moncel. Les éclats qui sont



produits seront également utilisés. Ainsi, tout est utile. Les outils peuvent être transportés, réaiguïsés et offrent des angles variés qui répondent aux différents besoins d'activité. »

Dénisoviens acculturés

En Europe, tous les sites associés à cette culture sont liés l'homme de Neanderthal. « En dépit de la distance géographique, il y a peu de place au doute sur la nature des outils décrits à Longtan, commente Nicolas Zwyns, archéologue spécialiste des outils lithiques à l'université de Bordeaux. C'est d'ailleurs la force de cette étude qui s'appuie sur une approche très scientifique et très mesurée. » La plupart de sites européens sont vieux d'environ 60 000 ans, c'est-à-dire lors de la dernière grande glaciation. « Ce sont d'ailleurs les mêmes datations que l'on trouve à Longtan, précise Marie-Hélène Moncel. »

À cette période, de premiers groupes d'*Homo sapiens* commencent à s'aventurer hors du berceau africain et côtoient des Néandertaliens. « Il est possible que des groupes de Néandertaliens ont inventé cette technique en Europe, explique Marie-Hélène Moncel. Ensuite, elle se serait répandue soit au gré des contacts, soit directement via les migrations. » Découvrir de tels outils en Chine est assez mystérieux, l'Asie n'étant pas peuplée par des Néandertaliens, mais par des groupes que l'on appelle les Dénisoviens, du nom de la grotte de Denisova, dans l'Altai en Sibérie.

Pour expliquer la présence de tels outils en Chine, les auteurs évoquent deux hypothèses. La première est d'y voir le fruit d'une convergence évolutive. Une avancée technique qui apparaît à deux moments distincts dans des contextes climatiques et environnementaux assez proches. « Au vu de la distance qui sépare ce site des sites européens, cette

Taillés avec précision ces outils de pierre trouvés en Chine ont pu servir, il y a des milliers d'années, à découper la viande, le bois, ou les plantes. HAO LI

idée ne peut être exclue, insiste Nicolas Zwyns. D'autant que nous ne connaissons pas grand-chose des Dénisoviens. Nous savons qu'ils ont une proximité phylogénétique avec les Néandertaliens. Il est donc possible qu'ils aient des aptitudes et des comportements similaires. »

La seconde hypothèse est d'y voir une sorte de continuum culturel sur l'ensemble de l'Eurasie. La question est d'autant plus énigmatique qu'aucun reste humain n'a été retrouvé avec les plus de 3 000 outils mis au jour sur le site de Longtan. Dans ce cas, faudrait-il y voir l'œuvre de Dénisoviens acculturés aux pratiques néandertaliennes, ou bien des Néandertaliens ayant voyagé très loin à l'est ? « Nous sommes très proches des zones dénisoviennes, raconte Marie-Hélène Moncel. Une hypothèse est que cette technologie a été transmise en Asie entre les différents groupes. On sait que les échanges entre ces deux groupes ont pu exister. » En 2018, les scientifiques de l'Institut Max Planck en Allemagne ont ainsi découvert les restes d'un individu hybride des deux groupes dans la grotte de Denisova. L'Altai a pu être une zone de rencontre et d'échange entre les deux populations. « On connaît des diffusions de techniques qui couvrent de grandes distances, raconte Marie-Hélène Moncel. Cette découverte nous apprend la diversité des traditions ayant existé en Chine, mais elle nous montre aussi que l'Asie centrale a été un melting-pot des humanités, où différents groupes ont vécu. Avec des pratiques culturelles qui se sont ensuite répandues dans toute l'Eurasie. » ■

Tombeur de Djokovic, Mensik peut rêver en grand

Romain Schneider

Le jeune Tchèque a triomphé en finale du Masters 1000 de Miami face à son idole de toujours pour s'offrir son premier titre ATP.

Jakub Mensik a tué « le père » à Miami. Tombeur de Novak Djokovic en finale, dimanche, le Tchèque de 19 ans a privé le Serbe de son centième titre sur le circuit ATP. Il s'en est presque excusé lors de la chaleureuse accolade en fin de match : « J'ai grandi en regardant Novak. C'est grâce à lui que j'ai commencé à jouer au tennis. L'affronter une deuxième fois (après sa défaite en quarts à Shanghai en octobre dernier, NDLR) et le battre en finale d'un Masters 1000, c'est tout simplement incroyable. » Beau perdant, le Serbe a soufflé : « Je ne suis jamais content de perdre, mais il fait partie des joueurs contre lesquels ça me dérange le moins. »

Djokovic, de dix-huit ans l'aîné de Mensik et l'idole qui tapissait sa chambre d'ado aux côtés de Stephen Curry, la star de NBA. Une idole qui a aussi joué le rôle de mentor dans l'ascension du jeune Tchèque. Ce dernier doit une partie de sa réussite à la Serbie et à un certain « Djoko ». Quelques jours après sa finale perdue à l'Open d'Australie junior 2022, où perclus de crampes, il avait dû quitter le court en fauteuil rou-

lant, Mensik avait été contacté par « Nole » en personne pour le rejoindre quelques jours à Belgrade et partager des entraînements. « Je l'avais vu jouer lorsqu'il avait 15 ou 16 ans, puis on avait partagé trois blocs d'entraînement ensemble, dans mon club à Belgrade où je l'avais invité », a confirmé le Serbe. L'expérience a marqué à vie le natif de Prostějov : « Je n'étais pas seulement avec lui sur le court mais aussi en dehors à parler tennis, mais aussi de tout ce qu'il y a autour. C'est le gars le plus sympa que j'ai rencontré. Quand il te parle, c'est juste une personne normale. »

111 aces sur la semaine

Une bienveillance qui se traduit dans les déclarations de l'ancien numéro 1 mondial. « J'ai suivi son évolution, j'essaie d'être à sa disposition pour lui donner des conseils et des orientations, ainsi qu'à ses parents, qui sont des gens adorables. J'ai toujours pensé qu'il avait le potentiel pour devenir l'un des meilleurs joueurs du monde. Je suis heureux qu'il parvienne à utiliser son potentiel (...) Il a un jeu très complet. C'est un joueur robuste qui se déplace très bien. Il a tou-



jours un bon revers et a considérablement progressé en coup droit. »

Mensik voyage aujourd'hui avec le kiné serbe Sasa Jezdic, ancien membre du staff de Djokovic et collabore à Gotta Tennis, une société d'analyse des performances qui a déjà travaillé avec l'homme aux 24 titres du Grand Chelem. Coaché depuis ses 8 ans par l'entraîneur tchèque Tomas Josefus, ce grand gabarit (1,93 m) possède un gros service qui a fait merveille en Floride

avec pas moins de 111 aces sur la semaine, dont 14 en finale. Une arme létale. À Miami, Mensik a gagné les sept tie-breaks qu'il a eus à disputer. Solide dans les moments chauds, il a su, malgré son inexpérience, être plus fort que son adversaire, maître de cet exercice.

Presque vingt ans après son compatriote Berdych, le jeune Tchèque a inscrit son nom au palmarès d'un grand tournoi et ouvert par la même occasion son compteur. Il s'inscrit comme le

Jakub Mensik, dimanche à Miami, lors de sa victoire contre Novak Djokovic.

GEOFF BURKE / MAGN IMAGES
VIA REUTERS CONNECT

deuxième plus jeune joueur à remporter Miami après Carlos Alcaraz en 2022 (18 ans et 11 mois). Il avait déjà marqué les esprits en 2023, quand, sorti des qualifications, il était devenu à 17 ans le plus jeune joueur à avoir disputé un troisième tour en Grand Chelem, à l'US Open (défaite contre Fritz). Une première depuis Rafael Nadal à l'Open d'Australie 2004 et... Fabrice Santoro, toujours à New York, en 1990. Finaliste à Doha, en 2024, après avoir dominé Andy Murray et Andrey Rublev, Mensik a été le premier joueur né en 2005 à disputer une finale sur le grand circuit. À l'automne de l'année dernière, il a poursuivi sa montée en puissance.

« Je n'ai que 19 ans »

Désormais 24^e mondial, il fait souffler un vent de jeunesse parmi les têtes d'affiche de cette nouvelle vague qui commence à déferler sur le tennis mondial aux côtés de João Fonseca (18 ans), Learner Tien (19 ans), sans oublier le Français Arthur Fils (20 ans). Sinner, 23 ans et Alcaraz, 21 ans, vainqueurs des cinq derniers tournois du Grand Chelem, ont déjà pris le pouvoir, mais Mensik incarne aussi l'avenir et déjà le présent. « En ce moment, Jannik et Carlos sont les meilleurs au monde, il est donc normal d'entendre beaucoup parler d'eux, glissait-il après avoir battu Fils en quarts de finale. Maintenant, de plus en plus de nouveaux joueurs arrivent sur le circuit. Ce n'est que le début pour moi. Je n'ai que 19 ans, donc j'ai toute ma carrière devant moi ». Même si ses meilleurs résultats à ce jour ont été obtenus sur surface rapide, le Tchèque sera attendu lors de la séquence sur terre battue qui débute cette semaine, et particulièrement à Roland-Garros qu'il va découvrir cette année dans le grand tableau, après une participation en juniors (3^e tour en 2022). ■

Dunkerque au défi de battre le PSG pour continuer à grandir

Thibaud Jouffrit

Cinquième de Ligue 2 et en pleine progression, le club nordiste rêve de faire tomber l'invincible PSG en demi-finale de Coupe de France.

Nouveau soir de fête dans le Nord. Deux jours après le derby opposant Lille à Lens, l'Union sportive du littoral (USL) de Dunkerque défie ce mardi (21h10, France 2) l'ogre Paris SG en demi-finale de la Coupe de France. Rendez-vous sur la pelouse du stade Pierre-Mauroy, où l'USL a réalisé un premier rêve, le 4 février dernier, en éliminant le LOSC voisin sur sa pelouse lors d'une irrationnelle séance de tirs au but (1-1, 4-5 tab; les Dogues menaient 3-1 au cours de la séance). Avant un deuxième exploit en quarts de finale, Brest étant à son tour renversé (de 2-0 à 2-3) par d'insouciant Dunkerquois. Maintenant, place au plus grand défi proposé en France cette saison : (tenter de) battre le PSG, leader de Ligue 1 invaincu sur la scène nationale en 31 matchs disputés, championnat et coupe confondus.

« Ce qui m'impressionne le plus, c'est le collectif qui est beaucoup plus fort que les années précédentes, lance l'entraîneur portugais de Dunkerque, Luis Castro, di-thyrambique sur la machine parisienne, encore impitoyable à Saint-Étienne samedi (succès 1-6). Des matchs que je vois en détail : c'est le meilleur Paris des vingt dernières années. » Le décor est planté. L'adversaire, redoutable. Mais le coach Castro reste « tout le temps optimiste », même quand son équipe, actuelle 5^e de Ligue 2, compte trois défaites consécutives depuis l'euphorique qualification pour le dernier carré. « Beaucoup de choses », dont « un manque de réussite » et un « carton rouge » (à Rodez, revers 5-1), expliquent cette mauvaise passe. Il faut dire que le technicien en a vu d'autres.

Choisi en septembre 2023 par le directeur sportif Demba Ba - ex-attaquant international sénégalais passé par Chelsea et Newcastle - pour reprendre les rênes du promu nordiste à l'époque, le Portugais a dompté les doutes. Sa formation, promise à la relégation en National, un échelon qu'elle a connu entre 2013 et 2020, puis en 2021-2022, était dernière au classement en décembre 2023. Quatorze mois plus tard, grâce à un formida-

ble rebond, la voilà postulant à une montée inédite en Ligue 1, directement ou via les barrages. Tout sauf un hasard. « C'est un club sérieux qui bosse avec des ambitions, qui vise haut, ne cesse de s'améliorer chaque jour avec un staff performant », vante son attaquant Yacine Bammou, passé par Nantes, Caen ou encore Ajaccio avant sa signature à l'USL l'été dernier.

Le Franco-Marocain de 33 ans, auteur d'une « très belle saison » (5 buts et 3 passes en 25 matchs de Ligue 2), assume son rôle de leader avec Opa Sangante (34 ans), Vincent Sasso (34 ans) et Gaëtan Courtet (36 ans), au milieu de la nouvelle génération. « Entre les jeunes et les anciens, il y a une très belle entente. Avec les matchs de Coupe, notre groupe s'est renforcé, il est magnifique, solide et solidaire. » Et l'effectif, très talentueux, selon les aveux de l'ancien Nantais :

« Quand je vois Hugo Raghoubert, Enzo Bardelli, Nathan Skytta, Gessime Yas-sin... Franchement, ce sont des top joueurs. S'ils travaillent bien, qu'ils continuent, je pense qu'ils pourront atteindre de belles choses. » À Dunkerque, les qualités s'expriment par le jeu, tel était le « projet du futur » vanté par le dirigeant Demba Ba à Luis Castro, dont le profil de formateur collait parfaitement au challenge.

« Il faut se préparer à souffrir »

« J'aime les équipes offensives qui jouent avec le ballon, beaucoup de connexions entre les joueurs. Si le collectif marche bien, les individualités vont devenir plus fortes, plus visibles. C'est ça que je veux dans mon équipe », détaille Luis Castro, ancien entraîneur de l'équipe réserve du Benfica Lisbonne (2019-2022), qui a eu sous ses ordres... les Portugais du PSG

Gonçalo Ramos et Joao Neves, brillants en Ligue des champions des moins de 19 ans. Désormais parisiens, l'attaquant Ramos et le milieu Neves sont « deux des meilleures personnes avec qui j'ai travaillé dans le foot, humainement et professionnellement », dixit Castro, qui respecte à Paris un « grand entraîneur qui m'inspire », Luis Enrique. Le collectif de Dunkerque, adepte de la possession du ballon pour dominer l'adversaire (57% du temps par match, 3^e moyenne de L2), fait lui aussi corps derrière son architecte en chef, même au cœur d'une « deuxième partie de saison qui est un peu moins brillante », assume Yacine Bammou. « Ce coach passe toujours par le jeu, on prend du plaisir avec lui. Et si on respecte à la lettre ce qu'il veut, peu importe l'issue du match, il nous dit bravo, c'est ça qui est beau. Tous ensemble aujourd'hui, on ressent de la confiance. »

Racheté à l'été 2023 par le groupe turc Amisoss, également propriétaire de Samsunspor, l'USL Dunkerque, avec son budget d'environ 10 millions d'euros et son stade Marcel-Tribut habitué aux guichets fermés (4 900 places), progresse vite. Malgré, encore, des moyens limités (Lorient en tête de Ligue 2 affiche un budget de 20 millions). Le garant du sportif, Demba Ba, accompagné de Romain Decool, directeur du recrutement, mise donc sur l'avenir. « La vision du club, c'est de développer de jeunes joueurs, l'une des choses les plus importantes dans le football actuel, confirme Luis Castro. Mais je ne regarde pas beaucoup l'âge du joueur. S'il a 16 ou 17 ans et fait les choses bien, il joue. »

Ce mardi, à Lille, la jeune classe dunkerquoise se frotte sur la route du Stade de France aux redoutables Parisiens, les Désiré Doué, Ousmane Dembélé et autres Khvicha Kvaratskhelia, qui écrasent tout sur leur passage. « Il faut se préparer à souffrir, mais on va essayer de respecter notre plan tactique », prévient Yacine Bammou. Lui, le natif de Paris, ancien vendeur dans une boutique du club de la capitale avant ses débuts professionnels à Nantes en 2014. Un parcours atypique et raconté à chaque fois qu'il recroise le PSG. « Cette histoire est juste magnifique, je ne pense pas qu'il y en a deux en France. Je suis très heureux d'avoir pu connaître les deux mondes, le monde du travail et celui du football professionnel », résume l'international marocain, ambitieux sur les bords de la Manche. Glaner la Ligue 1 ou la Coupe de France ? « Faire monter un club comme Dunkerque, ça me ferait plaisir. Après, je ne me refuse rien, si on peut prendre les deux... » Le tenant du titre invincible imagine, sans doute, un tout autre histoire... ■



La joie des Dunkerquois lors de leur victoire en quart de finale contre Brest, le 26 février, au stade Francis-Le Blé.

FRED TANNEAU / AFP

DEMI-FINALES COUPE DE FRANCE

DUNKERQUE (L2)	mardi 21h10 Fr.2	PARIS SG (L1)
CANNES (N.2)	mercredi 21h beIN	REIMS (L1)

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr
Téléphone
01 56 52 27 27
sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès
260 € TTC pour un deuil,
145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.
Tarif préférentiel pour les abonnés.

Naissances, Adoptions, Baptêmes, Fiançailles, Mariages, Anniversaires, Centenaires, Fête des Mères, Fête des Pères, Saint-Valentin, Noces, Communiqués divers, Conférences, Thèses, Portes ouvertes, Distinctions, Nominations, Commémoration, Signatures, Départs en retraite, Vœux, Deuils, Condoléances, Remerciements, Souvenirs, Messes et anniversaires, Offices religieux, Prise d'habit, Jubilé, Jubilés sacerdotal, Ordination, Vœux monastiques.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
01 70 37 31 70

deuils

Paris. Troarn (Calvados).

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Gérard BOCHANT
née Catherine Bérard,

le 27 mars 2025, dans sa 77^e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'obsèques sera célébrée le jeudi 3 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Dozulé (Calvados), suivie de l'inhumation au cimetière de Sannerville (Calvados).

De la part de : M. et Mme Patrick Vrillon et leurs enfants, le lieutenant-colonel et Mme Ludovic Samanos et leurs enfants.

Ni fleurs ni couronnes, des messes de préférence.

Christian Puyrenier, son fils de cœur, Patrice Pettré, son filleul, Bénédicte, Catherine, Gilles, Hélène, Louise, Marie-Laure, Régine, Veronika, ses amis,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Andrée COUET

survenu le 27 mars 2025, à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris (16^e), suivie de l'inhumation au cimetière de Montmorency (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Henri le Cour Grandmaison, M. et Mme Marc le Cour Grandmaison, M. (†) et Mme Marc Reneaume, M. et Mme Guy le Cour Grandmaison, M. et Mme Alban le Cour Grandmaison, ses enfants,

ses 31 petits-enfants, ses 23 arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Mme Yves le COUR GRANDMAISON
née Magdeleine du Pontavice des Renardières,

le 30 mars 2025.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Saint-Nicolas, à Nantes, le vendredi 4 avril, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Campbon.

Sa famille et ses amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Viviane FROMY

survenu le 26 mars 2025, dans sa 90^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, à Paris (14^e), le vendredi 4 avril, à 10 h 30.

Saint-Léger-en-Yvelines.

Laurent et Catherine Delabarre, son fils et sa belle-fille, Lorraine Delabarre, sa fille, Alexane, Nils, Margaux et Cassandre, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André DELABARRE

survenu le 28 mars 2025, à l'âge de 91 ans, à « La Fougeraie », Saint-Léger-en-Yvelines.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Léger-en-Yvelines, le vendredi 4 avril, à 10 h 30.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Delabarre, « La Fougeraie », 24, rue de Larridon, 78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

Ses enfants, Laetitia de Moustier, Christian de Moustier, son petit-fils, Martin Bodard de Moustier, et Emmanuel Bodard

font part du rappel à Dieu, le 28 mars 2025, de

Françoise de GRIMAUDET
de ROCHEBOUËT
veuve de
Henri de MOUSTIER

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chaumont-d'Anjou (Maine-et-Loire), le jeudi 3 avril 2025, à 15 heures.

Rennes (Ille-et-Vilaine).

Mme Jacques Le Mesle, Mme Pierre Fournel, ses grands-mères,

Adeline et Laurent Le Mesle, ses parents,

Fleur et Édouard de Boismenu, Pauline et Damien Gegout, Léopoldine et Alexander Lord, ses sœurs et beaux-frères,

ses sept neveux et nièces

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Élodie LE MESLE

le 28 mars 2025, à l'âge de 47 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul, à Rennes, le vendredi 4 avril, à 14 h 30.

Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

Mme Michèle Marchand, sa sœur,

Aude et Fabien Falce, Servane et François-Xavier Bignon, Yann et Laure Marchand, Maxime et Capucine Marchand, Joséphine et Victor de Tracy, Sixtine Macheras, ses neveux et nièces,

Léonard, Mahaut, Margaux, Suzanne, Félix, Briac, Pia, Alice, Gaspard, ses petits-neveux et petites-nièces,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Éric MACHERAS

survenu le 28 mars 2025, dans sa 79^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Lunaire, le jeudi 3 avril 2025, à 10 h 30.

La comtesse Xavier de Marcellus, née Catherine Souville,

Guillaume et Marie-Sabine de Marcellus, leurs enfants et petits-enfants, Alix de Marcellus (†) en religion sœur Marie Maxime, Éric de Marcellus (†), Adeline et Charles-Éric Fonlladosa et leurs enfants, Aude et Jean-Philippe Le Stunff et leurs enfants

font part, dans l'Espérance, du rappel à Dieu de

comte Xavier de MARCELLUS
chevalier
de l'ordre souverain de Malte,

le 26 mars 2025, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles, le jeudi 3 avril 2025, à 14 h 30.

Thierry et Marie-Pascale Varène, Véronique Varène et Gérard Naudin, ses enfants, Thibaut, Caroline (†), Juliette, Clovis et Clémence, Antonin, ses petits-enfants, Jean, Isée, ses arrière-petits-enfants, et ses neveux et nièces

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline PETIET
née Côme,

survenu le 28 mars 2025, à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris (16^e), suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière du Breil-sur-Mérize (Sarthe).

Emmanuel, Pascale, Diane, Olivier et Sylvie, Stanislas et Catherine, Patrick et Sonia, ses enfants et belles-filles,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Bernadette du PONT de ROMÉMONT
née de La Chouë de La Mettrie,
veuve de
Michel du Pont de Romémont
colonel d'infanterie de marine,

survenu le 24 mars 2025, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de La Haute-Chapelle, à Domfront-en-Poiraie (Orne), le samedi 5 avril 2025, à 14 h 30.

469, route de La Haute-Chapelle, 61700 Domfront-en-Poiraie.

Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

M. Max Rapaport, son père,

Danielle, son épouse, Yann, Franck, Marine, ses enfants, Lucas, Joséphine, Ruben, Charlie, Adam, Simon, ses petits-enfants,

Claude et Martine, son frère et sa belle-sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Patrice RAPAPORT

survenu le 30 mars 2025, à l'âge de 73 ans, à Saint-Maur-des-Fossés.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine), ce mardi 1^{er} avril 2025, à 15 h 15.

Selon la tradition juive, ni fleurs ni couronnes.
danielle@rapaport.fr

Armelle de ROCHAMBEAU
née Reille,

est entrée dans la Paix du Seigneur, le 27 mars 2025, dans sa 92^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 1^{er} avril, à 14 h 30, en l'église de Notre-Dame-d'Oé (Indre-et-Loire).

De la part de Hubert et Edith de Rochambeau, Bertrand et Marlène de Rochambeau, François et Pauline de Rochambeau, Yves et Gwénola de Rochambeau, Antoine et Anne-Claude Cotreuil, ses enfants,

Maÿlis et Nicolas, Donatien, Anne-Flore et Hani, Aurore et Jeanne, Camille et Walter, Marie, Pierre et Irène, Golvine et Aurélien, Paul et Cécile, Guillaume et Anne-Flore, Vincent, Charles et Jeanne, Jean-François et Clémence, Louise et Aymeric, Damien, ses petits-enfants,

Margaux, Gustave, Bahia, Aurèle, Mayol, Alice, Charlotte, Raphaël, Chloé, Maÿlis, Pia, Thaïs, Léon, Martin, Raphaëlle et Athanase, ses arrière-petits-enfants.

Paris (17^e).

Nicole Rouault, née Ragneau, son épouse, Thomas, Antoine, Laurent Rouault, ses fils, Nicolas, Martin Rouveyre, ses beaux-fils, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ROUAULT

survenu le 28 mars 2025, dans sa 97^e année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, le vendredi 4 avril, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière Sud de Saint-Mandé.

Marie-Cléopée de Turckheim et Guillaume Pellerin (†), Anne-Charlotte de Turckheim et Zaman Hachemi, le baron Amaury de Turckheim et la baronne, née Vanina Bollier, Amélie de Turckheim et Art Larson, ses enfants,

Paul et Marie, Éric, Julia et Jean-Marc, Clara et Tony, Arnaud et Victoria, Johanna et Elie, Adriana et Simon, Antoine, Stella, ses petits-enfants, Georges, Gabriel, Rose, Marcel, Anita, Abel, Gaïa, Anastasia, Joachim, Georgia, Ada, Gill, Rosalie, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Françoise de TURCKHEIM
née Husson,

à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 avril 2025, à 16 heures, en l'église Saint-Laurent, à Eygalières (Bouches-du-Rhône).

La famille tient à remercier particulièrement Krystina pour l'affection dont elle a entouré Françoise.

En union avec leur mère (†), née Pascale Clairouin, Yvonnick et Laure de Trogoff du Boisguezennec, Alain et Delphine Le Court de Bèru, Romain et Katia Turnier, Clément et Charlotte Turnier, ses enfants,

Solenne, Gaëlle, Agathe, Hermine, Héloïse, Philippine, Côme, Margaux, Augustin, Constantin, Hadrien, Donatien, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Hervé TURNIER

survenu le 29 mars 2025, dans sa 82^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame, à Versailles, le jeudi 3 avril, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Versailles.

Jours-Pontchartrain (Yvelines).

Brigitte, son épouse,

Bénédicte (†) et Édouard, Anne et Annik, Constance et Grégoire, Stéphanie et Arnaud, Guillaume et Anna, ses enfants et beaux-enfants,

ses 13 petits-enfants, ses 9 arrière-petits-enfants

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. François VERNIER

le 25 mars 2025, aux « Jardies ».

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Jours, à Jours-Pontchartrain, le mercredi 2 avril 2025, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière attenant.

souvenirs

Le 1^{er} avril 2020,

Bruno de MONTALEMBERT de CERS

retournait au Père.

Une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

disparition

Bernard Kanovitch, grande figure du judaïsme français



Bernard Kanovitch en 2015. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Jean-Marie Guénois

Bernard Kanovitch a incarné un judaïsme à la fois identifié et libre, profondément impliqué dans la société française et ouvert au dialogue interreligieux. Il est mort le 26 mars 2025 à l'âge de 92 ans. Il a été enterré le 28 mars au cimetière de Bailly dans les Yvelines.

Un hommage lui sera rendu à la synagogue de la Victoire à Paris, ce mercredi 2 avril, à 18 heures. Deux personnalités évoqueront son œuvre : Haïm Korsia, grand rabbin de France, décrira son travail de fond pour le dialogue interreligieux ; le pédiatre généticien Arnold Munnich illustrera les travaux sur l'éthique médicale de celui qui fut aussi professeur de médecine.

Auteur de *L'Éthique biomédicale : posture ou imposture ?* (Odile Jacob, 2012), Bernard Kanovitch a joué un rôle majeur dans le domaine de l'éthique biomédicale via le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), dont il fut membre dans les années 1990, et au sein du Conseil national du sida.

Par ailleurs, il avait fondé la Chaire Benjamin-Edmond de Rothschild, dont les travaux ont permis à des médecins, des philosophes, des responsables politiques et religieux de travailler en commun sur les sujets de bioéthique.

Docteur en médecine, professeur honoraire spécialisé dans le domaine de l'éthique médicale, Bernard Kanovitch a été chef de service en rhumatologie à la Fondation Rothschild. Il exerçait également la médecine dans son cabinet aux côtés de son épouse, Danielle, gynécologue-endo-crinologue. Le couple a eu trois enfants, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Dans son livre de Mémoires *Itinéraire d'un Juif français* (François Bourin Éditeur, 2009), il raconte la raison du choix de la médecine : « *Le don de soi* » écrit-il, est à la racine de « *l'acte de soin* » et de « *l'écoute de la souffrance de l'autre* ». Il reprenait à son compte l'aphorisme de Paracelse, médecin et philosophe du XVI^e siècle : « *Toute médecine est amour*. »

La souffrance, il l'avait vécue, déchirante, dans son cœur d'enfant. Né le 14 mai 1932 à Paris de deux parents d'origine lituanienne, il subit d'abord l'arrestation de

son père - qu'il ne reverra jamais - en août 1941, puis la séparation de sa mère et de sa petite sœur Rosette, encore bébé, en mars 1942. Cette mère avisée organise la fuite de ses deux fils, Bernard et Joseph, de Paris. Les deux échappent ainsi à la rafle du Vél' d'Hiv de juillet 1942, mais leurs parents et leur petite sœur meurent en déportation, à Auschwitz-Birkenau. « *Je ne comprenais pas pourquoi j'avais dû quitter ma mère, qui, en nous écoutant, avait contenu ses larmes* », racontera celui qui se cache ensuite sous le nom de Bernard Moulin avec son frère Joseph.

Une amitié forte

Pupille de la nation - il sera fait commandeur dans l'ordre du Mérite et officier dans l'ordre de la Légion d'honneur -, Bernard Kanovitch part de zéro après la guerre. Dans des conditions précaires, cet homme à l'intelligence très fine étudie la médecine, ce qui le conduira à cette très brillante carrière.

Jamais il n'oubliera pour autant la communauté juive, où il prendra des responsabilités dont la liste est impressionnante : présidence du Centre Rachi d'art et de culture, présidence du Centre universitaire d'études juives (CUEJ), création du diplôme d'université d'études sur le judaïsme (DUEJ) à la Sorbonne, membre du comité directeur du Comité représentatif des institutions juives de France (Crif) et du conseil d'administration du Fonds social juif unifié (FSJU), présidence de l'association des Enfants cachés et présidence de la synagogue de la place des Vosges.

Il sera aussi président de la commission de dialogue avec les musulmans du Crif. En 2003, il signera avec Daili Boubakeur le livre *L'Appel au dialogue* (Éditions No1). Impliqué dans le dialogue avec les chrétiens, il nourrira une amitié forte avec le cardinal Lustiger et le père Patrick Desbois.

Bernard Kanovitch confie dans ses Mémoires : « *Trois choses ont occupé ma vie : le judaïsme, ma famille, mon métier de médecin*. » En référence au rabbin Israël de Karlyn, il observe : « *Si j'étais un maître avec des disciples, je souhaiterais que soit inscrit sur ma tombe : "Il a aimé les Juifs", mais en ajoutant : "Il a aussi aimé les autres"*. » Et de traduire à sa manière ce verset biblique : « *Aimer son lointain comme soi-même*. » ■

LE FIGARO
le carnet du jour

À l'occasion de la sortie
du nouvel album
Les Triplés tutos-farces
publiez votre annonce
de naissance
et recevez en cadeau l'ouvrage
illustré par Nicole Lambert*.

carnetdujour@media.figaro.fr - 01 56 52 27 27





Selon le Conseil d'analyse économique, la somme des transmissions patrimoniales en France atteignait 5% du revenu national en 1950 contre 15% aujourd'hui.

ALEXANDER SPATARI / GETTY IMAGES

La France, en passe de redevenir une société d'héritiers ?



PAR
Anne de Guigné

L'église de la Madeleine à Paris «était pleine de monde, car chacun avait regagné sa place, afin de les voir passer ensemble. Il allait lentement, d'un pas calme, la tête haute, les yeux fixés sur la grande baie ensoleillée de la porte. Il sentait sur sa peau courir de longs frissons, ces frissons froids que donnent les immenses bonheurs. Il ne voyait personne. Il ne pensait qu'à lui». Devenu l'époux de Suzanne Walter et ainsi le gendre d'un influent patron de presse, Bel-Ami, ou désormais le baron Georges Du Roy de Cantel, connaît à la fin du roman de Maupassant son épiphanie. Après bien des revers, des trahisons et quelques victoires, ce beau mariage assure au jeune homme une vie de gloire et bonheurs. Maupassant écrit cette scène en 1885. Il n'invente rien. Le choix d'un conjoint représentait à la Belle Époque le premier facteur de mobilité économique et sociale, les rémunérations des rentes dépassant largement celles des salaires.

Et les ambitieux d'aujourd'hui? Ont-ils intérêt à consacrer leurs soirées et leurs week-ends à dénicher et séduire un ou une fiancé(e) bien doté(e) ou à développer pied à pied une start-up? La question paraît provocante. Elle n'est pas si décalée car la stratégie de Georges Duroy, l'insolent héros de Maupassant, a retrouvé ces dernières décennies du lustre. Les travaux du Conseil d'analyse économique (CAE), un groupe de réflexion dépendant de Matignon, l'illustrent bien : d'après une étude de 2021, la part de la fortune héritée dans le patrimoine total représente désormais 60% contre 35% au début des années 1970.

Selon les données du laboratoire de Thomas Piketty à la Paris School of Economy, notre époque favorise dans les mêmes proportions que la fin du XIX^e siècle, l'héritage sur le travail. Sauf qu'aujourd'hui, les Français héritent en moyenne après l'âge de 50 ans, versus 30 ans en 1890. Ceux qui choisissent la voie du mariage pour s'enrichir doivent se tenir à carreau pendant quelque temps!

À lire ces travaux, la longue parenthèse de la domination du travail semble se refermer. Le niveau de vie offert par les 1% des emplois les mieux rémunérés avait dépassé celui des 1% des héritages les plus élevés à la toute fin du XIX^e siècle, lors de l'ébullition économique de la révolution industrielle. La Première Guerre mondiale et les dévaluations successives avaient ensuite sonné le glas des rentiers - entre 1914 et 1920, la valeur réelle des actifs en franc fondit de 80%. Le tsunami de la guerre de 1939-1945, puis la croissance des Trente Glorieuses renforcèrent encore le mouvement.

La donne a changé. Selon le CAE, la somme des transmissions patrimoniales en France atteignait

Le patrimoine des Français provient dorénavant majoritairement de l'héritage et non plus du travail, comme ce fut le cas pendant un siècle. Les successions interviennent en revanche bien trop tard dans la vie des personnes pour en changer le destin.

5% du revenu national en 1950 contre 15% aujourd'hui. La tendance touche l'ensemble de l'Occident. En Grande-Bretagne, une personne sur six de la génération née dans les années 1960 a perçu un héritage qui dépassait dix années de rémunération annuelle moyenne de l'époque. La proportion monte à une sur trois pour les enfants nés dans les années 1980. Ce spectaculaire accroissement de la richesse collective s'explique d'abord par une excellente nouvelle : la paix. Pendant des siècles, les guerres se sont chargées de rebattre méthodiquement les cartes de la prospérité en ruinant, tous les trente ans, une fraction de la population.

La faible croissance, qui limite les opportunités d'ascension économique, joue aussi en ce sens depuis dix ans, en gonflant les valorisations de l'immobilier. «L'épisode actuel de concentration des patrimoines s'explique par la baisse historique des taux d'intérêt : la valorisation des logements s'est envolée par simple augmentation passive des prix depuis trente-cinq ans, analyse l'économiste de la Banque de France, Charles Serfaty, auteur de la passionnante *Histoire économique de la France. Cela avantage les anciens détenteurs de capitaux au détriment des plus jeunes, pour qui l'accès à des taux de crédit favorables ne suffit pas à compenser les hausses des prix.*»

Ainsi, selon les calculs de l'hebdomadaire britannique *The Economist* qui a consacré sa une début mars à ce sujet, les habitants des États développés vont hériter de 6000 milliards cette année, soit à peu près 10% du produit intérieur brut (PIB) de ces pays (et jusqu'à 15%

pour l'Italie), quand ce ratio tournait autour de 5% au milieu du XX^e siècle. D'un côté, les montants transmis s'envolent (pour l'Hexagone, de 60 à 250 milliards entre 1980 et 2015, en euros constants de 2015, selon une étude de France Stratégie), et de l'autre, transition démographique oblige, le nombre d'héritiers s'étiole. La disparition de la génération du baby-boom dans les prochaines années va, dans cet environnement, provoquer des transferts inédits de richesse vers les actifs les plus âgés et les jeunes retraités.

C'est donc l'enrichissement spectaculaire des classes supérieures et moyennes des Trente Glorieuses qui a remis l'héritage au centre du jeu. «Revient-on pour autant à une société de castes?», s'interroge alors l'historien Pierre Vermeren. *Tout dépend de la propriété immobilière qui s'est constituée au cours des années 1970-1980 à Paris, dans les métropoles, les banlieues les plus aisées, et les stations balnéaires. L'essor de ce patrimoine immobilier fut tel qu'aujourd'hui seuls les héritiers peuvent habiter dans ces lieux. Dans le reste de la France, la mobilité perdue, mais la partie la plus protégée et la plus demandée du territoire en est désormais exclue.*»

Les héritages ont tendance à accentuer les disparités existantes car ce sont les personnes qui bénéficient des revenus du travail les plus élevés qui reçoivent aussi les legs les plus généreux. Dans le cas français, les familles modestes n'ont ainsi majoritairement pas profité de l'envolée des prix de l'immobilier, comme cela avait pu être le cas plus tôt au XX^e siècle, car elles avaient auparavant quitté en nombre les métropoles pour s'installer dans des quartiers périphériques dont la valorisation a eu tendance à décliner. La vente d'un petit appartement parisien d'un quartier populaire permettait il y a cinquante ans d'acquiescer un beau pavillon dans une ville nouvelle de banlieue. Le chemin du retour est désormais barré.

La disparition de la génération du baby-boom dans les prochaines années va, dans cet environnement, provoquer des transferts inédits de richesse vers les actifs les plus âgés et les jeunes retraités

Au-delà de la question de l'immobilier, la comparaison avec la Belle Époque ignore aussi une évolution décisive entre les deux mondes : l'apparition de l'État-providence. Avant la Première Guerre mondiale, nombre de personnes qualifiées de «rentiers» étaient simplement des retraités qui s'étaient organisés, par des placements financiers, pour toucher un pécule dans leurs vieux jours. Le système de la retraite par répartition, et plus globalement l'État-providence, a transformé en ce sens tous les Français en rentiers et limité considérablement, par des mécanismes de redistribution massive, les inégalités fi-

nancières. La montée en puissance de l'héritage reflète surtout au final la dévalorisation du travail, qui se trouve particulièrement en France grevée de taxes.

Aujourd'hui, un emploi, même exigeant, permet rarement de loger une famille en centre-ville ou de changer de mode de vie. Est-il alors honnête de répéter aux enfants : travaille dur et tu y arriveras? Feu David Rockefeller, ancien président de la banque Chase Manhattan et petit-fils du fondateur de la dynastie John Davison Rockefeller, ne le recommandait pas. «Faire fortune est simple, aimait-il raconter. J'ai acheté une pomme, je l'ai revendue pour en racheter 2. Puis 20. Puis 200. - Et après? - Après? J'ai hérité 100 millions de dollars de mon grand-père.»

Au-delà de la plaisanterie, la dévalorisation du travail pourrait expliquer bien des maux de notre temps. «La société était beaucoup plus méritocratique sous Valéry Giscard d'Estaing qu'aujourd'hui, assène Antoine Foucher, spécialiste des relations sociales et auteur de l'essai remarqué *Sortir du travail qui ne paie plus. Je ne crois pas du tout à la théorie d'une grande flemme des salariés français. Nous entretenons en revanche un cercle vicieux autour du travail qui explique une forme de désengagement des salariés. La fiscalité aggrave encore ce hiatus.*»

L'ancien directeur de cabinet de Muriel Pénicaud n'en démord pas : il est urgent de revoir la fiscalité de l'héritage «aujourd'hui huit fois plus faible que celle du travail», 6% contre 46%. D'où viennent ces 6%? Ils correspondent au rapport entre les recettes fiscales effectivement perçues sur les successions, un peu plus de 18 milliards, et le volume des transmissions chaque année en France, soit 300 milliards d'euros. La majorité des économistes adhère à cette idée qu'il faudrait taxer davantage les héritages importants pour alléger le coût du travail.

D'autant que l'âge moyen de l'héritage, qui dépasse donc 50 ans, limite l'exploitation économique de ces flux de capitaux que ce soit via des projets entrepreneuriaux ou même l'éducation des enfants. Ces arguments laissent en revanche de marbre les politiques : l'héritage, pour les Français, comme d'ailleurs tous les Occidentaux, c'est sacré. Selon un sondage d'OpinionWay datant de l'année dernière, deux tiers des Français souhaitent réduire les droits de succession et seulement un peu plus de 10% les renforcer.

Dans une tribune volontairement décalée parue dans *Les Échos* pendant les Jeux olympiques cet été, l'économiste Étienne Wasmer soulignait que les monuments de Paris, au cœur de la réussite de ces semaines, représentaient «l'héritage d'un glorieux passé inégalitaire». «La ruse de l'histoire est que la gloire (des rois et empereurs qui bâtissent ces merveilles) rejaillit sur l'ensemble de la population, quelques générations après seulement», écrivait-il en s'interrogeant, provocateur : «Les pays très égaux et très démocratiques peuvent-ils encore produire des merveilles architecturales qui impressionnent le monde entier?» Méfions-nous de ne pas emprunter le pire des deux mondes : une société de castes qui produirait des palais sans âme. ■

Le tribunal judiciaire de Paris descend dans l'arène électorale et trie lui-même les candidatures

► Lire aussi PAGES 2 À 7



JEAN-PIERRE CAMBY

La peine d'inéligibilité prononcée contre Marine Le Pen ce lundi constitue un bouleversement : le juge s'est mué en acteur politique, analyse le juriste. Cette décision, ajoute-t-il, conduit à priver des millions d'électeurs de leur candidate attendue à l'élection majeure du pays.

La décision du tribunal correctionnel de Paris rendue le 31 mars dans l'affaire des assistants des eurodéputés du FN (désormais RN) prête le flanc à la critique. Le juge est le garant du respect de l'État de droit, mais ne saurait être un arbitre électoral.

Le 13 novembre 2024, le parquet avait requis, contre Marine Le Pen, cinq ans de prison, dont trois avec sursis, 300 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité, avec exécution provisoire, des peines semblables contre les vingt-six autres prévenus, dont Louis Aliot, le maire de Perpignan, et contre le parti lui-même, une amende de 2 millions d'euros. Les responsables du MoDem (dont le premier ministre) ont été poursuivis pour des faits très similaires, mais ils n'ont pas été condamnés à l'exécution provisoire de l'inéligibilité. C'est l'exécution de la peine qui pose ici le problème majeur.

L'exécution provisoire de l'inéligibilité est justifiée pour prévenir la récidive, pour un délit routier ou sexuel par exemple. Mais elle pose un problème pour l'inéligibilité : s'agissant des mandats locaux, sans égard à l'effet d'un recours, elle entraîne la déchéance immédiate du mandat, et, pour toutes les élections, une impossibilité d'être candidat.

Comment concevoir qu'une décision non définitive puisse ainsi faire obstacle à une candidature ? Le juge pénal de première instance est-il légitime à déclencher, par le seul effet de son jugement et à sa seule appréciation, une mesure ayant des effets aussi irréversibles sur la vie politique du pays ? D'où l'importance prise dans le débat par la question prioritaire de constitutionnalité jugée le 28 mars par le Conseil constitutionnel, sur renvoi du Conseil d'État.

La question posée portait sur l'exécution provisoire des décisions d'inéligibilité prises à l'encontre d'un élu municipal (articles L 230 et L 236 du code électoral, qui prévoient la déchéance immédiate du mandat en cours). Mais, au-delà de cet objet précis, la solution apportée vaut pour toute élection, dont la majeure pour le pays : l'élection présidentielle.

La QPC visait « les dispositions contestées (...), en tant qu'elles s'appliquent à des élus ayant fait l'objet d'une condamnation pénale déclarée exécutoire par provision sur le fondement de l'article

471 du code de procédure pénale, alors que cette sanction n'est pas devenue définitive ». Ces dispositions, avait estimé le Conseil d'État, « soulèvent une question présentant un caractère sérieux » au regard du droit de suffrage. C'est bien l'exécution provisoire de l'inéligibilité pour toute élection qui est en cause, même si la question de constitutionnalité n'est posée que dans le cadre des élections municipales.

La jurisprudence appliquant les dispositions contestées est toujours prise en compte par le Conseil constitutionnel lorsqu'il juge d'une QPC. Pour ces élections, elle prévoit que le préfet prononce la démission d'office immédiate de l'élu concerné, même lorsque la peine d'inéligibilité est décidée par provision. Si, comme ce fut le cas

L'exécution provisoire de l'inéligibilité est justifiée pour prévenir la récidive

de Brigitte Barèges à Montauban, dont la suspension des fonctions de maire fut infirmée par la cour d'appel de Toulouse le 14 décembre 2021, l'élu retrouve son siège à la fin de la procédure, les dégâts sont considérables. Si l'exécution provisoire empêche une candidature, ils peuvent être plus ravageurs encore.

Par exception, s'agissant des mandats parlementaires, le Conseil constitutionnel a lui-même jugé, de façon constante, que seule une décision définitive peut entraîner la déchéance du mandat. Cette différence de régime est justifiée par la différence de nature entre les mandats. En revanche, l'exécution immédiate fait obstacle à la candidature à n'importe quelle élection.

Le Conseil a rendu une décision dont on ne peut ignorer la portée. Celle-ci réside dans une réserve d'interprétation explicite : « Sauf à méconnaître le droit d'éligibilité garanti par l'article 6 de la Déclaration de 1789, il revient alors au juge, dans sa décision (sur l'exécution provisoire), d'apprécier le caractère proportionné de l'atteinte que cette mesure est susceptible de porter à l'exercice d'un mandat en cours et à la préservation de la liberté de l'électeur. » Lorsque le juge constitutionnel émet ainsi une réserve d'interprétation, il adresse aux juridictions un message qui vaut pour toutes les élections.

Comment le tribunal correctionnel de Paris a-t-il pu ne pas en tenir compte ? Le Conseil constitutionnel le conduisait à se demander si l'inéligibilité par provision de Marine Le Pen avait des conséquences disproportionnées sur la liberté de l'électeur. Tel est bien le cas : la peine prononcée aboutit à priver des millions d'électeurs de leur candidate attendue à l'élection majeure du pays.

La réserve émise par le Conseil - reprise significativement dans le dispositif de sa décision - a été mise en doute de deux manières. Était-elle nécessaire à la solution du litige ? La réponse est positive car le Conseil ne pouvait éviter de statuer sur l'effet du prononcé provisoire de l'inéligibilité au regard du droit d'éligibilité. L'ait-elle le juge pénal ? La réserve s'impose « aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles » en vertu de l'article 62 de la Constitution. Le juge pénal ne pouvait donc l'ignorer, surtout au regard de la sensibilité du sujet.

En tenir le plus grand compte eût été pour lui la solution la plus sage. Comme l'écrit Alexandre Viala dans sa thèse sur les réserves d'interprétation, « l'embarras du juge est moindre, sa discrétionnalité réduite, sa responsabilité sociale atténuée et la gravité de sa fonction minimisée » lorsque les dispositions qu'il applique sont encadrées par une réserve d'interprétation du juge constitutionnel. Ici, la responsabilité sociale et politique du juge pénal est d'autant plus engagée qu'il se dresse contre le Conseil constitutionnel et désespère une partie importante du corps électoral, et ce, non pour garantir une liberté, mais pour empêcher une candidature. En démocratie, c'est à l'électeur de dire qui est digne de ses suffrages, non au juge d'effectuer un tri a priori.

En prononçant une exécution provisoire de l'inéligibilité aux effets disproportionnés sur la liberté de choix des électeurs et qui ne se justifie pas par le risque de récidive, d'atteinte à l'ordre public ou par le bon fonctionnement de la justice pénale, le tribunal judiciaire de Paris descend dans l'arène électorale. Il trie lui-même les candidatures et se mue ainsi en acteur politique, et pire encore, électoral. Qui gardera ce gardien ? ■
* Dernier ouvrage paru : « Le Conseil constitutionnel juge électoral » (Daloz 2025).

« L'inéligibilité de Marine Le Pen ouvre la voie à un candidat qui voudrait "tout faire péter" »

PROPOS RECUEILLIS PAR
Ronan Planchon

LE FIGARO. - Comment interpréter cette décision historique ? Est-ce une décision juridique ou politique ?

BENJAMIN MOREL. - Cette décision constitue un séisme politique, rebattant fondamentalement les cartes à deux égards. Politiquement, l'électorat de Marine Le Pen ne se résume pas à l'électorat RN. Marine Le Pen a un rapport particulier à son électorat, et son inéligibilité change la donne. D'autre part, cette peine pourrait déclencher une offensive généralisée, bien au-delà des seules frontières du RN, contre les fondements mêmes de l'État de droit.

Il n'est pas certain que l'État de droit survive à cette décision. À la différence de ce que l'on dit souvent, on peut contester le raisonnement juridique qui mène à une décision de justice. Aucun pouvoir, aucune autorité en démocratie, n'est au-dessus de la critique. Ceux qui disent le contraire ont été les premiers à s'indigner de la décision de la Cour suprême américaine sur l'IVG. Cette institution est d'ailleurs conçue pour corriger ses propres errements, comme en témoigne l'existence des cours d'appel et de la cassation. Un juge peut se tromper. En revanche, s'en prendre à l'État de droit revient à présumer une corruption ou une défaillance systémique envers la justice, et à rejeter l'autorité de la chose jugée, autrement dit refuser l'application des décisions de justice. Notre démocratie repose sur l'acceptation des décisions de justice, y compris quand celles-ci sont perçues comme injustes. Aujourd'hui, on risque des actions de désobéissance et une remise en cause, d'une large partie du spectre électoral et politique, de l'ensemble du système judiciaire, comme c'est déjà le cas aux États-Unis.

Le RN risque-t-il d'être confronté à une fracturation électorale, avec une base qui se sentirait lésée ?

La base RN va être vent debout, comme l'a été la base des Républicains aux lendemains de l'affaire Fillon. Mais il est possible qu'un électorat de centre droit, plus classique, se sente lui aussi lésé.

L'électorat populaire vote moins RN que « Marine ». La colère pourrait le mener à des options plus radicales, plus « trumpiennes », qui reposeraient sur l'idée qu'il faut faire le lit des juges et de l'ensemble du système. En ce sens, une candidature comme celle de Cyril Hanouna, un mélange de « populo-trumpisme », pourrait profiter de cette décision historique.

Le Rassemblement national a cherché, ces dernières années, à prouver qu'il pouvait être dans les clous. L'option que ce parti proposait ne sortait pas des cadres constitutionnels légaux. Ce parti a voulu donner des gages de normalisation. À l'opposé, Donald Trump évoque l'idée de se présenter pour un troisième mandat, il remet en cause l'État de droit car son souhait sort du cadre constitutionnel. Cette décision ouvre la voie à la candidature d'un personnage qui brandirait l'idée que le droit sert d'outil pour écraser le peuple, afin de mettre en place un programme radical visant à balayer les cadres légaux et à « tout faire péter ».

Au sommet du parti, Jordan Bardella

« Les électeurs qui sont prêts à confier à Marine Le Pen le pouvoir d'appuyer sur le bouton nucléaire ne sont pas forcément disposés à le donner à Jordan Bardella »

ne risque-t-il pas désormais de devoir affronter une concurrence féroce face à lui et une multiplication de candidats potentiels qui ne le trouvent pas légitimes ?

La figure de Jordan Bardella n'apparaît pas, pour nombre d'électeurs, fondamentalement crédible dans le cadre d'une élection présidentielle. Marine Le Pen incarne une figure à laquelle nombre de Français se reconnaissent, notamment au sein des catégories populaires. Cela dépasse leurs positions sur l'immigration. Elle incarne pour eux aussi la question sociale, et la présence de l'État sur le territoire. Les électeurs qui sont prêts à confier à Marine Le Pen le pouvoir d'appuyer sur le bouton nucléaire ne sont pas forcément disposés à le donner à Jordan Bardella. On peut aussi imaginer, à

l'avenir, un ticket Marine Le Pen à Matignon et Jordan Bardella à l'Élysée.

N'oublions pas que les voies de recours ne sont pas tout à fait épuisées. La décision en appel pourrait tomber avant 2027. Marine Le Pen pourrait tenter une QPC (question prioritaire de constitutionnalité), le Conseil constitutionnel a ouvert une porte en ce sens. Un appel à la grâce présidentielle est déjà envisagé par certains. On pourrait aussi imaginer, avant le procès en appel, une remise en cause de la loi Sapin 2, aux origines de la peine d'inéligibilité. Dans ce cas de figure, on appliquerait à Marine Le Pen la loi pénale la plus douce. Pour l'heure, il n'est pas exclu qu'elle soit sur la ligne de départ en 2027.

Cette peine va créer une vive tension au sein de l'électorat, et au sein du RN. À ce jour, aucune autre candidature dans ce parti n'apparaît sérieuse et crédible. Personne n'a su construire le début du commencement de l'alchimie qu'elle a construite au sein de son électorat. Plutôt qu'une lutte d'ambitions internes, c'est une fracture idéologique qui se profile au RN. On pourrait assister à un affrontement entre une tendance souverainiste, et une autre plus identitaire. Pour l'instant, la stature de Marine Le Pen parvient à maintenir ces courants en coexistence, mais pour combien de temps ?

À l'inverse, l'électorat ne pourrait-il pas « s'institutionnaliser », se tourner de nouveau vers des partis dits « traditionnels » ?

L'électorat lepéniste qui vient des Républicains est marginal. Ces Français-là pourraient se tourner vers des candidats comme Éric Zemmour ou Bruno Retailleau, mais il pèse 5 % à 10 % de l'électorat mariniste, pas davantage. L'électorat populaire suit Marine Le Pen sur l'identité, mais il ne se retrouve pas forcément dans une logique identitaire ethnocentrique, comme Éric Zemmour. En revanche, il est particulièrement sensible à la question sociale et a peur pour son pouvoir d'achat. Un candidat libéral, de centre droit, peut-il récupérer cet électorat ? Il y a peu de chances. ■

* Maître de conférences en droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas, Benjamin Morel a récemment publié « Le Nouveau Régime ou l'impossible parlementarisme » (2025, Passés composés, 114 p., 16 €).



BENJAMIN MOREL

La peine d'inéligibilité infligée ce lundi à Marine Le Pen et à plusieurs élus RN risque de déclencher une offensive généralisée contre les fondements de l'État de droit, analyse le constitutionnaliste*. Et elle pourrait, sur le plan politique, pousser l'électorat lepéniste vers des alternatives plus « antisystème ».

La Chine se délecte du tango russo-américain



CHRONIQUE
Renaud Girard

Les Chinois se tiennent volontairement à distance du grand cirque diplomatique entamé dès le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025. Ils n'aiment pas l'imprévisibilité et les sautes d'humeur, ayant toujours préféré, en matière de relations internationales, les chorégraphies harmonieuses, parfaitement réglées à l'avance.

Temporairement en retrait, la Chine n'est bien sûr pas totalement absente de la scène internationale. Le 31 mars 2025, son ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a fait le déplacement de Moscou, pour s'entretenir de la guerre en Ukraine avec Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères.

L'alliance russo-chinoise ne s'est jamais aussi bien portée. Le président chinois Xi Jinping a prévu d'assister à Moscou, le 9 mai 2025, à la grande parade militaire sur la place Rouge de célébration du 80^e anniversaire de la victoire soviétique sur l'Allemagne nazie. Quant au président russe, Vladimir Poutine, il a prévu un voyage officiel en Chine à la fin du mois d'août 2025.

L'alliance sino-russe est fondée sur trois piliers : la détestation commune de la prétention occidentale à donner des leçons de droites de l'homme ; l'approvisionnement de la Chine en hydrocarbures russes à des prix défiant toute concurrence ; l'approvisionnement par les Chinois de la Russie en produits manufacturés qu'elle ne pourrait pas trouver ailleurs en raison des sanctions occidentales décrétées contre elle après son invasion militaire de l'Ukraine en février 2022.

Aujourd'hui, la Chine se délecte de l'actuel tango diplomatique américano-russe. D'abord parce qu'il est chaotique et donc amusant à regarder. Un jour, Trump dit publiquement que Poutine est un homme charmant, victime d'une injuste chasse aux sorcières occidentale. Le lendemain, quand il devient évident que Poutine traîne les pieds face à la proposition de cessez-le-feu en Ukraine que lui propose l'Amérique, Trump me-

nace la Russie de sanctions commerciales supplémentaires : tout pays acheteur d'hydrocarbures russes se verrait interdire tout commerce avec les États-Unis. La Chine se délecte du spectacle de l'impatience puérile du président américain se cognant sur le cynisme tranquille du maître du Kremlin, qui, lui, semble avoir tout son temps pour négocier, non sans accumuler les conditions.

Pékin comprend parfaitement quel avantage, en termes d'image, l'empire du Milieu est en train de prendre sur l'empire américain, auprès des autres nations du monde

Deuxième raison de la délectation chinoise, Pékin comprend parfaitement quel avantage, en termes d'image, l'empire du Milieu est en train de prendre sur l'empire américain, auprès des autres nations du monde. Autant la démocratie américaine donne d'elle-même une image chaotique, autant la dictature communiste chinoise se pare des atours de la stabilité. À Washington, on voit les nouveaux dirigeants américains démanteler leurs réseaux d'influence à l'étranger (tel l'USAID), vociférer publiquement contre leurs alliés européens historiques (tel le Danemark ou le Canada), voter avec la Russie et la Corée du Nord à l'ONU, et parler d'un troisième mandat présidentiel pour Trump.

À Pékin, les dirigeants chinois donnent d'eux-mêmes une image de calme, de réflexion, de stratégie à long terme. Ce 1^{er} avril, la Chine a commencé la grande réforme de ses forces armées. Il s'agit pour la Chine de réellement préparer au combat son APL (Armée populaire de libération). Combat contre qui ? Les textes officiels ne le disent pas, mais tout le monde a en tête la prise par la force de l'île de Taïwan. En 2025, la Chine va accroître de 7,2% son budget militaire, la même

progression qu'en 2024. En deux ans, la flotte de guerre chinoise s'accroît de l'équivalent de la totalité du tonnage de la marine nationale française. Les stratèges du ministère taiwanais de la défense estiment que la Chine continentale envisagerait une opération amphibie contre leur île dès l'année 2027. Est-on sûr que l'Amérique enverrait alors sa flotte combattre dans le détroit de Formose en faveur de la liberté des Taïwanais ?

Beaucoup d'observateurs occidentaux pensent qu'en normalisant leurs relations avec la Russie les Américains cherchent à créer un condominium d'où seraient écartés les Chinois. C'est possible que Donald Trump ait cette idée en tête. En visite au quartier général de l'Otan, le nouveau secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, a expliqué aux Européens mécontents que la priorité stratégique américaine n'était plus la défense de la zone Atlantique – que les Européens devaient défendre eux-mêmes –, mais celle de la zone indo-pacifique.

Il est évident que, pour l'emporter dans leur rivalité systémique contre Pékin, les Américains ont intérêt à dissocier les Russes des Chinois. Poutine se prête provisoirement à ce jeu, en proposant tacitement un partage du Grand Nord avec les Américains, comme il l'a fait lors de son discours à Mourmansk du 29 mars 2025, devant les marins russes. Le jeu du président russe est en réalité à très court terme ; il cherche à obtenir le maximum de concessions américaines sur l'Ukraine, car il a besoin, face à son opinion publique, des apparences d'une victoire éclatante sur Zelensky.

Mais Poutine sait très bien que la politique américaine est changeante et que les choses peuvent se retourner très rapidement contre lui. Le président russe ne lâchera pas la proie (sa solide alliance politico-économique avec Pékin) pour l'ombre (la nouvelle amitié avec les ultra-conservateurs de Washington).

Quand il voit l'empire américain s'affaiblir en se détachant de ses alliés européens, le dragon chinois se délecte, sans même bouger la queue. ■

Les magistrats, repoussoir des politiques



ANALYSE
Paule Gonzalès

Rien n'y aura fait. Ni la campagne de dénigrement contre la justice sur les réseaux sociaux, ni les protestations de la plupart des leaders des politiques français – de Jean-Luc Mélenchon à Gérard Darmanin, sans oublier François Bayrou, actuel premier ministre – n'a fait varier les magistrats de la 11^e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris.

Dans l'affaire des attachés parlementaires du Rassemblement national, ces derniers ont suivi quasiment à la lettre les réquisitions du parquet de Paris. Lors de leur prononcé, en novembre dernier, leur sévérité avait provoqué la sidération dans les rangs des politiques mais aussi – il faut le dire – jusque dans ceux des magistrats dont certains y avaient vu « un excès de symbole ».

Cette décision de justice, qui obère le destin de l'un des plus importants leaders de la vie politique française, repose la question des relations entre les magistrats et la vie politique. Le Conseil supérieur de la magistrature en appelle déjà « à la mesure », alors que ce très haut magistrat regrette qu'elles « n'aient jamais été plus difficiles », et recommande « la sérénité alors que les voies de recours existent et vont suivre leur cours », affirme-t-il, les yeux cependant braqués sur l'impossible calendrier judiciaire : un appel qui, « au mieux ne pourrait pas intervenir avant la fin du premier trimestre 2026, tandis qu'un éventuel pourvoi en cassation interviendrait au mieux en mars 2027 ». Rien ne dit que le délai de six semaines entre le dépôt des candidatures et le premier tour sera respecté.

Ludovic Friat, président de l'Union syndicale des magistrats, insiste, lui, sur le fait que « si l'on peut estimer que le verdict est sévère, il n'est ni illégal ni injuste. On ne peut parler de justice politique en France, comme nous la voyons par exemple se développer en Turquie. Nous bénéficions d'un État de droit fort », martèle-t-il. « Il y a eu procès équitable durant de longues semaines, dans un cadre ouvert, et durant lesquelles chacun a pu longuement faire valoir ses arguments et sa défense. La

justice est à ce point indépendante que nul ne pouvait prédire ce verdict. » De son côté, Béatrice Brugère, présidente d'Unité Magistrats, rappelle certes « ce paradoxe du législateur qui durcit la loi, décide de l'intervention de la justice pour endiguer la corruption puis quand le juge s'y intéresse, la politique le critique ». Pour que cela tienne, « il faut une compétence irréprochable des magistrats, une égalité absolue de traitement entre les partis politiques, mais aussi une légalité des poursuites comme elle existe en Italie et qui rompt avec l'opportunité des poursuites du parquet qui décide de classer ou de poursuivre ».

Tout a mal commencé en matière d'affaires politico-financières. En 2013, la création du Parquet national financier, galvanisée par des affaires qui éclatent par voie de presse, induit une suspicion qui dure. C'est le temps des « écoutes dérivantes » dans les affaires Sarkozy. D'un parquet et d'une instruction qui accélèrent le cours de la justice au point de mettre en examen François Fillon, en pleine présidentielle et alors que l'affaire a à peine éclaté dans la presse. Puis ce sera au tour de la macronie à se retrouver sous le microscope des juges à peine Emmanuel Macron élu : ses plus proches, Richard Ferrand puis Alexis Kohler.

Pendant ce temps, le droit se durcit sous la pression du législateur qui renforce les lois de lutte contre la corruption. La loi Sapin 2 lie la peine de prison à celle de l'inéligibilité, tandis que l'exécution provisoire des décisions, à la seule main des juges, devient la norme. D'abord sous le coup du droit civil puisqu'un décret de 2019 la rend obligatoire, le juge pénal s'en empare et elle s'impose dans un cas sur deux. En 2024, en matière politico-financière, elle est ainsi prononcée et confirmée pour au moins sept élus. Au point que, comme le fait remarquer ce grand professeur de droit, « par cette exécution provisoire, le tribunal dit au RN : "Nous vous traitons comme nous traitons l'ensemble des agents publics. Nous le faisons d'autant plus que vous n'avez cessé de nier les faits et de contester la légitimité des juges". »

Cette uniformisation des décisions judiciaires est la contrepartie d'une justice économique et fi-

nancière spécialisée. « La spécialisation a deux vertus, elle augmente le savoir-faire des magistrats et permet une égalité jurisprudentielle entre tous les justiciables. Mais elle a quelques défauts. À commencer par celui de toujours retrouver les mêmes magistrats à des fonctions juridictionnelles différentes, jugeant selon les mêmes critères et avec les mêmes convictions », souligne ce professeur de droit qui évoque « un effet bocal ». Bénédicte de Perthuis, qui fut la juge d'instruction de l'affaire du MoDem, et se retrouve, un an plus tard, présidente de la 11^e, pour celle, assez similaire, du RN. Convaincue de l'existence d'un « système de financement » pour les centristes, elle ne pouvait à fortiori que l'être pour les seconds. Le juge Tournaire, connu pour sa virtuosité, fut juge financier à Paris pendant dix ans, fit un petit tour au parquet de Nanterre sur la même matière, puis est revenu à Paris, comme doyen des juges d'instruction en gardant la haute main sur l'économique et le financier. C'est Claire Thépaut, juge d'instruction bien connue de Nicolas Sarkozy, qui dirige le pôle « écofi » à Bobigny. En filigrane, l'idée que « si ces magistrats sont travaillés des mêmes biais techniques, sociaux, politiques ou philosophiques, cela peut faire des biais au carré », sourit l'universitaire. L'idée aussi d'un feu sacré judiciaire qui sort du pur cadre du droit pour entrer dans celui de la morale : lors des réquisitions contre le RN, le parquet de Paris évoque l'« absence totale de remords », tandis que dans celles contre Nicolas Sarkozy, il fut question « d'ambition dévorante ». ■



LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95%)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Eric Trappler
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Eric Trappler

Directeur général,
directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélie (International),

Anne Huet-Wuilleme (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Thérard
(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué
du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMÉDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852

Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h :
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 55 56 70 11
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €. Week-end Prestige : 459 €. Week-end : 389 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen
sous le numéro FI/011/001. Eutrophisation : Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

LE FIGARO
INTERNATIONAL

Ce soir à 22h30 sur
Le Figaro TV, présenté
par Philippe Gélie

Le journal se compose de :
Edition nationale
1^{er} cahier 20 pages
Edition abonnés
Ile-de-France
1^{er} cahier 24 pages
Edition nationale
Cahier 2 Économie
51 pages
Cahier 3
Le Figaro et vous
10 pages

GUCCI

KEEP IT GUCCI*
THE ART OF SILK
AS SEEN ON JULIA GARNER
PHOTOGRAPHED BY STEVEN MEISEL



*L'ATTITUDE GUCCI L'ART DE LA SOIE
JULIA GARNER, PHOTOGRAPHIEE PAR STEVEN MEISEL

LE FIGARO économie



IMPÔTS
LES ENTREPRISES PÉNALISÉES
PAR LES CHOIX FISCAUX DES
COLLECTIVITÉS LOCALES **PAGE 23**

PUBLICITÉ EN LIGNE
L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE
INFLIGE UNE AMENDE DE 150 MILLIONS
D'EUROS À APPLE **PAGE 27**



Le miracle de l'hydrogène tarde à se concrétiser

Mobilité, industrie... Les annonces se sont multipliées à la sortie de la pandémie. Mais les projets liés à cette molécule, solution à la décarbonation, se font attendre.

L'hydrogène a suscité de grandes espérances. On imaginait son usage se développer pour les trains, les avions, les camions, les voitures, mais aussi dans de nombreux processus industriels, et enfin, comme une réserve d'énergie, une faculté très utile alors que les énergies renouvelables sont intermittentes.

Start-up et grands groupes ont multiplié les annonces de projets. En septembre dernier, l'Hydrogen Council dénombrait 1125 projets dans le monde, pour 680 milliards de dollars d'investissement. La France, de son côté, a mis sur la table 9 milliards d'euros pour aider au développement de cette molé-

cule miracle. Une aide indispensable pour résoudre l'équation financière : l'hydrogène bas carbone est bien plus cher à produire que l'hydrogène fossile. Mais la hausse des prix de l'énergie a incité de nombreux acteurs à repousser les décisions finales d'investissement, après les déclarations d'intention.

En outre, les retards dans la finalisation d'un cadre réglementaire, en Europe et en France, fragilisent les modèles économiques. Cette lenteur met à mal nombre d'entreprises qui s'étaient lancées sur le segment de l'hydrogène. Pendant ce temps, la Chine est montée en puissance.

➔ **TOTALENERGIES MISE SUR DES TECHNOLOGIES DE POINTE POUR VERDIR SES RAFFINERIES PAGE 22**

> FOCUS

Sondages : Ipsos sur le point de racheter BVA

Après avoir renoncé à faire une offre ferme sur le Britannique Kantar, Ipsos jette son dévolu sur BVA. Le leader français des sondages et des études de marché est entré en négociations exclusives avec The BVA Family, un de ses principaux concurrents dans l'Hexagone.

Ipsos, qui pèse 1,8 milliard d'euros en Bourse, rappelait en fin d'année dernière que sa stratégie était « d'évaluer régulièrement des opportunités d'investissement lui permettant de renforcer sa position sur le marché ». Il était alors intéressé par la branche Media du britannique Kantar Group, mais les pourparlers n'ont pas abouti. Quatre mois plus tard, le processus est avancé avec The BVA Family. BVA est spécialisé dans les études de marché, les tests de packaging et les évaluations mystères. La société fournit également des études pour les gouvernements et les services publics. Il emploie plus de 900 collaborateurs en France ainsi qu'au Royaume-Uni (à travers sa marque BDRC) et en Italie (Doxa).

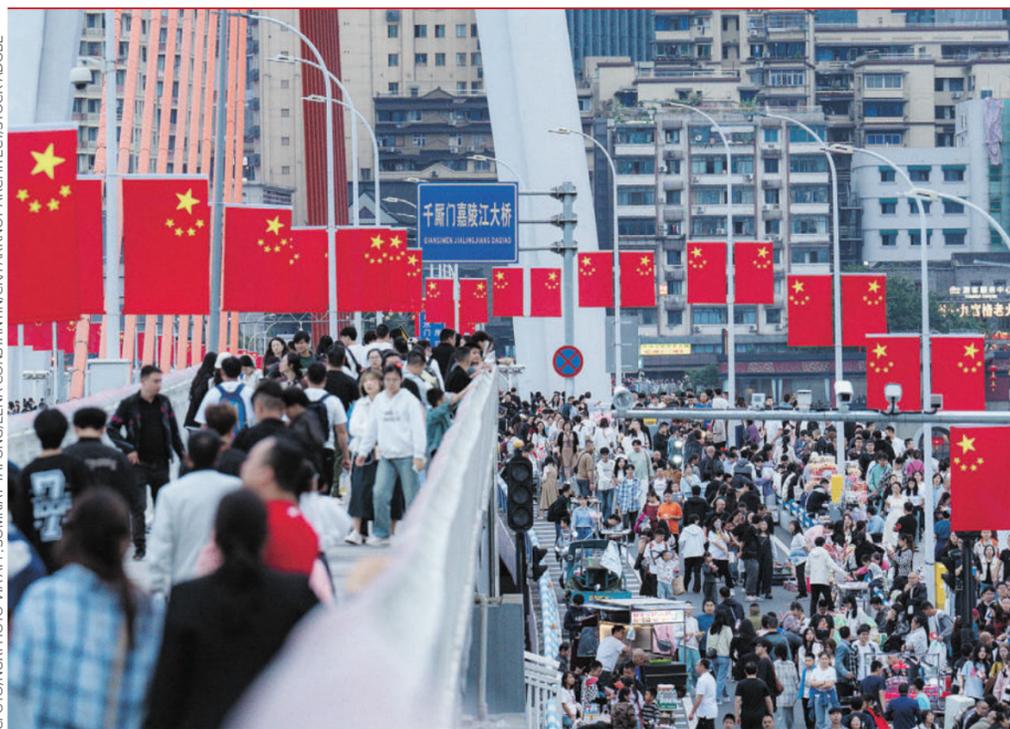
Dans le communiqué annonçant l'opération, les deux parties n'évoquent pas de prix, qui est en discussion. « Cette acquisition nous permettra de générer davantage de croissance et d'innovation ensemble », a indiqué le directeur général d'Ipsos, Ben Page. Après une année 2024 assez difficile, liée notamment au ralentissement de ses activités aux États-Unis, le groupe français cherche à se renforcer sur le marché hexagonal et à développer ses activités internationales. En 2024, Ipsos avait enregistré un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros, en augmentation de 2,1% sur un an.

INGRID VERGARA

En Chine, la honte des jeunes d'être au chômage

Ils vont jusqu'à faire semblant de travailler pour ne pas faire perdre la face à leurs parents. À l'heure du ralentissement économique, 16% des 16-24 ans sont sans emploi. Témoignages.

PAGE 24



CFOTONURPHOTO VIA AFP, SOMKIAT TAPONG/LENA CONSTANTIN/CK/FARKNOT ARCHITECT/STOCK ADOBE

le **PLUS** du FIGARO ÉCO

AUTOMOBILE
Renault et Nissan prennent un peu plus leurs distances
PAGE 25

LA SÉANCE

DU LUNDI 31 MARS 2025

- CAC 40**
7790,71 -1,58%
- DOW JONES**
41717,73 +0,32%
- ONCE D'OR**
3100,00 (3080,00)
- PÉTROLE (Brent)**
74,680 (73,380)
- EUROSTOXX 50**
5248,39 -1,56%
- FOOTSIE**
8582,81 -0,88%
- NASDAQ**
19100,05 -0,94%
- NIKKEI**
35617,56 -4,05%

L'HISTOIRE

« Le jour de la libération » propulse l'or vers de nouveaux records

La guerre commerciale avec les États-Unis fait flamber l'or comme jamais. Le précieux métal, qui vole de record en record depuis des mois, a atteint lundi un sommet historique, à 3127,92 dollars l'once (31 grammes). Il avait dépassé la barre symbolique des 3 000 dollars, mi-mars, du jamais-vu. En arrière-plan, le bras de fer qu'a entamé Donald Trump avec ses partenaires commerciaux, avec comme premières mesures des surtaxes douanières de 25% sur l'acier et l'aluminium ou sur l'automobile... Cette épreuve de force doit culminer le 2 avril, baptisé « jour de la libération » par le locataire de la Maison-Blanche. Le gouvernement américain décidera alors de l'application de droits de douane réciproques

contre des pays ayant, selon lui, des règles défavorables aux produits américains. Cette accumulation de menaces sur le commerce mondial fait trembler les marchés financiers américains - l'indice S&P500 a perdu 7% en un mois à la Bourse de New York - mais pousse l'éternelle valeur refuge vers de nouveaux records. « Une hausse des droits de douane

est synonyme d'inflation, rappelle Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne. Or c'est un scénario favorable à l'or, vu comme une protection efficace contre la hausse des prix. » D'autres facteurs soutiennent le cours du métal jaune. Ainsi de l'appétit des banques centrales pour cet actif, et les craintes à l'encontre de la Russie. « À ce titre, la ligne américaine, difficile à suivre, aiguise les craintes et favorise aussi l'or », conclut Philippe Crevel. ■

JORGE CARASSO



Investissements étrangers : les créations d'emplois ralentissent en 2024

La « start-up nation » traverse une zone de turbulences. Sur fond de décélération de la croissance mondiale, de tensions géopolitiques et d'instabilité budgétaire, le nombre d'emplois créés ou maintenus par des investissements étrangers a baissé d'un tiers, à 37 800 emplois, indique Business France dans son dernier bilan. Cette réduction est « en partie due à un ajustement du marché de l'intérim, qui tend à surréagir aux variations de croissance », explique l'agence chargée d'accompagner les entreprises tricolores à l'international et d'attirer des investissements étrangers. Ce recul des emplois créés par les entreprises étrangères est à mettre en regard des projets d'implantation ou d'extension, eux aussi en recul - 1 688 ont été dénombrés sur le territoire l'an dernier, un chiffre en recul de 7%. Pas de quoi entamer l'optimisme de l'organisme présidé par Pascal Cagni. Ce dernier préfère mettre en avant ce nom-

bre d'emplois créés ou maintenus « dépasse de plus de 25% la moyenne des cinq années (2017-2021) antérieures » à 2022 et 2023, « deux années exceptionnelles ». Il ajoute que, en dépit de la baisse de 7% du nombre de projets d'investissement, celui-ci est « supérieur de 25% à la moyenne des dix années précédentes », preuve, selon lui, que la France reste attractive. Il n'en reste pas moins que la chute d'attractivité du pays est incontestable. Le score NPS (le pourcentage de prescripteurs de la France par rapport à celui de ses détracteurs) qui mesure l'attractivité tricolore aux yeux des Américains s'est écroulé à -44% l'année dernière, selon le dernier baromètre de l'American Chamber of commerce (AmCham) et Bain & Company, qui demande chaque année aux patrons de filiales américaines implantées en France s'ils recommanderaient le pays à une entreprise cherchant à s'implanter à l'étranger.

GILLES BOUTIN

Début mars, à Poznan, en Pologne, 23 bus fonctionnant à l'hydrogène sont tombés en panne simultanément. Un événement qui fait forcément désordre. Et qui est, malheureusement, symbolique d'une technologie qui a du mal à tenir ses promesses. Le problème des bus polonais a rapidement été identifié : le nouveau fournisseur d'hydrogène ne livrait pas un produit d'une qualité suffisante. Un changement de fournisseur sans doute motivé par une baisse de prix. C'est un des problèmes majeurs de cette technologie : le prix de vente de l'hydrogène « propre » est beaucoup trop élevé, ce qui empêche le marché de se développer.

Cette lenteur met à mal de nombreuses entreprises qui s'étaient lancées sur ce segment. Hyvia, une coentreprise entre Renault et l'américain Plug Power, a été liquidé en février. Le même mois, le fabricant tarnais de bus à hydrogène Safra a été placé en redressement judiciaire. Le fabricant français d'électrolyseurs McPhy a publié un chiffre d'affaires de 13,1 millions d'euros en 2024, alors qu'il s'attendait à une fourchette comprise entre 18 et 22 millions. Les machines sont stratégiques car ce sont elles qui permettent de produire de l'hydrogène « vert », quand l'électricité qui les alimente est renouvelable, ou « bleu », quand elle est nucléaire.

Résoudre l'équation financière

L'engouement pour l'hydrogène s'explique car cette molécule est un formidable outil pour décarboner la planète. D'abord dans la mobilité, aussi bien en servant de carburant pour les piles à combustible qu'en entrant dans la composition d'e-fuels pour l'aviation. Ensuite, dans l'industrie, où elle peut remplacer le charbon dans la production d'acier primaire ou simplement en substituant à l'hydrogène fossile son équivalent décarboné pour de nombreuses industries lourdes. Enfin, l'hydrogène peut être utilisé comme une réserve d'énergie, une faculté très utile

Mobilité, industrie... Le miracle de l'hydrogène se fait attendre

Emmanuel Egloff

Les annonces ont été tonitruantes ces dernières années, mais les projets liés à cette molécule, essentielle pour décarboner la planète, tardent à se concrétiser. La hausse des prix de l'énergie et les retards dans la finalisation d'un cadre réglementaire mettent à mal les modèles économiques.

alors que les énergies renouvelables, mais intermittentes, se développent. Toutes ces utilisations possibles ont créé des vocations. Les start-up aussi bien que les grands groupes ont multiplié les projets, ou plutôt les annonces de projets, ces dernières années. En septembre dernier, l'Hydrogen Council dénombrait 1125 projets dans le monde, représentant 680 milliards de dollars d'investissement. En juillet 2023, McPhy était par exemple sélectionné pour équiper le projet Jewels, aux Pays-Bas, qui avait pour ambition de produire 3000 tonnes d'hydrogène vert par an. C'est le décalage de ce projet qui a provoqué l'avertissement sur ses ventes de la start-up française.

Ces projets liés à l'hydrogène ont été largement soutenus par les pouvoirs publics. La France a ainsi mis sur la table 9 milliards d'euros pour aider au développement de cette molécule miracle. Car il fallait résoudre l'équation financière, l'hydrogène bas carbone étant significativement plus cher à produire que l'hydrogène fossile. C'est, notamment, de là qu'est venu le problème. « La hausse des coûts, notamment de l'énergie, a mis à mal le modèle

économique de nombreux projets », analyse Philippe Boucly, président de France Hydrogène. Ce qui a incité de nombreux acteurs à ne pas lancer les décisions finales d'investissement, après les déclarations d'intention. Une étude récente d'EY estimait qu'« actuellement, 98 % des 142 GW de projets d'hydrogène annoncés en Europe se trouvent au stade de concept ou d'étude de faisabilité ».

C'est le secteur de la mobilité qui est le plus affecté par ce retournement de tendance. Les chiffres montrent bien la lenteur du développement. Aujourd'hui, en France, il y a cinquante-deux bus à hydrogène en circulation, sept bennes à ordures, dix-sept autocars et cinq camions. Aucun fabricant de poids lourds n'en commercialise, alors que les offres électriques sont nombreuses. Pour disposer d'un camion à hydrogène, il faut modifier un véhicule existant. Et la technologie, encore naissante, peut rencontrer des soucis techniques. C'était le cas des bus polonais de Poznan. Cela a également concerné les premiers trains à hydrogène mis en service en Allemagne en début d'année. Début février, Airbus a reporté son projet

d'avion régional à hydrogène, initialement prévu pour 2035. Pour autant, Guillaume Faury, le patron d'Airbus, a réitéré sa volonté d'engager l'avionneur sur le chemin de l'hydrogène. Mais plus tard.

« Une vraie valeur ajoutée »

Au moment, sans doute, où le cadre réglementaire sera enfin finalisé. Les États européens ont bien soutenu la création des usines fabricant les électrolyseurs. En revanche, le soutien à la production d'hydrogène « propre », afin de compenser la différence de coût avec le fossile, est toujours attendu. « Il faut absolument que ce mécanisme soit mis en place, clame Philippe Boucly. La révision de la stratégie nationale hydrogène, dans lequel il est intégré, était prévue pour décembre 2023. Elle n'a toujours pas été publiée. » Aujourd'hui, elle est espérée courant avril. Surtout, l'hydrogène est moins prioritaire du côté du gouvernement, éclipsé par les sujets de défense ou d'intelligence artificielle. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), les objectifs de production d'hydrogène décarboné ont ainsi été révisés à la baisse. De

10 GW de puissance à horizon 2035, la PPE évoque désormais un plafond à 8 GW. Ce que France Hydrogène juge très largement insuffisant.

Il existe tout de même certains débouchés qui fonctionnent encore. Air liquide est ainsi en train de construire un immense électrolyseur d'une capacité de 200 MW en Normandie, soutenu par un contrat avec TotalEnergies. Mais ce dernier n'a guère le choix : des objectifs ont été fixés par Bruxelles sur l'utilisation d'hydrogène décarboné dans les raffineries en Europe. De même, le carburant d'aviation doit intégrer de plus en plus de carburant « propre », auquel l'hydrogène peut contribuer. « L'hydrogène représente une vraie valeur ajoutée pour le raffinage et les bioraffineries, c'est sur ces segments que nous sommes positionnés, indiquait François Jackow, directeur général d'Air liquide, en présentant les résultats 2024 du géant français des gaz industriels. En Europe, tous les secteurs industriels ne sont pas prêts, et l'hydrogène bas carbone est entré dans une phase plus réaliste, qui correspond à nos ambitions. »

Désireux de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, Pierre-Étienne Franc, directeur général du fonds d'investissement spécialisé sur l'hydrogène Hy24, souligne que « nous avons réussi à lever 2 milliards d'euros sur ce thème, et nous avons déjà déployé 35 % de cette somme ». Surtout, il relève qu'il existe des centaines de projets dans le monde sur ce thème de l'hydrogène. Il reconnaît des incertitudes aux États-Unis après l'élection de Donald Trump et des lenteurs en Europe. Mais le mouvement lui semble toujours présent. Surtout, Pierre-Étienne Franc alerte sur la montée en puissance de la Chine dans ce domaine. « La Chine contrôle absolument toute la chaîne de valeur, maîtrise plus de 50 % des capacités de fabrication d'électrolyseurs, produit aujourd'hui plus de 60 % de l'hydrogène vert, possède 90 % des camions d'hydrogène et 90 % des bus à hydrogène », souligne-t-il. Parti après l'Europe, l'empire du Milieu a dépensé ce qu'il fallait pour dominer le secteur. ■

Air liquide construit un électrolyseur d'une capacité de 200 MW sur le site Normand'Hy, dans la zone industrielle de Port-Jérôme.



TotalEnergies mise sur des technologies de pointe pour verdir ses raffineries

Elsa Bembaron

★ Avant de chercher de nouveaux usages pour l'hydrogène, verdir celui qui est utilisé par les industriels permettrait déjà de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, la production d'engrais et les raffineries de pétrole consomment 82 % des 8 millions de tonnes d'hydrogène produites sur le marché européen. Fort de ce constat, TotalEnergies a lancé un appel d'offres en septembre 2023 pour la fourniture de 500 000 tonnes par an d'hydrogène vert. L'hydrogène vert permettrait d'éviter l'émission d'environ 3 millions de tonnes de CO₂ par an de ses raffineries européennes à horizon 2030. Et de réduire de 14 % l'impact de cette activité par rapport à 2015.

L'hydrogène sert à retirer le soufre contenu dans le pétrole. Un procédé obligatoire car, depuis 2010, la législa-

tion européenne impose aux raffineurs de réduire le taux de soufre des carburants, avec une teneur désormais divisée par 200. Moins de soufre, mais plus de CO₂ : l'équation était difficilement compatible avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % entre 2015 et 2030 affichés par TotalEnergies.

Client et fournisseur

Dix-huit mois après le lancement de l'appel d'offres, des projets se concrétisent. Si tous visent à remplacer l'hydrogène produit à partir de gaz naturel - un processus fortement émetteur de CO₂ - par de l'hydrogène décarboné, les options technologiques sont diverses. Le groupe explique « vouloir maîtriser les technologies et acquérir des compétences pour répondre à ses propres besoins et se positionner en tant que producteur ».

Deux contrats signés avec Air liquide portent sur la mise en place d'électro-

lyseurs locaux, l'un en Normandie, dans la zone portuaire du Havre, deux autres en Belgique et aux Pays-Bas, pour servir les raffineries d'Anvers et de Zeeland. Dans ces deux cas, TotalEnergies est à la fois client - il va acheter les 450 000 tonnes d'hydrogène ainsi produit tous les ans - et fournisseur. La compagnie va alimenter Air liquide en électricité renouvelable, notamment celle provenant en majorité du parc éolien offshore OranjeWind, qu'elle a développé avec RWE. Ces projets permettront de réduire jusqu'à 450 000 tonnes par an les émissions de CO₂ des raffineries concernées. L'entrée en opération est prévue pour 2027.

Mais l'électrolyseur reste deux à trois fois plus onéreuse que le vaporeformage - la méthode utilisée pour produire de l'hydrogène à partir de gaz naturel. Les aides nationales et européennes ne suffisent pas à compenser le surcoût. Les industriels, eux, explorent d'autres pistes en parallèle. Dans les bioraffine-

ries de Grandpuits (Seine-et-Marne) et de La Mède (Bouches-du-Rhône), TotalEnergies et Air liquide ont opté pour le développement d'une unité de vaporeformage à partir de biogaz issus du processus de production des biocarburants. Le site pourra ainsi fonctionner en boucle fermée : la raffinerie utilise l'hydrogène produit à partir des gaz qu'elle émet. L'entrée en fonction est prévue pour 2028. À La Mède, un projet d'électrolyseur de 20 MW (mégawatts), mené avec Engie, est toujours en développement, mais la mise en œuvre s'avère plus complexe que prévu.

Enfin, TotalEnergies a noué un troisième contrat, cette fois avec le fournisseur de gaz industriel Air Products, qui doit lui permettre de disposer de 70 000 tonnes d'hydrogène pour certaines de ses raffineries d'Europe du Nord. L'hydrogène sera importé sous forme d'ammoniac, puis retransformé en hydrogène sur place. La technologie existe, mais il faut encore démontrer

qu'il est possible de passer à l'échelle industrielle. Les premières tonnes devraient être livrées en 2030, pour une montée en puissance progressive.

Trois fois plus cher

Mais quelle que soit la technologie choisie, l'hydrogène vert reste environ trois fois plus cher que le « gris ». Pour combler l'écart de coût, la compagnie pétrolière s'appuie sur la réglementation européenne (Red 2 et 3), qui va imposer l'utilisation d'au moins 0,5 % d'énergies issues de différentes technologies (raffineries, carburants renouvelables, e-fuel...) à partir de 2030. « La réglementation crée l'obligation, donc un marché. Même si, à la fin, c'est le consommateur qui paye la différence », résume un expert. Par ailleurs, les nouvelles usines ainsi construites devraient bénéficier de subventions, dans le cadre fixé par l'Europe pour les projets importants d'intérêt européen commun (Piiec). ■

Julie Ruiz Perez

Une étude pointe «un manque de coordination» entre le gouvernement et les décisions fiscales prises au niveau local.

On le sait, la «politique de l'offre» – fer de lance des choix économiques du macronisme – est l'une des victimes des difficultés budgétaires que traverse la France. Après un premier quinquennat résolument tourné vers les baisses d'impôts pour les entreprises (notamment avec la réduction du taux d'impôt sur les sociétés), le début du second quinquennat d'Emmanuel Macron a été plus timoré sur le sujet. En 2022, la seule grande promesse sur ce front était la suppression de la CVAE – un impôt de production –, réclamée à cor et à cri par les organisations patronales depuis des années. Dès 2024, la suppression pure et simple s'est transformée, rééquilibrage des comptes publics oblige, en une suppression progressive à horizon de la fin du quinquennat.

Dans le budget 2025, le gouvernement a même fait le choix de suspendre le cours de cette suppression. Pire que l'arrêt de la politique de baisse d'impôts, la loi de finances de cette année marque d'ailleurs le retour, présenté comme «provisoire», des hausses de fiscalité sur les entreprises. Exemple éloquent : le pivot du fragile équilibre budgétaire n'est rien de moins qu'une «surtaxe» à l'impôt sur les sociétés qui doit rapporter jusqu'à 8 milliards d'euros cette année, selon les calculs de Bercy.

«Un millefeuille fiscal»

Dans ce contexte, et alors que le gouvernement cherche déjà 35 milliards d'euros d'effort budgétaire pour 2026, la disparition de la CVAE a été remise à 2030 dans la dernière loi de finances. Plusieurs sources patronales craignent même qu'elle ne voit jamais le jour. Une étude publiée ce mardi, dévoilée par *Le Figaro*, démontre en outre que la baisse substantielle qui a déjà eu lieu en 2023 au niveau national a été en partie «absorbée» par des décisions au niveau local.

Cette année-là, grâce notamment à la baisse de la CVAE – dont les recettes sont passées de 9 milliards d'euros à 5,4 milliards d'euros –, les impôts de production ont connu un léger recul,



Les hausses de taux territoriaux de taxes foncières ont généré 1,5 milliard d'euros de recettes supplémentaires payés par les particuliers et par les entreprises.

La fiscalité des entreprises pénalisée par les choix des élus locaux

passant de 3,9% du PIB en 2022 à 3,8%, explique le rapport signé par l'Institut Montaigne et le cabinet d'avocats Forvis Mazars. Selon les résultats de ce baromètre, la France affiche un niveau d'impôts de production supérieur à la majorité de ses partenaires européens (Italie, Espagne, Portugal... et, bien sûr, l'Allemagne). En réalité, parmi les pays étudiés dans le rapport, seule la Suède affiche un taux d'impôt de production plus élevé que l'Hexagone. « Cette hié-

rarchie tient aux particularités du système fiscal suédois, au sein duquel les impôts de production financent une grande partie de la protection sociale, d'où une fiscalité importante sur la masse salariale », expliquent les auteurs.

Au-delà du poids de ces prélèvements sur les entreprises, la France se distingue par la « pluralité » d'impôts et de taxes qu'elle leur impose, selon l'expression d'Elena Aubrée, avocate associée chez Forvis Mazars. « On est dans

un millefeuille fiscal à l'état pur », développe Lisa Darbois, directrice des études France à l'Institut Montaigne. « Pour une même entreprise, nous avons compté en moyenne 66 taxes différentes en France, contre 17 en Allemagne et 5 au Royaume-Uni. » Cette disparité est due, entre autres, au « poids considérable que prend l'échelon local dans les impôts de production en France », analyse Elena Aubrée.

L'importance des collectivités territoriales dans la fiscalité a, justement, un effet néfaste pour les entreprises : leurs décisions peuvent compenser les baisses d'impôts décidées au niveau national. Cela a été le cas en 2023. « À l'échelon local, on constate que les maires ont eu tendance à augmenter l'imposition via notamment la taxe foncière, ce qui a en partie absorbé les efforts fournis par le gouvernement pour réduire la fiscalité sur les entreprises », résume l'avocate de Forvis Mazars. Concrètement, les décisions des communes qui ont haussé leurs taux territoriaux de taxes foncières ont généré 1,5 milliard d'euros de recettes supplémentaires payés par les particuliers comme par les entreprises. Sur cette somme, ces hausses ont pénalisé les entreprises à hauteur d'un demi-milliard d'euros sur l'année, selon le rapport.

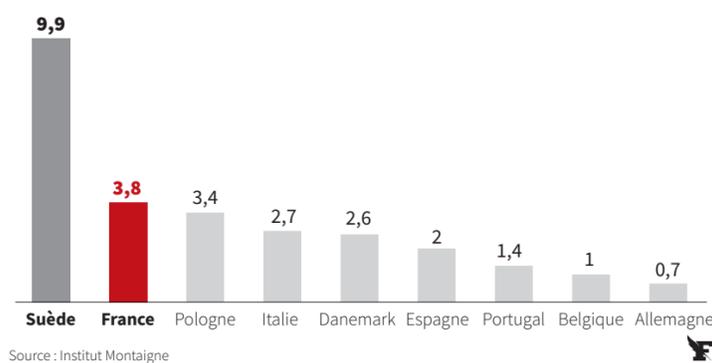
Ce type d'incohérence entre la politique fiscale nationale et locale est loin d'être isolé. Dans le budget de cette année, par exemple, le prêt à taux zéro – un dispositif visant à dynamiser le secteur immobilier – a été élargi mais, dans le même texte, la possibilité a été donnée aux départements d'alourdir la fiscalité sur... les transactions immobilières. Un levier fiscal que de nombreux départements, dont Paris, ont déjà choisi d'actionner.

«Complexité kafkaïenne»

En plus du coût concret pour les entreprises de ces hausses d'impôts, Lisa Darbois pointe les effets néfastes de ce manque de cohérence pour la visibilité des acteurs économiques. « Même si le gouvernement envoie un message clair sur la politique fiscale, les collectivités peuvent aller en sens inverse, cela ajoute à la complexité kafkaïenne du système d'imposition français, à laquelle les entreprises, notamment dans le secteur de l'industrie, doivent faire face », constate-t-elle. Ces difficultés sont d'autant plus dommageables que « les indicateurs de l'industrie française, qui s'étaient redressés depuis sept ans, affichent de nouveau des signes inquiétants de ralentissement », soulignent les auteurs du rapport. ■

La France à la deuxième place

Part des impôts de production dans le PIB en 2023 selon le baromètre Institut Montaigne / Forvis Mazars qui porte sur 13 pays européens, en %



Coca-Cola bataille pour remettre la consigne au goût du jour

Olivia Détryat

L'embouteilleur du géant américain en Europe veut la développer pour le verre et investit dans son site de Grigny.

Ramener sa bouteille en verre de soda en magasin ou dans une machine, après l'avoir consommée. Et récupérer quelques centimes en échange. C'est à ce nouveau geste que le leader mondial des boissons sans alcool, Coca-Cola, veut réussir à convertir les Français. Ce lundi, CCEP France, l'embouteilleur du géant américain dans l'Hexagone, a mis en service dans son site français de Grigny (Essonne) une nouvelle ligne de production de bouteilles en verre réemployables.

Qualifiée de «la plus rapide et la plus flexible d'Europe», cette ligne fera sortir du site d'ici quelques semaines, 60 000 bouteilles par heure de Coca-Cola, Fanta, Sprite, Fuze Tea, Minute Maid et Tropica en 25 et 33 centilitres, à destination des cafés, hôtels et restaurants. Mais aussi 20 000 bouteilles de verre de format 1 litre, de sa marque phare Coca-Cola (classique et zéro) pour la grande distribution.

Le but : tester, de façon plus élargie, le système de la consigne pour réemploi, déjà rodé en France pour les circuits dans les cafés-restaurants, dans les hypers et supermarchés. CCEP France mène ce test depuis 2019 pour les bouteilles en verre dans plus de 350 magasins tricolores.

« Mais jusqu'ici, ces formats consignés pour la grande distribution étaient embouteillés en Belgique », explique Francesca Faure, responsable service clients et logistique chez CCEP France. La relocalisation de cette production presque en plein centre de la France permet de limiter le transport et donc le bilan carbone de nos emballages. » Récupération, triage, lavage, re-remplissage, mise en rayon, retour... Une bouteille en verre peut en moyenne être réutilisée 25 fois, assure le groupe.

Alors que la consommation dans les cafés, hôtels et restaurants (30% de l'activité de CCEP France) peine à retrouver ses niveaux d'avant-Covid, la nouvelle ligne essonnoise veut rester très modulaire. « Sa flexibilité nous permettra d'augmenter la production de bouteilles fait ses preuves et s'étend », ajoute Francesca Faure. Chez CCEP, on rappelle que l'éco-organisme Citeo s'apprête à mener des tests à grande échelle de consigne de verre dans le nord et l'est de la France.

Cet investissement de 32 millions d'euros – qui s'inscrit dans un investissement plus large de 146 millions d'euros à Grigny – est en effet majeur pour affiner le modèle économique et environnemental de la consigne. Au-delà de 250 kilomè-

tres, l'avantage environnemental d'une bouteille en verre lavée et rereplée par rapport au plastique, reste par exemple contesté. En revanche, son avantage par

« Si l'on veut que le système rentre dans les habitudes des Français, il faut le rendre facile. Or hormis en Alsace, où il y a les infrastructures et cette culture de la consigne, on voit que sa mise en place prend du temps »

François Gay-Bellile
PDG de CCEP France

rapport à une bouteille en verre recyclé, très énergivore au moment de sa refonte, fait presque consensus. Par ailleurs, si beaucoup d'experts expliquent que les bouteilles en PET (plastique) recyclé présentent le meilleur impact carbone, tous emballages confondus, la pollution qu'elles génèrent quand elles finissent dans la nature continue à faire polémique.

Le défi est ardu. En effet, simple sur le papier et bien vue des Français, la consi-

gne suppose des circuits logistiques souvent complexes pour les fabricants. Ces circuits dépendant à la fois des matériaux considérés (plastique, verre, aluminium, etc.), mais aussi et surtout de la destination de l'emballage collecté – pour réemploi ou pour recyclage. « Si l'on veut que le système rentre dans les habitudes des Français, il faut le rendre facile », explique François Gay-Bellile, le PDG de CCEP France. Or hormis en Alsace où il y a les infrastructures et cette culture de la consigne, on voit que sa mise en place prend du temps. »

Au-delà des tests qu'il mène en grande distribution, et comme les autres embouteilleurs en Europe, CCEP souhaite déployer massivement le système de consigne en France. D'abord sur le réemploi du verre donc, dans son site de Grigny et dans celui de Marseille qui traite uniquement le verre pour les cafés-restaurants. En cas de succès dans les rayons, le groupe n'exclut d'ailleurs pas de remplir ses contenants d'1 litre en verre embouteillés à Grigny, avec d'autres marques (Fanta, Sprite, Fuze Tea...).

Mais à plus long terme, la mise en place d'un réseau efficace de points de consigne pour le verre pourrait surtout aider le géant américain à légitimer le déploie-

ment d'une consigne plus large. C'est à dire pour ses bouteilles en plastique et ses canettes en aluminium. Une extension que les embouteilleurs de boissons sans alcool présents en France appellent de leurs vœux. Sur ce sujet, CCEP comme ses concurrents se heurtent depuis des années à l'hostilité des collectivités locales, en charge de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers dans l'Hexagone. Les municipalités, qui ont investi depuis des années des centaines de millions d'euros dans leurs centres de tri, sont vent debout contre un système de consigne qui les priverait, selon elles, des matériaux et déchets les plus valorisés. Avec à la clé un impact financier non négligeable.

Pour franchir cet obstacle, de nombreux embouteilleurs rappellent qu'en France, à peine 60% des bouteilles en plastique sont récupérées pour être recyclées. C'est loin des 77% imposés par Bruxelles pour cette année. Et encore plus des 90% à échéance 2029. « L'expérience dans les autres pays européens montre que seule la consigne permet d'atteindre ces niveaux de collecte », rappelle régulièrement François Gay-Bellile. Notamment en incitant financièrement les consommateurs à ramener leurs emballages vides. ■

Le grand écart de la croissance chinoise

Anne Cheyvialle

Les lourdes pertes de deux géants, de l'acier et de l'immobilier, contrastent avec les exportations records.

En Chine, c'est un peu Jean qui rit, Jean qui pleure. Une économie à deux vitesses, dopée par l'export, véritable bouée de sauvetage, alors que le marché intérieur reste atone, marqué par de faibles dépenses des ménages et une hausse du chômage qui touche de plein fouet les jeunes. Les dispositifs annoncés la semaine dernière par les autorités, «visant à stimuler vigoureusement la consommation» – dont une hausse du salaire minimum, la prolongation du programme de remplacement des biens de consommation et l'élargissement de certains dispositifs sociaux –, témoignent de la fébrilité de Pékin, qui s'accroche à l'objectif d'une croissance du PIB à 5%. Et affirme vouloir créer 12 millions d'emplois en zone urbaine en 2025.

Deux annonces, survenues coup sur coup ce lundi, témoignent de la morosité interne, et surtout d'une crise persistante du marché immobilier. Le chinois Angang

Steel, troisième producteur mondial d'acier, vient d'enregistrer une perte de près de 1 milliard de dollars en 2024, selon un rapport de l'entreprise transmis à la Bourse de Hongkong. La situation s'est encore détériorée par rapport à 2023, où le groupe avait perdu un peu plus de 500 millions de dollars. Autre mauvaise nouvelle du jour, un acteur majeur de l'immobilier, le groupe Vanke, déjà lourdement endetté, a rendu compte d'une perte annuelle de 49,5 milliards de yuans (6,8 milliards de dollars). Dans un communiqué, Vanke déclare que 2024 a été une «année exceptionnellement difficile», s'excusant pour «le désarroi causé (...) en raison de la baisse significative des ventes, des pertes substantielles et de la pression sur nos liquidités».

En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir le secteur immobilier – telles que le rachat de logements ou l'assouplissement des crédits –, l'activité peine à se redresser. «Les ménages chinois sont toujours inquiets : le

secteur immobilier ne montre pas de réel signe de reprise et les volumes de nouvelles constructions sont même repartis à la baisse en février», souligne Sophie Wiewiorka, du Crédit agricole. Plus de 50% des promoteurs privés ont fait faillite depuis 2021, relève l'économiste. Les collectivités locales, voire les entreprises, sont en première ligne pour reprendre des projets, acheter des biens vacants ou toujours en construction.

« Les ménages chinois sont toujours inquiets : le secteur immobilier ne montre pas de réel signe de reprise et les volumes de nouvelles constructions sont même repartis à la baisse en février »

Sophie Wiewiorka
Economiste au Crédit agricole

Cette situation pousse davantage le géant chinois, premier producteur d'acier au monde avec 1 milliard de tonnes en 2024, à écouler sa surproduction à l'étranger. Ainsi, ses exportations d'acier ont bondi, l'an dernier, à leur plus haut niveau depuis neuf ans, amplifiant la crise du secteur à l'échelle mondiale confronté à une baisse des prix. Plus que jamais, le commerce extérieur est la planche de salut de la deuxième économie mondiale, qui a engrangé l'an dernier un montant record d'exportations – dépassant pour la première fois les 25000 milliards de yens (quelque 3400 milliards d'euros) – et d'excédent commercial avoisinant les 1000 milliards de dollars.

Une force de frappe qui ne manque pas de créer de multiples tensions. L'an dernier, encore, c'est un autre record qui a été battu : Pékin a fait l'objet de 198 enquêtes commerciales dans le cadre des règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), soit le double de l'année précédente, selon une étude du professeur de l'université de Pékin Lu Feng, rapportée

par le *Financial Times*. La Commission européenne en a lancé 21 sur des produits chinois, dont, entre autres, des cylindres en acier, du contreplaqué ou des produits laitiers, contre 9 l'année précédente. Plusieurs pays, y compris parmi les émergents qui commercent beaucoup avec la Chine, ont mis en place des mesures de restriction. Moscou a imposé des surtaxes pour freiner l'afflux d'importations d'automobiles chinoises, qui ont accaparé près des deux tiers du marché local. Hanoï a aussi relevé les droits antidumping sur l'acier en provenance de Chine.

La guerre commerciale relancée avec vigueur par Washington qui s'apprête, ce mercredi, à dégainier tous azimuts ses «droits réciproques» risque d'attiser les tensions. Si la Chine a été jusqu'à présent relativement épargnée, subissant deux hausses de 10% en février et mars, beaucoup de pays, y compris l'Union européenne, redoutent un afflux supplémentaire de produits chinois qui n'auraient plus accès au marché américain. ■

Ces jeunes honteux d'être au chômage qui font semblant de travailler

Sébastien Falletti
Correspondant en Asie

Xiao Xi* avait préparé méthodiquement la redoutée célébration du Nouvel An en compagnie de ses parents à Weifang, dans le nord-est de la Chine. Au moment opportun, la jeune femme du Shandong a respectueusement présenté des «cadeaux offerts par (son) entreprise» à ses géniteurs, à l'orée de l'année du Serpent. Un stratagème pour donner le change et éviter une nouvelle volée de conseils insistants de sa mère anxieuse. «En réalité, j'ai acheté ces cadeaux de ma poche. Je fais semblant de travailler depuis des mois pour sauver la face», explique cette chômeuse qui a perdu son emploi en mai dernier, en plein ralentissement de la croissance de la seconde économie mondiale. Depuis qu'elle a été débarquée de son entreprise d'État, son principal passe-temps est de «nourrir les moineaux», explique ironiquement la célibataire de 33 ans. «Devenir influenceur qui nourrit les oiseaux serait un job sympa», lâche au *Figaro* cette titulaire d'un master qui vit toujours chez ses parents.

Face à un marché du travail plus concurrentiel que jamais, cette diplômée peine à trouver des opportunités à la hauteur de ses attentes dans sa ville et envisage d'émigrer vers la capitale, Pékin, en quête d'une nouvelle vie. «L'emploi est difficile dans le Shandong et les salaires sont bien plus bas qu'à Shanghai, Pékin ou Canton, avec très peu de congés. Ici, travailler, c'est pire que de toucher les allocations chômage» (1980 yuans, soit environ 250 euros par mois), explique Xiao Xi.

Faire semblant de travailler est devenu un art pratiqué avec assiduité et malice, et à grande échelle, dans la Chine de 2025 par une nouvelle cohorte de diplômés confrontés à un marché de l'emploi tendu, mais également en quête d'épanouissement au travail. Au point de devenir un même sarcastique sur la toile chinoise, signe de reconnaissance oblique d'une génération en porte à faux avec ses devancières. «Les faux boulots sont légion en Chine, du fait de la pression sociale très élevée ainsi que de la famille», explique Xiang Biao, sociologue à l'Institut Max Planck, à Berlin. Mais les mentalités sont en train de changer et le stigmate du chômage n'est pas aussi fort qu'au Japon. Désormais, l'enjeu n'est pas seulement d'être employé, mais de trouver un bon job. Une aspiration au diapason de la montée en gamme de l'usine du monde et de l'urbanisation de la Chine.

À Foshan, dans l'industriel Guangdong, Shen Yu donne aussi le change depuis un an, mais croque sa nouvelle liberté avec gourmandise, loin de chez ses parents. Au téléphone, elle évite pudiquement le sujet épineux de sa situation professionnelle. «Je ne leur dis pas que je suis au chômage pour ne pas les inquiéter. Si je leur explique, ils vont me forcer à trouver un nouvel emploi qui



Les diplômés désœuvrés sont nombreux parmi les millennials et la Gen Z. La solitude et le repli social guettent ces jeunes nés dans une relative prospérité.

m'ennuiera encore plus», explique la designeuse de 25 ans qui a quitté son poste après une restructuration dans son entreprise, la privant de ses missions en matière de R&D, sa passion. «Je n'aimais plus ce que je faisais donc j'ai démissionné», ajoute la jeune femme. Depuis, elle «(se) lève à midi», «fait du bricolage et voyage», mais se prépare à retourner sur un marché de l'emploi qualifié d'«angoissant».

« Les faux boulots sont légion en Chine, du fait de la pression sociale très élevée ainsi que de la famille »

Xiang Biao
Sociologue à l'Institut Max Planck

Alors que leurs parents ont connu l'horizon sans limite du décollage économique au tournant du siècle, les propulsant hors de la misère maoïste, les millennials et la Gen Z sont nés dans une relative prospérité et ont poursuivi de plus longues études. Mais cette génération d'enfants uniques est confrontée aujourd'hui au ralentissement structurel de la Chine, tout en exigeant des emplois plus gratifiants.

Le chômage des 16-24 ans a atteint un record de 21,3% en 2023, alors que la croissance de la deuxième économie mondiale est tombée au plus bas depuis les années 1990. Au point de pousser les

autorités à suspendre un temps la publication de ces chiffres contredisant le «rêve chinois» de renaissance promis par le président, Xi Jinping. Depuis, les chiffres du chômage des jeunes ont connu une légère embellie, retombant à 16% en janvier, mais le marché de l'emploi reste tendu pour les diplômés. Une préoccupation pour Pékin, obsédé par la «stabilité» sociale, tout particulièrement en ces temps d'incertitude géopolitique sous la menace de la guerre commerciale brandie par Donald Trump.

Le premier ministre, Li Qiang, a promis la création de 12 millions d'emplois urbains cette année, lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée nationale populaire, le 5 mars, la grand-messe du régime communiste. Soit près du nombre record de 12,2 millions de diplômés attendus en 2025. Le numéro deux de l'appareil a dévoilé un objectif annuel de croissance du PIB d'«environ 5%», en ligne avec celui de l'an passé, presque trois fois moins que lorsque la Chine battait des records, au pic de son décollage, en 2007.

Des entrepreneurs s'engouffrent dans ce nouveau marché de jeunes diplômés désœuvrés, parfois gagnés par l'isolement et la déprime. À Wuhan, un nouvel espace de bureaux promet aux chômeurs de passer des appels dans un décor «professionnel», et offre même des faux certificats de stage, proclame une annonce postée sur Xiaohongshu, l'«Instagram chinois». Un appartement de 70m² transformé en espace de

«coworking» en trompe-l'œil dans le district de Wuchang permet de donner le change de 10 heures à 18 heures, et de contrer la solitude, pour la modique somme de 15 yuans par jour (2 euros environ). «Tu peux étudier, discuter avec des «collègues» ou jouer sur ton téléphone. Le patron ne fait pas d'inspection, mais ça ne pose aucun problème s'il le souhaite», grince le fondateur du lieu. «Je monte cette boîte car je ressens qu'il y a de plus en plus de stress dans ce grand contexte de ralentissement. Je vois qu'il y a de la demande et j'essaie de créer un business. Moi non plus je n'aime pas faire un job ennuyeux», explique Xiaota, le fondateur de 31 ans, qui espère que ce lieu suscitera des nouvelles idées d'entreprise.

Beaucoup fuient désormais les cadences stakhanovistes du «996» imposé par les géants de la tech (douze heures de travail quotidien, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, six jours par semaine). Alors que leurs aînés décrochaient des augmentations à répétition,

« Je fais semblant de travailler pour ne pas inquiéter mes parents. Je les appelle une fois par semaine et vis sur mes économies »

Mo Han Trentenaire
qui a démissionné d'une entreprise de publicité en avril 2023

sautant d'une entreprise à l'autre, la génération post-Covid est confrontée à l'austérité salariale, nourrissant des vocations de travailleurs indépendants. D'autres prolongent leurs études.

À Pékin, deux entrepreneurs ont fondé le Free Club en janvier avec pour ambition de «fournir du soutien et des ressources aux indépendants pour qu'ils ne se battent pas seuls». L'initiative cible cette nouvelle cohorte de jeunes Chinois cherchant à combiner liberté et autonomie financière, dans ce climat morose. Au menu, des sessions de formation à DeepSeek, l'application d'intelligence artificielle (IA) chinoise, des sessions de brainstorming autour d'un café ou comme des randonnées pour garder le moral.

Mais, la solitude guette certains jeunes chômeurs, tentés par le repli social. «Je fais semblant de travailler pour ne pas inquiéter mes parents. Je les appelle une fois par semaine et vis sur mes économies», explique Mo Han, trentenaire qui a démissionné d'une entreprise de publicité en avril 2023. Cette titulaire d'un master ramasse les bouteilles en plastique dans son quartier de Changping, dans la grande banlieue de Pékin, pour payer en partie son alimentation. «Je n'ai aucun projet, je fais la planche», explique la jeune femme, reprenant à son compte un mot d'ordre porté par certains jeunes à la sortie du Covid, se plaçant en marge d'une société jugée trop compétitive. ■

* Les noms ont été modifiés.

Renault et Nissan prennent un peu plus leurs distances

Valérie Collet

Les deux groupes ont revu à la baisse le seuil de leurs participations croisées.

Renault et Nissan poursuivent le détricotage de leur alliance tout en essayant de conjuguer leurs intérêts industriels et financiers. Les deux entreprises, qui étaient contraintes depuis 2023 de conserver chacune 15 % du capital de l'autre, ont décidé d'abaisser cette participation croisée à 10 %. Une aubaine pour Nissan. Le japonais pourra vendre un nouveau bloc d'actions Renault et faire entrer du cash dans ses caisses. En parallèle, Nissan est « libéré » de son engagement d'investir 600 millions d'euros au capital d'Ampère, la filiale de Renault consacrée aux véhicules électriques et au logiciel.

Malgré l'évolution de leurs participations croisées, Renault dispose toujours de 35,71 % du capital de son partenaire japonais, dont 17,5 % en direct, le reste étant placé dans une fiducie. Depuis leur « divorce à l'amiable » et la répartition plus équitable de leurs participations croisées, les relations se sont distendues entre les deux groupes. La santé de Nissan s'est gravement dégradée. Le constructeur japonais a même failli fusionner avec son compatriote et rival Honda. Renault, lui, a repris des forces. Sa marge opérationnelle s'est établie à 7,6 % en 2024 et son free cash flow à

2,9 milliards d'euros. Aujourd'hui, Renault doit veiller à ce que la valeur de sa participation dans Nissan résiste à la tempête. Le cours de l'action Nissan a plongé de près de 34 % en un an. Au cours de son exercice fiscal qui sera clôturé fin mars, le japonais verra ses ventes chuter. En cinq ans, elles sont passées de 4,9 millions à environ 3,4 millions de véhicules. Nissan a annoncé en décembre une baisse de sa capacité de production mondiale de 20 % et 9 000 suppressions d'emplois.

Une opération « neutre financièrement »

« Partenaire long terme de Nissan au sein de l'Alliance et principal actionnaire, Renault Group a un fort intérêt à voir Nissan redresser sa performance le plus rapidement possible, rappelle Luca de Meo, le directeur général de Renault. Dans un esprit pragmatique et orienté vers le business, nous avons discuté des solutions les plus efficaces pour soutenir son plan de redressement et développer des opportunités créatrices de valeur pour Renault Group. »

Au-delà de l'accord sur le seuil de leurs participations, Renault s'apprête à acheter à Nissan sa part (51 %) dans leur entreprise conjointe en Inde. Il s'agit de l'usine de Chennai, qui emploie



Des employés travaillent sur une chaîne d'assemblage dans l'usine de Renault Nissan Automotive India, dans la banlieue industrielle de Chennai, en mars 2024. AFP

10 000 personnes et dont la capacité de production de 400 000 véhicules par an est bien supérieure à sa production réelle (130 000 unités). Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé, mais Nissan accueillera avec intérêt le cash ainsi apporté. Renault a annoncé que l'impact de cette acquisition sur son free cash flow était estimé à 200 millions d'euros en 2025. Le Losange a souligné que l'opération serait « neutre financièrement » et que ses objectifs de marge (7 % du chiffre d'affaires) et de free cash-flow (au moins 2 milliards d'euros) étaient maintenus en 2025. Il y a encore un an, les dirigeants de Renault, Luca de Meo et Jean-Dominique Senard, et le patron de Nissan, à l'époque Makoto Ushida - remplacé depuis par le Mexicain Ivan Espinosa -, s'étaient rendus à l'usine de Chennai

pour réaffirmer leurs ambitions et leurs projets communs en Inde. « Nous avons atteint un point bas dans notre cycle de vie en Inde », reconnaissait alors Luca de Meo.

Les deux entreprises misent sur le potentiel du marché automobile indien et sur l'export vers d'autres pays émergents. L'Inde est le troisième marché automobile au monde avec 4,9 millions de véhicules légers vendus par an. Sa croissance devrait dépasser 30 % d'ici à 2030. L'usine détenue par Renault continuera à produire pour le compte de Nissan ses véhicules vedettes en Inde et notamment la nouvelle Magnite. « Nous restons engagés sur le marché indien, avec des véhicules adaptés aux besoins des consommateurs locaux tout en garantissant des ventes et un service de premier plan pour nos clients actuels et fu-

turs, a affirmé le nouveau PDG de Nissan. L'Inde restera une plaque tournante pour nos équipes de recherche et de développement, nos services digitaux. »

De son côté, Renault cherche à améliorer ses performances au-delà de l'Europe, qui représente 70 % de ses ventes en volume. Il a deux ans, le groupe a lancé un « international game plan » avec pour objectif d'investir 3 milliards d'euros d'ici à 2027 pour lancer huit nouveaux véhicules, dont un tiers 100 % électriques ou hybrides. Ils doivent être produits et commercialisés dans quatre grandes régions du monde : Amérique latine, Afrique du Nord, Turquie et Inde. Mais les ventes peinent à décoller. En Amérique latine, elles ont reculé de 8,3 %, à 245 000 unités en 2024. En Eurasie, Afrique et Moyen-Orient, elles ont baissé de 1,4 %, à 310 000 unités. ■

Maurel & Prom victime collatérale de Donald Trump

Elsa Bembaron

Washington a décidé de renforcer les sanctions contre le Venezuela en refermant le robinet des exportations pétrolières.

Quand il disait « drill, baby, drill », encourageant les pétroliers à forer à tout va, Donald Trump ne pensait visiblement pas au Venezuela. Au contraire. Il menace même tout pays acheteur de pétrole vénézuélien d'une augmentation de 25 % des droits de douane pour toutes ses marchandises exportées vers les États-Unis. Vendredi 28 mars, un des bras armés de l'Administration américaine, l'Ofac (Office de contrôle des actifs étrangers), a encore

haussé le ton en révoquant les autorisations qui permettaient à plusieurs compagnies pétrolières internationales d'exporter du pétrole vénézuélien. Elles ont soixante jours pour appliquer la décision. Le français Maurel & Prom fait partie des entreprises visées par ce nouveau train de sanctions, mais il n'est pas le seul.

L'hôte de la Maison-Blanche n'a donc pas tardé à exercer de nouvelles pressions sur Nicolas Maduro. Le président vénézuélien est considéré comme « illé-

gitime » par les Américains depuis son élection très controversée, en 2013. En 2019, lors de son premier mandat, Donald Trump avait renforcé les sanctions qui frappaient le pays, avant qu'elles ne soient allégées par son successeur, Joe Biden, en 2024, rendant possible l'exploitation du pétrole par des compagnies étrangères. Comme en 2019, la compagnie pétrolière vénézuélienne PDVSA est particulièrement visée, alors que le pays possède les plus grandes réserves de pétrole prouvées au monde. L'objec-

tif officiel affiché par Washington est la destitution de Nicolas Maduro, même si certains observateurs estiment que Donald Trump est davantage animé par le désir de voir des compagnies américaines exploiter directement le pétrole vénézuélien que par celui de faire triompher la démocratie à Caracas. Or, les lois extraterritoriales américaines leur permettent de sanctionner toute entreprise étrangère pour des délits effectués n'importe où dans le monde, dès lors qu'une seule parmi plusieurs conditions est avérée, comme effectuer des transactions en dollars ou disposer d'une filiale aux États-Unis.

tifs vénézuéliens du français ont été soumis à sanctions, comme ceux de ses concurrents. Ce n'est que l'année dernière qu'elles avaient été levées, lui permettant d'enfin tirer les bénéfices de son investissement.

« Nous avons diversifié nos sources avec une présence dans six pays. Le Venezuela ne représente que 20 % de notre production. Nous sommes capables de faire sans », explique au Figaro Olivier de Langavant, directeur général de Maurel & Prom. Au 31 décembre 2024, le groupe disposait de 32 millions de dollars de trésorerie, alors qu'il affichait une dette nette de 120 millions de dollars au 31 décembre 2023. « Si l'exploitation devait s'arrêter dans soixante jours, cet actif ne disparaîtrait pas pour autant. Nous continuerons à en assurer la maintenance critique, la sécurité et la protection environnementale », explique Olivier de Langavant, qui espère encore un retournement de situation.

La major pétrolière américaine Chevron a été la première à voir sa licence d'exploitation révoquée par l'Administration américaine. Elle lui avait aussi accordé un délai de trente jours pour mettre fin à ses activités dans le pays, délai allongé de soixante jours supplémentaires. Chevron, présent au Venezuela depuis 1923, devrait jouer de son influence à Washington pour tenter d'infléchir la position de Donald Trump. L'italien ENI, l'espagnol Repsol, l'indien Reliance et la société internationale de trading Vitol sont aussi touchés par ce nouvel embargo. « Nous sommes en relation directe avec les autorités américaines et nous allons voir si nous sommes capables de trouver des mécanismes qui puissent nous permettre de poursuivre notre activité dans ce pays », a déclaré Josu Jon Imaz, le PDG de Repsol, lors d'un forum économique à Madrid. Plusieurs représentants de ces compagnies pétrolières devraient se rendre à Washington dans les prochains jours pour tenter de faire changer d'avis Donald Trump. ■

LA SÉANCE DU LUNDI 31 MARS

LE CAC						L'OR							
	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12		JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12
ACCOR	4189	-2,1	42,55	41,56	0,49	-10,95	LEGRAND	97,24	-1,62	98,34	96,78	0,269	+3,4
AIR LIQUIDE	175,14	-0,67	176,12	174,24	0,186	+11,61	LMVH	571,7	-2,62	582	567,9	0,131	-10,04
AIRBUS	162,78	-2,09	164,98	161,6	0,155	+5,7	MICHELIN	32,41	-1,79	32,88	32,07	0,294	+1,92
ARCELORMITTAL SA	26,47	-1,3	26,57	26,08	0,505	+18,01	ORANGE	11,995	+1,22	11,995	11,805	0,394	+24,58
AXA	39,4	-1,48	39,84	39,24	0,262	+14,8	PERNOD RICARD	91,26	-3,04	92,88	91,18	0,237	-16,28
BNP PARIBAS ACT.A	76,91	-2,09	77,8	76,28	0,384	+29,87	PUBLICIS GROUPE SA	86,74	-3,62	89,28	86,38	0,298	-15,79
BOUYGUES	36,41	-1,35	36,73	36,33	0,319	+27,58	RENAULT	46,55	-2	46,86	45,62	0,465	-1,06
BUREAU VERITAS	27,94	-0,92	28,14	27,68	0,433	-4,77	SAFRAN	242	-1,51	245,6	240,2	0,191	+14,1
CAPGEMINI	138,05	-4,99	144	137,55	0,489	-12,71	SAINT GOBAIN	91,7	-5,03	95,7	91,68	0,368	+7
CARREFOUR	13,22	-0,26	13,23	13,075	0,394	-3,71	SANOFI	101,92	-1,43	103,06	101,22	0,223	+8,73
CREDIT AGRICOLE	16,775	-1	16,85	16,63	0,237	+26,22	SCHNEIDER ELECTRIC	210,75	-2,95	215,3	210,15	0,254	-12,52
DANONE	70,84	+0,03	71,04	70,46	0,248	+8,78	SOCIETE GENERALE	41,39	-2,7	41,935	40,515	0,677	+52,39
DASSAULT SYSTEMES	34,94	-3,43	36,02	34,82	0,178	+4,3	STELLANTIS NV	10,272	-2,15	10,41	10,078	0,154	-18,76
EDENRED	29,94	-3,42	30,79	29,94	0,433	-5,7	STMICROELECTRONICS	20	-2,49	20,22	19,73	0,338	-17,61
ENGIE	18,035	-0,14	18,155	17,935	0,279	+17,8	TELEPERFORMANCE	92,48	-3,97	94,64	90,92	0,62	+11,26
ESSILORLUXOTTICA	265,4	-0,45	268	262,7	0,137	+12,65	THALES	245,6	-0,41	247,4	242,5	0,165	+77,14
EUROFINS SCIENT.	49,22	-1,38	49,98	48,74	0,222	-0,18	TOTALENERGIES	59,66	+0,76	59,8	58,56	0,209	+11,79
HERMES INTL	2411	-1,03	2432	2392	0,068	+3,83	UNIBAIL-RODAMCO-WE	77,9	-0,13	78,08	76,62	0,231	+7,12
KERING	190,92	-4,18	197,6	190,3	0,433	-19,87	VEOLIA ENVIRONN.	31,75	-1,24	32,07	31,635	0,541	+17,12
L'OREAL	342,85	-0,65	345,4	340,75	0,083	+0,29	VINCI	116,3	-2,02	118,2	115,95	0,197	+16,6

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7318	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,5533	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8354	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,413	HKD
JAPON	YEN	161,6	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9531	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0815	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,354	TND
MAROC	DIRHAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	41,0399	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	54,64	EGP
CHINE	YUAN	7,8442	CNY
INDE	ROUPIE	92,3955	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	144,1	DZD

L'OR

Lingot 1KG	92960,1€	+15,37%
Lingot 100g	9307,01€	+15,35%
Lingot 50g	4660,51€	+15,33%
Lingot ONCE (31,10g)	2903,5€	+15,3%
Lingot 10g	940,9€	+15,18%
Lingot 25g	242,19€	+14,67%
20Fr NAPOLÉON	579,8€	+15,38%
20Fr SUISSE	572,32€	+15,38%

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda: https://www.bitpanda.com/fr		
Bitcoin	82174,225€	-13,2%
Ethereum	1805,957€	-46,3%
BNB	599,215€	-15,19%
Solana	125,719€	-35,81%
XRP	2,13€	-8,94%



Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris n'ont pas vraiment eu les effets escomptés. Partenaire officiel de l'événement, le géant du sport Decathlon a enregistré, l'an dernier, un chiffre d'affaires en France en léger recul à 4,73 milliards d'euros, contre 4,75 milliards en 2023. Certes, au niveau mondial, où le groupe est présent dans plus de 70 pays, le chiffre d'affaires a progressé de 3,8 %, à 16,2 milliards d'euros. Mais, le résultat net a chuté de 15,5 %, passant de 931 millions d'euros en 2023 à 787 millions d'euros l'an dernier.

« Des mesures rigoureuses de contrôle des coûts ont permis d'atténuer l'impact de l'inflation, tout en maintenant une dynamique commerciale forte et des prix abordables pour les clients », insiste le groupe, qui appartient à la galaxie Mulliez, aux côtés d'Auchan, en mauvaise santé financière, Kiabi, Leroy Merlin ou encore Boulanger. Dans un environnement marqué par une consommation morose depuis la crise inflationniste qui a sévi en 2023, Decathlon n'a pas été épargnée par le ralentissement de la demande. Et ce, après avoir connu une période très faste durant la crise du Covid.

« Barbara Martin Coppola est allée beaucoup trop loin dans la stratégie de réduction du niveau des stocks dans les magasins pour améliorer la rentabilité. Il y avait trop de ruptures de stocks. Forcément, cela a pénalisé les ventes. Elle n'a pas réussi à trouver le bon équilibre, la bonne équation financière »

Un représentant syndical

En 2022, le chiffre d'affaires de cette enseigne adorée des Français avait progressé de 12 %, à 4,7 milliards d'euros (en France), après une hausse de 18 % en 2021. À cette période, les Français avaient été nombreux à retrouver le goût du sport et des grandes balades, se précipitant dans les magasins spécialisés de sport. « Le marché du sport a été très dynamique durant cette période. Il connaît maintenant un atterrissage », analyse Emmanuel Le Roch, délégué général chez Procos, la fédération regroupant 300 enseignes et 60 000 magasins de proximité, qui observe un recul de 0,7 % des ventes dans le secteur du sport l'an dernier. Une contraction également liée « aux soubresauts des ventes d'habillement », précise la fédération.

Pour ne rien arranger, la publication de ces résultats financiers en baisse in-

En perte de vitesse, Decathlon court après sa forme des années Covid

Manon Malhère

L'enseigne de sport n'a pas profité à plein de l'effet Jeux olympiques l'an passé, enregistrant des ventes en léger recul en France.



Decathlon a enregistré, l'an dernier, un chiffre d'affaires en France en léger recul à 4,73 milliards d'euros, contre 4,75 milliards en 2023. DECATHLON

tervient en plein changement de direction. La semaine dernière, le groupe a officiellement annoncé le départ de la directrice générale, Barbara Martin Coppola, qui avait pris ses fonctions en mars 2022, remplacée par Javier Lopez, dans l'entreprise depuis vingt-six ans. Sur le fond, cette décision n'est pas

vraiment une surprise. Quelques semaines plus tôt, le groupe avait déjà nommé à sa présidence Julien Leclercq, un des fils du fondateur de l'enseigne créée en 1976, avec l'idée d'ouvrir « une nouvelle étape de son histoire visant à renforcer sa compétitivité et sa croissance ».

Il reste que les représentants du personnel ne s'attendaient pas à une passation aussi rapide et brutale. « En réalité, les résultats du groupe ne sont pas au rendez-vous depuis deux ans », confie un représentant syndical CFDT. Pourtant, l'an dernier, Barbara Martin Coppola a lancé en grande pompe un plan

stratégique d'envergure pour que Decathlon devienne une marque de sport à part entière dans le monde. Changement de logo, rénovation des boutiques... Le distributeur a en outre engagé une opération de rationalisation de ses marques avec une offre centrée autour de douze univers sportifs différents comme l'athlétisme, la raquette, la montagne ou encore le fitness.

Ce projet nécessite des investissements significatifs pour transformer les magasins. Au niveau monde, « 200 magasins ont été nouvellement ouverts ou modernisés, et le portefeuille de marques a été optimisé pour offrir plus de clarté aux clients », précise l'enseigne. En France, où le groupe détient 320 points de vente et réalise 24,5 % de son chiffre d'affaires global, 160 millions d'euros ont été investis dans la modernisation des points de vente.

« Nous pouvons évoquer une année 2024 à deux vitesses avec un avant et un après-Jeux olympiques et paralympiques de Paris. À partir de l'été 2024, la fréquentation ainsi que la croissance se sont relancées »

La direction du groupe Decathlon

Il reste que, parallèlement, « Barbara Martin Coppola est allée beaucoup trop loin dans la stratégie de réduction du niveau des stocks dans les magasins pour améliorer la rentabilité, estime le représentant syndical. Il y avait trop de ruptures de stocks. Forcément, cela a pénalisé les ventes. Elle n'a pas réussi à trouver le bon équilibre, la bonne équation financière. » Et ce, même si le contexte était favorable à une progression des ventes en France l'an dernier, avec une fréquentation dans les points de vente en hausse de 10 % durant les Jeux olympiques en août, et de 6,7 % lors des Jeux paralympiques en septembre.

« Nous pouvons évoquer une année 2024 à deux vitesses avec un avant et un après-Jeux olympiques et paralympiques de Paris. À partir de l'été 2024, la fréquentation ainsi que la croissance se sont relancées », nuance-t-on du côté de la direction. Le distributeur peut également compter sur la progression du chiffre d'affaires des achats en ligne de 5,78 % par rapport à 2023, représentant désormais 17,5 % des ventes en France. Les achats de seconde main, et ceux liés aux ateliers réparation (circularité) et à la location ont, eux, progressé de 16 %. Enfin, le groupe mise aussi sur son expansion à international. En particulier, sur les cinq prochaines années, il prévoit d'investir 100 millions d'euros pour développer son réseau de magasins en Inde. En Allemagne aussi, 100 millions d'euros seront investis d'ici 2027. ■

Ces marques de mode qui misent sur un virage à 180 degrés

Mathilde Visseyras

Après avoir frôlé la catastrophe, Abercrombie, Desigual et Comptoir des cotonniers prennent des risques pour rebondir.

« On a tout changé sauf le nom. » Le slogan a fait le tour des télévisions et des réseaux sociaux l'an passé, pour le lancement du nouveau modèle Renault Scenic 100 % électrique. Dans le prêt-à-porter, si chaque saison apporte son lot de nouveautés, les marques restent généralement fidèles à un ADN qui leur permet de cultiver leur image et de fidéliser leurs clients. Dans l'espoir de se relancer, certaines ont pourtant (presque) tout changé, sauf le nom. Une stratégie de la dernière chance, souvent, dont les risques sont à la hauteur des espérances.

« Dans le luxe, on assiste régulièrement à des virages à 180 degrés, sous la houlette de directeurs artistiques stars qui impriment leur style, constate Frédéric Bioussé, ancien dirigeant de Comptoir des cotonniers, Sandro et Maje. Comme Balenciaga avec Demna jusqu'à récemment. C'est plus rare dans le prêt-à-porter, où les collections sont plus consensuelles parce que vendues dans un large réseau de boutiques. Mais quand vous êtes dans l'ornière, vous n'avez pas d'autre choix que de vous réinventer, comme l'a très bien fait Abercrombie. »

Dans les années 1990, la marque américaine était un véritable phénomène. Boutiques XXL dignes de boîtes de nuit,

avec musique à fond, jeunes recrues musclées à l'entrée, vendeuses taille mannequin à l'intérieur... Abercrombie & Fitch a fait carton plein avant de s'écrouler, accusé notamment de « grossophobie », d'exclusion sociale et de discrimination. Son fondateur, Mike Jeffries - inculpé en octobre dernier pour trafic sexuel d'aspirants mannequins -, a été débarqué fin 2014, après avoir déclaré que les vêtements de son groupe n'étaient pas pour les « gros ». Le scandale avait tout pour être fatal à l'entreprise. Moribond pendant des années, Abercrombie n'a pourtant pas disparu du paysage. La marque fait même un comeback remarqué, au prix d'un changement radical assumé.

Fran Horowitz, directrice générale depuis 2017, a redonné sa chance à Abercrombie en mettant un terme aux excès, dans sa communication comme dans les collections. Les grandes tailles ont désormais leur place en rayon, comme les pièces habillées (costumes pour les hommes, blazers et robes longues pour les femmes...). Les magasins ne sont plus allergiques à la lumière naturelle et il n'est plus question d'être accueilli par des jeunes à moitié nus. L'an passé (exercice clos fin février), Abercrombie & Fitch a réalisé un chiffre d'affaires avoisinant les 5 milliards

d'euros, en hausse de 16 % en un an. À Wall Street, sa capitalisation boursière dépasse les 3,8 milliards. Pour l'ensemble de 2024-2025, le groupe anticipe une croissance de l'ordre de 15 %, revue à la hausse. « Abercrombie continue d'incarner une certaine idée de l'Amérique, cool et énergique. Son discours, qui était devenu inacceptable, est aujourd'hui politique-ment correct, son image plus lisse. C'était la seule façon pour la marque de survivre », résume Mai Nguyen, directrice de création chez Peclercs Paris, une agence de tendances et stratégies créatives notamment spécialisée dans la mode.

« Pour se restructurer, les marques de prêt-à-porter qui ne performant plus commencent toutes par réduire les coûts, en fermant les magasins non rentables »

Noam Ankri

Avocat associé chez Ashurst

ment correct, son image plus lisse. C'était la seule façon pour la marque de survivre », résume Mai Nguyen, directrice de création chez Peclercs Paris, une agence de tendances et stratégies créatives notamment spécialisée dans la mode.

Si Abercrombie a réussi son pari, changer d'image pour se relancer reste l'option la plus rare et la plus risquée. C'est aussi la moins rassurante pour de nou-

veaux investisseurs ou un tribunal qui devrait valider un plan de retournement. « Pour se restructurer, les marques de prêt-à-porter qui ne performant plus commencent toutes par réduire les coûts, en fermant les magasins non rentables (résiliation des contrats de bail et licenciement d'une partie des vendeurs), et en modifiant les canaux de distribution par le développement des ventes en ligne et éventuellement de la vente en gros à des sociétés multimarques, constate Noam Ankri, avocat associé chez Ashurst. Parallèlement, elles retravaillent leurs collections, le plus souvent pour revenir à leur ADN d'origine. »

Ce n'est qu'au pied du mur qu'elles envisagent une rupture. « Quand elles vont très mal, elles sont prêtes à tenter le tout pour le tout », témoigne Mai Nguyen. C'est ce qu'a fait l'espagnol Desigual. Créé en 1984, l'enseigne a longtemps été caricaturée comme la marque préférée des profs d'espagnol. Il a fallu en sortir. En difficulté, la marque a revu en profondeur sa stratégie pour éviter la faillite. Elle s'est calmée sur les couleurs, les motifs (très bariolés et les superpositions de matières). En adoptant un look plus neutre, le scénario du pire a été évité. L'an passé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 360 millions d'euros. On est loin des 960 millions atteints dix ans plus tôt, au sommet de la

gloire. Mais la cible de clientèle s'est élargie et Desigual a des perspectives. En octobre dernier, la marque espagnole a ouvert un flagship à Shanghai, sa troisième boutique en Chine mais la première dans la ville.

Comptoir des cotonniers aussi a fait évoluer son style, pour rajeunir sa clientèle. Tout en coupant dans les coûts. Contrôlée par le géant japonais Fast Retailing (lui-même propriétaire d'Uniqlo), la marque a fermé des magasins, malgré l'ouverture de corners chez Uniqlo. Certes, elle est restée fidèle aux belles matières, aux coupes travaillées et sobres. Mais elle en a fini avec les collections censées plaire aux mères et à leurs filles, incarnées il y a dix ans par le duo Charlotte Gainsbourg et sa fille Alice. Pour sa collection printemps-été, Comptoir des cotonniers présente un vestiaire sport couture...

« Quand j'étais ado, j'accompagnais ma mère chez Comptoir des cotonniers, mais je ne trouvais rien pour moi, témoigne Victoire, une bobo parisienne de 24 ans. Aujourd'hui, il m'arrive d'y aller sans ma mère et je trouve plus de pièces pour moi que pour elle. » Un bon signe ? Mi-2023, Fast Retailing France promettait que réduire la voilure de sa filiale était « une réorganisation, pas une liquidation ». ■

Le monde de la publicité français remporte une première manche face à Apple

Chloé Woitier

L'entreprise américaine écope d'une amende de 150 millions d'euros pour ses pratiques sur le pistage.

C'était une décision très attendue par les acteurs du secteur de la publicité en France qui se félicitent aujourd'hui d'une « grande victoire ».

Quatre ans après la plainte déposée par l'écosystème, des agences aux adtech en passant par les éditeurs d'applications (Alliance Digitale, Udecam, SRI, Geste), l'Autorité de la concurrence a condamné lundi Apple à 150 millions d'euros d'amende pour abus de position dominante sur ses appareils avec son App Tracking Transparency (ATT).

La décision française pourrait faire des émules : des enquêtes similaires visent l'entreprise en Allemagne, Italie, Pologne et Roumanie. Et ces autorités antitrust, associées à Paris et Bruxelles, échangent régulièrement sur ce sujet. « Cette décision arrive à un moment important où la peur des sanctions commerciales des États-Unis pourrait mener à un assouplissement de l'appréciation des distorsions de concurrence sur le marché du numérique », rappelle Maya Noël, directrice générale de France Digitale, qui avait porté plainte contre Apple sur ce dossier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Chute du taux d'acceptation

Ces nouvelles règles autour de la limitation du pistage publicitaire, introduites par le groupe en 2021, ont représenté un bouleversement majeur pour la monétisation des applications gratuites sur iPhone et iPad. « Les revenus publicitaires ont pu baisser jusqu'à 50 % chez certains acteurs, et nombre d'éditeurs, notamment dans le jeu mobile, ont dû basculer vers un modèle freemium (applications gratuites avec des achats optionnels, NLDL) », rappelle Nicolas Rieul, président d'Alliance digitale. L'onde de choc avait aussi été violemment ressentie par des acteurs de poids de la publicité ciblée, comme Meta ou Snapchat, dont les revenus (et les cours de Bourse) avaient tanqué durant plusieurs mois.

L'ATT introduit l'obligation pour les applications présentes sur l'Apple Store d'obtenir le consentement de leurs utilisateurs avant de pister leur navigation sur internet et de collecter leurs données sur des services tiers. Et cela dans l'objectif de leur afficher les publicités ciblées les plus pertinentes. Pour l'Autorité de la concurrence, l'objectif poursuivi

par Apple de protection de la vie privée « n'est pas critiquable en soi ». Ce qui l'est, ce sont « ses modalités de mise en œuvre, qui ne sont ni nécessaires ni proportionnées ».

Le principe de l'ATT n'est en effet pas nécessaire en Europe : les règlements RGPD et ePrivacy se chargent déjà de la limitation de la collecte des données personnelles, via les bandeaux de recueil du consentement de l'internaute aux dépôts de pisteurs (les fameux « bandeaux cookies »). Mais telle qu'elle est rédigée, la « fenêtre ATT » n'est aux yeux de la loi pas suffisante pour recueillir un « consentement éclairé », et donc juridiquement valable. Les éditeurs doivent donc y ajouter un « bandeau cookies », soit « une multiplication des fenêtres de consentement compliquant excessivement le parcours des utilisateurs », gronde l'Autorité.

Cette dernière note aussi que, si l'internaute doit obligatoirement dire par deux fois « oui » au pistage de ses données (fenêtre ATT + bandeau cookies), il lui suffit de dire une seule fois « non » pour que ce pistage devienne impossible. Cette asymétrie a conduit à une chute du taux d'acceptation, qui oscillerait entre 35 % et 55 % selon l'enquête de l'Autorité... En bout de chaîne, cela signifie que l'éditeur est partiellement aveuglé et ne peut plus afficher une publicité aussi ciblée, et donc plus rémunératrice. Les petits éditeurs d'applications sont « tout particulièrement pénalisés, dans la mesure où ces opérateurs dépendent en grande partie de la collecte de données tierces pour financer leurs activités », note l'Autorité.

La Cnil avait averti Apple de ces problèmes dans un avis remis en 2022 à la demande de l'Autorité. « La Cnil avait considéré que le dispositif ATT pourrait

être aménagé afin de permettre aux acteurs de recueillir un consentement valide au sens du RGPD, et d'éviter les doubles sollicitations (...) Des modifications marginales auraient permis d'éviter les critiques formulées par l'Autorité de la concurrence », tranche le régulateur des données dans un communiqué.

« Publicité personnalisée »

Dernier point relevé rue de l'Échelle : l'asymétrie de traitement entre Apple et les éditeurs tiers. La « fenêtre ATT », renommée « publicité personnalisée », est différente pour les applications de la marque à la pomme. Et un seul « oui » est nécessaire à la collecte des données, contre deux ailleurs. Le groupe américain conteste cette lecture. « Cette fenêtre est la même pour tous les développeurs, y compris Apple », clame-t-il dans un communiqué. Le groupe américain s'est

dit « déçu par la décision d'aujourd'hui », mais note que « l'Autorité de la concurrence française n'a pas exigé de changements spécifiques à l'ATT ». Il est en effet rarissime que le régulateur français ajoute des injonctions à ses amendes. Le groupe va-t-il s'engouffrer dans cette brèche pour ne surtout rien faire ?

« Si aucun changement n'est apporté dans les prochaines semaines, l'illégalité persiste », préviennent les organismes Alliance Digitale, Udecam, Geste et SRI, « déterminés à ce qu'Apple applique la loi ». Si Apple ne modifiait pas sa fenêtre afin qu'elle soit compatible avec le RGPD, comme le préconise la Cnil, ces derniers se réservent le droit de saisir la justice pour demander la suspension à titre conservatoire d'ATT en France. « Plus le temps passe, plus les demandes en réparation augmenteront », prévient M^e Fayrouze Masmi-Dazi, avocate des plaignants. ■



La décision de l'Autorité de la concurrence pourrait faire des émules : des enquêtes similaires visent Apple en Allemagne, Italie, Pologne et Roumanie.

Vivendi solde son aventure italienne dans les télécoms

Lucas Mediavilla

En conflit avec Rome et sans influence au conseil d'administration, il a cédé l'essentiel de ses parts dans Telecom Italia.

Des innombrables campagnes menées par Vincent Bolloré au cours de sa vie dans les affaires, celles dans l'industrie des télécoms italienne demeureront un échec. Vendredi soir, son holding de participations Vivendi a annoncé la vente de 15 % de ses parts dans l'opérateur Telecom Italia (TIM) à Poste Italiana. Longtemps premier actionnaire de l'opérateur - ayant détenu jusqu'à 17,5 % du capital et 24 % des droits de vote -, Vivendi ne détiendra plus que 2,5 % des actions du groupe à l'issue de la vente de celles-ci, qui devrait lui rapporter 684 millions d'euros.

À un peu moins de 30 centimes l'action, Vivendi enregistre une moins-value de plus de 2 milliards d'euros par rapport à l'investissement consenti en 2014. Côté français, on rappelle néanmoins que l'impact sur les comptes sera nul. Vivendi avait passé plusieurs années de cet actif ces deux dernières années. Dans ses derniers résultats publiés le 31 décembre, il le valorisait à 0,25 euro par action. Or le prix payé par la Poste italienne pour le rachat de ses parts est légèrement supérieur.

Une page se tourne pour le milliardaire français, qui était arrivé en 2014 sur le marché italien avec de gros es-

poirs. « TIM était un opérateur historique de télécoms, sans actionnaire de référence, avec des opportunités de consolidation », justifie un proche de Vivendi. À l'époque, la convergence entre médias et télécoms était sur toutes les lèvres et Vincent Bolloré comptait se servir de Telecom Italia comme d'un tremplin pour distribuer Canal+ sur place. En 2016, il a tenté un rapprochement avec le clan Berlusconi et Mediaset pour créer un « Netflix du sud de l'Europe » et avait proposé de prendre 100 % du capital de la chaîne à péage du groupe italien. Le projet n'a jamais vu le jour. Pire, il a été le point de départ d'une brouille durable entre Bolloré et Berlusconi, la montée hostile du premier au capital de Mediaset (désormais MediaForEurope, dont il détient toujours 20 % via Vivendi et une fiducie) et de multiples actions juridiques.

Le conflit s'est achevé sur une « pax romana » en 2021, mais Vivendi ne s'est pas fait que des amis dans l'establishment italien, ainsi qu'à Rome. Dès 2017, le Français s'était en réalité heurté à l'interventionnisme des autorités locales, ces dernières suspectant un contrôle rampant de Vivendi sur TIM. Le gouvernement avait alors fait opposé au groupe de Vincent Bolloré sa « golden

share », lui permettant de s'opposer à toute décision qu'il jugeait contraire à ses intérêts. Une menace pesante. « Telecom Italia est un bel actif sur le papier, mais impossible à gérer de façon rationnelle. L'interférence du politique est partout », résume un proche du groupe.

« Telecom Italia est un bel actif sur le papier, mais impossible à gérer de façon rationnelle. L'interférence du politique est partout »

Un proche du groupe Bolloré

Au fil des ans, l'actif « télécoms » s'est dégradé. Historiquement très disputé entre les opérateurs, notamment sur le mobile, le marché local s'est transformé en bourbier avec l'arrivée de Xavier Niel et son opérateur Iliad. Sa politique de prix très agressive a rogné la marge de l'ensemble des opérateurs, Telecom Italia y compris. Les performances commerciales comme le cours de Bourse ont alors plongé, suscitant l'intérêt des fonds activistes. Entré au capital en 2018, le fonds Elliott n'a pas tardé à ouvrir le feu contre Vivendi, dénonçant

son bilan et sa stratégie. Au printemps de cette année-là, sa campagne soutenue par Rome et la Caisse des dépôts italienne lui avait permis de renverser le conseil d'administration de l'opérateur et d'évincer Amos Genish, le directeur général soutenu par Vivendi.

Après des mois de guerre larvée, les armes ont été déposées par les deux belgicants début 2019. Mais Telecom Italia n'aura guère touché les dividendes de la paix. Au final, entre 2014 et 2024 et sous la houlette de son actionnaire Vivendi, le groupe aura vu ses revenus sur son marché domestique reculer de 15 à 9,8 milliards. Le résultat d'exploitation, lui, s'est effondré de 70 %, passant de 7 milliards à 2,1 milliards sur la même période. L'action n'a cessé de naviguer entre 20 et 50 centimes, entre cinq et deux fois sous le prix payé en 2014 par Vivendi.

Navire en perdition, TIM fait alors l'objet de convoitises. Le fonds KKR, à l'automne 2021, manifeste son intérêt pour la reprise du réseau fixe de l'opérateur télécoms. Arrivé en 2022 aux manettes, le nouveau directeur général de l'entreprise Petro Labriola en fait une priorité. Quelques fonds d'investissement se bousculent au portillon, mais leur offre est bien en deçà de ce que ré-

clame Vivendi. Malgré son opposition, le PDG poursuit les négociations avec KKR, avec la bénédiction de Rome. Début janvier 2023, Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi, claqué la porte du conseil d'administration dont il est membre. La vente n'en sera pas moins entérinée en novembre 2023, déclenchant la fureur du premier actionnaire, car le conseil d'administration autorise que celle-ci se fasse sans passage par l'assemblée générale. Vivendi, estimant ses droits bafoués, a déposé plainte en décembre 2023 devant un tribunal à Milan, mais celui-ci a rejeté début janvier 2025 sa demande.

Sans son réseau fixe, TIM est resté la proie de nombreux fonds ces derniers mois, comme CVC Capital Partners ou Apax Partners, mais aussi du groupe Iliad qui se verrait bien jouer les consolidateurs après avoir échoué à reprendre Vodafone Italie. Face aux velléités des acteurs étrangers, Rome est revenu en force sur le dossier par le biais de Poste Italiana, qu'il détient à hauteur de 65 % et qui a pris, mi-février, 9,8 % du capital de TIM à la Caisse des dépôts italienne. Vivendi, de son côté, solde son aventure italienne dans les télécoms. Avec, sans doute, un goût d'inachevé. ■

L'ART DE VIVRE DU FIGARO

F

DISCRÈTE
Han Kang, le Nobel
aux bleus à l'âme

INSPIRÉ
José Lévy,
âme japonisante

CÉLESTE
La Cité radieuse,
vol de nuit

horizons bleus

N°46 / Avril 2025

LE NOUVEAU LUXE
CONTEMPORAIN

Découvrez le nouveau F

demain avec votre quotidien Le Figaro



LE FIGARO et vous

HORLOGERIE
ENTRETIEN CROISÉ ENTRE L'ANCIEN
PDG DE CARTIER, CYRILLE VIGNERON,
ET SON SUCCESSEUR, LOUIS FERLA
PAGE 30

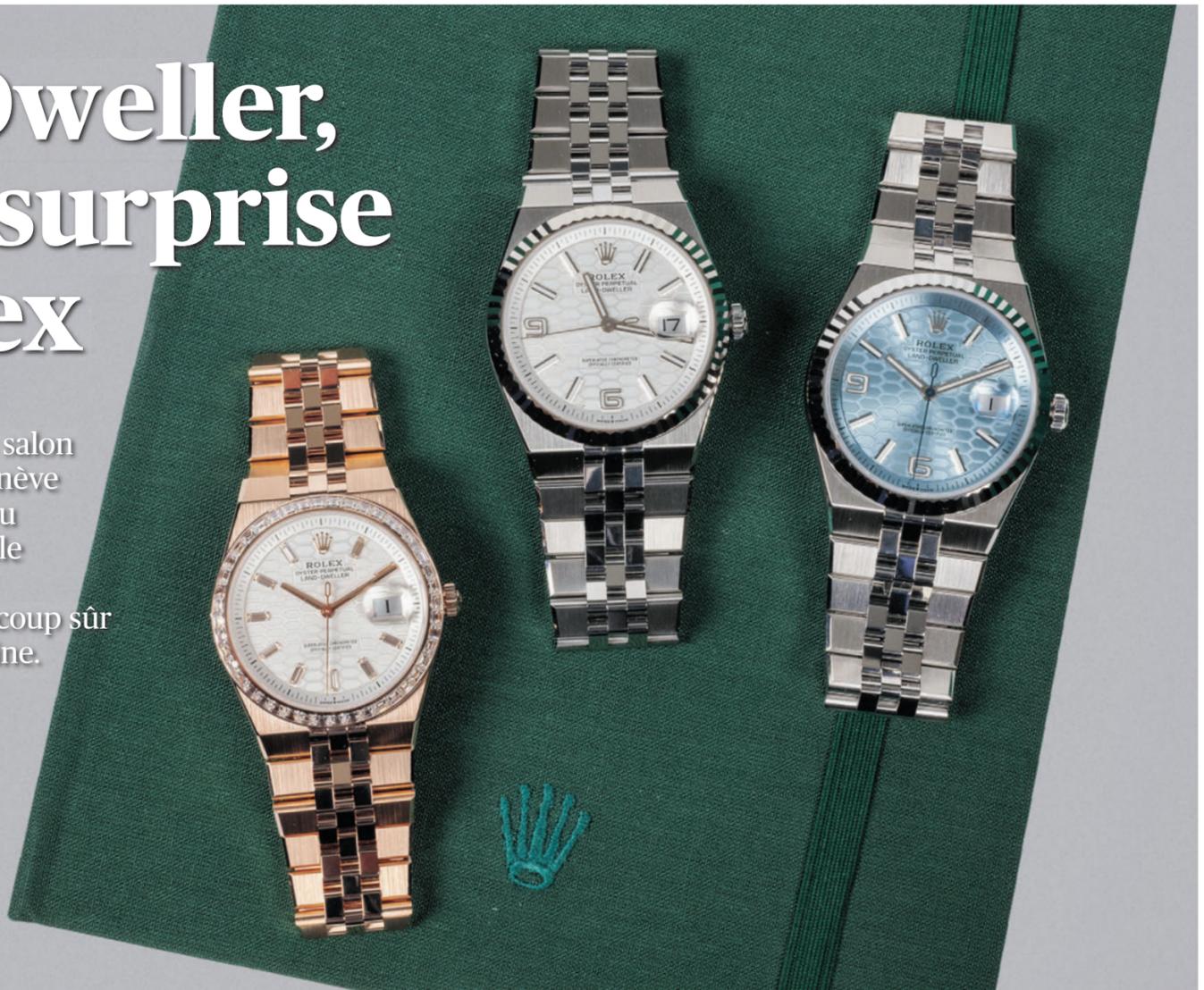


THÉÂTRE
FABRICE LUCHINI SUR LES CIMES
DE L'ESPRIT AVEC UN NOUVEAU
SPECTACLE AUTOUR DE CIORAN
PAGE 34

Land-Dweller, la fine surprise de Rolex

En exclusivité, et avant l'ouverture des portes du salon Watches & Wonders à Genève ce matin, « Le Figaro » a pu découvrir la toute nouvelle collection de la marque à la couronne, qui sera à coup sûr la grande star de la semaine.

PAGE 31



MARINE GONARD / HANS LUCAS POUR LE FIGARO - LE FIGARO - FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO - BERNARD BARBEREAU / GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

Disparition d'Yves Boisset, un cinéaste engagé

PAGE 33



L'Aéropostale fait une belle escale au Théâtre du Rond-Point

Florence Vierron

Dans la salle Roland-Topor, une installation immersive sans comédiens fait revivre cette incroyable histoire, de Toulouse à Santiago du Chili.

Allez au théâtre, c'est une rencontre avec des comédiens et une histoire. Au Rond-Point, à Paris, il y a pourtant actuellement une belle aventure sans acteurs. Dans la salle Roland-Topor, Céline Léna et sa compagnie Léna d'Azzy proposent *Poste restante, escales sur la ligne*, une scénographie immersive qui raconte l'histoire de l'Aéropostale avec des voix, mais sans acteurs. Sept cabines fermées par un

deau rouge attendent le spectateur. Décollage pour un voyage en sept étapes. De Toulouse à Santiago du Chili, plongé dans des décors miniatures, un seul passager pénètre dans la cabine où un casque et un tabouret l'attendent. Face à une place avec un manège, une salle de cinéma, un hangar pour avions, le patio d'un hôtel, le passager-spectateur remonte le temps d'une épopée humaine. Celle de Saint-Exupéry, d'Henri

Guillaumet, de Didier Daurat, de Jean Mermoz, etc. « *Encore un tour, maman* », entend-on devant un manège avec des avions à Toulouse, point de départ idéal pour les périples à venir, et là où tout a commencé en 1918. « *Ce n'est plus l'heure des vols de nuit* », répond la maman à son petit garçon. Échoué sur une plage marocaine en 1929, un aviateur, blessé, lit le dos des cartes postales qu'il transporte. À Cap-Juby, au Maroc, Saint-

Exupéry est nommé chef d'escale. Au cœur du désert, la vie est rude. Il écrit à sa mère : « *Je n'étais plus ce corps échoué sur une grève. Je ne logeais plus entre le sable et les étoiles.* » **Mise en scène poétique** À Saint-Louis du Sénégal, dans un hôtel où les chambres sont réparties autour d'un patio, tout le monde attend Mermoz. Le téléphone sonne, des notes s'échappent d'un piano, Daurat appelle l'aérogare. De l'autre

côté de l'Atlantique, à Natal, des mécanos discutent dans un hangar. Mermoz est attendu. « *Ils n'ont pas le fuel pour voler jusqu'au matin* », commentent-ils. Et à Santiago du Chili, nous sommes dans le bureau de poste où du courrier est envoyé à Saint-Ex. Un seul détour, qui redonne sa place à Adrienne Bolland : elle a été la première à franchir la cordillère des Andes en 1921. Le bruit des moteurs ou le chant des oiseaux traverse le casque. Derrière les mille et un

détails des décors et la douceur des lumières ont œuvré 40 personnes pendant deux ans. Le résultat est immensément poétique. Chaque escale dure environ 4 minutes 20. Elles suffisent à s'identifier pleinement aux personnages et à se cultiver. Et nous préparant au décollage final installé dans l'ancienne librairie. Bon voyage! ■ **Poste restante, escales sur la ligne**, au Théâtre du Rond-Point (Paris 8^e), jusqu'au 13 avril. En tournée ensuite en France jusqu'en octobre.

Watches & Wonders lance les festivités

Judikael Hirel Envoyé spécial à Genève

Le grand rendez-vous annuel du monde horloger ouvre ses portes ce matin, à Genève. L'occasion de mettre en lumière l'art du temps des plus grandes maisons comme des créateurs indépendants.

Le temps passe, les montres restent. Le plus souvent, leur style comme leur mouvement traversent les décennies sans prendre une ride. C'est cette magie horlogère toute particulière que Watches & Wonders met en scène une semaine par an, début avril, à Genève. Cette année, le salon regroupe 60 marques (sept de plus que l'an passé) sur 75 000 m² d'exposition. En sus de six nouvelles maisons indépendantes, Bulgari rejoint à l'occasion de cette 4^e édition les autres maisons horlogères du groupe LVMH (Hublot, TAG Heuer et Zenith). Né de la fusion entre le SIHH, jadis réservé aux maisons du groupe Richemont (Cartier, Jaeger-LeCoultre, A. Lange & Söhne, Vacheron Constantin, IWC, Van Cleef & Arpels, Baume & Mercier...), et du salon Baselworld - aujourd'hui disparu - et ses grands noms (Chanel, Chopard, Patek Philippe, Rolex), le rendez-vous horloger genevois ac-

cueillera plusieurs dizaines de milliers d'amoureux de garde-temps jusqu'au lundi 7 avril prochain, dont le grand public les trois derniers jours. Pendant une semaine, professionnels et journalistes guetteront les bonnes nouvelles sur un marché morose à cause du ralentissement des ventes en Chine.

Esprit d'innovation

Pour faire face à cette récession aux faux airs de crise durable, le secteur horloger a pour l'instant réagi en appliquant une méthode élitiste : vendre moins de montres, mais plus cher, à une clientèle plus aisée. Avec le risque, entre ajustement des coûts réellement en hausse (matières premières, énergie...) et optimisation des marges, de se couper d'une part de plus en plus importante du commun des amateurs. D'ailleurs, les exportations du «Swiss made» ont chuté l'an passé, après des années de croissance, à 5,4 millions de montres. L'industrie horlogère risque-t-elle de

décourager ainsi la prochaine génération de clients de se rendre en boutique, privilégiant les pièces vintage et les modèles quartz à prix plus sage ? Cette édition 2025 de Watches & Wonders devra plus encore que d'ordinaire mettre en lumière la créativité et l'esprit d'innovation du secteur, mais aussi sa capacité à proposer de belles montres pour toutes les bourses.

Ce devrait être le cas cette semaine, dans une année chargée en anniversaires de marques comme de modèles. Temps chahutés obligent, les valeurs sûres devraient tenir le haut du pavé pour ce millésime 2025, chaque grande maison veillant à remettre au goût du jour ses icônes atemporelles et rassurantes. La tendance des montres sportives, aussi luxueuses que musculeuses, a également encore de beaux jours

devant elle, même si la vague des plus petits diamètres initiée par le succès des montres vintage poursuit sa conquête des poignets. Quant aux maîtres des complications, ils rivalisent encore et toujours de talent pour proposer des pièces aux fonctionnalités astronomiques aussi rares que complexes. Après tout, qui a dit que la vocation d'une montre était encore de se contenter d'afficher l'heure ? ■

« Chez Cartier, l'esthétique prime, sans compromis technique »

À l'occasion de l'ouverture de Watches & Wonders, *Le Figaro* a organisé un entretien croisé entre Cyrille Vigneron, président de Cartier jusqu'en septembre dernier, désormais en charge de la fondation organisant le salon, et son successeur, Louis Ferla, qui fut directeur général de Vacheron Constantin pendant sept ans.

LE FIGARO. - Comment s'est déroulé votre passage de témoin ?

LOUIS FERLA. - Cyrille et moi nous connaissons depuis longtemps. La transition se passe très bien, et j'en parle au présent, car nous continuons d'échanger sur de nombreux sujets. Cela fait vingt-quatre ans que je travaille au sein du groupe Richemont, en ayant débuté à un poste très différent du reste de ma carrière dans l'horlogerie (comme directeur des ventes à Hongkong de la marque Alfred Dunhill, NDLR). Notre passation témoigne du fait qu'il n'y a pas de parcours prédéterminé pour évoluer au sein de ce groupe et de ses maisons, où la performance est reconnue. Chaque collaborateur et collaboratrice peut y construire sa propre belle histoire.

CYRILLE VIGNERON. - Il s'agit en effet d'une succession dans la continuité, très fluide ! Quant au salon, c'est de plus en plus un événement horloger incontournable, qui a de facto fait de Genève la capitale de l'horlogerie. Au moment où quelques maisons ont quitté le Salon Baselworld en 2020, nous nous étions demandé s'il serait possible de proposer le salon le plus ouvert possible. Année après année, de plus en plus de marques ont adhéré à cette idée. Nous réunissons désormais soixante exposants, les plus établis comme des nouveaux entrants. C'est bon signe : dans une période qui peut être compliquée, l'envie demeure de faire des choses en commun. C'est aussi un signe de la vitalité et de la solidarité du secteur.

Comment expliquez-vous le succès durable de Cartier ?

L. F. - La petite boîte rouge est effectivement toujours aussi désirable : quand on l'offre à quelqu'un, la personne sourit avant même d'avoir ouvert l'écrin ! Ce qui différencie la maison et qui la rend si reconnaissable, c'est sans doute cet art de mettre la technique au service du style et des formes. C'est avant tout une recherche esthétique, sans compromis technique, cette dernière étant à son service. En horlogerie, mais aussi en joaillerie où l'on part d'une pierre avant de créer une parure. En fonction d'une forme, nous allons chercher le meilleur équilibre technique pour obtenir la souplesse et la finesse recherchées.

C. V. - Je compléterais en disant que cette recherche esthétique donne des formes atemporelles. Cela ne veut pas dire qu'elles vieillissent bien, mais qu'elles ne vieillissent pas ! Elles sont toujours aussi modernes, on ne sait pas les dater. En les mettant en scène de manière contemporaine, elles plaisent aux nouvelles générations, les unes après les autres, qui les trouvent toujours aussi justes. Cette recherche de la forme qui dépasse l'esthétique d'une période particulière est ce qui caractérise Cartier.

« Nous consacrons beaucoup de temps à revisiter notre patrimoine et à réinterpréter certains modèles emblématiques de la maison. C'est important pour une maison d'exprimer sa créativité de façon continue »

Louis Ferla
PDG de Cartier

Faut-il y voir les raisons du succès actuel des montres vintage ?

L. F. - Nous consacrons beaucoup de temps à revisiter notre patrimoine et à réinterpréter certains modèles emblématiques de la maison. C'est important pour une maison d'exprimer sa créativité de façon continue. Et les clients participent à cette continuité, sans savoir exactement quand le premier modèle a été créé. L'imtemporalité caractérise nos métiers. Que ce soit en horlogerie ou en joaillerie, cela vient célébrer des moments de vie. Et, d'une façon ou d'une autre, la majorité de nos créations sont achetées et transmises aux générations suivantes. À nous d'accompagner cela, avec un terrain de jeu très large pour exprimer la créativité de la maison. Sans jamais oublier que nous ne décidons pas si une montre est ou non une icône, ce sont nos clients qui décident.

Pourquoi choisir encore de porter une belle montre aujourd'hui ?

L. F. - Quand je vois une montre, je vois également tout le savoir-faire et tous les métiers mis en œuvre. Non seulement l'émotion qu'elle suscite, mais aussi la complexité de son développement. Pour concevoir et fabriquer certains mouvements, certaines pièces serties, il faut avoir suivi des années de formation. C'est aussi la responsabilité de la maison de promouvoir ces métiers. Leur préservation est une notion très importante au sein de Cartier. Et puis, offrir ou s'offrir une montre à soi-même reste toujours un moment unique et sensible.



Cyrille Vigneron, désormais président de la Watches & Wonders Geneva Foundation, et Louis Ferla, nouveau président de Cartier, le 27 mars, dans les locaux du Campus genevois de haute horlogerie à Meyrin, en Suisse.

MARINE GONARDHANS LUCAS POUR LE FIGARO

C. V. - Je dirais également que, plus les codes sociaux se relâchent, plus on a besoin de signes pour, quand même, faire la preuve de son chic et de sa sophistication. Jadis, quand il fallait s'habiller pour dîner, cela supposait un sens précis du raffinement. C'est un peu dommage, mais on fait de moins en moins d'efforts pour montrer son élégance au travers de son habillement. On la montre donc au travers de sa montre, de ses bijoux. Ce sont de beaux objets, que l'on peut transmettre à ses enfants. Au fond, ce qui dépasse et traverse le temps, alors que tout se simplifie, ce sont les montres et les bijoux. C'est ce que l'on porte sur soi qui nous définit.

Peut-on encore cultiver son originalité horlogère à l'heure d'Instagram ?

L. F. - Les réseaux sociaux sont un moyen de communication incontournable aujourd'hui, mais ils restent avant tout un outil. L'originalité vient de la maison elle-même. Toutes les séries limitées au design différenciant que nous réalisons sont très recherchées. Cela montre bien qu'il existe une clientèle friande justement de cette diversité esthétique. Ce sont des pièces aussi bien accueillies par les hommes que par les femmes, quel que soit leur âge, d'ailleurs. On a, par exemple, des jeunes férus d'horlogerie qui ont fait des recherches et s'achètent leur première montre. Parfois,

pour les plus pointus, une montre vintage qu'ils sont allés chiner. Mais nous recevons aussi de grands collectionneurs qui savent parfaitement ce qu'ils veulent et souhaitent se faire faire une pièce sur mesure.

« De nos jours, on voit des passionnés d'horlogerie de 20 ans comme de 70 ans. Internet et les clubs de collectionneurs permettent aux plus jeunes d'acquérir très rapidement une véritable culture horlogère »

Cyrille Vigneron
Ancien PDG de Cartier

C. V. - Sur un Salon comme Watches & Wonders, on a l'occasion de découvrir, au hasard des rencontres et des allées, tout ce que l'on ne connaît pas, que l'on n'imaginait pas. Chaque exposant possède ses propres trésors produits en petite quantité. Cela n'existe que sur place, on ne le verra jamais sur les réseaux sociaux. L'intérêt du secteur horloger est justement d'afficher la plus grande créativité, et la plus grande diversité possible. D'autant plus que les réseaux sociaux et les algorithmes de recherche affichent en premier ce que tout le monde a cherché, avec le risque d'en

arriver à une normalisation de ce que tout le monde a en tête. Le côté positif est que, de nos jours, on voit des passionnés d'horlogerie de 20 ans comme de 70 ans. Internet et les clubs de collectionneurs permettent aux plus jeunes d'acquérir très rapidement une véritable culture horlogère. Avant, il fallait passer par une longue phase d'initiation, il fallait prendre confiance en soi avant d'oser acheter certaines pièces. Maintenant, très vite, nous avons de jeunes amateurs, hommes ou femmes, qui se dirigent d'emblée vers des créations très pointues.

Quelle est à vos yeux la grande tendance horlogère du moment ?

L. F. - Les montres de sport ont vraiment été mises en avant tout au long de la dernière décennie. Aujourd'hui, on revient à des montres de forme. Les montres plus petites rencontrent également un véritable succès. Cela a d'ailleurs été très bien saisi par Cyrille et ses équipes, ces dernières années.

C. V. - L'année dernière, nous avions redessiné le mouvement de la Tortue monopoussoir pour rendre sa boîte un peu plus fine. Un millimètre d'épaisseur de moins, cela change tout. Par ailleurs, je pense que les pièces les plus abordables doivent être aussi belles que les autres. Regardez la Tank Must, c'est une icône de style ! Tout doit être beau, sans forcément être à un prix exorbitant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR J. B.

Jusqu'à hier soir, minuit et une minute, l'information était classée secret-défense. Les très rares personnes, dont nous sommes, y ayant eu accès en amont avaient signé un accord de non-divulgateur très strict. Et puis, sans crier gare, comme pour pimenter l'attente, Roger Federer, célèbre ambassadeur de Rolex, a posté dimanche sur son compte Instagram des photos de son week-end au ski, dans les Alpes suisses. Sur un des clichés, il déjeune d'une fondue et on devine à son poignet la nouveauté ultra-confidentielle de la marque à la couronne ! De quoi agiter les passionnés les plus attentifs. En effet, chaque année, quand arrive début avril et l'ouverture du salon Watches & Wonders, ils se posent tous la même question : quelles surprises leur réserve la première marque horlogère au monde ? Ils ne seront pas déçus cette année : pour le millésime 2025, plutôt que de se contenter de célébrer un énième anniversaire, Rolex a décidé de frapper fort avec une nouvelle collection baptisée Land-Dweller. Parler du lancement le plus important depuis des décennies est tout sauf exagéré.

Après la Sea-Dweller, née en 1967, et la Sky-Dweller en 2012, place donc à la Land-Dweller. Une nouveauté qui aura fait l'objet de 32 demandes de brevets - dont 18 exclusifs, et 16 concernant son mouvement. Un développement très ambitieux pour la marque qui, à elle seule, représente un tiers des ventes du «Swiss Made» et dont les créations iconiques ont traversé le temps. Ce modèle tant attendu « reprend les codes esthétiques des montres à bracelet intégré, confie le responsable patrimoine de la maison genevoise. Un design expérimenté en 1969 avec la Rolex Quartz, alors équipée du mouvement Beta 21, ainsi qu'en 1974 avec la Datejust Réf. 1630. » Deux spécimens aujourd'hui collector qui inspirent donc cette nouvelle gamme, déclinée en deux diamètres (36 et 40 mm), avec ou sans diamants, à partir de 12800 € hors taxes, et trois finitions : en Rolesor gris cadran blanc, en Everose cadran blanc et en platine cadran bleu glacier. De quoi cultiver juste ce qu'il faut de nostalgie auprès des passionnés tout en proposant une pièce résolument contemporaine. « En 1969, leur design était extrêmement moderne pour l'époque, il l'est encore aujourd'hui, souligne le responsable design. Mais nous ne nous sommes pas seulement inspirés de l'Oyster Perpetual Quartz et de la référence 1630. Cette Land-Dweller n'est pas un remake d'une pièce historique. L'idée n'était pas de refaire la même montre. La boîte, la carrure, sont sans doute l'élément le plus proche des modèles originaux. Mais nous y avons aussi injecté beaucoup de nouveaux codes esthétiques. »

« Une montre à bracelet intégré »

Côté design, entre lunette cannelée et loupe Cyclope, on reconnaît certaines caractéristiques d'une Datejust. Mais le boîtier étanche à 100 mètres de cette Oyster Perpetual Land-Dweller est bien plus fin que d'ordinaire. De même, son nouveau bracelet Flat Jubilee impressionne tant par sa finesse que par l'élégance et la souplesse du moindre de ses maillons. La maison suisse est plus que réputée pour cette qualité. « Le bracelet était pour moi l'élément le plus important, car il s'agit d'une montre où il est intégré, c'est-à-dire avec une parfaite continuité entre lui et la boîte, précise le responsable design de la marque. Les deux parties fusionnent, on ne sait pas où commence l'un et où finit l'autre. Nous avons effectué un important travail de formes et de finitions, comme ces biscaux qui partent de la carrure et descendent jusqu'au fermoir, soulignant cette belle continuité. La fixation entre le bracelet et la boîte, le point clé, est entièrement cachée, invisible. » Ici, on ne voit en effet aucun axe traversant visible sur les cornes. « Un sacré challenge pour les équipes de R&D, confirme le responsable. Nous avons dû intégrer un minuscule axe remplissant les deux fonctions de fixation et de rotation. Ce système invisible, qui a fait l'objet d'un brevet, loge dans un tout petit espace. » Par ailleurs, « les mailles centrales du bracelet sont légèrement surélevées, ce qui a représenté un défi à la fabrication. Là, nous avons deux niveaux, avec 3/10^e de millimètre de différence, qui donnent du volume à la pièce. Pour y parvenir, les méthodes de production ont dû être entièrement revues. »

Style contemporain oblige, le cannelé de la lunette diffère des modèles précédents : quand une 1908 au look plus traditionnel compte 180 cannelures, une Day-Date 40 mm n'en a que 72. « Avec

Land-Dweller, la nouvelle montre Rolex qui change tout



1



2

cette Land-Dweller, nous sommes allés à l'extrême : sa lunette possède seulement 60 cannelures, assez larges. Son look est ainsi plus moderne. C'est un petit détail, mais cela s'adapte mieux au design de son bracelet et de sa boîte. » Le cadran, lui aussi, a été pensé pour un rendu ultramodern, avec un décor nid d'abeilles, réalisé au laser. Un motif déjà croisé tant dans les boutiques de la marque que sur des Datejust 36 et 41 mm. « C'est l'une des difficultés chez Rolex : trouver un décor qui marche avec la cannelure. Là, il y a un bel équilibre, et entre chaque hexagone nous avons apposé une couche vinyle qui crée un effet soleillé quand on tourne la montre. » On retrouve par ailleurs les index 6 et 9 en chiffres arabes comme sur l'Explorer ou l'Air-King, immédiatement reconnaissables. « Il y a cinq ans, le brief initial expliquait qu'il fallait que ce soit une montre pour tous les jours. Mais cette pièce se positionne plus haut qu'une Datejust. C'est pourquoi nous voulions donner plus de richesse sur le cadran et les index. » On retrouve enfin sur cette gamme, fait rare chez Rolex, un fond transparent permettant de voir son nouveau calibre 7135. Un calibre qui fait entrer la marque dans une nouvelle ère en termes de précision.

Un système de régulation révolutionnaire

« Nous voulions une montre fine, donc le challenge était de faire un mouvement plat », poursuit le responsable R&D de Rolex. Mais ce nouveau calibre 7135, fruit de sept ans de développement, qui

est une évolution du 7140 équipant le modèle 1908 depuis 2023, ne se contente pas de cela. Fort de sa maîtrise du silicium, Rolex semble en effet être parvenu à fiabiliser et industrialiser une technique jusque-là limitée à de très petites productions. Elle a déjà fondé une bonne partie de sa réputation sur la précision de ses montres, certifiées chronomètres superlatifs, avec une précision de l'ordre de -2 / +2 secondes par jour. Un écart de marche toléré par la marque pour une montre terminée encore plus faible que celui admis par le COSC pour la certification d'un chronomètre (-4/+6). De quoi hisser les montres à la couronne parmi les plus précises au monde. Mais ce mouvement intègre également un tout nouveau système de régulation - échappement et oscillateur - révolutionnaire, qui lui permet de battre à la fréquence de 5 hertz, soit 36000 alternances par heure, et de décompter ainsi le temps au dixième de seconde. Cet échappement à distribution séquentielle offre en particulier un haut rendement, environ 30 % supérieur à celui d'un échappement à ancre suisse conventionnel, pour un encombrement identique. « Cette fréquence de 5 Hz illustre notre quête d'amélioration de la précision, explique le responsable R&D. Dans notre ADN, Rolex a toujours veillé à protéger ses montres des perturbations externes. De la poussière, de l'humidité, de la température, des chocs et de l'accélération. Quand un mouvement bat à 5 Hz, il est moins sensible aux variations du porteur. La stabilité du calibre est



3



1 et 3. La famille Land-Dweller compte trois finitions : Everose cadran blanc, Rolesor gris cadran blanc et platine cadran bleu glacier (ici en 40 mm). 2. Principale nouveauté technique, l'organe réglant, baptisé Dynapulse, est composé d'une roue de transmission en lien avec la seconde, et de deux roues de distribution. 4. L'Oyster Datejust de 1974 a, entre autres, inspiré le design de cette collection. 5. Roger Federer, le week-end dernier, portait déjà ce modèle ultraconfidentiel.

ainsi meilleure au bras du client. C'est dans cette quête de précision que nous avons voulu faire passer la fréquence du mouvement de 4 à 5 Hz. » Une première chez Rolex.

Pour effectuer ce tour de force, 16 brevets ont été déposés. Pour cela, les ingénieurs maison ont développé un nouvel organe réglant, baptisé Dynapulse, et un oscillateur d'avant-garde. « Il est composé d'une roue de transmission en lien avec la seconde, de deux roues de distribution et d'une bascule qui va entretenir le balancier et donner le tempo au mécanisme. Il a été développé dans le même encombrement que notre échappement traditionnel Chronergy, et sur un seul plan. » Fabriqué en silicium, il est par ailleurs plus léger et moins sensible aux champs magnétiques. « Il a aussi l'avantage d'être robuste face aux chocs. On appelle cela un échappement à distribution séquentielle, car tout l'art a été de séparer les fonctions, avec une architecture qui le rend plus performant. Nous avons optimisé toutes les pertes d'énergie : vous n'avez pas deux roues qui interagissent en même temps. » Autre innovation majeure de ce calibre maison : son balancier, qui a donné lieu à lui seul à huit demandes de brevet. Au final, grâce à l'architecture de son barillet et à l'excellent rendement de son échappement, ce calibre haute fréquence bénéficie d'une réserve de marche d'environ 66 heures. Sans aucun doute au-delà de la gamme Land-Dweller, les amateurs de montres de précision retrouveront demain son mouvement et ses innovations brevetées au sein d'autres pièces Rolex. ■

Vinfast VF6, l'offensive vietnamienne

Sylvain Reisser

Un nouvel acteur asiatique ambitionne de démocratiser le véhicule électrique avec un crossover compact.

Il ne se passe plus un mois sans que l'automobile ne suscite de nouvelles vocations. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une énième marque chinoise mais de l'entrée en scène d'un acteur vietnamien. Vinfast, c'est son nom, arrive sur la pointe des pieds chez nous mais avec la ferme intention de bousculer le marché européen avec des tarifs attractifs. Cette nouvelle marque a déjà installé un showroom à Paris, à quelques mètres de l'Opéra et des grands magasins, mais aussi à Marseille, Metz et Rennes. Encore méconnu chez nous, Vinfast dépend de Vingroup, l'une des entreprises parmi les plus respectées du Vietnam.

Créé par Pham Nhat Vuong voici plus de trente ans, ce conglomérat accompagne chaque moment de la vie des Vietnamiens. Après avoir fait fortune en revendant son affaire de nouilles déshydratées à Nestlé, l'homme d'affaires a investi les secteurs du tourisme avec des complexes hôteliers, de l'immobilier, des biens de consommation, des centres commerciaux et de la santé avec des hôpitaux. Depuis, l'homme le plus riche du Vietnam s'est mis en tête d'accompagner la mobilité de ses compatriotes en développant une gamme de voitures, principalement électriques. La quête de légitimité passe désormais par une commercialisation en Europe.

Vinfast dépend de Vingroup, un conglomérat vietnamien fondé par le milliardaire Pham Nhat Vuong

Personne ne sera étonné : les deux premiers modèles appartiennent à la catégorie des SUV. Le premier, le VF8, chasse sur les terres des grandes routières. Ce grand véhicule de 4,75 m repose sur une plateforme BMW et offre une autonomie de 471 km grâce à une batterie de 87,7 kWh. Le second, le VF6, que nous avons essayé, se situe dans le cœur du marché avec un tarif qui débute à 33 990 euros, en version d'entrée de gamme équipée d'une machine électrique de 177 ch.

Avec sa longueur de 4,23 m, ce SUV vise le segment des compacts électriques représenté par les Hyundai Kona Electric, Peugeot e-2008 et Renault Mégane E-Tech Electric. C'est de cette dernière que le bureau de style italien Torino Design, fondé par Roberto Piatti, un ancien du studio Bertone, semble s'être largement inspiré. Du crossover de la firme de Boulogne, on retrouve le même équilibre des formes, la même face avant ronde soulignée d'un jonc lumineux et la même chute de pavillon.

Dans sa version supérieure Plus (37 990 euros), dotée d'un moteur de 204 ch, le crossover vietnamien soigne la qualité perçue, avec une sellerie en simili cuir à surpiqures, et l'équipement, avec l'affichage tête haute, un toit en verre panoramique couvrant l'intégralité de l'habitacle, des sièges avant électriques, chauffants et ventilés. Reste que l'ambiance intérieure ne peut rivaliser avec la Mégane facturée 40 000 euros dans sa version 220 ch Techno. L'esprit Tesla transpire avec

une planche de bord épurée renonçant au combiné d'instrumentation pour ne conserver, au centre, qu'un écran multimédia de 12,9 pouces orienté vers le conducteur. Toutes les fonctions sont regroupées au sein de cette tablette, y compris le réglage des rétroviseurs et de la climatisation qui s'est montré récalcitrant durant notre essai. La ventilation bruyante s'apparente à un ballon d'eau chaude qui se recharge. De même, le paramétrage de l'un des trois niveaux de régénération oblige à passer par l'écran. Des palettes au volant auraient été plus simples.

La circulation dans les menus s'apprivoise rapidement mais l'on peste après l'impossibilité d'accéder à la navigation pendant que le véhicule est en mouvement. Si cela évite que le conducteur soit distrait et quitte la route des yeux, le passager devrait cependant pouvoir y accéder. Les commandes de la transmission sont installées sur un panneau sous l'écran. Enfin, s'il n'y a pas de miracle à attendre d'un gabarit compact, l'habitabilité est correcte pour quatre personnes, y compris en termes de garde au toit aux places arrière. De la banquette, on accède et on s'extrait difficilement. La faute à des portes trop lourdes à manipuler. Un point à revoir. Les sièges avant mériteraient également une longueur aux jambes plus généreuse. Quant au volume de coffre, il rend tout de même 90 litres à la Mégane. Un espace sous le plancher plat accueille toutefois les deux sacs de câbles de recharge.

Pression sur la pédale de frein et sur le bouton Drive, la Vinfast est prête à l'emploi. Les accélérations sont satisfaisantes : le couple déferle dès les premiers mètres. Évitez toutefois d'écraser l'accélérateur roues braquées : le train avant ne digère pas les 310 Nm. Changement de voie, la lunette arrière est trop petite pour appréhender correctement la circulation. Un virage s'annonce. Va-t-on ralentir suffisamment ? La pédale de



SUV compact, la Vinfast VF6 cible la Renault Mégane Electric.



L'habitacle très dépouillé s'inspire de Tesla au niveau de l'ergonomie.

freins manque de mordant et la direction aurait mérité une consistance plus élevée. Son comportement n'est pas aussi rigoureux que celui d'une Mégane, plus mince d'au moins 400 kg. Sur les routes du Perche à l'asphalte bosselé, le principal désagrément vient finalement de la suspension, notamment arrière, avec un sous-amortissement important sur les compressions. La VF6 conviendra sans doute à beaucoup d'automobilistes mais on a l'impression que la mise au point n'a pas été suffisamment fine pour s'adapter au niveau élevé des exigences européennes.

Côté autonomie, quand la Renault Mégane revendique 470 km, le constructeur vietnamien annonce à

peine 380 km pour une batterie de capacité comparable. Une valeur difficile à reproduire dans la vraie vie, sauf à participer à une course de lenteur ou à rouler avec un œuf sous l'accélérateur. Après 150 km d'un parcours cumulant route à deux voies limitée à 110 km/h puis route départementale, l'ordinateur de bord n'affichait plus que 110 km de rayon d'action. En raison des nombreuses relances qu'impose un trajet sur le réseau secondaire, la consommation était plus proche de 24 kWh/100 km.

Les performances de charge sont aussi inférieures au crossover français. Grâce à un pic de puissance pouvant atteindre 100 kW, Vinfast assure pouvoir passer de 10 à 70 % en 25 minutes.

Sous le capot

Moteur	
Type	Électrique
Puissance	204 ch
Couple	310 Nm
Transmission	
Type	Traction
Boîte	1 rapport avec réducteur
Dimensions/poids	
L/l/h	4 238 x 1 820 x 1 594 mm
Coffre	350 litres
Poids	2 038 kilos
Performances	
0-100 km/h	8,9 secondes
Vitesse	175 km/h
Consommation/Autonomie	
Mixte UE	20,4 kWh/100 km
Autonomie	379 km
PRIX	
	37 990 €

En raison d'installations ne dépassant pas 22 kW, nous n'avons pas pu le mesurer. En 73 minutes, nous avons récupéré 21,12 kWh, à 0,506 €/le kilowattheure. ■

NOTRE AVIS

L'intention est là, mais après plusieurs centaines de kilomètres, la Vinfast laisse un goût d'inachevé. Les prestations sont en dessous des références du marché, mais on ne doute pas que le constructeur vietnamien soit en mesure de corriger rapidement le tir. Il pourra alors faire valoir un tarif attractif et une garantie 7 ans pour le véhicule et 8 ans pour la batterie.

Nissan refait ses gammes

La marque japonaise renouvelle ses produits phares en s'appuyant pour partie sur Renault.

L'ueur d'espoir dans un horizon bouché. Nissan a levé un coin de voile la semaine dernière sur son programme 2025. Dans une situation critique sur le plan financier faute d'avoir su renouveler sa gamme de véhicules, le troisième constructeur japonais avait annoncé fin 2024 qu'il étudiait une fusion avec Honda avant de se raviser en février dernier. En cause : la volonté de Honda de transformer Nissan en simple filiale. Alors qu'il avait pour objectif initial d'associer les forces des deux constructeurs dans le développement des technologies électriques, ce projet souffrait d'une complémentarité et d'une synergie incertaines. En parallèle, Nissan a poursuivi le renouvellement

de sa gamme, qui va passer cette année par le lancement de trois nouveaux modèles, en s'appuyant en partie sur Renault, qui possède toujours 35 % du capital de la firme japonaise. Le premier et le plus important concerne le remplacement de la citadine Micra par un modèle électrique basé sur la Renault 5 E-Tech. Si les deux voitures seront assemblées sur les mêmes chaînes de l'usine de Douai, les designers du centre de style londonien ont pris soin de vraiment s'écarter du style néorétro de la française. À partir de la plateforme AmpR de la marque au Losange, la Micra se distingue vraiment, avec une face avant entièrement redessinée autour d'un bouclier spécifique et de nouveaux projecteurs entourés de deux joncs lumineux en arc de cercle. Elle ajoute de nouveaux passages de roue, une nervure latérale et un jonc chromé qui souligne la surface vitrée, seul élément de carrosserie conservé. La technologie sera identique à celle de la R5. Il faut s'attendre à voir apparaître les deux versions de batterie de 40 et 52 kWh associées respectivement à des moteurs électriques de 95, 120 et 150 ch.

Commençant sérieusement à dater, la berline électrique Leaf évolue en profondeur. La silhouette plus sédui-



Le constructeur japonais va lancer trois nouveaux modèles en 2025, dont une nouvelle berline Leaf. NISSAN

sante évoque celle de la Toyota Prius. Le premier visuel dévoilé montre des lignes plus fluides, un gage de finesse aérodynamique, le nerf de la guerre des véhicules électriques. Nissan annonce une autonomie en nette progression pour ce véhicule développé sur la pla-

L'année 2025 sera également marquée par l'arrivée d'une nouvelle génération de la technologie e-Power sur le SUV Qashqai

teforme modulaire CMF-EV, partagée avec les Renault Megane et Scenic EV et la Nissan Ariya. L'année 2025 sera également marquée par l'arrivée d'une nouvelle génération de la technologie e-Power sur le SUV Qashqai. Équipant déjà 1,6 million de véhicules depuis 2016, ce système gagnera en efficacité et en raffinement pour se rapprocher de l'expérience de conduite d'un véhicule à batterie en recourant à un inédit moteur de 1,5 litre. À haute vitesse, un gain de 15 % est attendu en consommation. Enfin, en 2026, Nissan renouvellera le Juke. Ce crossover se convertira à la propulsion électrique. ■ S.R.

Écoutez toute l'actualité des jeunes talents avec **Thierry Hillériteau**

"Nouvelle génération", chaque mardi à 20h dans le Journal du Classique avec **LE FIGARO**



YVES BOISSET

Un combattant derrière la caméra

Cela n'était pas tout à fait faux. Yves Boisset se revendiquait comme « le cinéaste le plus censuré de France ». À une époque, son nom était synonyme de cinéma politique. C'étaient les années 1970. Il y avait lui et Costa-Gavras. Il n'avait pas peur de s'attaquer à des sujets brûlants, police, armée, magistrature, racisme. Tout cela a disparu.

Le cinéaste, qui a marqué les années 1970 avec des films engagés et politiques comme *Dupont Lajoie* sur le racisme ordinaire, est mort lundi à l'âge de 86 ans. Il était soigné depuis plusieurs jours à l'hôpital franco-britannique de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine, où il s'est éteint.

Boisset et le cinéma, c'est une longue histoire. Elle commence alors qu'il a 3 ans et demi. Sa nounou l'emmène voir *Dernier atout* de Jacques Becker. Sur l'écran, il y a une fusillade. Le gamin a si peur qu'il en fait une jaunisse. Ses parents, qui sont professeurs (latin-grec et allemand), n'en reviennent pas. Ce bon élève du lycée Claude-Bernard a d'autres atouts. Il sera champion de France d'athlétisme, battant au passage un record national. Il a 15 ans quand Claude Autant-Lara, qui l'a repéré, l'auditionne pour *Le Blé en herbe*. Le père de Boisset vire le metteur en scène à coups de pied dans les fesses. L'enseignant protestera moins en apprenant que son fils écrit dans des revues comme *Cinéma 57* et qu'il est reçu premier à l'Idhec. À *Paris Jour*, sa spécialité concerne les chiens écrasés. L'expérience lui laissera un goût prononcé pour les faits divers. On le retrouve ensuite assistant de Jean-Pierre Melville (*L'Aîné des Ferchaux*), de Claude Sautet (*L'Arme à gauche*) et même de Sergio Leone (*Le Colosse de Rhodes*), sans oublier René Clément (*Paris brûle-t-il?*).

En 1968, il passe derrière la caméra avec *Coplan sauve sa peau*, commandé d'un producteur qui avait de l'argent bloqué en Turquie. Boisset confessait n'avoir rien compris à l'intrigue. L'entreprise fut néanmoins saluée par la critique Jean-Louis Bory. *Cran d'arrêt* (1969) montre un jeune bourgeois milanais avec un grave problème d'alcoolisme. On notera la participation d'Antoine Blondin au scénario. Sur le sujet, il n'existait pas de meilleur conseiller technique. *Un condé* (1970), avec Michel Bouquet en flic aux méthodes expéditives, fut interdit par Raymond Marcellin pendant six mois et le ministre de l'Intérieur exigea des coupes, ce qui fournit une publicité gratuite au film. « *Marcellin a fait la moitié de ma carrière* », confiait Boisset avec un sourire entendu. La séquence du passage à tabac fut amputée d'une minute et demie. Bouquet, avec son petit chapeau et son pardessus étriqué, prêt à tout pour venger son équipier qu'il avait formé, inaugurerait ici sa série de personnages pervers et ambigus. Dans son manteau léopard, Françoise Fabian lui balançait un « *Vous êtes une ordure, inspecteur Favenin* ». *L'Attentat* (1972), qui s'inspire de l'affaire Ben Barka, ne risquait pas d'arranger les choses. Le film fut protégé par sa distribution qui alignait les acteurs les plus cotés du moment, de Gian Maria Volonte à Noiret, de Piccoli à Jean Seberg, en passant par Roy Scheider et Michel Bouquet. La dernière réplique est imparable : « *Il n'y aura pas d'affaire Sadiel* ». Tout était dit.

RAS (1973) suit à la trace un contingent de jeunes réservistes envoyés en 1956 dans un camp disciplinaire des Aurès. On y assiste aux débuts de Jacques Weber (qui joue le communiste), de Jean-François Balmer (en fils de famille qui finira par se suicider en haut d'un mirador), de Jacques Villeret (en bon gros qui encaisse les plaisanteries). La torture est évoquée, ce qui causa quelques problèmes. Une vingtaine de pompes punissent les recrues qui doivent s'exécuter et scander leurs mouvements de la formule : « *C'est la vie de château, pourvu que ça dure. Merci, mon adjudant-chef* ». À la fin, Jacques Spiesser saute du train en marche, jette son fusil-mitrailleur dans un ravin et regarde le convoi qui

Éric Neuhoff

Celui qui se revendiquait comme le réalisateur « le plus censuré de France » est décédé hier à l'âge de 86 ans. De « Dupont Lajoie » au « Juge Fayard », il laisse une solide filmographie politique.

transporte ses copains s'éloigner et s'engouffrer dans un tunnel. À sa sortie, le film, un des rares à traiter de la guerre d'Algérie, eut droit à des protestations musclées. Des grenades furent jetées dans les salles. Sur les Champs-Élysées, un incendie eut lieu au Normandie. La légende, sans doute vraie, veut que RAS ait poussé Kubrick à se lancer dans *Full Metal Jacket*.

Des coups de poing échangés avec Patrick Dewaere

Dupont Lajoie (1975) a fait date. L'expression est entrée dans le langage courant, désignant le Français moyen avec tous ses défauts et détrônant presque le « beauf » de Cabu. À la suite du viol et du crime d'une jeune fille, un meurtre raciste est commis durant un été au alentours d'un camping sur la Côte d'Azur. Le vrai responsable, un patron de bistrot, ne sera pas inquiété. Boisset offrait là son premier grand rôle à Jean Carmet désarmant de veulerie et de banalité. Pour l'anecdote, les producteurs auraient voulu comme titre *Viol au camping*.

Changement de registre avec *Un taxi mauve* (1977), d'après le roman de Michel Déon. Boisset se glisse avec brio dans cet univers irlandais et désenchanté, avec Noiret en solitaire, Charlotte Rampling en princesse mondaine, Peter Ustinov en irrésistible mythomane et Fred Astaire en figure du destin coiffé d'une casquette de tweed.

On ne se refait pas. *Le Juge Fayard dit le Shériff* (1977) revenait sur l'assassinat du juge Renaud à Lyon, avec un Patrick Dewaere survolté. Sur le tournage, le comédien n'était pas toujours d'accord avec le metteur en scène. Les deux éruptifs échangèrent des coups de poing. La bagarre se solda par une solide amitié. Le SAC s'opposa à ce qu'on le cite dans les dialogues. Résultat : les initiales furent remplacées par un « bip » retentissant qui entraîna les huées du public réjoui. Le film ne plut pas à tout le monde. Boisset fut agressé devant chez lui, retrouva sa voiture en miettes, avec un « bip » bombé à la peinture sur la vitre côté conducteur.

En 1981, Boisset concrétise son rêve d'adapter *Allons z'enfants*, d'Yves Gibeau, son livre de chevet, qui avait pour protagonistes des enfants de troupe. Le succès ne sera pas au rendez-vous. Il y eut ensuite *Espion, lève-toi* (1982) avec Ventura et Piccoli, chassé-croisé d'agents secrets à Zurich. *Le Prix du danger* (1983) avertissait sur les dangers de la télé-réalité. Arnold Schwarzenegger participa à un remake inavoué, *The Running Man*. Boisset s'engagea dans une procédure contre la Fox qui dura dix ans. Il gagna, mais les dommages et intérêts suffirent à peine à rembourser les frais d'avocats. Lee Marvin figura au générique de *Canicule*. Un gangster américain se



Entre 1968 et 1991, Yves Boisset (ici, en 2012) aura réalisé vingt films pour le cinéma.

BALTEUSIPA

réfugiait dans une ferme de la Beauce. La légende hollywoodienne sympathisa avec Carmet qui ne parlait pourtant pas un mot d'anglais. On vérifiait là l'efficacité de Boisset, solide artisan qui avait retenu les leçons d'un Richard Fleischer dont il portait le *Bandido Caballero!* (1956) au sommet.

Après un projet avorté sur la Françafrique, Boisset se consacra à la télévision, où il s'intéressa à Dreyfus, Salen-

gro, Laval, Jean Moulin. Littéraire et cinéophile, il avait constaté que, sous Mitterrand, la censure était devenue économique. Michel Charrasse lui infligea un rude contrôle fiscal. Les socialistes sont ingrats. Quand même, c'est Boisset qui avait suggéré au futur président de se limer les dents. Dans sa jeunesse, il avait rendu visite à Céline dans son pavillon de Meudon. La conversation avait porté sur le sport et sur Michel Simon. Il

avait eu Julien Gracq comme professeur l'année de son Goncourt et avait rencontré Sterling Hayden qui ne décollerait pas contre *Johnny Guitar* (« *la pire merde que j'aie tournée* »). Les regrets n'étaient pas son genre. « *Sauf de ne pas avoir sauté Lauren Bacall à 20 ans et de ne pas avoir tourné Martin Eden. J'ai fait des films humanistes* », résumait-il. Un jour, il avait soupiré : « *J'adorerais être lâche* ». C'est raté. ■

N°5 NOUVEAU

LE FIGARO

présente

DES SUDOKUS DE TOUS NIVEAUX !



+ LES DÉFIS DE BERNARD GERVAIS

Niveau accessible

ACCESSIBLE, MOYEN, OU DIFFICILE...

NOS MÉTHODES DE RÉOLUTION POUR PROGRESSER

6 € ,90 EN VENTE ACTUELLEMENT

chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr

Luchini dit Cioran : sur les cimes de l'esprit

Vincent Trémolet de Villers

Dans une nouvelle lecture, le comédien évoque l'art du portrait à l'ombre d'Emil Cioran. Autour du désespoir de l'écrivain, il propose un spectacle où triomphent l'intelligence, la vivacité et une irrésistible drôlerie.

Les chants désespérés sont les chants les plus drôles. Emil Cioran et Fabrice Luchini en font la preuve dans un spectacle sur les cimes de l'esprit. La scène se déroule dans un salon élégamment meublé. Le clair-obscur est chaleureux. Le comédien reçoit son public comme il le ferait en sa maison. Il s'assied dans un grand fauteuil à oreilles et feuillette avec nous l'*Anthologie du portrait*, les *Cahiers*, la correspondance de Cioran. Pas de grands principes, de système, mais de l'anecdote, du détail, du particulier. C'est le premier effet de cette lecture, libérer l'individu de la lourdeur collective ; comme les enfants sèchent l'école, faire avec le meilleur camarade qui soit la société buissonnière. On croise des princes et des concierges, Jean-Jacques Rousseau et Samuel Beckett, Talleyrand déjà mort et Robespierre prêt à faire tourner la guillotine. C'est une conversation plus qu'une lecture, une sorte d'autoportrait aussi où Luchini dévoile son intimité avec Cioran. Le penseur l'indiffère, le philosophe l'assomme, mais il partage son goût de l'autodérision, l'inaptitude aux performances sociales, la lucidité obsédante que contrebalancent la passion pour les détails du quotidien, l'indulgence souriante pour notre condition et l'agencement de la langue comme ultime consolation. « S'ennuyer, c'est enregistrer la nullité de chaque instant avec la certitude que le suivant sera plus nul encore », dit Cioran sans que l'on sache, comme souvent, si ce propos funambule va basculer dans les larmes ou le rire. La salle, elle, choisit d'en rire franchement. Et le comédien reprend la sentence qui le mène naturellement jusqu'à Blaise Pascal.

Comment Cioran, auteur du XX^e siècle, né en Roumanie, peut-il cousiner avec le génie français du Grand Siècle ? Luchini retrouve sa méditation sur le mystère insondable de notre langue. Elle



le poursuit depuis des décennies. Il reste abasourdi par le phénomène : par la plume et l'esprit, un écrivain venu d'ailleurs va rejoindre dans sa finesse d'approche, sa clairvoyance, sa vivacité consolante, son économie de moyen, la confrérie des grands moralistes du XVII^e et du XVIII^e. Par la littérature, Emil Cioran descend en ligne directe de La Bruyère et La Rochefoucauld. Comme ses maîtres, les gens le passionnent. Ce sont d'ailleurs des portraits qui composent ce spectacle. On oscille entre ceux de Cioran et les chefs-d'œuvre de M^{me} Du Deffand, M^{me} de

Sur la scène du Théâtre des Mathurins, Fabrice Luchini reçoit son public comme il le ferait en sa maison.

LE FIGARO

Genlis, Tocqueville, Hugo. « La tante à Bébert rentrait des commissions, elle avait déjà bu le petit verre », le croquis de Céline débouche sur l'eau-forte de l'abbé Dubois peint par Saint-Simon : « L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine. (...) Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux. »

Dans un savant désordre, Luchini tourne les pages de Cioran et de sa vie. Il nous emmène dans ses insomnies où al-

ternent la lecture des grands textes et les plaisirs honteux de la télévision. Il nous fait entrer chez le psychanalyste où ses effets comiques ne dérident pas le praticien. Il raconte les théâtres à mille places et les salles minuscules. Comme souvent, c'est dans une atmosphère de catacombe qu'il entame son nouveau spectacle. Quelques dizaines de privilégiés. À portée de main, ils assistent à la naissance d'une forme qui, dans un an, triomphera dans un théâtre dix fois plus

Pourquoi depuis quarante ans Luchini affiche-t-il toujours complet ?

grand. Ces spectateurs de l'aube entrent dans l'atelier, participent aux modifications comme aux améliorations, puisque Luchini les consulte, les interroge, leur soumet ses doutes et ses intuitions. C'est une chose fascinante que ces liens invisibles qui attachent un comédien et son public. Pourquoi depuis quarante ans Luchini affiche-t-il toujours complet ? Un homme, des textes : la recette devrait être duplicable. Ce serait ne pas voir qu'elle repose sur un sens exceptionnel de la composition et un génie inégalé de l'interprétation. Quand Luchini dit Céline, Hugo, Rimbaud ou Cioran, c'est une puissance organique qui se dégage, celle d'un interprète qui les fréquente comme Gould fréquentait Bach. Et les intermédiaires que le comédien improvise demeurent à la même altitude. « Que vous manque-t-il pour être poète ? », demandait-on à Jacques Brel. Il répondait « d'y croire ». Luchini, ce grand sceptique, y croit, et, du désespoir de Cioran, il fait naître la joie d'un chef-d'œuvre. ■

« L'Art du portrait selon Cioran », Théâtre des Mathurins. Complet. Reprise à partir du 22 octobre.

S'habiller en artiste, tout un art au Louvre-Lens

Valérie Duponchelle
Envoyée spéciale à Lens

De Rembrandt à Dali et Duchamp, le musée décortique la panoplie des artistes dans une exposition à la fois savante et ludique.

L'habit fait-il l'artiste ? Les artistes s'habillent-ils différemment ? Du maître Rembrandt à la coupe au bol de Foujita, de l'amazone Niki de Saint Phalle, à l'impétueux Delacroix, de la surréaliste Leonor Fini au duo « so british » Gilbert & George, la réponse éclate de vivacité et de caractère. La dissertation se déroule gaie-ment sous vos yeux, le long des portiques rose thé, mauves et rouge Pompeï qui rythment l'exposition de printemps du Louvre-Lens. C'est avec un grand sérieux et un plaisir contagieux qu'Annabelle Ténèze, directrice du Louvre-Lens depuis 2023, et Olivier Gabet, directeur du département des objets d'art au Louvre depuis 2022 et ancien directeur du Musée des arts décoratifs, les deux commissaires de « S'habiller en artiste. L'artiste et le vêtement », ont composé cette promenade entre tableaux, sculptures, portraits et costumes. Elle est jubilatoire.

Malgré les apparences, le sujet était inédit. Les deux chartistes ont donc œuvré en liberté, puisant dans leur pratique constante des musées et leur curiosité d'historiens pour le détail qui dit tout, se proposant de « croiser histoire de l'art, histoire de la mode et histoire du vêtement d'un point de vue sociologique ». Un savoir communicatif et joyeux en 7 chapitres clairs et précis, un doux mélange « high and low culture » qui peut toucher tous les publics. Au programme, donc, la culture au sens large. « Le bonnet d'Albrecht Dürer (1471-1528), les mille costu-

mes de Rembrandt (1606-1669), les longs foulards d'Elisabeth Vigée Le Brun (1755-1842), George Sand (1804-1876) en habit d'homme par Delacroix (1798-1863), la robe de chambre de Balzac (1799-1850) par Rodin (1840-1917), les robes en contraste simultané de Sonia Delaunay (1885-1979), les robes mexicaines de Frida Kahlo (1907-1954), la marinière de Pablo Picasso (1881-1973), les perruques et les jeans d'Andy Warhol (1928-1987)... » Dans cette liste à la Prévert, il y a autant de styles que d'époques, de tempéraments que de genres.

Un inventaire à la Prévert

L'exposition s'ouvre sur cinq icônes d'Yves Saint Laurent, « une histoire de l'art en tissu », de Fernand Léger à Van Gogh, de Piet Mondrian à Tom Wesselmann. « Depuis quelques années, il y a une sorte d'entrisme de la mode dans nombre d'expositions. À nous d'interroger de façon non superficielle la place de l'art - comme l'exposition "Louvre couture" le fait actuellement avec les arts décoratifs à Paris -, dans le processus créatif de la mode qui naît en tant que phénomène social au XIX^e siècle. Commencer par Saint Laurent, c'est commencer par un point de repère », analyse Olivier Gabet. « C'est une manière de décentrer le regard. En faisant juste un pas de côté, on voit plein de choses que l'on n'a pas l'habitude de regarder », souligne Annabelle Ténèze, qui avait mis ce projet d'exposition dans son dossier de candidature pour le Louvre-Lens lorsqu'elle était encore directrice des Ateliers à Toulouse. Elle y exposa la robe or de Marc Bohan de Dior pour Niki de Saint Phalle (1982). S'affirmer en déesse ou en guerrière, ce fut aussi son langage d'artiste.

« À quel moment le vêtement fait-il sens pour les artistes ? En fait, la réponse, c'est tout le temps, parce que cela participe vraiment de la manière dont ils se définissent. On se rend compte que Rembrandt est le Cindy Sherman du XVII^e siècle ! » L'habit fait certainement le moine, du Balzac en robe de chambre par Rodin



1. Les créations de John Galliano pour Dior s'inspirent directement de l'histoire de l'art et trônent à ce titre au cœur de l'exposition. 2. Autoportrait de l'artiste-peintre Constance Mayer en robe blanche « à la grecque », entre 1795 et 1801. 3. Self-portrait in Drag par Andy Warhol (1980-1982).

s'est représenté toute sa vie, de manière très diverse, est ici jeune (1633), coquet à la mode du XVI^e siècle avec son béret noir cabossé et son ample blouse noire fourrée, et vieux (1660) dans une garde-robe modeste et usée. Il est confronté à l'artiste franco-polonais Roman Opalka (1931-2011) qui se photographie chaque jour avec la même chemise blanche et une expression neutre, comme un sablier humain mesurant le temps de la vie. L'artiste dans l'atelier, dans le « style négligé », chemise ouverte, sans cravate, mais sans tache, est une mise en scène de l'intime (Autoportrait d'Hyacinthe Rigaud, 1711). La « chemise à la reine », adoptée à l'origine des créoles des Caraïbes, est portée par la Du Barry, Marie-Antoinette, sa portraitiste Elisabeth Vigée Le Brun... et revendiquée en bohème effrontée par Marie Laurencin (1905). Le costume noir, adopté par les romantiques et par Goya, devient la règle au XIX^e siècle qui marque le triomphe de la bourgeoisie (Un atelier aux Batignolles d'Henri Fantin-Latour, 1870).

L'artiste en vêtement de travail a aussi ses codes, des sweat-shirts maculés de peinture de Claire Tabouret au bleu d'ouvrier du Nouveau Réaliste Jean Tinguely. Le XX^e siècle se veut moderne et le gris est sa couleur, souligne Didier Ottinger du Centre Pompidou qui exposera « Couleurs ! », cet été, au Forum Grimaldi de Monaco. ■

« S'habiller en artiste. L'artiste et le vêtement », jusqu'au 21 juillet au Louvre-Lens (Pas-de-Calais). Catalogue Louvre-Lens-Gallimard, 39 €. PHOTO PIZO; BIBLIOTHEQUE MARMOTTAN PARIS / BRIDGEMAN IMAGES; THE ANDY WARHOL FOUNDATION FOR THE VISUAL ARTS, INC. - LICENSED BY ADAGP, PARIS 2025

à Yayoi Kusama, la star japonaise recouverte de pois de couleurs. L'habit vert, de rigueur pour les académiciens des Beaux-Arts, le rappelle très formellement. Dans l'Antiquité gréco-romaine, l'artisan n'a pas le statut d'artiste que lui attribuera l'Occident. C'est pourtant en héritiers de ces ancêtres mythiques que les artistes des XVIII^e et XIX^e, prônant le retour à

l'Antique, se drapent dans des toges pourpres (magnifique Manteau de représentant du peuple porté au Conseil des anciens sous le Directoire, vers 1798) et de fluides robes blanches drapées « à la grecque » (Autoportrait de Constance Mayer-Lamartinière, entre 1795 et 1801).

Les autoportraits en disent long sur les artistes et leurs temps. Rembrandt, qui

Thierry Hillériteau

Le musicien toulousain est l'invité exceptionnel de la Philharmonie de Paris, qui lui offre trois jours de carte blanche dans tous ses espaces. Une tribune historique pour l'instrument, qui dans notre pays a longtemps peiné à trouver son chemin dans les salles de concert classiques.

Il'avoue : « La guitare est probablement l'instrument qu'on connaît le mieux, et celui dont on connaît le moins bien le répertoire ! » C'est pour remédier à ce paradoxe que le soliste Thibaut Garcia investira, dès mercredi 2 avril et jusqu'à la fin de la semaine, la Philharmonie de Paris. « Pas seulement la salle de concert de la Cité de la musique plus propice à la musique de chambre, mais bien l'ensemble des espaces de la Philharmonie, se réjouit le musicien : de la grande salle Pierre-Boulez, avec ses 2400 places, jusqu'au Musée de la Musique. » Une vaste carte blanche au titre prophétique de « Guitarmania », en forme de petite victoire pour un instrument qui, jusqu'à récemment, peinait encore à trouver sa place dans les salles de concert, et les programmations de musique classique.

« Qu'une institution comme la Philharmonie, qui pour moi est clairement une des plus belles salles du monde, me propose un tel événement, avec la possibilité de proposer tout un cycle de concerts, c'est une chance inespérée. Et le signe que la guitare classique, en France, est entrée dans une nouvelle ère. » Cette nouvelle ère s'incarne par l'émergence, ces dernières années, de deux personnalités fortes qui représentent deux facettes, distinctes et complémentaires de l'instrument. Thibault Cauvin, d'une part. Guitariste voyageur, amateur de surf et de grands espaces, celui-ci aime les histoires (il vient de publier son deuxième livre) et les dialogues avec des musiciens de tous les styles musicaux - comme en témoigne sa récente collaboration avec Matthieu Chedid. Thibaut Garcia de l'autre. Guitariste chercheur, cet amoureux du répertoire chérit l'histoire de son instrument et vise la redécouverte de compositeurs oubliés - témoin son dernier album dédié au « Chopin de la guitare » : Agustin Barrios.

Le quadra girondin et le trentenaire toulousain. Une affiche digne d'un « Top 14 de la six cordes » - on les avait d'ailleurs vus s'affronter à quelques années d'intervalle aux Victoires de la musique classique. Mais cela ne doit pas faire oublier que toute une génération arrive derrière eux, prête à relever le défi de la nouvelle exposition à laquelle peut désormais prétendre la guitare classique dans notre pays. C'est pour faire entendre cette nouvelle génération, et montrer la vitalité de la scène étudiante, que Thibaut Garcia a décidé de lui offrir la première partie de son récital du 5 avril. Un concert monstre de plus de deux heures, qui débutera avec un quatuor de guitaristes composé d'étudiants du Pôle supérieur de Paris Boulogne-Billancourt, et se poursuivra avec un orchestre de 70 guitares, exclusivement composé d'élèves de conservatoires franciliens. « Pour eux, comme pour moi et l'équipe pédagogique qui les a accompagnés, c'est un rendez-vous très important, poursuit Garcia. Il aura une saveur particulière. Pendant toutes mes études et le début de ma carrière, on m'a promis de grands rendez-vous dans des salles importantes, qui finalement n'ont jamais eu lieu, parce que le milieu du classique restait réticent à l'instrument. Je veux leur offrir ce moment. Leur montrer que l'heure est venue. La France possède l'une des meilleures écoles de guitare au monde. Il est temps que celle-ci sorte de l'ombre confidentielle des aficionados, et rencontre le très large public qu'elle mérite. »

Cette école, c'est celle qu'incarneraient, il y a plus d'un demi-siècle, deux des personnalités majeures de l'instrument ; Ida Presti et Alexandre

Thibaut Garcia : « La France possède l'une des meilleures écoles de guitare du monde ! »



Le guitariste classique Thibaut Garcia.

MARCO BORGREVE/WARNER CLASSICS-ERATO

Lagoya. « Ils ont laissé leur marque. Celle-ci se voit toujours dans les concours, où les Français sont extrêmement bien représentés dans les palmarès. Même si on a longtemps dit qu'il y avait en France une guerre intestine entre les partisans de l'attaque à droite et ceux de l'attaque à gauche (selon que l'on décide d'effleurer la corde avec la partie droite ou gauche du doigt, NDLR), il y a clairement un son français qui reste caractéristique. Une culture d'un son très travaillé, très sculpté, très propre », assure-t-il. Culture du son qui lui permettrait d'aborder un très large répertoire. Des grands concertos pour guitare, « qui ne se résument pas qu'au Concerto d'Aranjuez de Rodrigo », à tout un pan de la musique XIX^e siècle « presque totalement oublié du grand public ». Sans oublier les innombrables transcriptions dont les guitaristes classiques font leur miel depuis près de deux siècles (le prochain

« Qu'une institution comme la Philharmonie, qui pour moi est clairement une des plus belles salles du monde, me propose un tel événement, avec la possibilité de proposer tout un cycle de concerts, c'est une chance inespérée »

Thibaut Garcia

disque de Thibaut Garcia, à paraître à la rentrée, sera d'ailleurs consacré à la transcription pour deux guitares des Variations Goldberg de Bach !)

Faire redécouvrir ce répertoire qui reste insoupçonné ? C'est l'autre objectif en mode majeur de « Guitarmania ». Car Thibaut Garcia l'assure : l'histoire même de l'instrument reste en réalité méconnue, des mélomanes comme des amateurs qui le pratiquent. Si la guitare moderne telle qu'on la connaît aujourd'hui arrive en effet après 1870, avec la guitare dite de Torres, « sa véritable histoire a commencé bien plus tôt, avec l'apparition de la sixième corde dès le début du XIX^e siècle », rappelle le soliste, qui proposera également pendant le week-end plusieurs concerts-promenades dans le Musée de la musique.

Une plongée historique qui fait écho au thème de son dernier disque chez Érato, *El Bohemio*, dédié au compositeur paraguayen Agustin Barrios. « S'il a composé au tout début du XX^e siècle, il n'en était pas moins totalement imprégné par la culture romantique européenne », s'enflamme celui qui l'avait découvert enfant, grâce à son père, lui-même guitariste classique amateur. Avant de poursuivre : « Barrios, c'était vraiment le Chopin de la guitare. Il a laissé près de 300 œuvres pour l'instrument, dont la plupart sont aujourd'hui totalement oubliées ou méconnues de ce côté-ci de

l'Atlantique. » Une figure aussi romantique que romanesque, qui n'hésita pas à changer de nom au mitan de sa vie pour prendre celui de Nitsuga (anagramme d'Agustin) Mangoré, en référence à un célèbre résistant Guarani. « Un côté indigène revendiqué qui lui a été reproché, mais qui ne l'a pas empêché d'être très connu en son temps. Stravinsky lui-même l'admirait et lui a écrit une lettre. Au Paraguay, il était une icône. Au point d'avoir son visage sur les billets de banque, comme Debussy chez nous ! »

Barrios, dont la musique aux accents à la fois populaires et romantiques mériterait largement d'être davantage représentée sur scène, est loin d'être un cas isolé parmi les compositeurs oubliés de la guitare, ou méconnus du grand public. L'Italien Mario Castelnuovo-Tedesco, dont le premier concerto composé pour Andrés Segovia sera à l'affiche du concert du 2 avril, dans la grande salle Pierre-Boulez, en est un bon exemple. « Il fut l'un des compositeurs majeurs du siècle

dernier pour l'instrument. Nous avons voulu ouvrir cette carte blanche avec un grand concert où j'invite deux immenses guitaristes internationaux, Yamandu Costa et Ana Vidovic, et où voisineront trois concertos : celui de Castelnuovo-Tedesco, le célèbre concerto de Rodrigo, et un concerto contemporain composé à quatre mains par Yamandu Costa et Sérgio Assad... Histoire de montrer qu'en matière de guitare classique, Aranjuez n'est pas seul ! » ■

N°5 NOUVEAU

TV
MAG
JEUX

LES
MOTS
FLÉCHÉS

de
Julien Maurel

100
pages
+
solutions

N°5

FORCE MOYEN

6,90 €

LES MOTS FLÉCHÉS DE JULIEN MAUREL

EN VENTE ACTUELLEMENT chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr



« 37 secondes », en eaux troubles

Julia Baudin

Vingt ans après le drame, Arte revient sur l'affaire du « Bugaled Breizh » avec cette série puissante portée par Nina Meurisse et Mathieu Demy.

« **C**e prix est une immense joie. La reconnaissance d'un travail de longue haleine et celle d'un drame qui a très profondément et très durablement touché la Bretagne. Nous avions pour ambition, vingt ans après le naufrage du Bugaled Breizh, de retracer les années d'enquête qui ont suivi la catastrophe par le prisme de la fiction. La validation de 37 secondes par Séries Mania est un honneur pour nous et un hommage pour les marins et leurs familles », déclare Anne Landois, cocréatrice et coproductrice de la série, disponible depuis hier sur Arte.tv et en diffusion sur Arte dès jeudi. Des six œuvres françaises présentées à Lille en première mondiale, 37 secondes a été sacré meilleure série, vendredi, par un jury international. Une récompense largement méritée au vu de l'engagement et de la somme des performances réalisées pour fabriquer les six épisodes qui la composent. Performances d'acteurs (en tête, Nina Meurisse, César 2025 du meilleur second rôle pour L'Histoire de Souleymane), mais aussi

de réalisation (Laure de Butler), de production, de composition musicale et d'écriture (Anne Landois, Sophie Kovess-Brun). Parvenir à donner de la profondeur. Maintenir le bon équilibre en réel et fiction. Démêler l'écheveau de vingt ans d'enquête et de procès interminables. Oser la pointe de mélodrame. S'établir pour plusieurs mois en Bretagne. Se mettre dans la peau des marins. Trouver un armateur d'accord pour rebaptiser l'un des ses chalutiers du nom de l'épave. Tourner en mer sans avoir le pied marin. Rien de tout cela n'aurait été possible sans un puissant esprit de troupe.

Donner la parole

15 janvier 2004. Le Bugaled Breizh, un chalutier breton de 24 mètres de long connu pour sa robustesse et la fiabilité de son capitaine coule au large des côtes anglaises, entraînant par le fond les cinq membres de son équipage. Les corps de deux d'entre eux seront repêchés dans les heures suivant le naufrage. Un troisième marin, resté coincé dans sa bannette, a été découvert lors du renflouement de l'épave. Les deux



Mathieu Demy et Nina Meurisse, dans 37 secondes, le temps mis par le chalutier Bugaled Breizh pour couler.

derniers n'ont jamais été retrouvés. Ces hommes étaient des pères, des frères, des amis. Dans ce milieu où le métier se transmet comme une noble charge et où la prière accompagne chaque sortie, on sait à quel point la mer peut passer du calme à la colère absolue. Le drame et le deuil qu'elle impose n'en sont pas moins grands. D'autant qu'ici rien n'explique l'avarie. Des enquêtes sont ouvertes. Des procès aboutiront à des non-lieux. Des informations seront classées secret-défense. Saurons-nous jamais ce qu'il est vrai-

ment arrivé au Bugaled Breizh? Rien n'est moins sûr. Ce dont les proches des marins disparus peuvent témoigner, en revanche, c'est de leur douleur, de leur frustration et de leur rancœur.

La série a été baptisée 37 secondes. Comme le dit Anne Landois, « il n'en a pas fallu plus au bateau pour couler ». Sur l'affaire du Bugaled, on trouve des centaines d'articles, des reportages, des documentaires et quelques livres, à l'exemple du superbe texte de Yann Queffelec, *Adieu Bugaled Breizh*. Mais l'histoire, trop difficile ou trop récente, n'avait jamais été portée à l'écran sous l'angle de la fiction. Elle procède d'une volonté commune de donner la parole à ces gens qui se sont tant battus pour

être entendus. Loin de toute velléité sensationnaliste, loin du polar ou du fait divers, elle s'inspire d'un réel absolument respectueux des faits et des personnes liées de près ou de loin au drame. Elle ne revient pas sur le naufrage, sinon par des flash-back soigneusement dosés, mais remonte le fil des vingt années écoulées, du lendemain de la catastrophe au verdict de la Cour royale de justice de Londres, qui a conclu en novembre 2021 à l'accident de pêche. ■

« 37 secondes »
Actuellement sur Arte.tv
et sur Arte jeudi 3 avril à 20 h 55
Notre avis : ●●●●

« Le Cas Léon K. » : inconnu à cette adresse

Benjamin Puech

Ce remarquable documentaire exhume des archives pour reconstituer le parcours d'un jeune Juif polonais qui a réussi à échapper à Vichy.

Deux lettres adressées au maréchal Pétain, en août 1942. Deux suppliques, au ton dramatique et teinté d'ironie difficile à décrire, pour implorer la clémence de celui qui avait livré la France aux Allemands. Dans *Le Cas Léon K.*, le réalisateur Jérôme Prieur tente de lire entre les lignes pour comprendre la trajectoire et la personnalité de leur auteur, Léon Kacnelnabogen. Sa vie ressemble à un roman dont manqueraient des chapitres. À un puzzle historique que les passionnantes recherches biographiques d'Aude Vassallo et l'expertise d'historiens spécialistes de la période vont progressivement reconstituer au cours de ce film.

Né en Pologne, émigré en Belgique avec sa famille, parti pour la France après le pogrom d'Anvers de 1941, Léon Kacnelnabogen se trouve pris à 20 ans dans les baïnes de l'histoire. Il rejoint la zone dite « libre », alors que Vichy planifie la rafle du vélodrome d'Hiver. Les gendarmes le cueillent à l'arrivée, le dirigent vers la préfecture, qui l'assigne à résidence. Mais les Allemands exigent 10 000 Juifs de zone non-occupée depuis que René Bousquet a serré la main du SS Carl Oberg. Une rafle - un « ramassage » selon le vocabulaire vichyste - est programmée. Léon K., qui n'y échappe pas, errera dans les camps de Douadic, Nexon, puis Rivesaltes, le « Drancy » du sud, ultime étape avant les camps de la mort. « On ne peut pas

faire de procès plus éloquent du pétainisme qu'en décrivant cette rafle criminelle et très efficacement organisée », note l'historien Guy Perlier.

Profession de foi

Au cours de ce périple qui semble inexorable, Léon Kacnelnabogen écrit. Il a le sentiment de n'avoir plus rien à perdre, estime une experte en graphie en analysant ses lettres. À travers des phrases qui ont du style, le jeune homme saisit au col - certes avec mille précautions - Philippe Pétain. « Je ne vous demande pas grand-chose, je suis condamné à mort et je veux vivre, je vous demande ce que Dieu m'a donné : la vie. Sachez, en toute franchise, que je suis un sinistre individu, très peu recom-

mandable. J'ai commis l'horrible crime de naître en Pologne, et, avec un cynisme sans pareil, mon père m'a choisi la religion juive. »

Dans ce documentaire, qui correspond en tout point à la patte singulière de Jérôme Prieur, où la recherche formelle se lie à un travail de pisteur sensible, les historiens relisent les missives. Donnent leur sentiment. Essaient de combler aussi par l'intuition ce que les archives n'offrent pas d'emblée. Qui était cet homme qui usait d'ironie pour sauver sa vie? Sa nièce et sa belle-sœur apportent leurs souvenirs. Ceux d'après guerre, après que Léon K. fut tiré d'affaires. Il a quitté Rivesaltes en 1942, vraisemblablement en s'évadant, afin de rejoindre l'Espagne. Les gendarmes

espagnols l'internèrent au camp de Miranda, mais, grâce à l'entremise d'associations juives internationales, il put ensuite rejoindre la Palestine.

À son retour en Belgique, Léon Kacnelnabogen n'a jamais, ou presque, évoqué ces années de cavale pour échapper à la mort. Restent ses lettres. Et cette profession de foi qui rend plus petit encore le Maréchal vieillissant qui ne lui a jamais répondu : « Si tout ceci est impossible, fusillez-moi; je n'ai pas peur de mourir, mais permettez que je meure au moins en homme (...). » ■

« Le Cas Léon K. »
À 22 h 35, sur Arte
Notre avis : ●●●●

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

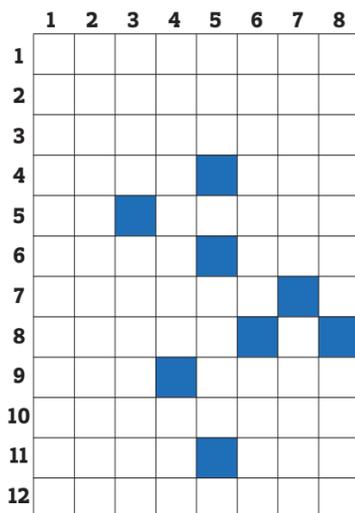
PROBLÈME N° 6880

HORIZONTALEMENT

1. Éclaircir des jeunes plants. - 2. Demande impérative. - 3. Restés sans affectation. - 4. Vieux modèle de haut parleur. Paralyse royale. - 5. Épreuve de circuit. Mise à feu. - 6. Faire résonner la forêt en automne. Rogne des ouvrages anciens. - 7. Moine haut. - 8. Il est d'édilité publique. - 9. Âge mûr. Multiplia les pains. - 10. Salissent la nappe. - 11. Hugo familial. Ordre dans la cavalerie. - 12. Saisies à feu viv.

VERTICALEMENT

1. Entreprises de ravalement. - 2. Prélude à l'explosion. - 3. Bête à fourrure. Brisa menu. - 4. Former au combat. Base solide. - 5. Joue les durs en banlieue. Ajoute douze zéros. - 6. Spécialité d'andouilles. Forêt champenoise. - 7. Ligne à haute tension. Morceau de piano. - 8. Conservées dans le même état. Résines curatives.



BRIDGE

Par Philippe Cronier www.lebridgeur.com

PROBLÈME N° 3423 : Maniements, communications, l'éternel recommencement

♠ R 5 4 2
♥ A 10
♦ R 4 3
♣ A 10 6 3

♠ A D V 10 9 8 7
♥ 2
♦ V 6 5
♣ R V

Contrat : Sud joue 6 Piques.

Entame : Dame de ♥ prise de l'As.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3422 : La voie du raccourci

Contrat : Sud joue 5 Cœurs contré.

La séquence (Pers. vuln.) : Ouest ouvre de 1♣, Est répond 1♠, Sud barre à 3♥, Ouest contre, Nord dit 4♥ et Est 4♠. Nord réveille à 5♥ et Ouest contre. Entame : Roi de ♦ pris de l'As (le 3 en Est). Saurez-vous capturer le Roi d'atout second d'Est?

Après son contre de soutien, Ouest est sûrement 3-1-4-5. Vous pouvez capturer le Roi de ♥ second d'Est grâce à un raccourcissement.

À la deuxième levée, coupez un ♦ et poursuivez par ♠ coupé, ♦ coupé, ♠ coupé, ♦ coupé, ♠ coupé et un ♦ maître. Est n'a pas intérêt à couper mais vous si ! Vous sortez alors du Roi de ♣ pris par Ouest qui rejoue la Dame de ♣, que vous coupez. Sortez maintenant de votre quatrième ♠. À ce stade, il vous reste AV d'atout en main. De quoi faire les deux derniers plis... Un imparable ballet de coupes tels que sont les quatre jeux que vous aviez imaginés.

♠ -
♥ D 3 2
♦ A 10 7 6 2
♣ V 10 9 7 4

♠ A 6 3
♥ 4
♦ R D V 8
♣ A D 6 3 2

♠ R D V 9 8 2
♥ R 6
♦ 9 5 3
♣ 8 5

♠ 10 7 5 4
♥ A V 10 9 8 7 5
♦ 4
♣ R

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

RONDE DES MOTS :
LIGNE 1 : CRECHE, CRÉPER, PEINER, INITIE, BAMBIN, SCHEMA.
LIGNE 2 : CODAGE, PSEUDO, NETTES, TRENTE, BERGER, ENVIRE.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6879

HORIZONTALEMENT

1. Cavicole. - 2. Opacités. - 3. Nominent. - 4. STP. Ente. - 5. Thés. Tir. - 6. Riser. CE. - 7. Uc. Ravel. - 8. Capital. - 9. Tire. Île. - 10. Ire. Crêt. - 11. Véture. - 12. Essuient.

VERTICALEMENT

1. Constructive. - 2. Apothicaires. - 3. Vampes. Prêts. - 4. Ici. Série. Uu. - 5. Ciné. Rat. Cri. - 6. Ôtent. Vairée. - 7. Lenticelle. - 8. Estérel. État.

LE FIGARO Jeux



WWW.BRIDGE-ESHOP.COM

COMMANDEZ EN LIGNE !

LIVRES • LOGICIELS • CARTES
MATÉRIEL DE BRIDGE • JEUX • REVUES



André Chassaigne, souvenirs d'un parlementaire



PAR
Wally Bordas

Le patron des députés communistes a rendu lundi son écharpe tricolore, mettant un terme à une carrière parlementaire d'un quart de siècle. L'occasion de connaître quatre présidents et douze premiers ministres.

Son imposante silhouette ne sillonnera bientôt plus les travées du Palais Bourbon. Aujourd'hui, lundi 31 mars, le communiste André Chassaigne quittera l'Assemblée nationale sans aller au bout de son mandat, cédant ainsi son siège à son suppléant. À 74 ans, il redeviendra simple adjoint au maire dans son petit village auvergnat de Saint-Amant-Roche-Savine, et mettra un point final à une mission parlementaire d'un quart de siècle. Six mandats de député durant lesquels il aura connu quatre présidents de la République, douze premiers ministres, plusieurs centaines de ministres et sept présidents de la Chambre basse. « J'ai adoré mon travail sur le long terme. Je me suis fait énormément plaisir, surtout lors-

que la droite était au pouvoir », se remémore celui qui dirige depuis plus de douze ans le groupe Gauche démocrate et républicaine, bannière qui réunit les députés communistes.

Sous les présidences de Jacques Chirac puis de Nicolas Sarkozy, il vit ses premières grandes victoires de député. « Il y avait une forme d'héritage culturel entre les gaullistes et les communistes, vraiment », regrette André Chassaigne. Il se souvient avec gourmandise des nombreux moments vécus lorsque la droite était au pouvoir : « Quand je montais à la tribune, j'installais le fusil-mitrailleur, j'arrosais. Je sortais les biscuits et je les éparpillais façon puzzle. Mais, au bout de deux jours, le président de la commission venait s'asseoir à côté de moi et me disait : "Quels amendements tu voudrais faire passer pour qu'on en finisse ?" Il y avait un respect mutuel. »

Pendant l'examen des textes de lois, les ministres organisaient régulièrement des buffets dans leur ministère où ils invitaient tous les députés mobilisés sur la loi, y compris ceux de l'opposition. Une pratique qui s'est perdue et qui permettait, se rappelle Chassaigne, de nouer des liens parfois forts avec certains membres de l'exécutif. C'est ainsi qu'il se lia d'une amitié sincère avec le ministre chiraquien Hervé Gaymard, qui occupait alors le portefeuille de l'Agriculture.

Son heure de gloire parlementaire, André Chassaigne la connaît pendant l'examen de la loi sur les OGM, en 2008. D'abord, en faisant adopter un amendement contre l'avis du gouvernement, suscitant une immense polémique. À l'époque, « j'avais appliqué une vieille technique qui a toujours porté ses fruits. Pendant que les socialistes, qui avaient proposé le même amendement, avaient décidé de le faire en sortant la grosse Bertha et en tapant comme des sourds sur le gouver-



Le communiste André Chassaigne a été réélu sans discontinuité depuis 2002 dans sa circonscription du Puy-de-Dôme.

nement, j'avais décidé de le défendre mais sans jouer les gros bras. Et de ne pas demander de scrutin public. Et j'avais gagné grâce à un vote à main levée. Ça foutait tout leur texte en l'air ! », s'esclaffe-t-il.

Quelques semaines plus tard, alors que le projet de loi revient à l'Assemblée nationale, il parvient même à le faire rejeter avant son examen en faisant adopter à une voix près une motion de procédure grâce à une forte mobilisation de la gauche. « Un moment très fort, car je n'avais aucune expérience et j'étais véritablement livré à moi-même. Après ça, pendant plusieurs jours, les gens venaient me voir dans la rue et me félicitaient, certains pleuraient même comme si j'avais sauvé la France d'une bombe nucléaire. Je n'étais qu'un tout petit député, c'était surréaliste », retrace-t-il.

À l'Assemblée, André Chassaigne soigne ses discours. « C'est un travail que j'ai toujours aimé faire. Trouver des ful-

gurances, des phrases percutantes. » Des heures passées à la recherche de la bonne formule. Il regrette une période désormais révolue : « Ça s'est perdu. Avant, on parlait pour les députés, avec des effets de style, des silences, des provocations, des regards. Aujourd'hui, les parlementaires font leur discours pour les réseaux sociaux. »

Ses souvenirs du temps où la droite était au pouvoir lui déclenchent toujours un sourire. Comme lorsque, à la buvette de l'Assemblée, il salue amicalement l'ex-ministre des Collectivités territoriales, Brice Hortefeux, et l'ancien ministre de l'Intérieur, un certain Nicolas Sarkozy. « Ça ne t'emmerde pas que je vienne te serrer la main ? », lance alors le communiste à celui qui deviendra quelques années plus tard président de la République. « Un gars comme toi ? Je prends tout de suite ! », lui répond, mort de rire, l'intéressé.

« Avant, on parlait pour les députés, avec des effets de style, des silences, des provocations, des regards. Aujourd'hui, les parlementaires font leur discours pour les réseaux sociaux »

André Chassaigne

Une période sans messageries cryptées, et où les petits mots circulaient encore énormément dans les travées de l'Hémicycle. André Chassaigne n'était pas le dernier à en faire passer à ses collègues, y compris au président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, à qui il lui arrivait d'écrire, pendant les questions d'actualité, pour solliciter son attention. « Les petits vieux de ma circonscription ne savent peut-être pas que je suis en séance aujourd'hui », l'a-t-il un jour entrepris. Quelques minutes plus tard, du haut de son perchoir, Debré mimait la colère et lui lançait : « Monsieur Chassaigne, taisez-vous ! » Un moyen de se faire remarquer par ses électeurs, et de les rassurer au passage sur son assiduité.

Le Palais Bourbon aura connu deux tournants récents, observe André Chas-

saigne. Le premier, avec le retour de la gauche socialiste au pouvoir en 2012 ; et le second, plus drastique, avec l'arrivée en masse des macronistes à l'Assemblée nationale, en 2017. « Le fameux "nouveau monde"... », souffle-t-il, comme exaspéré. « Il y avait chez eux une certaine arrogance mêlée à une forme de naïveté. Pour eux, on était tous des vieux cons », critique le communiste.

Mais le macronisme ne l'empêche pas pour autant de faire entendre sa voix. Un jour qu'il voyage à bord de l'avion présidentiel pour se rendre aux obsèques de Michel Charasse, il se retrouve assis en face d'Emmanuel Macron. Pendant une heure, il tente de le convaincre du bien-fondé d'une loi pour revaloriser les petites retraites agricoles. « On a tous une sève qui nous traverse le corps qui part de la glèbe. On a tous des racines paysannes. Il faut augmenter les retraites des petits agriculteurs, s'inscrire dans les racines de notre peuple. Tu es le président des riches, tu dois t'affirmer sur des mesures sociales ! Si tu fais ça avec un porte-parole communiste, ça aura de la gueule », lui lance-t-il notamment. Le chef de l'État se laisse convaincre. En 2021, la proposition de loi d'André Chassaigne est adoptée définitivement.

Puis sont venues les législatives de 2022, et avec elles la majorité relative. Une nouvelle donne politique qui a rebattu les cartes. « Mon pire souvenir, c'est de voir débarquer en 2022, et plus encore en 2024, cette masse de députés RN », admet-il. Avant d'évoquer, également à regret, « les hurlements » des In-soumis dans son dos.

En 2024, de retour après la dissolution, André Chassaigne échoue à se faire élire président de l'Assemblée, face à la sortante macroniste, Yaël Braun-Pivet. Un peu moins d'un an après cet épisode, sorte de dernière bataille pour lui, le président du groupe communiste cède donc le flambeau. Après vingt-trois ans au Palais Bourbon, il va désormais retrouver le village dont il a été maire pendant vingt-sept ans. « Il y a cette église qui est classée monument historique. Depuis que je ne suis plus maire, ils n'y ont plus rien fait. J'aimerais la faire rénover, projette-t-il. Et le collège dans lequel j'étais principal a fermé. Je vais essayer de lui redonner vie ! » ■



L'ÉCONOMIE DU VIN EN 2050 DU VIN À TOUS PRIX ?

UN ÉVÈNEMENT EN DIRECT SUR LEFIGARO.FR
LE JEUDI 5 JUIN 2025 À 19H00
RETROUVEZ-NOUS POUR LA DEUXIÈME ÉDITION CONSACRÉE AU VIN

Plus d'informations sur : www.lefigaro.fr/bigbangvin

Suivez-nous sur  @BigBangFigaro
 @lefigarovin

Avec le soutien de




Découvrez la bande d'annonce





UN DERNIER MOT Par Étienne de Montety

Lettre (le-tr) n. f. Pli qui semble en faire.

L'ambassade des États-Unis a envoyé une lettre à des entreprises françaises, leur enjoignant de se plier à la nouvelle politique américaine en matière de diversité. Le mot vient du latin *littera*, qui désigne un signe graphique, et par extension l'ensemble de ceux-ci adressé à quelqu'un. La diplomatie américaine croyait peut-être que son envoi passerait comme, dit-on, une lettre à la poste. Comment a-t-il été reçu ? Pas besoin d'être docteur ès courriers pour savoir que, dans toute lettre, il y a celle-ci, bien sûr, et puis il y a l'esprit. Pas sûr que la lettre de l'ambassade en ait beaucoup. Cette lettre est-elle capitale ? C'est possible, mais, Trump ou pas, l'usage dans les entreprises est de veiller au respect de l'être. Les États-Unis vont-ils s'en affranchir par simple courrier ? Si oui, il y a de la rupture dans l'air. Quant aux entreprises, vont-elles prendre à la lettre celle qu'elles ont reçue ? Y porter crédit, ce qui était tout de même son but ? Au fait, ont-elles un autre choix pour garder vivante leur relation commerciale avec l'Amérique que de ne pas laisser cette injonction lettre morte ? ■